FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
V
137
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

25 - A - 65

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIX
Palchetto 5
Num.° d' ordine 16

32 - 6 - 38

[redacted]

B. Prov.
K
137

# ABRÉGÉ
## DES
# TRANSACTIONS
## PHILOSOPHIQUES.

*MÉDECINE ET CHIRURGIE.*

SEPTIÈME PARTIE.

615232

# ABRÉGÉ

DES

# TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES;

*Ouvrage traduit de l'Anglois, & rédigé par M. Gibelin, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres, &c. &c.*

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE.

## SEPTIÈME PARTIE.

*MÉDECINE ET CHIRURGIE,*

Par M. Pinel, Docteur en Médecine.

*A PARIS,*

Chez BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

1791.

# AVANT-PROPOS.

LA Médecine & la Chirurgie auroient peut-être toujours tenu le premier rang parmi les ſciences naturelles, ſi elles avoient été traitées avec la même ſolidité qu'elles le ſont dans les Tranſactions philoſophiques. Elles y offrent en général la marche rigoureuſe de l'obſervation, quoique tous les articles ne ſoient pas également intéreſſans à recueillir, & qu'il ait fallu faire un choix, ſoit à cauſe des progrès poſtérieurs qu'a faits l'art de guérir, ſoit parce qu'ils ne renfement pas tous des vérités également utiles. Mais ils ſont en général précieux, parce que les auteurs ſe ſont bornés à de ſimples relations de faits & aux conſéquences qu'on doit en tirer pour la pratique, ſans aller s'égarer dans des théories vagues ou des vues ſyſtématiques.

J'ai d'abord coordonné enſemble plu-

ſieurs relevés de regiſtres ſur des calculs de mortalité; ce qui eſt encore une branche de la médecine très-peu cultivée en France, & qui mérite ſingulièrement de l'être par ſes rapports avec la politique & la théorie des annuités. Quoiqu'on ait beaucoup écrit ſur l'inoculation de la petite vérole, il faut cependant convenir que les médecins qui ſe ſont livrés preſqu'excluſivement à cette branche ont été bien plus ſoigneux de la ſurcharger de pratiques frivoles ou même de porter à l'excès la méthode des rafraîchiſſans qu'à faire faire des progrès réels à cette coutume priſe des Orientaux. Comme les Anglois ont été les premiers à l'adopter, & qu'ils en ont conſtaté les avantages par des relations rigoureuſes des faits, j'ai cru devoir rapporter celles qui ont été conſignées dans les Tranſactions philoſophiques. On pourra juger par-là combien des auteurs plus récens ſe ſont éloignés de la ſimplicité des vrais obſervateurs, ſans ajouter preſque rien à leurs principes, qu'une exagération vaine & ſouvent toutes les minuties du charlataniſme.

La deſcription de la peſte qui régna vers 1758, à Conſtantinople, étoit trop intéreſſante pour qu'on n'en rapportât pas tous les détails. J'ai cru auſſi devoir faire connoître pluſieurs particularités ſur la dernière peſte de Marſeille, ſoit relativement à ſes ſymptômes, par rapport à l'ouverture des corps : il y a ſur-tout des faits comparatifs qu'il étoit très-intéreſſant de recueillir, puiſqu'ils font connoître les caractères diſtinctifs qui exiſtent entre la peſte & une fiévre maligne. On n'a qu'à voir en effet combien la bile priſe du cadavre des peſtiférés, & celle des perſonnes mortes de fiévres malignes produiſent des effets différens ſur les animaux, & on ne ſera plus de l'avis de certains auteurs de médecine qui claſſent la peſte parmi les fiévres malignes.

Je ne puis pas parcourir ici toutes les autres maladies qu'on trouve dans ce volume, & dont on peut facilement ſe former une idée, d'après la ſimple lecture de la

table; je ferai ſeulement une remarque ſur la diſpoſition des matières à qui on pourroit reprocher quelquefois un défaut de régularité & d'ordre. Il ſemble en effet qu'on ait rapporté à la médecine, des objets de chirurgie & *vice versâ*. Mais ne ſait-on point que ces deux parties de l'art de guérir qui ſont très-diſtinctes dans certains articles, ſont ſouvent tellement confondues dans d'autres, qu'il eſt difficile de décider s'il s'agit plutôt de l'une que de l'autre. J'ai rapporté, par exemple, une bleſſure de la véſicule du fiel qui a produit des ſymptômes internes très-ſinguliers, & tels qu'en les rapprochant du réſultat de l'ouverture du corps, on en peut naturellement déduire, non-ſeulement des conſéquences très-utiles pour la pratique des maladies internes, mais encore des vues très-ſaines de phyſiologie ſur l'uſage de la bile dans l'économie animale.

Quoique la lythotomie, ou plutôt la cyſtotomie, par le haut appareil & l'appareil

latéral ſoit tombée en déſuétude, cependant j'ai cru devoir rapporter deux ou trois obſervations ſur cette opération, ſoit pour faire connoître avec quelle lenteur l'eſprit humain s'élève aux méthodes directes & ſimples, ſoit pour montrer qu'il peut encore y avoir des circonſtances qui peuvent faire donner la préférence à ces méthodes moins récentes. J'ai cru ſurtout ne devoir point omettre deux queſtions propoſées par M. Douglas, ſur un moyen à ſubſtituer à l'opération de la lythotomie, lorſque les circonſtances où ſe trouveroit l'individu ne pourroient nullement permettre d'attendre un plein ſuccès de l'opération. Elles paroiſſent dictées par les principes les plus ſains de la chirurgie.

Il ſeroit ſuperflu de s'étendre ici en particulier ſur pluſieurs cas de pratique chirurgicale qui ſont rapportés dans ce volume, ſur les bleſſures, les tumeurs, les fractures ou les luxations: ils méritent d'être médités,

puiſqu'ils réuniſſent à l'avantage d'offrir des vérités utiles celui d'être expoſés avec une rigoureuſe préciſion & une ſageſſe qui doivent ſervir de modèles ; combien en effet parmi les obſervations analogues que rapportent les auteurs, en peut-on citer dont on puiſſe faire le même éloge ?

On me ſaura peut-être gré de n'avoir point omis les moyens chirurgicaux employés par les ſauvages de la Virginie : quelque caractère qu'ils portent de rudeſſe & d'une ſimplicité groſſière, ils font voir les reſſources que la nature ſuggère à ces malheureux Indiens pour remédier aux accidens de la vie, & ils ſont propres à faire ſortir des routes battues de la routine qui a ſi ſouvent conſacré des procédés nuiſibles.

Je donne à la fin de ce volume des notices plus ou moins étendues ſur divers articles de l'art de guérir qui n'ont pu être inſérés en entier dans cet abrégé. Elles

ſont également inſtructives par les matières qui en ſont l'objet, & par les nouvelles vues qu'elles peuvent ſuggérer. Quelques-unes paroiſſent même, par leur étendue, s'éloigner des bornes que le ſimple titre de notice ſemble annoncer; mais leur importance doit faire pardonner cette eſpèce d'écart, qui d'ailleurs a un avantage qu'on ne peut ſe diſſimuler, puiſque les divers objets de médecine & de chirurgie deviennent le plus ſouvent incomplets, lorſqu'on en retranche les circonſtances qui ſervoient à les déterminer d'une manière exacte & préciſe.

Dans les volumes de matière médicale du préſent abrégé, on a donné des extraits de quelques articles qu'il ſuffiſoit d'indiquer, mais qui étoient incomplets, conſidérés relativement à l'art de guérir; tel eſt par exemple l'emploi de l'eau froide dans les fiévres. J'ai cru donc devoir revenir ſur deux ou trois de ces articles pour en bien détailler les indications, & pour faire bien

connoître les cas précis de l'emploi de certains remèdes. On ſent en effet qu'indiquer ſimplement un remède & déterminer les cas précis de ſon emploi ſont deux objets différens, & que ſi l'un appartient proprement à la matière médicale, l'autre eſt du reſſort de l'art de guérir pris dans toute ſon étendue.

# TABLE

*DES chapitres contenus dans ce volume de Médecine & de Chirurgie.*

## *MÉDECINE.*

### SECTION PREMIÈRE.

Calculs sur la population.

ARTICLE PREMIER.

*OBSERVATIONS sur les calculs de mortalité de la ville d'York; par M. G. White,* pages 1

ART. II. *Supplément à un écrit qui a pour titre :* Observations sur la population de Manchester; *par M. Thomas Percival,* 11

ART. III. *Sur l'accroissement & la mortalité des habitans de l'Isle de Madère, par M. Thomas Heberden,* 18

ART IV. *Calculs sur la mortalité de l'année 1723, pris des mémoires de Breslaw,* 22

ART. V. *Lettre au Rév. Guillaume Brakentidge, concernant le terme & la période de la vie*

*humaine, dans laquelle les inégalités dans la conſtruction des tables de Breſlaw ſont pleinement prouvées, &c.; par M. T. W. A. M.* pages 26

ART. VI. *Deſcription de la peſte de Conſtantinople en l'année 1764,* 38

## SECTION II.

### Maladies organiques.

ART. I. *Extrait d'une lettre du docteur Kinneir, ſur l'efficacité du camphre contre la manie,* 55

ART. II. *Cas remarquable & traitement d'une femme d'où on a tiré un fœtus qui avoit reſté treize ans dans une des trompes de fallope; par le docteur Monſey,* 68

ART. III. *Muet qui recouvre l'uſage de la langue par le moyen d'un ſonge effrayant; par M. Squire,* 78

ART. IV. *Extrait d'une lettre de M. Acry, ſur les particularités de la cure d'une bleſſure de la cornée & une lacération de l'uvée.* 81

ART. V. *Remarques faites ſur l'état du cerveau de trois perſonnes mortes d'épilepſie; par M. W. Rhoti,* 85

ART. VI. *Gros calcul rendu par les voies urinaires d'une femme;* 87

ART. VII. *Perforation contre nature trouvée dans la partie ſupérieure de l'eſtomac, avec les ſymptômes qui en avoient été la ſuite; par M. C. Rawtinſon,* pages 91.

ART. VIII. *Calcul trouvé dans l'urètre,* 94

ART. IX. *Nombreux calculs rendus par l'uſage des eaux de Pyrmont; par M. A. Vater,* 97

ART. X. *Ouverture du corps d'une perſonne qui avoit éprouvé des affections calculeuſes; par M. P. Williams,* 99

ART. XI. *Conformation remarquable des voies urinaires; par M. J. Budgen.* 101

ART. XII. *Accouchement contre nature d'un fœtus par l'anus; par M. Nourſe,* 102

ART. XIII. *Hiſtoire d'une femme qui avoit une ſtructure ſingulière des parties génitales, & qui cependant mit au monde un fœtus; par M. Olivier,* 105

ART. XIV. *Hydatides trouvées en grande quantité dans l'abdomen d'un aſcitique; par M. J. Thorpe,* 108

## SECTION III.

### Maladies cutanées.

ART. I. *Procédé de l'inoculation de la petite vérole dans la nouvelle Angleterre; par M. Henri Newman,* 112

ART. II. *Lettre de M. Nettleton, médecin à Halifax, dans le comté d'York,* pages 114
ART. III. *Lettre du même M. Nettleton sur les progrès de l'inoculation de la petite vérole,* 128
ART. IV. *Exemple remarquable de l'infection de la petite verole; par M. Jurin,* 131
ART. V. *Extrait de deux lettres sur une méthode de procurer la petite vérole, en usage dans la partie méridionale du pays de Galles; par M. Williams,* 135
ART. VI. *Extrait d'une lettre du docteur Nettleton, à M. Jurin, sur l'inoculation de la petite-vérole & sur la mortalité de la petite-vérole naturelle,* 137
ART. VII. *Lettre du docteur Caleb Cotesworth, sur le danger de la petite-vérole naturelle comparé à celui de la petite vérole inoculée,* 141

## SECTION IV.

### Des fiévres & autres maladies.

ART. I. *De l'usage de l'eau froide dans les fiévres; par M. Cyrille,* 150
ART. II. *Extrait d'une lettre écrite de Tunis par M. Shaw, sur les fiévres intermittentes qui règnent à Tunis, & sur les moyens de les guérir,* 162
ART. III. *Résultat de l'ouverture du corps de plusieurs*

*pluſieurs peſtiférés qui périrent à Marſeille avec la deſcription des ſymptômes dont ils avoient été attaqués, & des expériences faites avec leur bile; par M. Woodward,* pages 164

ART. IV. *Eſſai ſur l'uſage de la bile dans l'économie animale, fondé ſur une obſervation d'une bleſſure dans la véſicule du fiel; par M. A. Stuard,* 178

ART. V. *Obſervations ſur certains uſages médicinaux de l'arbre de la canelle; par M. Albert Seba,* 195

ART. VI. *Mouvemens convulſifs guéris par une grande évacuation des vers; par M. R. Oram,* 200

ART. VII. *Relation de deux cas extraordinaires de pierres biliaires; par M. J. Johnſtone,* 204

ART. VIII. *Rapport d'une maladie qui eut lieu lors d'une aſſemblée de jurés à Oxford l'année 1577; par M. J. Ward,* 214

ART. IX. *Rapports de quelques effets extraordinaires cauſés par des convulſions; par M. G. Watſon,* 218

ART. X. *Rapport d'un examen fait de certains lépreux à l'île de la Guadeloupe; par M. And. Peyſonel,* 222

ART. XI. *Exemple extraordinaire de l'efficacité du quinquina contre un cas de délire febrile; par M. Munckley,* 234

ART. XII. *Relation d'une maladie extraordinaire*

*de l'œil ; par M. D. Layard*, pages 238
ART. XIII. *Obſervations ſur les affections ſpaſmodiques occaſionnées par des vers ; par M. Wall*, 245
ART. XIV. *Obſervations ſur l'origine & l'uſage des vaiſſeaux lymphatiques des animaux ; par M. Akenſide*, 254

## SECONDE PARTIE.

### Chirurgie.

### SECTION PREMIERE.

#### Lythotomie.

ART. I. *Deux queſtions chirurgicales avec la réponſe de M. Douglas*, 269
ART. II. *Deſcription d'une nouvelle méthode de pratiquer la lythotomie ; par M. Douglas*, 277
ART. III. *Exemple remarquable de quatre calculs raboteux qui ont été trouvés dans la veſſie urinaire d'un homme, contre ce qu'on avoit lieu d'en attendre, & qui ont été heureuſement extraits par l'opération latérale ; par M. J. Warner*, 283
ART. IV. *Obſervation remarquable d'une opération de la taille par une nouvelle méthode qu'on appelle l'appareil latéral ; par M. G. Cheſelden*, 288

ART. V. *Observation sur une opération de la taille faite par le haut appareil; par M. Lecat,* pages 292

SECTION II.

Des blessures.

ART. I. *Exemple de l'intestin ileum blessé par un coup de couteau & traité avec succès; par M. P. Travers,* 296

ART. II. *Cas remarquable d'un anévrisme ou d'une maladie de l'artère fémorale causée par une chûte. On y a ajouté des réflexions sur l'incertitude des symptômes qui caractérisent cette maladie; par J. Warner,* 300

ART. III. *Extrait d'une lettre de M. J. Field, sur deux cas de blessures dans l'estomac,* 308

ART. IV. *Extrait d'une lettre de M. Derante, sur une perte de l'omoplate & de la tête de l'humérus,* 311

ART. V. *Description d'un instrument de nouvelle invention pour la fracture des jambes, consistant dans deux atelles, l'une supérieure & l'autre inférieure,* 313

ART. VI. *Exposition d'une hydro-enterocèle qui ressembloit à un hydrosarcocèle, & qui se termina par la mort du malade, par M. Lecat,* 317

## SECTION III.

Sur quelques opérations de Chirurgie.

ART. I. *Observations sur le* spina ventosa; *par M. Amyand*, pages 318
ART. II. *Lettre de M. Georges Martin, sur l'opération de la bronchotomie, telle qu'on la pratique à l'hôpital Saint-André.* 334
ART. III. *Extrait d'une lettre de M. Antoine Benevoli, chirurgien de Florence, au docteur Valsalva*, 341
ART. IV. *Tumeur extraordinaire venue au genou d'une personne dont la jambe fut amputée; par M. Pierce*, 344
ART. V. *Observations de chirurgie sur la production du calus; par M. Sherman*, 347
ART. VI. *Blessure faite à la cornée de l'œil droit, heureusement guérie; par M. Baker*, 350
ART. VII. *Fièvre maligne contractée en faisant l'opération de la paracentèse sur le cadavre d'une personne morte d'hydropisie; par M. Cox*, 352
ART. VIII. *Tumeur extraordinaire à la cuisse & sa description; par M. J. Chandler*, 355
ART. IX. *Cure remarquable d'une blessure de la tête compliquée d'une grande fracture & d'une dépression du crâne, avec perte d'une partie de*

*la dure-mère & du cerveau ; par M. J. Cagua,* pages 358

ART. X. *Remèdes & moyens chirurgicaux employés par les ſauvages de la Virginie ; par M. Clayton,* 364

ART. XI. *Nouvelle méthode de traiter la fiſtule lacrymale ; par M. W. Blizard,* 378

ART. XII. *Calculs ſur le nombre des accidens ou des morts qui ſurviennent à la ſuite de l'accouchement, & de la proportion des enfans mâles à ceux de l'autre ſexe, auſſi bien que des jumeaux, des productions monſtrueuſes & des fœtus nés morts ; par M. Robert Bland,* 385

ART XIII. *Exemple d'une femme qui a eu la petite-vérole durant ſa groſſeſſe, & qui paroît avoir communiqué la même maladie au fœtus qu'elle portoit ; par M. J. Hunter.* 407

ART. XIV. *Exemple d'un enfant qui eut la petite-vérole dans le ſein de ſa mère ; par M. Wright,* 412

ART. XV. *Oſſification du conduit thorachique ; par M. Cheſton,* 414

ART. XVI. *Luxation complette de l'os de la cuiſſe, dans un adulte, par une violence extérieure ; par M. Charles White,* 427

ART. XVII. *Autre exemple d'une luxation complette de l'os de la cuiſſe ; par M. C. Young,* 431

ART. XVIII. *Opération remarquable faite ſur un bras fracturé ; par M. Charles White,* 440

ART. XIX. *Exemple d'un jeune homme qui avoit perdu l'uſage de ſes mains en nettoyant du fil de laiton; par M. S. More.* pages 444

ART. XX. *Os trouvé dans le baſſin d'un homme à Bruxelles; par M. Brady,* 449

ART. XXI. *Lettre de Thomas Wolcombe, ſur une plaie d'arme à feu qui devint mortelle.* 451

ART. XXII. *Extrait d'une lettre de M. Latham, à M. Warner,* 457

ART. XXIII. *Cas extraordinaire d'une dame qui avoit avalé de l'euphorbe; par M. Willis de Lincoln.* 560

*Notices des articles de médecine & chirurgie qui n'ont pu entrer dans ce volume.*

ART. I. *Exemple peu ordinaire d'une hémoptiſie; par Darwin, M. D.* 469

ART. II. *Extrait d'une lettre avec quelques détails ſur la tarentule; par M. D. Cirillo,* 472

ART. III. *Abcès au foie avec des calculs dans la véſicule du fiel & la réunion des reins; par M. Edw. Tyſon,* 474

ART. IV. *Examen anatomique du corps d'une dame morte d'une attaque d'apoplexie; par M. G. Cole,* 475

ART. V. *Exemple d'une paralyſie périodique; par M. Muſgrave,* 476

ART. VI. *Convulsion invétérée des muscles du cou; par M. Tuberville,* pages 477
ART. VII. *Exemple d'un homme qui ne devenoit aveugle que le soir après le coucher du soleil; par M. Parham,* ibid.
ART. VIII. *Duplicité de la vision & goutte sereine survenue après de grandes douleurs de tête & des convulsions; par M. Briggs,* 478
ART. IX. *Expérience sur la surdité; par M. Holder,* ibid.
ART. X. *Exemple d'un polype du nez; par M. Giles,* 479
ART. XI. *Preuves en faveur de l'usage de la laryngotomie; par M. G. Musgrave,* 480
ART. XII. *Exemple d'un polype des poumons; par M. Bussiere,* 481
ART. XIII. *Cure infaillible de la dyssenterie; par M.....* 482
ART. XIV. *Mouvemens des maladies, naissances & morts des animaux dans différentes époques du jour naturel; par M. Paschal,* 483
ART. XV. *Espèce de rumination; par M. F. Slare,* 484
ART. XVI. *Sur la réunion du corps de deux fœtus; par M. Parsons,* 486
ART. XVII. *Description d'un monstre de l'espèce humaine, dans deux lettres; observations communiquées à M. Banki,* 491

ART. XVIII. *Maladie très-grave du rein ; par M. Couſper,* pages 492

ART. XIX. *Vers lombricaux & cucurbitains ; par M. Lyſter. Le lumbricus latus ; par M. Ed. Tyſon. Le lumbricus teres ; par M. Tyſon. Remède contre les vers très-vanté ; par M. Mayern. Vers trouvés dans différentes parties du corps ; par M. Dent,* 494

ART. XX. *Tumeur ſtéatomateuſe extraordinaire dans l'abdomen d'une femme ; par M. Hanly,* 496

ART. XXI. *Changement ſingulier qu'a éprouvé un ovaire humain dans ſa ſtructure ; par MM. Baillie,* 499

Fin de la Table des Articles.

ABRÉGÉ

# ABRÉGÉ
# DES TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES,

## *MÉDECINE ET CHIRURGIE.*

## PREMIÈRE PARTIE.

### *MÉDECINE.*

### SECTION PREMIÈRE.

*Calculs sur la population & maladies épidémiques.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Observations sur les calculs de mortalité de la ville d'York; par M. G White, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale, lues le 6 Décembre* 1781.

DES relevés exacts & fidelles du nombre des naissances & des morts, pris dans divers lieux, sont

Année 1782. Vol. LXXII.

Année 1782. Vol. LXXII.

d'une grande importance pour la chose publique. L'homme d'état, le philosophe & le médecin doivent également s'intéresser à des recherches qui nous démontrent infailliblement l'état réel de la nation quant à sa population, sa salubrité & ce qui en est une suite, sa vertu & sa tempérance.

Ce doit être un grand plaisir pour un homme qui réfléchit, que de reconnoître par des preuves inconteſtables que la nation Angloise paroît être sous ces différens points de vue dans un état général & progressif de prospérité. Les naissances sont devenues plus nombreuses, & les morts ont été moins fréquentes en proportion, presque dans tous les lieux où on a consulté les regiſtres. Je puis renvoyer en preuve de ces assertions à ce qui a été rapporté dans les Transactions Philosophiques vol. LVII, LIX, LXI, LXIV, LXV, &c. & à l'ouvrage de M. Wales qui a pour titre : *Recherches sur l'état présent de la population dans l'Angleterre & le pays de Galles.*

Il ne seroit peut-être pas difficile, & comme médecin je me livrerai avec plaisir à ces recherches, de découvrir les diverses causes auxquelles on peut rapporter ces effets; mais il s'ouvre là une carrière immense. Il sera cependant nécessaire d'indiquer ce qui peut être particulier à cette ville, dans la suite de ce mémoire.

M. Drake, membre de la Société Royale,

dans ſes antiquités de la ville d'York, nous a donné le nombre des naiſſances & des enterremens pour ſept années, depuis le 5 Août 1728 juſqu'au 5 Août 1735 incluſivement, c'eſt ce qui me fournit une occaſion favorable de comparer notre état préſent après une période de 45 années. C'eſt dans cette vue que les regiſtres des paroiſſes ont été ſoigneuſement conſultés depuis le 1^er^ Janvier 1770 juſqu'au 31 Décembre 1776 incluſivement. J'ai ajouté les nombres reſpectifs des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, ce que M. Drake a omis de faire.

La première table de M. Drake qui comprend les naiſſances & les enterremens de la ville d'York, depuis le 5 Août 1728 juſqu'au 5 Août 1735, rapporte la liſte des paroiſſes, & il en réſulte pour la totalité des naiſſances 2803 & pour celle des enterremens 3488. Le nombre de ces dernières excède par conſéquent dans ſept ans celui des naiſſances de 685, ce qui fait annuellement 95.

La ſeconde table, en rapportant auſſi la liſte des paroiſſes de la même ville, comprend le nombre des naiſſances & des enterremens depuis le 1^er^ Janvier 1770 juſqu'au 31 Décembre 1776 incluſivement, & il ſe trouve que dans cet intervalle de tems le nombre des naiſſances s'eſt porté à 3323, & celui des enterremens à 3175; d'où il réſulte

Année 1782.
Vol. LXXII.

que les naiſſances dans ſept ans ont excédé les enterremens de 148 ou de 21 par année moyenne. En comparant maintenant les deux tables on voit que les enterremens de cette dernière période ont diminué de 313 ou de 44 $\frac{1}{7}$ par année moyenne. Les naiſſances ont auſſi augmenté reſpectivement de 520, ou de 74 $\frac{2}{7}$ par année.

TABLE III. *Nombre des naiſſances & des enterremens, avec la proportion des hommes & des femmes annuellement, depuis le* 1^er^ *Janvier* 1770 *juſqu'au* 31 *Décembre* 1776.

| *Années.* | *Naiſſances.* | *Mâles.* | *Femelles.* | *Enterremens.* | *Mâles.* | *Femelles.* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1770 | 467 | 237 | 230 | 417 | 203 | 214 |
| 1771 | 451 | 225 | 226 | 485 | 225 | 260 |
| 1772 | 490 | 238 | 252 | 508 | 220 | 288 |
| 1773 | 474 | 244 | 232 | 499 | 241 | 258 |
| 1774 | 453 | 214 | 239 | 382 | 173 | 209 |
| 1775 | 490 | 255 | 243 | 488 | 237 | 251 |
| 1776 | 498 | 255 | 243 | 396 | 177 | 219 |
| | 3323 | 1666 | 1657 | 3175 | 1476 | 1699 |

Nombre des mâles nés en ſept années, 1666 ou 238 par année.

Nombre des mâles enterrés en ſept années, 1476 ou 210 $\frac{6}{7}$ par année.

Nombre des filles nées en ſept années, 1657 ou 236 $\frac{4}{7}$ par année.

Nombre des femmes ou filles enterrées en ſept années, 1699 ou 242 $\frac{5}{7}$ par année.

TABLE IV. *Mortalité ſuivant l'ordre des ſaiſons.*

| *En Hiver.* | | *Au-Printemps.* | | *Été.* | | *Automne.* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janv. | 310 | Avril | 277 | Juillet | 220 | Octob. | 237 |
| Fév. | 282 | Mai | 265 | Août | 237 | Nov. | 230 |
| Mars | 316 | Juin | 274 | Sept. | 225 | Dec. | 292 |
| | 918 | | 816 | | 682 | | 759 |

POUR trouver le nombre des habitans dans les villes, où, ſoit pour l'étendue, ſoit pour d'autres raiſons, on ne peut parvenir à un calcul numérique, on peut employer deux méthodes; la première eſt de multiplier le nombre des maiſons par le terme moyen des habitans de chacune; le ſecond qui eſt recommandé par M. Mohean, dans un ouvrage qui a pour titre : *Recherches & Conſidérations ſur la Population de la France.* Il trouve par des calculs très-pénibles que le nombre des habitans peut être connu par celui des naiſſances, le dernier étant le vingt-ſeptième du premier.

Par un expoſé communiqué à la Chambre des Communes en Mars 1781, le nombre des maiſons

Année 1782. Vol. LXXII.

d'York fournifes à la nouvelle taxe fut de 2285 : ſi on ajoute à cela celles qui ſont trop petites pour être ſujettes à la taxe & qu'on peut faire monter avec aſſez de probabilité à un tiers de plus, le nombre total des maiſons d'York ſera d'environ 3000. Ce nombre multiplié par $4\frac{1}{4}$ qui eſt à peu près le terme moyen des perſonnes qui habitent chaque maiſon, on aura à peu près 12,798 pour le nombre des habitans.

Par la ſeconde nous avons 12798 pour le nombre des habitans, ce qui eſt le réſultat de 474, compte des naiſſances annuelles multiplié par 27.

La coincidence remarquable des deux précédentes méthodes de ſupputation rend très-probable que ſi on porte le nombre des habitans à 12800, on s'éloigne très-peu de la vérité.

Toutefois quel que puiſſe être le nombre des habitans, il ne peut influer ſur l'objet principal de mes recherches qui eſt de montrer combien nous avons fait de progrès relativement à la population & à la ſalubrité depuis 40 ans.

Pour le prouver nous n'avons qu'à chercher le nombre des habitans durant l'année 1735 par la première table, nous trouverons que les naiſſances annuelles ſe portoient à 400. Ce nombre multiplié par 27 donne 10,800 pour le nombre des habitans à cette époque. Ce nombre diviſé par celui des morts annuelles 498, donne la proportion d'un

ſur 21 $\frac{3}{4}$. Tel étoit l'état de mortalité des habitans de cette ville il y a 46 ans.

Ce réſultat eſt très-différent de notre poſition actuelle, puiſque la proportion des morts eſt maintenant d'un ſur 28 $\frac{1}{4}$, qui eſt le quotient de 12,800, nombre des habitans, diviſé par 453, nombre actuel des morts annuelles. C'eſt là certainement avoir fait de grands progrès relativement à la ſalubrité. Loin que notre ville offre un ſéjour auſſi peu ſalubre que Londres, elle a encore un avantage marqué ſur pluſieurs endroits des campagnes, comme on pourra le reconnoître par un examen comparatif de la proportion des morts dans divers lieux.

| | | |
|---|---|---|
| A Vienne la mortalité eſt chaque année. . . . . | d'un ſur | 19 $\frac{1}{2}$ |
| A Londres. . . . . | 1 ſur | 20 $\frac{3}{4}$ |
| A Edimbourg. . . . . | 1 ſur | 20 $\frac{2}{5}$ |
| A Berlin. . . . . | 1 ſur | 21 |
| A Rome. . . . . | 1 ſur | 22 |
| A Amſterdam. . . . . | 1 ſur | 22 |
| A Dublin. . . . . | 1 ſur | 22 |
| A Leeds. . . . . | 1 ſur | 22 |
| A Northampton. . . . . | 1 ſur | 26 |
| A Shrewsbury. . . . . | 1 ſur | 26 |
| A Liverpool. . . . . | 1 ſur | 27 $\frac{7}{10}$ |
| A Mancheſter. . . . . | 1 ſur | 28 |
| A York. . . . . | 1 ſur | 28 $\frac{1}{4}$ |

On voit par-là qu'en 1735 il auroit fallu 21 années & trois quarts pour enterrer un nombre égal à celui des habitans; mais qu'en 1775 il auroit fallu 28 ans & un quart pour qu'ils euſſent tous péri, ſi les générations ne s'étoient point renouvelées. Il en périt maintenant un tiers de moins que dans l'autre période de tems, & nous faiſons de jour en jour des progrès, puiſqu'en 1777 la proportion des naiſſances a été encore plus conſidérable, & que le nombre s'en eſt porté à 516, pendant qu'il n'y a eu que 464 enterremens.

Comme il n'y a point ici de manufacture établie, il y a peu d'accroiſſement ou de décroiſſement du nombre des habitans à raiſon des acquiſitions ou des émigrations, & probablement ce qui peut arriver dans un cas, eſt contrebalancé par l'autre.

Il paroît, d'après la table quattième, que l'été eſt à Yorck la ſaiſon la plus ſalubre, que l'automne vient après, enſuite le printems & que l'hiver eſt le plus funeſte. Le docteur Petcival a trouvé le même réſultat à Mancheſter. A Cheſter; le docteur Haygarth remarque que le mois de Novembre eſt le moins ſain. Les différences des regiſtres empêchent de rapporter les maladies dont périſſent les individus; cependant on en peut prendre une idée générale d'après la même table. Les ſoins & l'attention que donne à cet objet l'archevêque de la province, rendront des réſultats plus exacts pour l'avenir.

Il paroît que toutes les maladies qui regnent dans cette ville ſont d'une nature inflammatoire, & les medecins ſavent que les maladies de cette eſpèce ſont ſurtout propres à l'hiver & au printems. Celles de l'été & de l'automne viennent plus particulièrement de putreſcence & d'acrimonie, comme des fièvres remittentes, des dyſſenteries, des *colera-morbus* & autres affections ſemblables. Le docteur Wintringham nous a donné des obſervations ſur la température des ſaiſons, avec leurs maladies correſpondantes dans la ville d'Yorck pendant ſeize années ſucceſſives. C'eſt dans ſon *Commentarium Noſologicum* qu'il les a conſignées, & c'eſt à cet écrit que je renvoie le lecteur curieux.

Parmi les cauſes générales de l'accroiſſement de notre population & de notre ſalubrité nous pouvons compter l'inoculation; les progrès qu'on a faits auſſi dans le traitement & la cure de pluſieurs maladies; le regime rafraîchiſſant dans les fièvres, l'admiſſion d'un air frais, l'uſage général des antiſeptiques & de la diète, ont eu une influence étendue & ſalutaire ſur la vie des hommes, & ont beaucoup diminué la malignité de quelques-unes de nos maladies les plus dangereuſes. On peut ajouter à cela des principes plus sûrs & une plus grande attention à l'éducation des enfans.

On peut joindre à ces cauſes générales de ſalu-

brité celles qui ſont locales & propres à la ville d'Yorck & qui ont été encore plus favorables ces dernières années. Les rues ont été élargies dans pluſieurs endroits, en abattant un grand nombre de vieilles maiſons qui ſe rapprochoient tellement par leurs étages ſupérieurs, que l'air & le ſoleil ne pouvoient pénétrer dans les rues & les appartemens bas. La ville a été nouvellement pavée; on y a pratiqué des tranchées pour l'écoulement des eaux, & par la méthode actuelle de conduire l'eau de la pluie, les maiſons ſont devenues moins humides & plus propres qu'elles n'étoient auparavant. La conſtruction des digues, environ quatre milles au-deſſous de la ville, a produit de grands avantages; car avant cela la rivière étoit ſouvent très-baſſe & laiſſoit de grandes quantités de vaſe & de boue au cœur de la ville, ainſi que les ſaletés des égoûts que les eaux ne pouvoient entraîner. La digue a prévenu ces inconveniens pour l'avenir, la rivière ſe conſervant par ce moyen haute, large & ſpacieuſe, & on a contribué ainſi à la ſalubrité auſſi bien qu'à la beauté de la ville d'York. Dans ces établiſſemens ainſi que dans ceux qui ſont projetés, dans les ſoins & les dépenſes néceſſaires pour l'entretien des promenades publiques autour de la ville, les magiſtrats ont déployé un grand amour du bien public & ils ont contribué à la ſanté & aux commodités des habitans.

## ARTICLE II.

*Supplément à un écrit qui a pour titre :* Obſervations ſur la population de Mancheſter; *par M. Thomas Percival, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale.*

IL paroît par les relevés du nombre des garçons & des filles baptiſés en divers lieux (1), que la proportion des premiers eſt par rapport aux autres à peu près comme 13 à 12, ſuivant le calcul de M. Desham; mais dans d'autres liſtes qui ont ſuccédé le nombre des filles vivantes excède beaucoup celui des garçons dans un grand nombre de lieux, & le nombre des veufs eſt preſque double du nombre des veuves.

Année 1776. Vol. LXVI.

*Table comparative du nombre des hommes & des femmes dans différentes villes.*

| *Villes.* | *Hommes.* | *Femmes.* |
|---|---|---|
| Mancheſter. . . . . | 10548 . . | 11933 |
| Salford. . . . . | 2248 . . | 2517 |
| Dans la juriſdiction de la même ville. . . . . | 947. . . | 958 |

(1) *Voyez* le Vol. XLV. des Tranſactions Philoſ.

Année 1776. Vol LXVI.

| *Villes.* | *Hommes.* | *Femmes.* |
|---|---|---|
| Paroiſſe de Mancheſter. . | 6942 | 6844 |
| Bolton. . . . . | 2159 | 2392 |
| Litle Bolton. . . . . | 361 | 410 |
| Monton. . . . . | 196 | 190 |
| Hale. . . . . | 140 | 136 |
| Horwich. . . . . | 149 | 136 |
| Darwen. . . . . | 900 | 950 |
| Cockey. . . . . | 320 | 391 |
| Chowbent. . . . . | 554 | 606 |
| Ackworth. . . . . | 340 | 388 |
| Eaſtham. . . . . | 451 | 461 |
| Chinley. . . . . | 181 | 168 |
| Brownſide. . . . . | 40 | 47 |
| Buſgworth. . . . . | 80 | 95 |
| Aſthon under Line. . . | 1406 | 1453 |
| Paroiſſe d'Arthon. . . | 2584 | 2513 |
| Paroiſſe de Tattenhal. . | 382 | 399 |
| Paroiſſe de Waverton. . | 310 | 332 |
| | 31238 | 33339 |

*TABLE comparative du nombre des veuves & des veufs de différens lieux.*

| *Lieux* | *Veuves.* | *Veufs.* |
|---|---|---|
| Mancheſter. . . . . | 432 | 1064 |
| Salford. . . . . | 89 | 149 |
| Juriſdiction de la même ville. | 21 | 42 |

| *Lieux.* | *Veuves.* | *Veufs.* |
|---|---|---|
| Paroiſſe de Mancheſter. | 232 | 315 |
| Monton. | 14 | 13 |
| Hale | 8 | 12 |
| Horwich. | 9 | 8 |
| Darwen. | 30 | 48 |
| Cockey. | 10 | 27 |
| Chowbent. | 26 | 43 |
| Chinley, Brovnſide, Bugſworth. | 15 | 18 |
| Aſthon Under Line. | 50 | 81 |
| Paroiſſe de la même ville. | 67 | 95 |
| | 1003 | 1915 |

Ne peut-on point tirer des preuves contre la polygamie d'après ces tables? Cet uſage eſt brutal, deſtructeur de toute amitié & de tout ſentiment moral; il eſt oppoſé au vrai but du mariage qui eſt l'éducation des enfans, & il renverſe les droits naturels de plus de la moitié du genre humain. Cette tyrannie de l'homme ſur le ſexe le plus foible & le plus aimable n'eſt point favorable à la population; car quoique le nombre des femmes vivantes puiſſe excéder beaucoup celui des hommes, cependant il y a encore plus d'hommes capables de propager leur eſpèce, qu'il n'y a de femmes propres à faire des enfans. L'accouchement devient de

Année 1776. Vol. LXVI.

plus en plus dangereux & moins fréquent à meſure que la roideur des fibres augmente, & cette faculté ceſſe entièrement à cinquante ans; c'eſt ainſi que ſon iſſue funeſte eſt prévenue, & que les conſolations d'une vie ſur le déclin ne ſont point interrompues par la tâche pénible de l'allaitement. Une inſtitution par conſéquent qui met dans la ſervile dépendance d'un uſurpateur pluſieurs femmes qui ſont dans la fleur de l'âge, en doit laiſſer un grand nombre deſtitué des moyens que la nature leur a accordés pour perpétuer & augmenter l'eſpèce humaine. Et c'eſt un fait bien connu que l'Armenie dans laquelle la pluralité des femmes n'eſt point permiſe, contient beaucoup plus d'habitans que toute autre province de l'empire Turc.

*P. S.* Depuis que l'écrit précédent a été communiqué, M. Craddock m'a envoyé un relevé pris dans la ville & la paroiſſe d'Aſhton à huit milles de Mancheſter. Les habitans conſiſtent en manufacturiers & en fermiers.

*Recenſement des habitans de la ville & de la paroiſſe d'Aſhton Under Line, fait en* 1775.

| | *Ville.* | *Paroiſſe.* |
|---|---|---|
| Habitans. . . . . | 2859 . . | 5097 |
| Maiſons. . . . . | 553 . . | 941 |
| Familles. . . . . | 599 . . | 971 |

| | *Ville.* | *Paroiſſe.* |
|---|---|---|
| Hommes. . . . . | 1406 . . | 2584 |
| Femmes. . . . . | 1453 . . | 2513 |
| Mariés. . . . . | 982 . . | 1679 |
| Veuves. . . . . | 50 . . | 67 |
| Veufs. . . . . | 81 . . | 95 |
| Au-deſſous de 5 ans. . . . | 509 . . | 896 |
| Depuis 5 juſqu'à 10 ans. . | 396 . . | 764 |
| Depuis 10 juſqu'à 20 ans. . | 541 . . | 1011 |
| Depuis 20 juſqu'à 50 ans. . | 1044 . . | 1882 |
| Depuis 50 juſqu'à 70 ans. . | 307 . . | 471 |
| Depuis 70 juſqu'à 90 ans. . | 62 . . | 73 |

M. Peploe, chancelier du diocèſe de Cheſter, m'a communiqué les relevés ſuivans, pris ſur les paroiſſes de Waverton & Tattenhall, qui ſont l'une & l'autre aux environs de Cheſter. Les habitans en ſont fermiers & laboureurs.

*Recenſement des habitans de Tattenhall, fait en Août 1774, par M. Brice Storr.*

| | |
|---|---|
| Maiſons habitées. . . . . | 148 |
| Maiſons inhabitées. . . . . | 2 |
| Chefs de famille. . . . . | 176 |
| Perſonnes âgées au-deſſus de 14 ans. . . | 462 |
| Hommes & garçons. . . . . | 382 |
| Femmes & filles. . . . . | 399 |

Année 1776. Vol. LXVI.

Les baptêmes comptés pendant 10 ans & comparés avec les enterremens ont été dans la proportion ſuivante :

| *Années.* | *Baptêmes.* | *Enterremens.* |
|---|---|---|
| 1764 | 28 | 8 |
| 1765 | 21 | 9 |
| 1766 | 19 | 12 |
| 1767 | 29 | 11 |
| 1768 | 28 | 15 |
| 1769 | 24 | 15 |
| 1770 | 37 | 15 |
| 1771 | 30 | 9 |
| 1772 | 26 | 15 |
| 1773 | 38 | 20 |
| | 280 | 130 |

*Recenſement des habitans de Waverton, fait en Août année 1774, par M. Biſſett, miniſtre de cette paroiſſe.*

| | |
|---|---|
| Maiſons habitées. | 109 |
| Maiſons inhabitées. | 9 |
| Chefs de famille. | 116 |
| Perſonnes au-deſſus de l'âge de 14 ans. | 406 |
| Hommes & garçons. | 310 |
| Femmes & filles. | 322 |

*Années.*

| *Années.* | *Baptêmes.* | *Enterremens.* |
|---|---|---|
| 1764 | 19 | 10 |
| 1765 | 26 | 2 |
| 1766 | 17 | 7 |
| 1767 | 18 | 10 |
| 1768 | 22 | 10 |
| 1769 | 17 | 7 |
| 1770 | 20 | 8 |
| 1771 | 23 | 9 |
| 1772 | 18 | 12 |
| 1773 | 13 | 9 |
| | 193 | 84 |

Dans un ouvrage eſtimable que j'ai ſouvent conſulté, le docteur Price a donné pluſieurs preuves convaincantes & mélancoliques de la décadence de la population de l'Angleterre. L'accroiſſement des grandes villes, les progrès du vice & de la débauche, les découragemens du mariage, la deſtruction des chaumières & autres cauſes ont eu l'influence la plus contraire à l'accroiſſement du genre humain. Mais il faut eſpérer que ces maux ne ſont pas univerſels, & qu'il en peut même naître quelque bien pour arrêter leurs effets funeſtes. Il eſt certain que dans cette partie de l'Angleterre les habitans ſe multiplient avec rapidité, & quoique l'accroiſſement puiſſe être dû ſurtout aux re-

Année 1776. Vol. LXVI.

crues tirées des autres campagnes, cependant l'état floriſſant de nos manufactures ne peut manquer d'accroître notre population, en fourniſſant des moyens abondans de ſubſiſtance aux pauvres. L'évêque de Cheſter m'inſtruit que dans divers regiſtres de paroiſſes qui ont été conſultés, les naiſſances ſont devenues progreſſivement plus nombreuſes de génération en génération. A Boxley, dans le comté de Kent, où l'évêque a été jadis vicaire, il a diviſé le tems écoulé depuis le commencement du règne d'Elizabeth, en périodes de 21 années, & il a trouvé que le nombre des naiſſances, dans la première période, a été de 310, & dans la dernière de 525. Cet accroiſſement a été progreſſif durant tout ce tems.

## ARTICLE III.

*Sur l'accroiſſement & la mortalité des habitans de l'Iſle de Madère, par M. Th. Heberden, Membre de la Société Royale.*

Année 1767. Vol. LVII.

QUAND je conſidère le nombre des habitans de l'île de Madère & leur état, je n'en connois point de plus propre à former une évaluation de l'accroiſſement & de la mortalité de l'eſpèce humaine que cette île; car le nombre des habitans eſt à peu près de 60,000 & preſque tous vivent & meurent dans ce même lieu où ils ont reçu l'exiſtence; le tranſ-

port des étrangers & l'émigration des naturels y ſont ſi peu conſidérables, que ſi l'un ne balance pas exactement l'autre, la différence peut-être négligée & ne peut influer ſur l'évaluation.

C'eſt ce qui a excité ma curioſité; & par les ſoins du vicaire général de ce diocèſe, je me ſuis procuré un regiſtre de maiſon en maiſon dans chacune des paroiſſes reſpectives; c'eſt de-là & des regiſtres de la paroiſſe que j'ai déduit le calcul ſuivant.

*Hypothèſe.*

Le nombre des perſonnes dans cette île, en l'année 1743, étoit de 48,234, à l'âge de 7 ans ou au-deſſus; maintenant ſuppoſant que ceux qui ſont au-deſſous étoient alors dans la même proportion que dans la préſente année, le total des habitans étoit de 53,057. Par conſéquent, par une règle d'anatoriſme, ils ont augmenté dans le rapport de 1,008 par cent chaque année, & par la même règle, ils ont doublé en 84 années 4 mois & 25 jours.

D'après un relevé exact pris au commencement de l'année 1767, le nombre des habitans de l'île de Madère eſt ce qui ſuit:

| | |
|---|---|
| Perſonnes âgées de 7 ans ou au-deſſus. | 58669 |
| Jeunes gens au-deſſous de 7 ans. . . | 5945 |
| TOTAL. . | 64614 |

| *Annees.* | *Baptisés.* | | *Enterrés.* | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Garçons.* | *Filles.* | *Garçons.* | *Filles.* | *Dans le veuvage.* |
| 1759 | 1021 | 905 | 542 | 594 | 438 |
| 1760 | 1198 | 1111 | 643 | 713 | 421 |
| 1761 | 1035 | 1022 | 837 | 909 | 513 |
| 1762 | 1128 | 1125 | 662 | 704 | 491 |
| 1763 | 1118 | 1115 | 540 | 578 | 476 |
| 1764 | 1112 | 1085 | 620 | 705 | 469 |
| 1765 | 1183 | 1143 | 618 | 649 | 495 |
| 1766 | 1172 | 1138 | 506 | 531 | 462 |
| | 8 67 | 8644 | 4968 | 5383 | 3765 |
| TOTAL | 17611 | | 10351 | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Personnes baptisées en 8 ans. | 17611 | Terme moyen pour chaque annnée. . | 2201 $\frac{3}{8}$ |
| enterrées en 8 ans. | 10351 | Terme moyen pour chaque année. . . | 1293 $\frac{7}{8}$ |
| Augmentation octennale. . . . . | 7260 | Accroissem. annuel. | 907 $\frac{4}{8}$ |

Proportion des naissances annuelles,
au nombre des habitans, comme 1 à 29,35
des enterremens annuels,
au nombre des habitans, comme 1 à 49,89
des naissances, aux enterremens, . . . . . comme 100 à 58,77
des garçons nés, aux filles, comme 100 à 96,39
des filles ou femmes enterrés, aux hommes, . . comme 108 à 100

Veuvages de chaque année, pour terme moyen, 470 $\frac{1}{2}$

Proportion des veuvages aux naiſſances, . . . . . comme 1 à 4,68

des veuvages aux enterremens, . . . . . comme 1 à 2,75

*Mortalité des ſaiſons.*

| *Hiver.* | | *Printems.* | | *Eté.* | | *Automne.* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janv. | 93 | Avril | 108 | Juillet | 129 | Octob. | 87 |
| Fév. | 84 | Mai | 105 | Août | 135 | Nov. | 111 |
| Mars | 132 | Juin | 120 | Sept. | 84 | Dec. | 84 |
| | 309 | | 333 | | 348 | | 382 |

La mortalité du printems & de l'été eſt à celle de l'automne & de l'hiver, comme 115 à 100.

*N. B.* Cette évaluation de la mortalité des ſaiſons n'eſt pas déduite de tout le nombre des habitans de l'île, parce que je n'ai pas pu me procurer des matériaux authentiques pour procéder avec exactitude; le nombre des perſonnes d'après leſquelles j'ai calculé eſt de 6880.

## ARTICLE IV.

*Calculs sur la mortalité de l'année 1723, pris des mémoires de Breslaw.*

### *A BRESLAW.*

Année 1727. Vol. XXXV.

Depuis le 25 Décembre jusqu'au 31 du même mois.

| | *Enterremens* |
|---|---|
| Année 1772. . . . | 2 |
| Janvier 1723. . . . | 118 |
| Février. . . . . | 114 |
| Mars. . . . . | 122 |
| Avril. . . . . | 102 |
| Mai. . . . . | 115 |
| Juin. . . . . | 119 |
| Juillet. . . . . | 93 |
| Août. . . . . | 124 |
| Septembre. . . . . | 124 |
| Octobre. . . . . | 85 |
| Novembre. . . . . | 114 |
| Décembre jusqu'au 24. | 69 |
| | 1321 |

Le nombre des baptêmes pendant la même année, a été de 1395; sur lesquels on a compté 711 garçons & 684 filles.

Il y eut 422 mariages. Parmi les morts on compta 220 hommes mariés & 118 femmes mariées; 150 veufs ou veuves, 369 garçons jusqu'à l'âge de 10 ans & 306 filles, aussi au-dessous de cette époque de l'âge.

## *A VIENNE.*

Le nombre des enterremens fut de 5443. On comptoit dans ce nombre 1079 hommes & 974 femmes, 1758 garçons & 1632 filles. Le nombre des baptêmes fut de 4457.

## *A DRESDE.*

Le nombre des enterremens fut de 1654; c'eſt-à-dire, qu'il mourut 165 hommes mariés, 136 femmes mariées, 36 veuves & 138 veufs, 68 jeunes gens en âge d'être mariés & 64 filles nubiles, 580 enfans mâles & 467 jeunes filles.

Enfans nés avant d'avoir vu le jour, 54 du ſexe maſculin & 46 de l'autre ſexe. Il y eût 1510 baptêmes, c'eſt-à-dire, qu'il naquit 756 garçons & 754 filles. On comptoit de ce nombre 66 bâtards du ſexe maſculin & 41 de l'autre ſexe. Le nombre des mariages fut de 396.

## *A LEIPSICK.*

928 enterremens; c'eſt-à-dire, qu'il mourut 126 hommes mariés & 88 femmes mariées, 53 jeunes gens en âge d'être mariés & 36 filles nubiles, 199 enfans du ſexe maſculin & 164 filles dans l'âge auſſi de l'enfance, 21 femmes en couche, 60 nouveaux nés mâles & 46 femelles, outre 37 garçons

venus morts au monde & 30 filles; 68 veufs ou veuves. Le nombre des baptêmes fut de 966; c'eſt-à-dire, qu'il naquit 489 garçons & 477 filles; on comptoit dans ce nombre 11 jumeaux & 99 bâtards; il y eut 306 mariages.

## *A BERLIN.*

LE nombre des enterremens fut de 2618 & celui des baptêmes de 2770; on comptoit dans ce nombre 289 bâtards.

Dans les villes & villages qui compoſent la partie de la Pruſſe appelée *Old, Middle & Uckermark*, le nombre des baptiſés fut de 19,058, parmi leſquels on comptoit 995 bâtards. Il y eut 4943 mariages & 13,317 enterremens. Parmi ce nombre on trouva 23 perſonnes qui avoient atteint l'âge de 90, 100 & un 112 ans. L'excès donc du nombre des naiſſances ſur celui des enterremens fut de 5741. Dans le reſte du royaume de Pruſſe le nombre des naiſſances s'eſt trouvé cette année de 83,515, celui des mariages de 21,059, & celui des enterremens de 55,830. Parmi ce nombre on comptoit 2157 bâtards, & parmi les morts il s'eſt trouvé 77 perſonnes au-deſſus de l'âge de 90 & de 100 ans; de ſorte que les naiſſances ont excédé les enterremens de 27,685, (ce qui ſuppoſe que les états du Roi de Pruſſe étoient alors dans un état croiſſant de proſpérité.)

*A COPENHAGUE.*

LE nombre des naiſſances fut de 2604, celui des enterremens de 1914, celui des mariages de 701. Il y eut par conſéquent un excès de 690 des naiſſances ſur les enterremens.

*A AMSTERDAM.*

IL mourut 7119 individus, & il y eut 2289 mariages.

*A DANTZIC.*

LE nombre des naiſſances s'éleva à 2002, celui des enterremens à 1495, & celui des mariages à 537.

## ARTICLE V.

*Lettre au Rev. Guillaume Brakentidge, recteur de Saint-Michel Baſſishaw à Londres, & membre de la Société Royale concernant le terme & le période de la vie humaine, dans laquelle les inégalités dans la conſtruction & les fauſſes concluſions tirées des tables de Breſlaw ſont pleinement prouvées; la ſalubrité extraordinaire qu'on ſuppoſe à cette ville eſt particulièrement examinée & refutée, & ſon état réel mis au niveau de pluſieurs villes d'Angleterre; on montre auſſi l'imperfection de toutes les tables formées ſur 1000 vies, & on propoſe une méthode pour obtenir une table beaucoup meilleure; par T. W. A. M.*

« Il ſeroit à déſirer qu'on trouvât quelque ville dans » l'Angleterre où on conſervât un regiſtre annuel » des naiſſances & des enterremens avec l'âge des » perſonnes décédées, en ſuppoſant que dans cette » ville il n'y eût point un concours d'étran- » gers. »

Docteur Brakentidge Phil. Tranſ. vol. XLIX.

Année 1761. Vol. LII.

EN comparant les enterremens de Londres & de Breſlaw, vous dites, Monſieur, qu'il meurt à Londres 8110 enfans au-deſſous de deux ans, & 202 à Breſlaw; je ſais que cela tient à une opinion reçue comme un premier principe, qu'à Breſ-

law il meurt environ le $\frac{1}{5}$ des enfans au-deſſous de cet âge, & que cette ville a été vantée pour ſa ſalubrité, pour les tendres ſoins qu'on prend de l'enfance en particulier, & pour la bonne conſtitution & la longevité de ſes habitans en général. Maintenant j'admets que les nombres 145 & 57 font 202, & qu'il ne reſte ſur 1000 enfans nés que 798 après la deuxième année de l'âge, ſuivant la table du docteur Halley. Mais je ne puis aucunement adopter la concluſion, (& je ſuis ſurpris qu'on ait jamais imaginé que de 1000 enfans nés à Breſlaw, il en meurt 202 ſeulement au-deſſous de l'âge de 2 ans) & cela pour de bonnes raiſons qu'on peut déduire de la diſſertation du Docteur Halley.

En même tems qu'il me ſoit permis d'obſerver combien il ſeroit à déſirer que tous ceux qui écrivent ſur cet objet vouluſſent commencer par la naiſſance ou par ° d'années, & donner un regiſtre annuel exact de l'âge tendre, de l'âge adulte & du déclin de la vie, par quelque méthode dirigée de manière à rendre chaque objet viſible à la fois, ſans permettre au lecteur de choiſir les nombres particuliers dans chaque occaſion. Car pendant que quelques-uns comptent depuis la conception (1),

(1) Obſervations de Grant ſur les *bills* de la mortalité, 5^e^ édit. pag. 22, 84, 85, & là les abortifs & les fœtus nés morts ſont renfermés dans les enterremens.

Année 1761. Vol. LII.

d'autres depuis la naiſſance des enfans en vie, comme vous le faites & comme je crois que c'eſt la meilleure méthode, d'autres depuis le ſixième ou neuvième mois, ou à la fin de la première année, comme l'ont fait le docteur Halley & M. Kerſeboom, (& c'eſt un grand paſſage que celui de ° d'années ou du moment de la naiſſance à la fin de la première année,) il doit y avoir de la confuſion au premier coup d'œil & des contradictions, ſi-non réelles au moins apparentes, en comparant un compte rendu avec un autre. On doit ſe rappeler auſſi, que ſi on prend un moindre nombre de morts dans le premier âge de la vie qu'on ne doit le faire, il s'en trouvera d'autant plus à retrancher dans les autres décades des années; & ainſi toute la table peut être fondée ſur la première année inexactement repréſentée comme celle du docteur Halley.

J'ai dit que je ne pouvois admettre que ſur 1000 enfans nés à Breſlaw, il en mourût ſeulement 202 au-deſſous de l'âge de deux ans; voyez les notions préliminaires ci-deſſus & je vais en donner la raiſon. Le docteur Halley fait monter les naiſſances à 1238, & il ajoute de plus, que ſur ce nombre 348 meurent dans le cours de la première année, & qu'il n'en reſte par conſéquent que 890 à la fin de la première année, & que 198 périſſent dans le cours des cinq années ſuivantes. Sur ces données j'établis ſix années de vies locales & de

morts, & leurs nombres proportionnels pour 1000 naiſſances dans l'ordre qui ſuit :

| Année commenç. | Naiſſances. | Morts. | | Naiſſances. | Morts. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1238 | 348 | | Sur 1000 | 281 | |
| 2 | 890 | 76 | | 719 | 61 | |
| 3 | 814 | 49 | 198 | 658 | 40 | 160 |
| 4 | 735 | 35 | | 618 | 28 | |
| 5 | 730 | 23 | | 590 | 19 | |
| 6 | 707 | 15 | | 571 | 12 | |
| 7 | 692 | comme dans la table; mais 559 ſeulement ſi on commence par 1000 naiſſances. | | | | |

Delà je crois qu'il eſt manifeſte que ſur 1238 enfans nés à Breſlaw, 424 ſont morts avant l'âge de deux ans, & que par conſéquent ſur 1000, il en meurt 342 avant ce terme, ce qui eſt un peu plus que ce que j'ai obſervé dans ma paroiſſe, quoique mon rapport excède celui de M. Kerſeboom, & j'aime à croire que ce que j'ai pris pour vrai eſt entre ce qu'ils établiſſent. J'oſe vous aſſurer en ſomme, que ramené à une proportionnalité convenable pour 1000 naiſſances ſeulement, le rapport de Breſlaw ſe trouve entre ceux de ma paroiſſe & celle de *tous les ſaints* de Northampton; de ſorte que dans la réalité, il n'y a rien de remarquable dans la ſalubrité ou la longue vie des habitans de Breſlaw, comme on l'avoit imaginé en

Année 1761. Vol. LII.

entendant mal le ſens de l'auteur, qui peut-être a compté depuis le milieu de la première année. Toutefois quelque deſſein qu'il ait eu, le nombre 692 (reſte de 1238 après les morts de ſix années) ſe trouve dans ſa table, & ſi nous prenons 692 & ce qui s'enſuit, nous ne devons pas oublier avec quel nombre l'auteur commence, ni croire, conformément à d'autres tables, qu'il débute par mille naiſſances, parce qu'il compte mille perſonnes dans la première année.

C'eſt avec grand regret que je relève ces inexactitudes dans cette table ſi juſtement eſtimée & qui a ſervi de guide à tant d'autres, mais que je ne puis dire exacte. Car en partant de ſon diſcours préliminaire dans les ſix premières années, & en variant ſa table depuis les proportions établies juſqu'à leurs âges reſpectifs qui y ſont établis, il eſt certain que l'une n'eſt pas conforme avec l'autre juſques vers les 57 à 62 ans, & dans chacune des années 72 & 80, & il ſeroit très-à-déſirer que les écrits de M. Newman fuſſent rendu publics, pour découvrir l'origine & la juſteſſe de ces nombres proportionnels, combien ils prouvent d'année en année & de quelles proportions primitives ils ſont déduits.

Toutefois ſi la conſidération de la première année étoit la ſeule raiſon qui les fit déſirer, cela ne ſeroit pas néceſſaire, puiſqu'il y a un autre paſſage dans

la même dissertation, qui confirme en outre ce que j'ai avancé ; là, parlant de ces tables de M. Newman comme devant être disposées sous une forme particulière par lui-même, il fait cette observation. Il paroît par-là qu'une moitié de ceux qui sont nés périt dans les 17 ans, puisque 1238 sont réduits à cette époque à 616 ; car nous ne pouvons, par aucun moyen, appliquer ces mots au nombre 1000 dans sa propre table, puisqu'il n'est réduit à la moitié qu'à la 34$^{e}$ année. On peut assurer tous ceux qui se connoissent dans ces matières, que 1000 naissances & 1000 personnes, les unes prises au commencement de la vie & les autres au commencement de la table, sont des choses très-différentes, & que les conclusions qu'on en doit tirer sont très-fausses, lorsqu'on les transporte de l'une à l'autre.

Année 1762. Vol. LII.

Si quelques erreurs & des comparaisons inexactes peuvent provenir de diverses tables qui ne commencent pas au même point ; si dans Londres les abortifs & les fœtus nés morts doivent être rejetés, & si on prend cette liberté, parce que la plus grande partie meurt dans la première année, (pendant que les 1238 naissances de Breslaw sont réduites seulement à 1000 personnes) avant qu'on puisse établir une juste comparaison avec la table de M. Halley, comme on le fait, les 8110 de Londres doivent être réduites, ou bien ailleurs les

Année 1761. Vol. LII.

202 ou plutôt les 342 ci-deſſus mentionnés doivent être augmentés, en ayant égard aux abortifs ou aux fœtus morts. Et lorſque le changement ſera fait, les rapports des deux villes ne paroîtront pas ſi exceſſivement différens dans la proportion de leurs nombres reſpectifs.

Outre l'inconvenient de ces différens rapports qui ne commencent point enſemble, j'ajouterai une autre objection non moins importante, c'eſt que ces tables ſont formées ſur de trop petits nombres, & que par ce moyen elles retranchent 20 ou 30 années du terme de la vie & les omettent ſur les annuités comme de nulle valeur. Celui qui commence avec 1000 ſeulement ou s'arrête court à l'âge de 90, ou il va entre la 95^e & 100^e. année & ne va point au-delà, ſous prétexte que ſur 1000 naiſſances on ne doit pas attendre que guère plus d'un atteigne la 100^e année (1). Mais d'après des relevés très-nombreux pris à Londres, (par exemple durant 30 ans, depuis 1728 juſqu'en 1757 incluſivement) 2979 ſont parvenus à 90 ans, 242 à 100 ans, 10 à 110 & un juſqu'à

(1) M. Monchoux forme ſon compte de 529613, deſquels 181 ont vecu juſqu'à 100 ans & au-delà; cependant en commençant avec 1000, il ferme ſa table à la 95^e année. Il n'eſt pas néceſſaire de relever cette faute, générale dans laquelle de petits nombres peuvent faire tomber.

138. Ces objets doivent-ils être omis par ceux qui prétendent donner l'état vrai de la vie humaine? le premier nombre étant trois fois plus grand que celui avec lequel commencent les tables ordinaires, ne doit-on point y faire attention si la supputation commence par 100,000 ou un million?

Année 1761. Vol. LII.

*Note du traducteur.* J'ai cru devoir présenter d'abord cet objet intéressant de recherches relatives à la population, à la salubrité publique & aux moyens de constater l'état d'accroissement ou de décadence des nations : les Anglois, en effet, paroissent plus avancés qu'aucun peuple sur les calculs de mortalité qui ont été faits chez eux avec la plus grande exactitude, & dont ils ont tiré tant de résultats utiles pour reconnoître si certaines parties de l'Angleterre prospèrent de plus en plus, & pour trouver des bases solides à certaines considérations politiques ou à des calculs sur les annuités. Il est bien à désirer que ces objets qui ont été si négligés jusqu'ici en France, soient cultivés avec zèle, & qu'à l'époque de la régénération de la nation on puisse constater les progrès qu'elle fera par l'essor que ne peuvent manquer de prendre le commerce, l'agriculture & l'industrie. C'est dans cette vue que j'ai choisi quelques exemples qui puissent servir d'encouragement & de modèle,

Année 1761. Vol. LII.

J'ajouterai encore ici un extrait d'un ouvrage récent qui a été publié en Angleterre par le docteur Price, ſur les annuités, doctrine entièrement fondée ſur les calculs de la mortalité des peuples.

Les tables de mortalité, faites d'après des relevés des regiſtres des grandes villes & des campagnes, offrent d'abord des différences très-remarquables. Il paroît en effet que dans le pays de Vaud en Suiſſe, ainſi que dans un village du Brandebourg, la proportion des perſonnes qui meurent durant une année eſt de 4 ſur 180; elle a été de 4 ſur 130 dans une paroiſſe près de Shrewbury en Angleterre; de 4 ſur 83 à Londres; de 4 ſur 78 à Vienne en Autriche; enfin de 4 ſur 106 à Berlin. Cette comparaiſon fait voir combien on a eu raiſon d'appeler les grandes villes les tombeaux de l'eſpèce humaine. Dans les campagnes les hommes parcourent plus ſouvent leur carrière naturelle & éprouvent en plus grand nombre que dans les villes, le dépériſſement graduel & inévitable qu'entraîne la décadence de l'âge.

Des relevés exacts pris en Suiſſe, en Pruſſe, en Hollande, font voir que dans tous les âges les hommes périſſent en plus grande proportion que les femmes. Suivant une table dreſſée par Suſmich à Berlin, il eſt mort, même dans la première année de l'âge, 489 enfans mâles pour 395 de

l'autre ſexe; ce qui fait voir que cette mortalité plus grande des hommes (1) tient à d'autres circonſtances qu'aux accidens de la vie. M. Deparcieux à Paris, & M. Wargentin en Suède, ont non-ſeulement obſervé que les femmes vivent en général plus longtems que les hommes, mais encore que les femmes mariées ont à cet égard un avantage ſur celles qui ne le ſont pas. Cet avantage eſt tel qu'on a reconnu dans un canton de la Suiſſe, que la proportion eſt double. On a donné pour raiſon que les femmes mariées ſont l'élite de leur ſexe, & qu'elles jouiſſent en général d'une conſtitution plus ſaine & plus robuſte; mais il eſt probable que c'eſt plutôt le prix d'une vie conforme à la deſtination naturelle de la femme, qui eſt l'exercice de la fécondité.

Année 1761. Vol. LII.

On a cherché auſſi à reconnoître par des calculs,

(1) Par un calcul fait durant quatre ans à Berlin, il eſt né 9219 enfans mâles & 8743 de l'autre ſexe, c'eſt-à-dire dans la raiſon de 21 à 20. Il eſt mort dans les deux premières années de l'âge 3118 enfans mâles & 2623 de l'autre ſexe, c'eſt-à-dire dans la proportion de 7 à 6 ans. Il n'eſt parvenu au-delà de l'âge de 80 ans que 135 hommes & 215 femmes, c'eſt-à-dire, dans la raiſon de 5 à 8. Parmi ceux qui ſont morts entre la 91^e & la 105^e année on a compté 21 hommes & 55 femmes. On voit donc que l'avantage eſt du côté des femmes, excepté pour le nombre des naiſſances.

Année 1761. Vol. LII.

ſi la vie des hommes étoit dans le mariage d'une plus ou moins longue durée que celle des femmes. On a trouvé à Breſlaw que, dans l'eſpace de huit ans, il étoit mort 1891 hommes & 1196 femmes, les uns & les autres pris dans l'état du mariage. Par un relevé exact pris dans toute la Poméranie durant neuf ans, il a été reconnu qu'il étoit mort 13,556 hommes mariés, & 10,007 femmes mariées, c'eſt-à-dire à peu près dans le rapport de 15 à 11. On a fait auſſi des calculs ſemblables en Écoſſe, pour conſtater le dégré de probabilité qu'avoit la femme de plus que l'homme de lui ſurvivre dans l'état du mariage, & il a été conſtaté que ſur 32 mariages, par exemple, il périſſoit 20 hommes pour 12 femmes dans un tems déterminé; mais l'avantage eſt au contraire du côté des hommes dans l'état de veuvage. A Dreſde on a tenu pendant quatre années un regiſtre exact des perſonnes mortes dans cet état, & on s'eſt convaincu qu'il étoit mort 584 veuves & ſeulement 149 hommes veufs. A Gotha, le rapport s'eſt trouvé de 760 veuves ſur 210 veufs. Dans les campagnes l'avantage eſt encore en faveur de l'homme; car en Poméranie, on a trouvé que dans neuf ans il étoit mort 411 hommes & 1553 femmes, pris les uns & les autres dans l'état de veuvage.

Quant à l'accroiſſement ou au décroiſſement de

la population dans les campagnes ou les grandes villes, les réſultats tirés de l'obſervation indiquent combien peu ces dernières ſont favorables à l'eſpèce humaine. Suivant des relevés exacts faits à Paris, à Vienne, à Amſterdam, à Berlin, à Copenhague, la liſte des naiſſances eſt toujours de beaucoup inférieure à celle des morts ; c'eſt-à-dire que dans un tems déterminé on avoit compté à Berlin 3855 naiſſances & 5054 enterremens. Au contraire dans les campagnes où les mœurs ſont plus ſimples & où l'agriculture eſt ſurtout encouragée, on trouve que la population croît toujours d'une manière plus ou moins rapide. Le docteur Heberden a obſervé que le nombre des habitans de l'île de Madère avoit doublé dans 84 années. L'accroiſſement eſt bien plus rapide dans les colonies Angloiſes de l'Amérique. On a reconnu que dans la nouvelle Jerſey le nombre des naiſſances excédoit celui des enterremens de 2000 par année, & que dans 22 ans, à compter de l'année 1738, la population avoit preſque doublé. On a fait des obſervations ſemblables à Rhode-Iſland. Quelle prodigieuſe différence, ajoure M. Price, doit-il y avoir entre la force de la conſtitution & le bonheur de la vie humaine, ſi on compare une habitation pareille à celle de Londres !

## ARTICLE VI.

*Description de la peste de Constantinople : Extrait d'une lettre de M. Mackenzie, docteur en médecine à M. J. Porter, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à Bruxelles, & membre de la Société Royale, lue le 23 Février 1764.*

Année 1764. Vol. LIV.

IL y a tant de medecins qui ont déjà écrit sur la peste, comme Prosper-Alpin, Sydenham, Hodges, Diemerbroek, Muratori, Mead, &c. qu'il paroîtra y avoir de la présomption de ma part d'écrire sur un pareil sujet après tant d'auteurs célèbres. Mais comme j'ai reconnu qu'ils diffèrent dans quelques circonstances, & que quelques-uns d'eux n'ont eu occasion d'observer que la peste d'une année, qu'il me soit permis de vous écrire quelques remarques que j'ai faites pendant près de 30 années que j'ai vecu dans un pays affligé de cette maladie, sans compter d'autres connoissances ou de nouvelles confirmations que j'ai puisées dans divers auteurs; ce qui pourra peut-être concilier les différentes opinions des auteurs célèbres dont j'ai parlé. J'ai mieux aimé choisir cette tâche que de les contredire; car je suis persuadé que chacun écrit suivant sa propre conviction, comme je le

fais moi-même, ſans aucune intention d'induire les autres dans la moindre erreur.

Il eſt hors de doute que la peſte ſe montre d'une manière différente dans diverſes contrées, & qu'elle a des ſymptômes différens dans le même pays en différentes années; car nous obſervons que la plupart des autres maladies changent plus ou moins, ſuivant la conſtitution & la diſpoſition de l'air dans le même climat; & que pendant certaines années les fiévres ſont épidémiques & très-mortelles; d'autres années, elles ſont épidémiques ſans être meurtrières; il en eſt de même de la petite vérole, &c. ainſi de la peſte qui eſt certaines années plus violente & offre quelques ſymptômes différens de ceux qu'elle préſente dans d'autres années; ce qui, je penſe, doit être la raiſon de la différence qui paroît dans les remarques des auteurs célèbres déjà mentionnés. Il y a un phénomène extraordinaire dont la plupart des auteurs font mention, quoiqu'aucun d'eux ne le prouve ou prétende l'avoir vu, qui ſemble répugner & être incompatible avec l'économie animale, & ſe rapporter à la toute puiſſance & la vengeance divine, *(les médecins ne connoiſſent point ces diſtinctions de la peſte dont il eſt parlé dans l'écriture-ſainte)*. J'entends par-là, qu'une perſonne ne peut mourir de la peſte (comme cela paroît parmi nous) preſque ſubitement, ou dans

Année 1764. Vol. LIV.

peu d'heures, ou même le même jour qu'il reçoit la contagion. Car vous ſavez, Monſieur, par une longue expérience dans ces contrées, que tous ceux qui ont eu la peſte, la cachent auſſi longtems qu'ils le peuvent & ſe promènent autant qu'il leur eſt poſſible; & je préſume qu'il en doit-être de même dans les autres pays pour la même raiſon, qui eſt la crainte d'être abandonnés & laiſſés ſeuls, & ainſi en combattant pluſieurs jours contre la maladie, ils tombent enfin dans la rue & ils meurent ſubitement, ce qui fait penſer au peuple que ce n'eſt qu'alors qu'ils ont reçu la contagion & qu'ils ſont morts à l'inſtant; car on ne peut que ſuppoſer, ſuivant les règles de l'économie animale, que les émanations nuiſibles doivent avoir employé quelque tems à ſe mêler avec le ſang avant qu'elles puiſſent produire la fiévre, & après cela la corruption & la putréfaction dans le ſang & les autres fluides, ce qui enfin arrête leur circulation & produit la mort: tel fut le cas de ce Grec, qui parloit avec votre écuyer à la fenêtre en 1752, & qui mourut une heure après cela dans une vigne voiſine; on le dit mort ſubitement, quoiqu'il fût très-connu qu'il avoit contracté la peſte pluſieurs jours avant cela.

Madame Chaponis ſe trouva elle-même indiſpoſée pendant pluſieurs jours l'année 1758, & ſe plaignit beaucoup avant qu'on la ſoupçonnât d'a-

voir la peſte. Un matelot du capitaine Hill reçut la contagion en Candie en 1736. La traverſée juſqu'à Smyrne dura quinze jours, ſuivant le rapport du capitaine du vaiſſeau; cependant le malade reſta encore cinq jours dans l'hôpital avant de mourir. Le jardinier de M. Lirle reſta indiſpoſé douze jours avant de s'aliter, & il reſta huit jours dans le lit avant de mourir en Juillet 1745.

Il eſt vrai que Thucydides, dans ſa deſcription de la peſte d'Athènes, rapporte que quelques perſonnes en étoient mortes ſubitement, ce qui peut avoir entraîné d'autres auteurs dans la même opinion. Mais Thucydides, avec tout le reſpect qui lui eſt dû, doit être regardé comme ayant eu très-peu de connoiſſance ſur l'économie animale; car il n'étoit point medecin, quoiqu'il fût un hiſtorien célébre, & il avoua en outre que quand la peſte attaqua d'abord le Pirée, il y avoit tant de perſonnes à Athènes qui ignoroient la nature de la maladie, qu'ils croyoient que les Lacedemoniens, qui faiſoient alors le ſiége de la ville, avoient empoiſonné leurs ſources, & que telle avoit été la cauſe de leur mort. En outre il prétend affirmer, d'après le peu d'expérience qu'il a de la peſte, que la même perſonne ne peut l'avoir deux fois, ce qui eſt abſolument faux. Le père Grec, qui a eu la direction de l'hôpital Grec de Smyrne pen-

Année 1764. Vol. LIV.

dant 50 ans, m'a assuré qu'il avoit été attaqué de la peste douze fois dans cet intervalle de tems, & il est très-certain qu'il en mourut en 1736. M. Brossard en a été attaqué en 1745, à son retour de France, & il est bien connu que le même, avec toute sa famille, en moururent en Avril 1762. L'abbé qui a la direction de l'hôpital François de Pera, me rapporta l'autre jour qu'il avoit eu cette maladie ici & à Smyrne quatre fois différentes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est qu'une jeune femme qui l'avoit eue en Septembre dernier avec tous les signes pathognomoniques, comme des bubons, des charbons, après la fièvre, l'eut de rechef le 11 Avril, & en mourut quelques jours après, pendant qu'on n'avoit eu aucune connoissance d'aucun accident à Constantinople ou aux environs, depuis le mois de Décembre excepté celui-là; mais il mourut quatre personnes dans la même petite maison en Septembre, & comme elle n'avoit pas été nettoyée & que cette jeune femme y vivoit toujours, elle en fut attaquée une seconde fois & elle en mourut.

Ce que j'ai pu observer avoir précédé cette maladie, est une grande mortalité parmi le bétail: en Mai 1745, & au commencement de Juin de la même année, il y eut des essaims de papillons qui voltigeoient çà & là, & un grand nombre d'insectes qui se portoient par-tout; & après cela il y

ent une violente peſte : d'après les obſervations faites en 1752 & 1748, vous pouvez vous rappeler ce que je vous dis, que nous aurions une violente peſte dans ces années, ce qui arriva de même ſurtout durant les mois d'Août & de Septembre 1758, lorſqu'il mourut pluſieurs perſonnes dans les familles de Marſellini, de Spathari, de Skwackhim, de Charlani, Rembeault, &c.



La peſte eſt maintenant plus fréquente dans le Levant qu'elle n'étoit lorſque je me tranſportai pour la première fois dans ces contrées, il y a environ 30 ans ; car alors on la connoiſſoit à peine à Alep & à Tripoly de Syrie, & on ne l'avoit vue que très-rarement à Smyrne, pendant qu'on l'éprouve maintenant fréquemment à Alep, & l'été & l'hiver à Smyrne, quoiquelle ne ſoit jamais auſſi violente en hiver ; ce qui doit être attribué à une grande communication par-tout le Levant, & qui eſt plus étendue dans les villages qu'elle n'avoit coutume de l'être. Je regarde la peſte comme une contagion communiquée par le contact d'un corps ſur un autre, c'eſt-à-dire communiquée à un corps ſain par un corps infecté, dont les émanations vénéneuſes, les miaſmes ſubtils & les courans volatils pénétrent les pores cutanées des perſonnes ſaines auxquelles ils parviennent, ou ſe mêlent avec l'air qu'ils reſpirent & s'avançant ainſi par les vaiſſeaux inhalans,

Année 1764. Vol. LIV.

ſe mêlent avec le ſang & les fluides animaux dans leſquels, par leurs qualités actives & nuiſibles, ils augmentent leur mouvement & leur vîteſſe, & dans quelques jours produiſent la fiévre, en ſorte que plus le contact eſt immédiat & fréquent, plus le danger eſt grand, en ce que les parties nuiſibles qui s'exhalent d'une perſonne infectée doivent être plus nombreuſes & avoir par conſéquent une plus grande force & une plus grande activité en proportion de leur diſtance.

Quelques perſonnes penſent que l'air doit être infecté, & que c'eſt-là la principale cauſe de la peſte, pendant que je penſe que l'air environnant n'y contribue point d'une autre manière que comme un vehicule qui tranſmet les particules vénéneuſes d'un corps dans un autre, au moins dans les peſtes que j'ai juſqu'ici obſervées à Smyrne & à Conſtantinople; mais je conviens toujours que la différente conſtitution de l'air contribue beaucoup à propager la peſte, car l'air chaud dilate & rend plus volatiles & plus actives les émanations vénéneuſes, pendant que l'air froid les contracte & leur fait perdre leur activité. Une perſonne qui a la peſte, peut-être dite avoir un air vénéneux & empoiſonné dans ſa chambre & au-tour d'elle, pendant qu'en même tems l'air du dehors eſt exempt de toutes exhalaiſons dangereuſes, de ſorte que je

n'ai jamais craint d'aller dans une grande maiſon dans laquelle il y eût un peſtiféré, pourvu qu'il fût confiné dans une chambre.



La fiévre peſtilentielle ſe déclare d'abord par des friſſons, même dans les mois de Juillet & d'Août, qui ſont ſi reſſemblans au début d'un accès de fiévre, qu'il eſt impoſſible de les diſtinguer l'une de l'autre à la première vue. Cet accès de froid eſt auſſi-tôt accompagné de dégoût, de nauſées & d'une envie de vomir qui oblige d'abord le malade d'évacuer une grande quantité de matière bilieuſe, avec un grand malaiſe & une oppreſſion de la poitrine & de l'orifice de l'eſtomac, accompagnés ſouvent d'une toux ſeche comme dans une fiévre intermittente, & même dans cet état il eſt très-difficile de diſtinguer l'une de l'autre. Après cela le malade a un violent mal de tête avec des vertiges & quelques légers mouvemens convulſifs. Sa reſpiration eſt gênée; ſon haleine & ſa ſueur ont une odeur fétide ou puttide; ſes yeux ſont hagards, ſon regard effrayé, terne & pâle; il a une ſoif qu'il ne peut étancher, ſa langue a une couleur jaune avec des bords rouges; il y a une perte totale de l'appétit, une grande agitation, une grande chaleur interne & plus qu'on ne devroit l'attendre de la fiévre, qui eſt quelquefois très-modérée, mais qui devient ſouvent plus forte vers la nuit; le malade ſaigne ſouvent du nez. Il continue d'être dans cet triſte état pendant

Année 1764. Vol. LIV.

quelques jours, juſqu'à ce que la matière vénéneuſe commence à ſe ſéparer en quelque degré du ſang, & ſe débarraſſe par une évacuation critique à la ſurface, par des éruptions cutanées, des bubons, des charbons, des ulcérations, des pétechies & quelques petites veſicules ou empoules. Mais on n'obſerve pas tous ces ſymptômes dans la même perſonne. Quand les éruptions cutanées paroiſſent & deviennent ſenſibles, le malade ſe trouve lui-même mieux & un peu ſoulagé de l'oppreſſion dont il avoit été accablé auparavant. Quelques perſonnes ont, dans cet état, une très-violente fiévre, quelquefois accompagnée de délire & de phrénéſie; d'autres ſont dans un état de ſtupidité, de ſomnolence & ne ſe plaignent de rien, comme un des matelots du capitaine Hill, dont j'ai déjà parlé, & le jeune homme qui eſt mort de la peſte l'année dernière & qui étoit dans notre palais; car je ne l'eus pas plutôt vu avoir la fiévre & être en même tems dans un état de ſtupidité & d'inſenſibilité, que je conclus qu'il avoit la peſte, quoique les domeſtiques m'aſſuraſſent fortement qu'il n'étoit pas ſorti de la cuiſine depuis un mois; mais en l'examinant avec ſoin, je trouvai qu'il avoit pluſieurs ſymptômes de la peſte, comme des bubons, des charbons, &c. ſur ſon corps, & qu'il étoit allé, il y avoit une douzaine de jours, dans une maiſon voiſine du palais où il y avoit des peſti-

ferés, & il n'y avoit point de doute qu'il n'y eût reçu la contagion. Ceux qui ſont dans un délire furieux vivent rarement auſſi longtems que ceux qui ſont dans un état de ſomnolence & de ſtupeur; mais s'ils vivent aſſez longtems pour que leurs éruptions cutanées ſe faſſent abondammeht, & que leur phrénéſie commence après cela à s'abattre, ils peuvent guérir plus probablement que ceux qui ſont ſomnolens & qui n'ont qu'une fiévre moderée, quoique j'en aie vu quelques-uns mourir de cette manière, comme Delurin, interprète François, qui vint à cheval le Samedi à Giamderé, ſe regardant comme hors de danger, & qui mourut le Dimanche matin ſuivant. L'aîné de M. Marſellini ſe croyoit très-bien après les étuptions des bubons en 1758, de ſorte qu'il ſortit de la ville & vint dîner à Therapea, & revenu le même ſoir à la ville il y mourut, après avoir été dans le délire quelques jours auparavant, & il avoit eu la fiévre de la peſte depuis qu'il avoit quitté Buinkderé, environ dix jours avant.

Je ne doute pas, Monſieur, que vous ne ſoyez convaincu que rien dans ces contrées, ſoit l'air, ſoit le régime, ne produit la peſte, quoique l'un & l'autre contribuent beaucoup à ſes progrès & à ſa violence, après qu'elle y a été portée de quelques autres lieux infectés; car vous ſavez par une longue expérience qu'elle exerce ſa fureur durant

Année 1764. Vol. LIV.

les mois chauds de Juillet, d'Août & de Septembre, pendant que le régime de la plupart des pauvres habitans (qui en ſont en très-grand nombre les victimes) conſiſte en fruits qui ne ſont point mûrs, en concombres, melons, courges, raiſins, &c.

La peſte ſe déclare quelquefois ici & à Smyrne de manière qu'il n'eſt pas poſſible de dire de quel lieu elle a été apportée; car quelques maiſons qui ont été infectées ſans être convenablement nettoyées après que le peſtiferé en a été tranſporté, retiennent quelques-unes des molecules vénéneuſes dans la laine, le coton, le poil, le cuir, les peaux, &c. pendant tout l'hiver. Ces molécules miſes en mouvement par la chaleur d'Avril & de Mai, s'exhalent des foyers où elles réſidoient & recouvrent leur activité de manière à pénétrer les pores cutanées de la perſonne qui vient dans leur ſphère & l'infectent ainſi, comme c'eſt arrivé au palais de France, aux maiſons de M. Hubſch & Caraja pendant deux ou trois années. Mais ces ſortes de peſtes s'étendent rarement & elles ne ſont jamais auſſi funeſtes que celles qui viennent de loin.

Pluſieurs penſent que la chaleur tue la peſte, pour me ſervir de leurs expreſſions, ce qui doit être attribué à une folle ſuperſtition des Grecs, qui prétendent qu'elle doit ceſſer le 24 Juin, jour de la S. Jean, quoiqu'ils puiſſent obſerver que le contraire arrive chaque année; & la plus forte peſte

peſte qui a régné à Smyrne de mon tems, en 1736, étoit la plus violente vers ce tems-là, & continua avec une grande violence juſqu'à la fin de Septembre qu'elle commença à s'abattre, mais elle ne finit point entièrement avant le 12 Novembre, époque à laquelle les Capucins chantèrent un *Te Deum* dans leur couvent.



Cette opinion erronnée peut auſſi, juſqu'à un certain degré, être due à ce qu'on a mal entendu Proſper Alpin, qui reconnoît que la peſte du Caire commence à ceſſer aux mois de Juin & de Juillet, lorſque les vents forts du nord, appelés embats ou vents étéſiens, commencent à ſouffler, ce qui rend ce pays beaucoup plus froid que dans les mois de Mai, d'Avril & de Mars, quand la peſte eſt dans ſa plus grande fureur; ce qu'il attribue avec raiſon à de grandes chaleurs ſuffocantes & aux vents du ſud qui règnent durant ce mois dans ces contrées: & c'eſt alors que les vaiſſeaux qui ſont chargés de riz, de lin & d'autres marchandiſes qui viennent de Conſtantinople, reçoivent l'infection & la tranſportent avec eux; & ces marchandiſes étant portées à différentes perſonnes, dans différentes parties de la ville, la peſte ſe déclare à la fois avec une violence extrême parmi les traficans Grecs, Arméniens, Juifs; car j'ai obſervé ici & à Smyrne que les Turs ſont ordinairement les derniers des quatre nations qui ſont infectés; mais

Année 1764. Vol. LIV.

lorſqu'une fois la peſte ſe répand parmi eux ils en ont le plus à ſouffrir, parce qu'ils ne prennent point la moindre précaution & le moindre ſoin, & que leurs familles ſont beaucoup plus nombreuſes.

La peſte, ainſi que toutes les autres maladies épidémiques, a ſes commencemens, ſes progrès, ſon état & ſa déclinaiſon, quand elle commence à perdre ſa virulence & que pluſieurs malades en guériſſent. Quelquefois elle règne ſpotadiquement pendant tout l'hiver, & nous apprenons quelques accidens de ce gènre au Phanar, parmi les Grecs, les Juifs, les Turcs & les Arméniens, & même parmi les Francs, car vous vous rappelez qu'à Pera, en 1762, on n'en fut point entièrement exempt. Certaines années la peſte ſe fait ſentir dans des villages ſur le Boſphore; mais dutant l'hiver elle n'eſt jamais ſi violente.

Quant à la cure de cette maladie, quelques-uns ſont d'avis de ſaigner abondamment, comme Léonard Botal, le docteur Dover, &c. Mais dans ce pays-ci on regarde comme une mort infaillible d'ouvrir la veine, & par conſéquent on n'emploie jamais la ſaignée. Je crois cependant qu'un milieu entre ces deux extrêmes peut mieux remplir le but, car comme c'eſt une maladie inflammatoire la ſaignée & les émétiques doivent être en uſage au commencement, auſſi-tôt que le malade eſt pris de la fiévre, ſurtout ſi la fiévre eſt très-vive

& qu'elle ſoit accompagnée de délire & d'un violent mal de tête; mais après que la ſéparation de la matière morbifique commence à ſe faire, & que cette matière eſt portée à la ſurface du corps en bubons & en charbons par la force de la nature & l'agitation de la fiévre, la ſaignée & les purgatifs ſont très nuiſibles; mais les doux vomitifs doivent alors être très-utiles, en ce qu'ils pouſſent plus puiſſamment au dehors les éruptions cutanées que la nature ne le feroit ſans ce ſecours. Les vomitifs doivent auſſi empêcher le retour de la matière dans le ſang, ce qui arrive ſouvent par la déliteſcence des bubons, &c. & par la prompte mort du malade. Comme la fiévre peſtilentielle a pluſieurs remiſſions, je penſe que l'uſage du quinquina doit-être très-utile, comme cela fut prouvé en 1752, lorſqu'un domeſtique de l'ambaſſadeur de France fut ſauvé à Buiukderé, par le moyen du quinquina & de l'ipécacuanha que je lui envoyois, avec des avis au père Joſeph; & ce fut le ſeul qui guérit de tous les peſtiférés du village.

Voici quelle eſt la pratique qu'on ſuit à l'hôpital. Lorſque quelqu'un eſt ſoupçonné de la contagion, on lui donne une forte doſe d'eau-de-vie, avec une boiſſon de Thériaque de Véniſe; après cela on le couvre bien pour le faire ſuer: pendant les trois premiers jours il ne mange rien que du vermicelle bouilli dans l'eau avec un peu de ſuc de

Année 1764.
Vol. LIV.

limon. Le quatrième jour on lui donne du riz & de l'eau, & ce régime s'obſerve ſtrictement juſqu'au quinzième & vingtième jours, & alors on permet au malade un léger bouillon de poulet, qu'on appelle communement *brodo longo*, & on ne donne alors à boire, depuis le premier juſqu'au dernier, que de l'eau chaude.

On applique d'abord, ſur les bubons & les parotides, un cataplaſme de mauve & de lard de cochon, pour hâter la maturation, & après que ces tumeurs ſont molles & ouvertes, on les panſe avec l'onguent baſilicon.

On applique pendant quelques jours du caimack & du ſucre ſur les charbons pour les rafraîchir, & quand ils commencent à ſe ſéparer on y met un digeſtif qui eſt la térebenthine de Chio, mêlée avec un jaune d'œuf. On n'applique rien aux *vibices* & aux *petechies* qui paroiſſent & qui diſparoiſſent tous les trois ou quatre jours ſur toutes les parties du corps.

Pendant tout ce tems on ne donne point d'autre médicament au malade, ſinon de la thériaque de Veniſe pour les pauvres, & quelques doſes de Bezoard à ceux qui ſont en état de les payer, & on n'a jamais pu perſuader de changer de méthode; car quand vous leur avez donné de la poudre du docteur James, on ne l'a jamais eſſayée pour en reconnoître les effets.

Je penſe qu'on doit uſer de tous les antiphlogiſtiques avant les éruptions, & de tous les alexipharmaques & antiſeptiques après eux, plus particulièrement du camphre & de quelques doſes de quinquina, toujours dans les remiſſions de la fiévre. Les veſicatoires doivent être d'un grand uſage contre la ſtupeur & la ſomnolence des peſtiférés, pour relever les eſprits animaux & leur communiquer quelque mouvement; mais on n'en uſe jamais ici, & comme on ſe conduit par l'habitude, il eſt impoſſible d'obtenir un changement.

Quant aux préſervatifs, je crois que le meilleur eſt de s'éloigner des perſonnes & des maiſons infectées, & de ſe tenir pendant quelques jours à une certaine diſtance d'elles.

Quelques-uns ſont d'avis que le feu préſerve de la peſte & qu'il purifie l'air : je penſe autrement; car j'ai remarqué que les cuiſiniers & leurs aides, qui ſont toujours près du feu, ſouffrent plus de la peſte que toute autre claſſe du peuple proportionnellement à leur nombre. En outre, le feu met en activité & donne de l'énergie aux émanations vénéneuſes qui ſe trouvent aux environs, qui, ſans cela, ſe ſeroient diſſipées & diſperſées dans l'air libre ſi elles y avoient été ſuffiſamment expoſées. En outre le feu ouvre les pores, relâche les fibres; & de même que la ſaiſon des chaleurs propage la peſte, le feu doit faire plus ou moins la même

Année 1764. Vol. LIV.

choſe ; & pour la même raiſon, j'imagine que tous les parfums doivent être très-peu utiles.

Je regarde comme le meilleur préſervatif, la modération & une nourriture d'une digeſtion facile, d'une qualité balſamique, ſucculente & capable de produire un ſang riche & généreux. C'eſt auſſi un grand préſervatif d'être exempt de crainte, & autant qu'il eſt poſſible, des idées ſombres & des objets triſtes auxquels on ſe livre dans de ſemblables occaſions.

Ainſi, Monſieur, je vous ai expoſé en peu de mots ce qui s'eſt préſenté à moi ſur cette maladie ; comme la plupart des exemples qui ſont rapportés, ſont arrivés de votre tems & ſont encore dans votre ſouvenir, j'eſpère que vous en atteſterez la vérité, ſi vous les jugez dignes d'être préſentés à la ſociété royale. Sinon vous pourrez en diſpoſer à volonté, car je vous prie de le recevoir comme un témoignage du profond reſpect avec lequel je ſuis, &c. Mackenſie.

## SECTION II.

## *MALADIES ORGANIQUES.*

### ARTICLE PREMIER.

*Extrait d'une lettre du docteur Kinneir de la ſociété d'Edimbourg à M. Campbell, du collége des médecins de Londres, ſur l'efficacité du camphre contre la manie.*

Année 1727. Vol. XXXV.

J'AVANÇAI un jour, Monſieur, dans une de nos converſations, que j'avois employé avec ſuccès le camphre contre la manie, que je n'avois point été juſqu'ici trompé dans mon attente à cet égard, ainſi que dans d'autres cas où le genre nerveux & le ſang paroiſſoient affectés d'une manière analogue. Pour répondre à votre demande je vous envoie l'hiſtoire de quatre cas avec toute l'exactitude dont ma mémoire eſt ſuſceptible. Je crois que d'après les effets de ce remède, les medecins peuvent être conduits à une manière de raiſonner plus sûre ſur les affections nerveuſes.

I^er. Une femme de 19 ans, après un jeûne obſtiné de deux jours & une averſion pour la ſociété,

Année 1727. Vol. XXXV.

par des ſentimens de dévotion, à l'approche de Pâques, tomba dans une mélancolie profonde, ſans pouvoir parler ni répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit; elle marmotoit ſeulement & pouſſoit continuellement des ſoupirs, & elle dormit peu pendant dix jours, ce qui arriva au déclin de la lune. La nuit qui précéda le changement de lune elle parla, & demanda de l'eau à boire, ce qui lui ayant été accordé, elle éprouva immédiatement des treſſaillemens & un rire immodéré; les yeux en même tems parurent très-brillans, ſuivant le rapport d'un de ſes parens, & alors elle commença de parler d'une manière farouche & perſévéra toute la nuit dans cet état. Le lendemain matin elle tomba dans un délire très-furieux. Le medecin qui fut appelé pour lui donner du ſecours la fit ſaigner quatre fois dans la ſemaine; elle fut émétiſée, purgée, on lui fit prendre des bains froids, & on employa d'autres moyens uſités en pareil cas, le tout ſans effet; c'eſt dans ces circonſtances que je fus appelé.

Je débutai par un émétique antimonié, qui n'eut d'autre effet que de la tenir endormie pendant douze heures. Le lendemain je lui donnai un demi-gros de camphre dans un bol & autant la nuit. Elle continua de repoſer pendant toute la nuit; ſa peau fut recouverte d'une douce moiteur, & pendant le jour elle évacua beaucoup d'urine.

C'eſt ainſi que je la traitai pendant quatre jours, & après cela je lui preſcrivis des pillules d'Œthiops, de reſine de gayac, de cinnabre, d'antimoine & de poudre de guttete, & la nuit une doſe de camphre; ſon état s'améliora de jour en jour, & dans trois ſemaines elle reprit le libre uſage de ſa raiſon & elle jouit depuis neuf ans d'une bonne ſanté.

II. Un jeune homme de famille, âgé de 17 ans devint très-malade & ſtupide à la ſuite d'un chagrin. Il reſta pendant longtems dans cet état, quoiqu'on lui donnât les meilleurs conſeils. Il avoit un extrême penchant à mâcher tout ce qu'il trouvoit ſur ſes pas, quelque choſe que ce fût. Il ſe trouvoit aſſez bien pendant les nuits, & il aimoit beaucoup la vue des objets brillans. Il cachoit tout ce qu'il trouvoit ſous ſa main, qu'il fût en compagnie ou ſeul, & quoiqu'il fût d'un bon naturel. Il reſta dans cet état pendant ſix mois, après quoi il devint ſi furieux que deux hommes pouvoient à peine l'empêcher de frapper tous ceux qui ſe préſentoient à lui. Cette fureur dura trois ou quatre jours ſans ſommeil; le calme ſuccèda après quelque tems de ſommeil, mais il étoit toujours à craindre. Tel étoit ſon état depuis la nouvelle lune juſqu'à la pleine; alors il devint malade & mélancolique, parlant peu, regardant toujours en bas & n'envi-

Année 1727. Vol. XXXV.

ſageant perſonne en face. Quatorze mois ſe paſsèrent ainſi.

Quand je vins le voir, il ſe plaignit des mauvais traitemens qu'on lui faiſoit éprouver, & ſi je ne l'avois obſervé avec ſoin, j'en aurois reçu quelque coup; mais j'obtins de lui qu'il prît les remèdes ci-deſſus, & en le nourriſſant abondamment & lui faiſant prendre une grande quantité de boiſſons délayantes, il recouvra la raiſon en ſix ſemaines, & il a joui après cela d'une bonne ſanté & d'un jugement ſain, ayant été entièrement rendu à ſes affaires.

III. La femme d'un mercier, âgée de 36 ans; & qui étoit naturellement vive & d'une diſpoſition active, ſe trouva ſubitement malade un jour au ſermon, de ſorte que ce fut avec beaucoup de peine qu'on la fit ſortir de l'égliſe avec décence; elle briſoit tout ce qui ſe préſentoit à elle & prononçoit des juremens horribles. Son aliénation fut enfin portée à un point extrême. Elle conſulta les plus habiles medecins d'Edimbourg, qui n'obtinrent aucun ſuccès & qui l'abandonnèrent. Je fus enſuite conſulté, ſix mois après, & je la traitai de la manière précédente : dans quatre jours on apperçut déjà un changement ſenſible, & dans huit jours elle ſortit dehors. Je continuai encore l'uſage des remèdes quatorze jours après le réta-

bliſſement, & maintenant elle ſe porte auſſi bien qu'elle ſe ſoit jamais portée de ſa vie.

IV. Un jeune homme âgé de 20 ans, d'une conſtitution pléthorique, perdit la tête & tomba dans un ſi grand déſeſpoir qu'il ſe bleſſa lui-même avec les dents & les mains, de ſorte qu'on fut obligé de le lier. Je lui donnai deux fois l'émétique & quelques autres remèdes uſités en pareil cas, & je preſcrivis enſuite le camphre, qui ramena en dix jours l'uſage de la raiſon. Il fit une rechûte au changement de lune, ſe trouva maniaque pendant trois jours, mais non pas autant qu'auparavant. Il ſortit de nouveau & paſſa le changement ſuivant de lune ſans éprouver autre choſe qu'un peu de peſanteur. Le jour qui précéda la pleine lune il éprouva auſſi un peu de mal-aiſe & parut ſemblable à un homme fortement hypochondriaque. Je fis continuer l'uſage du camphre, ainſi que celui des autres remèdes altérans pendant quelque tems, mais à une moindre doſe que je ne les avois donnés pendant ſa maladie; de ſorte que dans neuf ſemaines il fut parfaitement guéri, & qu'il continua de jouir d'une bonne ſanté.

*Remarque du traducteur.* Comme l'emploi du camphre contre la manie eſt un des objets les plus intéreſſans de la medecine, je vais joindre à ce qui vient d'être dit ci-deſſus le cas ſuivant, tra-

duit du journal de medecine de Londres, année 1785.

Année 1727. Vol. XXXV.

*Expoſition des effets du camphre dans un cas de manie. Par M. G. Olivier, medecin du prince de Galles.*

JE fus appelé, le 23 Février 1781, pour voir un homme qui avoit été attaqué depuis peu de la manie ; il reſta dans cet état avec quelques intervalles lucides juſqu'au mois d'Octobre de la même année. On employa les moyens uſités ſous la direction du docteur Monro.

Je me propoſai alors d'eſſayer le camphre. Le docteur Monro parut n'avoir point de connoiſſance de l'emploi de ce médicament dans ce cas, non plus que le docteur Battie; mon avis donc prévalut & on donna deux ſcrupules de camphre dans une boiſſon, le 16 Octobre vers midi. Le malade étoit alors plus tranquille qu'il ne l'avoit été précédemment, car il ſe promenoit dans le jardin, jouoit aux quilles avec ceux qui étoient chargés de ſa garde, & n'attaquoit perſonne. En lui rendant viſite le lendemain, je trouvai qu'un quart d'heure après qu'il eut pris ſa boiſſon, il étoit tombé à terre dans une allée du jardin où il avoit pris le remède. Ceux qui étoient auprès de lui me dirent qu'avant de faire ſa chûte il étoit

devenu pâle & s'étoit ſenti incommodé. On le prit, on le porta dans ſon lit & peu de tems après il revint à lui-même. Il avoit eu précédemment la parole embarraſſée, & pluſieurs ſymptomes de paralyſie avoient précédé ſa manie.

On lui offrit de nouveau du camphre, mais il ne voulut point en prendre. Depuis ce jour il devint plus raiſonnable & ſe trouva ſenſiblement mieux; on le fit promener chaque jour au grand air en voiture; il reprit ſes habits ordinaires & ſon ancienne manière de vivre, & le 30 Octobre il nous dit: que dans la nuit précédente, pendant qu'il étoit dans ſon lit, les ſens lui étoient revenus, & que quelque choſe comme un éclair avoit précédé ce retour. Il quitta alors le lieu où il avoit été renfermé, & on eut lieu de s'aſſurer de ſa conduite raiſonnable dans différentes ſociétés & dans différentes maiſons. On fit des parties de plaiſir pour lui dans ſa maiſon; il devint paiſible, poli envers tout le monde, & il s'amuſoit au jeu chaque ſoir, ſans aucune abſence d'eſprit. On renvoya un de ſes gardes & on fit tenir l'autre à l'écart & hors de ſa vue. C'eſt ainſi qu'on tâchoit de l'amuſer, d'augmenter & de fortifier ſon retour à la raiſon par une ſociété agréable juſqu'au 21 Novembre, époque à laquelle il partit avec un de ſes parens pour la campagne, où il vecut au ſein d'une famille ſobre, tranquille & qui ſe réjouiſſoit

Année 1727. Vol. XXXV.

de ſon rétabliſſement. Il forma les plus fortes réſolutions de mener une vie tempérante & d'y joindre un exercice conſtant; ce qu'il obſerva très-exactement, & c'eſt ainſi qu'il recouvra ſa force & ſon embonpoint & qu'il devint même gras.

En Février 1783, ſes affaires l'appelèrent à Londres & il ſuivit les ſéances du parlement; je le vis à ſon arrivée, je lui rendis de fréquentes viſites, & il me parut bien portant & doué d'une raiſon ſaine.

Le 9 Avril ſuivant, il ſe plaignit d'une affection de l'eſtomac; il devint triſte & abattu, & tomba dans une véritable hypochondrie qui fut bientôt portée au plus haut point de mélancolie; il reſta dans cet état tout l'été, durant les mois de Juillet, Août & Septembre. Son domeſtique lui donnoit engénéral les alimens, & toutes ſes excrétions paroiſſoient involontaires.

Je me rappelai alors que l'accès qu'avoit produit la doſe du camphre que je lui avois donnée en 1781 avoit été alors la cauſe de ſon rétabliſſement, & comme je n'avois perſonne avec qui je puſſe conſulter; je reſolus d'eſſayer de nouveau le camphre à la doſe de deux ſcrupules, comme le dit Hoffman, dont je n'avois pas lu l'obſervation en 1781. En conſéquence, le 15 Octobre 1783, je lui donnai de ma propre main ce remède, & dans environ dix minutes il chan-

cela & tomba dans mes bras. Je le plaçai ſur un fauteuil ; il étendit ſes membres en bâillant, mais il ne rendit rien par le haut ; il devint pâle & tremblant de toutes les parties de ſon corps ; ſes yeux ſe fermèrent ; il enveloppa ſa tête & une humeur épaiſſe coula de ſa bouche. Son pouls étoit foible & intermittent, tantôt lent & tantôt accéléré ; dix minutes après ſon viſage devint rouge ; il tomba dans une grande ſueur & ſes yeux ſe rouvrirent. Il continua à ſuer, pendant que l'humeur couloit de ſa bouche, l'eſpace d'environ trente minutes ; ſa reſpiration, qui avoit été d'abord laborieuſe, devint plus libre ; & après cinquante minutes, à compter de la priſe de ſa boiſſon, il ſe leva de ſon fauteuil, à l'aide d'un appui, en chancelant un peu, mais il reprit auſſi-tôt l'uſage de ſes jambes, ſe promena dans ſa chambre comme un homme qui éprouve un grand étônnement.

Quelques minutes après je le fis ſortir de la chambre où il venoit d'eſſuyer l'accès, & je me promenai avec lui une heure dans ſon antichambre. Durant tout ce tems il parla peu ſi ce n'eſt pour demander où il étoit & pour me faire quelques autres queſtions. Deux heures après il deſcendit pour ſe mettre à table comme à l'ordinaire ; il découpa une pièce de mouton, parla à ſon ami qui étoit avec lui & il mangea aſſez bien. Je le vis le ſoir & je le trouvai aſſoupi, rendant de la bave

Année 1727. Vol. XXXV.

par la bouche & ſa tête appuyée ſur le dos du fauteuil. Il ſe coucha de bonne heure, mais il ne put dormir; il rendit le ſoir une légère ſelle. Je le vis le lendemain matin & je le trouvai dans la même ſituation que la veille. Je le mis ſur ſon ſofa & il reſta ainſi toute la journée ſans rien manger. On lui adminiſtra un clyſtère & il ſe coucha de bonne heure; il s'endormit bientôt après; ſon corps devint très-chaud, ſon viſage rouge, & il éprouva une ſueur copieuſe avec une grande liberté de la reſpiration. Il éprouvoit 90 battemens de l'artère dans une minute.

Je le vis de bonne heure le lendemain 17^e^ du même mois, je le trouvai encore ſuant & profondément endormi, avec la face rouge & le pouls de 85 battemens; il paſſa ainſi tout le jour à dormir & à ſuer. Le lendemain matin je le vis à huit heures; je le ſecouai & il s'éveilla; il demanda auſſi-tôt du thé & une rôtie, & ſe ſervit de ſes propres mains pour le manger & le boire; ſa face étoit beaucoup moins rouge; il étoit foible & maigre; ſa reſpiration étoit courte & ſa voix enrouée; ſon pouls étoit foible, petit & d'environ 84 battemens par minute. Ses amis craignoient pour ſes jours & on appela le docteur Warren pour dire ſon avis. Un clyſtère qu'on lui avoit donné la veille avoit fortement opéré. On le mit ſur un ſofa & on lui appliqua un emplâtre veſicatoire

toire entre les épaules. Il mangea peu ce jour là, dormit un peu ſur le ſofa & encore davantage durant la nuit. Il parloit peu, mais d'une manière aſſez raiſonnable. Le docteur Warren crut que le camphre avoit produit un changement favorable, & il preſcrivit le 19 le même remède à la doſe de dix grains deux fois par jour.

Année 1727. Vol. XXXV.

Le 20, le malade prit de la nourriture ; mais il paſſa une nuit agitée, ſua beaucoup & ſalit ſon lit. Les potions camphrées continuèrent le 22 de tenir libre la reſpiration ; la force & l'embonpoint revinrent avec la tranquillité.

Le 3 Novembre il avoit gagné beaucoup de force, & il ſe promenoit juſqu'à un mille de diſtance preſque chaque jour. Il n'avoit plus beſoin d'aide pour prendre ſa nourriture depuis le 15 Octobre. Le docteur Warren le vit ce jour-là & crut qu'il étoit aſſez fort pour entreprendre un voyage ; ce qui fut déterminé par ſes parens qui crurent que le ſejour de la campagne ſeroit le plus propre pour rétablir ſa ſanté. Le 5 Novembre il ſe mit dans une chaiſe de poſte ſachant bien qu'on le conduiſoit à ſa maiſon ; il étoit gai, raiſonnable & décrivoit tous les lieux par leſquels il paſſoit ; il mangea avec appétit & ſe trouva très-bien ce jour-là. On avoit cependant obſervé quelque changement en lui après le dîner avec des ſignes d'aliénation de la raiſon ; il continua d'être ainſi dans la

Année 1727. Vol. XXXV.

même position avec quelques intervalles d'une humeur sombre, mais en général dans un état de rétablissement. Ses excrétions ne furent plus involontaires pendant tout le voyage; il étoit en général raisonnable excepté l'après dîner qu'on observoit quelques signes d'aliénation de la raison; tel fut son état jusqu'au 14 Novembre que j'ai cessé de le voir.

Il est digne de remarque que dans les années 1781 & 1783, après avoir pris du camphre à la dose de deux scrupules, on avoit observé un changement dans le *sensorium commun*, & un rétablissement dans ses facultés intellectuelles.

Je regrette de n'avoir point eu occasion de répéter le même remède à la dose de deux scrupules; car il y a tout lieu de croire qu'un remède qui avoit produit un avantage notable, auroit pu, par sa répétition, produire un effet permanent; mais je n'oserois point le prescrire de cette manière, sans être moi-même le témoin de ses effets. J'ai été privé de cette occasion par la foiblesse du malade qu'on a soustrait à mes soins après six mois d'observations.

Cet exemple fournit une autre preuve qu'il n'est point convenable de transporter les malades dans leurs propres maisons qui ne sont jamais assez favorables pour rétablir leurs facultés morales, parce qu'elles retracent à leur mémoire des affaires im-

portantes ou des objets de réflexion qui finiſſent par renverſer leur raiſon. Une circonſtance des plus contraires & qui auroit dû diſſuader de faire conduire le malade dans ſon ancienne maiſon, c'eſt qu'un de ſes parens y étoit reſté enfermé, comme maniaque, pendant pluſieurs années, & qu'il y avoit fini ſa vie.



Le changement notable qui arrivoit ſouvent au malade dans l'après-dîner, fit que je donnai ordre qu'on ne lui préparât jamais un repas à une heure réglée, mais qu'on lui donnât des alimens indiſtinctement quand il le deſireroit; mais ce point fut encore négligé, & je crois que ce fut encore un des obſtacles de ſon rétabliſſement. Depuis le 14 Novembre je n'ai point appris directement quelle conduite on avoit tenue à ſon égard, mais j'ai ſu depuis qu'on l'avoit fait ſortir de ſa propre maiſon & qu'on l'avoit fait enfermer.

Il arrive quelquefois qu'un concours d'heureuſes circonſtances nous ſeconde dans le traitement des maladies; mais dans ce cas elles m'ont été toutes contraires, & c'eſt là ſans doute la cauſe de mon peu de ſuccès.

## ARTICLE II.

*Cas remarquable & traitement d'une femme d'où on a tiré un fœtus qui avoit reſté treize ans dans une des trompes de fallope ; par le docteur Monſey, médecin des armées de la Czarine.*

Année 1748. Vol. LXIII.

LA femme d'un ſoldat de la ville d'Abo en Finlande, d'une ſtature moyenne & qui avoit été mère de deux enfans, devint groſſe pour la troiſième fois l'année 1730. Elle éprouva des violentes douleurs, des tranchées dans les inteſtins, des ſyncopes fréquentes, des vomiſſemens & un grand nombre d'autres affections, ſoit au dos, ſoit au bas ventre. Ces ſymptômes & ces incommodités diverſes continuèrent de l'affecter juſqu'à ce qu'enfin elle trouva que ſon fardeau augmentoit ; il lui ſembloit qu'il ſe portoit tantôt d'un côté tantôt de l'autre, à meſure que ſon corps changeoit de poſition ; ſa main pouvoit le faire paſſer d'un lieu dans un autre, mais il paroiſſoit que ſon ſiége de préférence étoit le côté droit.

A l'époque à laquelle le fœtus commença à s'animer, la ſanté de la mère devint meilleure ; ſon ventre devint plus volumineux qu'à l'ordinaire, & on préſuma qu'elle portoit des jumeaux. Vers

l'époque de l'accouchement elle éprouva de violentes douleurs qu'elle rapportoit à l'intérieur du bas ventre; mais elle n'en éprouvoit point au dos, & rien n'annonçoit les efforts qui déterminent l'accouchement. Le lendemain ces douleurs disparurent, ce qui lui fit supposer qu'elle s'étoit trompée dans son calcul. Mais après cela ses seins dégonflèrent & donnèrent du lait en abondance, & ses menstrues revinrent, accompagnées de douleurs plus violentes que celles qu'elle avoit éprouvées auparavant. Il lui arrivoit aussi de tems en tems des pertes uterines si abondantes, qu'elle ne pouvoit ni se mouvoir, ni parler. Après que ces pertes eurent cessé, ses forces & son sang parurent entièrement épuisées; elle tomboit par fois en défaillance & on la laisoit pour morte.

Elle continua de rester malade les dix années suivantes, & durant tout ce tems le fruit de sa conception étoit mobile & se portoit d'un côté à l'autre. Mais au mois de Septembre 1741, elle éprouva une douleur au-dessous de l'ombilic avec gonflement & rougeur, & cette tumeur prit dans trois semaines l'apparence d'un petit furoncle; on le perça & il en sortit un liquide coloré en jaune, mais sans odeur; trois semaines après la matière de l'écoulement prit une forme purulente.

Au mois de Juin il sortit par cette petite plaie deux os qui furent donnés à examiner au chirur-

Année 1748. Vol. XLIII.

gien qui lui donnoit ſes ſoins. Celui-ci ſe contenta d'appliquer un emplâtre, regardant la cure comme impoſſible. D'autres petits os ſortirent auſſi par la bleſſure juſqu'en Octobre 1742, que l'armée Ruſſe prit ſon quartier d'hiver à Abo. Cette infortunée s'adreſſa à M. Monnſey, qui, après un examen attentif, entreprit de la délivrer, ayant demandé pour aide M. Geitle, chirurgien d'un régiment; une ſonde à rainure fut introduite dans la fiſtule, & on fit avec le biſtouri une inciſion en haut & obliquement, depuis la ligne blanche juſques dans la cavité de l'abdomen. On n'alla pas plus loin ce jour là, & on ſe contenta d'extraire quelques os qui étoient libres. La plaie fut panſée avec des tentes & des compreſſes pour la tenir ouverte.

A la prochaine opération l'inciſion fut faite en bas, & celle qui avoit été déjà faite en haut fut continuée en ſuivant, autant qu'il étoit poſſible, la direction indiquée par l'adhéſion du corps au peritoine, & en évitant de faire l'ouverture extérieure plus grande que ce qui étoit abſolument néceſſaire, de peur que l'épiploon & les inteſtins ne ſortiſſent, & ſurtout de peur que la ſuppuration ne finît par conſommer toutes les forces de la nature qui étoient déjà épuiſées.

L'ouverture ſe trouvoit aſſez grande, mais le fœtus ſe trouvant exactement enveloppé dans le

ſac qui le contenoit, le docteur Mounſey n'oſa point le tirer par violence, de peur que quelque os mis à nud ne déchirât les parties internes. C'eſt pourquoi dilatant le ſac avec la pointe d'une paire de ciſeaux courbes, dirigés par les doigts de la main gauche, il perça & mit en pièces le crâne qu'il tira enſuite pièce par pièce.

La matière qui ſortit d'abord avoit une odeur fétide & conſiſtoit en membranes, en graiſſe & en chair corrompue. En ouvrant le crâne, le cerveau parut dans ſa couleur naturelle. L'opération ayant été longue & la femme ayant des défaillances, la plaie fut panſée, ſans qu'on s'efforçât alors de rien extraire davantage. Le ſoir elle éprouva des vomiſſemens, mais à l'aide de médicamens convenables & de la flanelle trempée dans le vin qu'on appliqua ſur tout le ventre & qu'on renouvela ſouvent, elle ſe trouva mieux. La perte du ſang pendant toute l'opération avoit été peu conſidérable.

Le lendemain on fit l'extraction des os du tronc & de la plupart des grands os avec leurs ligamens & la chair corrompue. La matière de l'écoulement pendant pluſieurs jours fut d'une couleur foncée, ce qui provenoit du ſang qui ſortoit des pores dilatés du ſac; mais cette couleur changea par degrés & finit par devenir blanche. Le docteur Mounſey imagina que cet écoulement

Année 1748.
Vol LXIII.

reſſembloit aux lochies qui ſuccèdent à l'accouchement; car après l'extraction du fœtus les ſeins ſe gonflèrent & donnèrent du lait en abondance pendant deux mois, & ce lait, pour la quantité, la couleur & la conſiſtance, étoit ſemblable à celui d'une femme parvenue à terme.

Le docteur examina le ſac très-exactement avec ſes doigts; il étoit mince & non-contracté, mais diſpoſé en replis, & il ſentoit à travers cette membrane le rectum & la veſſie urinaire comme dans le fond d'un uterus. Pluſieurs petits os étoient reſtés dans les replis; mais comme la femme ne ſe plaignoit point de douleur, on laiſſa leur expulſion aux ſoins de la nature.

Outre les fomentations, les balzamiques, les bandages convenables, &c., les injections détergentes vulnéraires furent très-utiles en les rendant copieuſes, ſoit pour entraîner les chairs putrides, ſoit pour expulſer les fragmens d'os qui étoient encore cachés dans les replis du ſac, qui ſe contracta de lui-même de jour en jour, devint uni & blanc en dedans, & ſembla très-rapproché de l'uterus, ce qui fit penſer que c'étoit une des trompes de fallope.

La plaie fut guérie en ſix ſemaines, & la femme délivrée d'une longue ſuite de maux, devint graſſe & vigoureuſe, & jouit maintenant d'une bonne ſanté.

En rapprochant les circonſtances il eſt raiſonnable de penſer que le produit de la conception ne fut point reçu dans la cavité de la matrice, mais que l'ovum imprégné s'étoit arrêté au paſſage d'une des trompes de fallope où il avoit pris ſon accroiſſement & où il avoit été retenu pluſieurs années. Il paroît auſſi que l'inflammation qui ſurvint au-deſſous du nombril n'étoit pas due à la corruption du fœtus, ou à quelque os nud qui cherchât une iſſue, mais plutôt à une friction accidentelle du ſac contre le péritoine, produiſant là une adhéſion, une obſtruction, une inflammation, &c. Le fœtus avant l'accident avoit reſté entier pendant toute cette ſuite d'années, & ſans ſe corrompre, & il ne ſe putrifia que lors de ſa communication avec l'air extérieur, de même qu'un ſujet frais qu'on auroit laiſſé expoſé au même degré de chaleur.

Les obſervations du docteur Mounſey ſur les os extraits, ont été rapportées de la manière ſuivante: ceux du crâne répondoient à ceux d'un fœtus de neuf mois, & même les fibres étoient plus compactes & les jointures plus fortes. Rarement les germes des dents des nouveaux nés ſont auſſi avancés qu'on l'obſerva dans le cas ci-deſſus, ce qui fait croire que le fœtus n'étoit point mort au terme ordinaire de la groſſeſſe, & qu'il lui

Année 1748. Vol. LXIII.

étoit ſurvenu différens accidens dus ſurtout à ſa poſition contre nature.

Quelques endroits du crâne paroiſſoient être cariés & corrodés par quelque humeur âcre, & la nature en fourniſſant des ſucs oſſeux avoit réparé ces vides, & les avoit rendus plus ſolides & plus fermes, mais plus rudes & plus ſcabreux, à cauſe des différentes époques & des directions de l'oſſification. Il y avoit auſſi des exoſtoſes aux extrémités du fémur & de quelques autres os.

Il eſt très-difficile de déterminer dans quel tems ces excroiſſances ont commencé & fini. En ſuppoſant que ce fût à l'époque des affections qui étoient ſurvenues dans les premiers mois de la groſſeſſe, une telle maladie n'auroit-elle point cauſé la mort au fœtus, avant qu'il fût parvenu à ſon dernier accroiſſement. Si c'eſt en conſéquence des violens accidens qui ſurvinrent vers le 9^e^ mois de la groſſeſſe, le fœtus auroit dû continuer de vivre quelque tems après, dûtant que ces excroiſſances oſſeuſes ſe formoient; il y avoit en effet une oſſification parfaite comme celle qui ſe fait en vertu des loix de la circulation, & indépendamment de toute propriété de végétation ou de pétrification comme dans les corps inanimés. Il étoit paſſé deux ou trois apophiſes latérales de l'épine à travers le petit ulcère; le reſte des os

(excepté un petit nombre qui s'étoit perdu durant les panſemens) fut remis par le docteur Mounſey au muſée de la ſociété royale. Ils conſervent encore une odeur ſingulière & très-forte quoique nettoyés des chairs corrompues. Année 1748. Vol. LXIII.

Cette femme s'eſt rendue à Stockholm après ſa cure & s'eſt préſentée à l'académie dans un état de parfaite ſanté.

*On a cru devoir joindre ici le cas ſuivant, pris du même volume; lettre de M. Huxham à M. de Mortimer, ſecrétaire de la ſociété royale, ſur un fœtus né avec une tumeur extraordinaire à l'anus qui contenoit quelques rudimens d'un embryon.*

LA femme de J. Perrine, de la paroiſſe de Chartelon, dans la campagne, accoucha d'une fille à terme le 11 Juillet 1746. L'enfant n'avoit rien de défectueux, pour les membres, la tête, le corps; mais depuis la région au-deſſus du ſacrum, les muſcles feſſiers & entre les cuiſſes, on remarquoit une grande excroiſſance que l'accoucheuſe appeloit une loupe & qui avoit la reſſemblance d'un eſtomac de mouton. Elle paroiſſoit par ſa couleur & ſa forme être une continuation de la peau du reſte du corps; mais elle étoit pleine de vaiſſeaux ſanguins. Elle pendoit en dedans & deſcendoit au-deſſous des genoux; elle étoit même

Année 1748. Vol. LXIII.

plus groſſe que tout le corps de l'enfant lui-même; elle étoit molle & elle ſembloit contenir une matière flottante; mais on ſentoit au milieu une ſubſtance dure.

Le pudendum auſſi bien que l'anus étoit dans l'état naturel, & l'urine & les ſelles étoient régulières; mais l'anus étoit placé plus en-devant & immédiatement ſous la vulve, de ſorte que les déjections ſuivoient en ſortant la même direction que les urines.

Je fis une ouverture dans la partie déclive de la tumeur & j'en tirai près de deux pintes d'un fluide d'un rouge pâle & ſans odeur. Ayant laiſſé l'orifice ouvert il y eut un écoulement continuel du même liquide pendant pluſieurs jours, mais par degrés la matière devint de plus en plus glutineuſe, & enfin ſemblable à du pus blanc & très-fétide. Comme l'écoulement étoit conſidérable l'enfant dépérit peu à peu & il mourut à l'âge de 15 jours.

Le lendemain j'ouvris la tumeur & je trouvai près de l'os coccix un abcès avec un kyſte dans lequel il y avoit au moins quatre onces d'un pus blanc très-épais, & après un examen ultérieur, je trouvai différentes articulations cartilagineuſes qui reſſembloient en quelque ſorte à la queue d'un mouton. Elles avoient environ deux pouces de long & étoient enveloppées d'une eſpèce de ſubſ-

tance charnue couverte de graiſſe. A l'extrémité de ces articulations étoit quelque choſe qui reſſembloit à la tête & au cou d'un embryon qui auroit été auſſi volumineux qu'un gros œuf; en ouvrant cette eſpèce de tête on y trouvoit une ſubſtance ſemblable au cerveau & à la partie poſtérieure une ſorte de cervelet. Il y avoit une bouche & une langue du côté de la face, mais on n'y reconnoiſſoit aucun veſtige, ni des yeux ni du nez; cependant il y avoit une oreille aſſez apparente.

Dans la même tumeur on voyoit ſuſpendue une membrane lâche qui reſſembloit aſſez au placenta & aux autres membranes d'un petit fœtus.

*Note du traducteur.* On pourroit joindre ici comme une autre monſtruoſité l'exemple d'un enfant double, ou plutôt de deux jumeaux qui étoient réunis par le ventre, & dont on donne la deſcription dans le même volume; mais comme on a déjà rapporté un exemple de cette ſorte dans le volume de phyſiologie du préſent *Abrégé des Tranſactions philoſophiques*, il ſeroit ſuperflu d'en ajouter ici un nouveau. Il y a ſeulement cette différence que dans le cas préſent les deux jumeaux dont le corps étoit réuni par-devant ſont morts en venant au monde, au lieu que les deux ſœurs jumelles qui faiſoient un double corps, & dont on a parlé dans le volume de phyſiologie, étoient

Année 1748. Vol. LXIII.

réunies par leur partie postérieure & qu'elles vécurent jusqu'à l'âge de 22 ans.

On trouve dans le même volume un exemple de la même monstruosité parmi les animaux, c'est-à-dire un veau double; on y a joint la gravure des parties examinées après la dissection comme dans le cas précédent.

## ARTICLE III.

*Muet qui recouvre l'usage de la langue par le moyen d'un songe effrayant, après en avoir été privé pendant quatre ans; observation communiquée par le R. M. Squire, membre de la société royale.*

Année 1748. Vol. LXIII.

HENRI AXFORT avoit été sujet à des convulsions dans sa jeunesse, & il n'en avoit été délivré que vers l'âge de 25 ans. Après cette époque il jouit d'une bonne santé & devint même très-robuste. Vers l'âge de 28 ans, en allant avec quelques dames pour voir la maison de campagne du lord Weymouth, il s'aperçut qu'il lui survenoit un enrouement qui fut bientôt accompagné de tous les symptômes d'un rhume ordinaire; six jours après l'invasion de cette maladie, il perdit entièrement l'usage de la parole & devint incapable, non-seu-

lement de faire uſage de ſa langue pour articuler des ſons, mais encore pour produire le moindre bruit avec cet organe. Son rhume ſe termina de la manière ordinaire, & il devint auſſi bien portant qu'il l'eût été jamais, mais il continua d'être muet. Il conſulta les médecins voiſins, mais ſans ſuccès; car aucun remède ne put parvenir à lui rétablir l'uſage de la langue.

Il reſta muet pendant quatre ans; à cette époque, ſe trouvant un jour à la campagne avec des amis, il but beaucoup & de manière qu'en s'en retournant à ſa maiſon il fit deux ou trois chûtes de cheval, & qu'enfin on l'arrêta dans une maiſon voiſine de la route où on le fit coucher: il s'endormit auſſi-tôt profondément; alors, comme il l'a enſuite rapporté lui-même, il lui ſembla qu'il étoit tombé dans une chaudière bouillante de mout de bière, ce qui le jeta dans une ſi grande frayeur, que faiſant les plus grands efforts pour appeler du ſecours, il fit, en effet, entendre ſa voix, & qu'il recouvra l'uſage de ſa langue comme auparavant, ſans le moindre reſte d'enrouement ou d'altération dans le ſon de ſa voix. Il n'étoit point accoutumé à boire beaucoup; il vit encore & il jouit d'une bonne ſanté & de la liberté de ſa langue d'une manière auſſi parfaite qu'il le faiſoit antérieurement.

Année 1748. Vol. LXIII.

*On croit devoir joindre ici l'exemple d'une difformité ſingulière de la langue, dont on a trouvé l'expoſé dans le même volume.*

DANS la vie de M. Henri Wharton, chapelain de l'archevêque de Sancroft, écrite par lui-même, on trouve le paſſage ſuivant :

En ſortant du ſein de ma mère on obſerva que j'avois deux langues, l'une & l'autre de la même figure & de la même grandeur; la ſage-femme prétendit qu'il en falloit couper une, mais ma mère ne voulut point le permettre, & la ſuite montra qu'elle avoit raiſon & qu'elle n'avoit point obéi aux ſentimens d'une fauſſe pitié. En effet, la langue inférieure tomba peu à peu dans le dépériſſement, & finit par ſe contracter en un ſi petit volume, qu'elle n'eſt pas aujourd'hui au-delà de la groſſeur d'un petit poids. La langue ſupérieure prit ſon accroiſſement ordinaire, quoiqu'elle offrît pluſieurs ſillons profonds, comme ſi elle avoit reçu des bleſſures; ces ſillons parallèles ont augmenté avec la langue, & il ne paroît pas que la réunion puiſſe jamais s'effectuer.

Il paroît, par le journal de la vie de l'auteur lui-même, qu'il a été toujours infirme & dans un état de maladie.

ARTICLE

## ARTICLE IV.

*Extrait d'une lettre de M. Acry, D. M., à M. Mortimer, ſecrétaire de la ſociété royale, ſur les particularités de la cure d'une bleſſure de la cornée & une lacération de l'uvée.*

Année 1748. Vol. LXIII.

UNE pauvre femme, âgée de 26 ans, d'une compléxion délicate, avoit été ſujette pluſieurs années à des douleurs de colique qui ſe renouveloient de tems en tems. Le 26 Décembre 1744 elle reçut une bleſſure dans la cornée de l'œil droit, par un éclat d'un morceau de bois, qui diviſa auſſi l'uvée. Une partie de l'humeur aqueuſe s'écoula & l'œil perdit ſa tranſparence; la douleur étoit violente & l'œil ne pouvoit diſtinguer les objets que quand la femme regardoit en bas. Je lui ordonnai un collyre préparé avec le *baume de Tolu, le camphre diſſous dans l'eſprit-de-vin, l'eau de plantin, avec un peu de teinture de mars de Mynſicht.* On appliquoit ſouvent quelques gouttes de cette compoſition à différentes repriſes; la ſaignée du bras fut pratiquée & le régime conſiſta dans l'uſage d'un gruau léger, de l'eau d'orge & du bouillon recent.

Le lendemain la douleur de l'œil fut diſſipée;

Année 1748. Vol. LXIII.

mais la malade ſe plaignit d'avoir la vue troublée par des atômes qui lui ſembloient flotter dans l'air; je lui preſcrivis, pour la purger, une infuſion de ſéné & une fomentation aſtringente ſur les tempes & les paupières. Le jour ſuivant l'œil fut enflammé, les ſourcils ruméfiés, & il ſe déclara une douleur de tête; on changea le collyre & on ſubſtitua le ſuivant :

Eeau roſe, } de chaque demi-once.
Vinaigre, }
Alun de roche, cinq grains.

On en appliquoit trois gouttes deux fois le jour.

Le 29^e^ l'inflammation ayant augmenté, l'infuſion du ſéné & la ſaignée furent répétées & les parties furent ſeulement fomentées avec l'eſprit-de-vin. Le 31^e^ l'inflammation continua de diminuer. Le 5 Janvier l'inflammation ſe renouvelant, les côtés de la bleſſure devinrent un peu protubérans. Le ſéné fut répété, on appliqua un véſicatoire derrière l'oreille, & on employa un collyre émollient.

Le lendemain l'enflure des paupières fut diſſipée. Le 11 ſes menſtrues parurent & la bleſſure fut comme cicatriſée. Depuis le 15 juſqu'au 24 l'inflammation continua de s'abattre; elle augmenta ſeulement à force de frotter & d'humecter l'œil; mais une ſaignée produiſit un mieux marqué qui continua juſqu'au 30, excepté un jour qu'ayant con-

tracté un rhume, l'œil devint exceſſivement enflammé, mais la ſaignée produiſit un prompt ſoulagement. Le 4 Février il y eut un peu de douleur dans l'œil, & la conjonctive fut un peu rouge. Auſſi-tôt après y avoir mis deux gouttes d'eau froide, les paupières ſe gonflèrent, & il s'enſuivit une violente inflammation de l'œil, avec une petite tache qui ſe rendit ſenſible; mais ces ſymptômes ſe diſſipèrent par des applications répetées des ſangſues, & au moyen d'un purgatif mercuriel. Le 19 on ordonna un ſternutatoire d'hellébore & d'euphorbe.

Peu de jours après l'inflammation de l'œil ſe diſſipa; la malade ſe plaignit cependant de voir les objets, mais ce ſymptôme ceſſa bientôt après.

L'œil eſt reſté myope, & elle voit un peu avec obſcurité le côté droit des objets. Les parties diviſées de l'uvée ne ſe ſont point réunies, mais cette membrane conſerve encore ſa faculté naturelle de contraction; la tranſparence des humeurs & la convexité de la cornée ſont les mêmes qu'auparavant. Il n'y a point de cicatrice ſur la cornée; mais la forme de la pupille eſt beaucoup altérée.

Toutes les fois que la perſonne s'enrhume, elle eſt ſujette à une légère douleur de l'œil. Il ne reſte à préſent d'autre altération que celle que j'ai rapportée, & qui ſuit néceſſairement de la contraction de la pupille, qui n'admet point le paſſage

Année 1748. Vol. LXIII.

d'une assez grande quantité de rayons de lumière ; & leur transmission sur la rétine. Sa manière de voir les objets obscurcis d'un côté peut provenir d'une partie artificielle de la pupille qui est située plus près du grand canthus de l'œil que dans l'état ordinaire ; ce qui fait que les rayons, en tombant sur un côté de la cornée près du petit canthus de l'œil, sont en partie interceptés & doivent causer une défectuosité dans la peinture de l'objet. Nous pouvons attribuer la douleur qui survient lors d'un rhume, à la foiblesse des vaisseaux de cet organe. Il arrive souvent à ceux qui ont éprouvé de fortes ophtalmies, que durant leur vie leurs vaisseaux sont trop foibles, & que par-là étant distendus par les causes les plus légères, ils deviennent douloureux & souvent rouges.

On peut faire quelques remarques sur les cas précédens :

1°. La cure auroit été plus prompte si les circonstances avoient permis à la malade de s'astreindre, à un régime exact.

2°. Lorsque l'œil a peu ou n'a point du tout d'apparence d'inflammation, j'ai essayé l'eau froide, mais avec un mauvais succès. Toutes les applications froides sur les yeux enflammés, les astringens ou répercussifs demandent la plus grande précaution dans leur usage ; car s'ils ne produisent pas un bon effet, ils nuisent. Dans des cas légers ils

ont ſouvent de très-bons effets. Mais lorſque la matière obſtruante eſt ſi bien fixée, qu'elle ne peut être facilement répercutée, les vaiſſeaux étant reſſerrés, les fluides coagulés, la maladie augmente; ce qui arrive dans ce cas à cauſe de l'application de l'eau froide. Année 1748. Vol. LXIII.

3°. Les bons effets des évacuations ſur la diminution de l'inflammation ont été très-ſenſibles. Les bleſſures de la cornée, accompagnées d'une bleſſure de l'uvée & d'une ophtalmie incommode, ſe guériſſent ſans cicatrice.

4°. On ſent la néceſſité de changer de topiques, ſuivant l'état de la maladie; ce qui a été remarqué par divers auteurs célèbres.

## ARTICLE V.

*Remarques faites ſur l'état du cerveau de trois perſonnes mortes d'épilepſie; par M. W. Rhoti.*

Comme j'ai trouvé, à Veniſe, pluſieurs occaſions favorables d'aſſiſter à l'ouverture des cadavres, chez le célèbre Santorius, j'ai cru devoir publier les trois réſultats ſuivans. Année 1717. Vol. XXXV.

Un homme de 35 ans, d'une habitude de corps grêle, éprouvoit depuis deux ans une douleur gravative de tête vers la partie antérieure du

Année 1727. Vol. XXXV.

front, & il fit en vain uſage de pluſieurs remèdes qui lui furent preſcrits par des médecins habiles ; après deux années il ſurvint une forte hémorragie des narines qui ceſſa d'elle-même. Après cette hémorragie il perdit le ſens de l'odorat, & enſuite ayant éprouvé pendant deux années des accès d'épilepſie il mourut. Ayant ouvert le crâne, nous vîmes le cerveau dans ſa partie antérieure, vers la dure-mère, autour de la région du *criſta-galli* dur & calleux dans ſa partie droite & fortement adhérent à la dure mère ; dans la même partie antérieure du cerveau, vers la gauche, on trouva une certaine quantité de matière ſanguinolente extravaſée. Le reſte étoit dans l'état naturel.

Une femme attaquée d'anaſarque, & âgée de 60 ans, éprouva des accès d'épilepſie très-violens & fréquemment répétés, nous trouvâmes dans les ventricules antérieurs du cerveau une aſſez grande quantité de lymphe extravaſée, de ſorte que les ventricules en étoient gonflés. Dans les plexus choroïdes on remarquoit pluſieurs corps blanchâtres, tranſparens, &c., qui contenoient au-dedans une ſéroſité aqueuſe & qui étoient de différens volumes ( c'étoient des hydatides ). Le plus grand étoit du volume d'une ſemence de chanvre.

Ayant ouvert le cadavre d'une vieille femme qui avoit été ſujette pendant pluſieurs années à

des accès d'épilepſie, nous vîmes entre la pie-mère & le cerveau une médiocre quantité de ſéroſité extravaſée; dans les ventricules antérieurs du cerveau il y avoit une ſi grande quantité de ſéroſité qu'ils menaçoient de ſe rompre. Chaque plexus choroïde avoit de côté & d'autre la forme d'un raiſin. On y trouvoit pluſieurs veſicules ( hydatides ) rondes, tranſparentes & de diverſes grandeurs; le tout avoit la forme de perles très-élégantes.

Année 1727. Vol. XXXV.

M. Rheti parle auſſi d'une cataracte, d'une couleur perlée qui n'étoit nullement due à une altération du criſtallin, mais ſeulement à une membranule qui étoit libre dans la chambre poſtérieure de l'œil & qui n'adhéroit à l'uvée que par deux fibrilles très-ſubtiles.

## ARTICLE VI.

*Gros calcul rendu à travers les voies urinaires, par une femme; obſervation communiquée par le D. R. Beard, médecin de Worcheſter.*

PARMI les obſervations variées qu'on a faites du pouvoir de la nature, celle qui ſuit mérite une place diſtinguée. Une pauvre femme de la paroiſſe de Flatbury, âgée de 63 ans, éprouva les ſymptô-

Année 1727. Vol. XXXV.

Année 1727. Vol. XXXV.

mes ordinaires d'une pierre dans les reins & enſuite dans la veſſie. Les accès de douleur s'accroiſſoient à meſure que la pierre prenoit de volume ; elle parvint enfin à un tel degré de maigreur, qu'on jugea ſon état déſeſpéré. Eprouvant du ſoulagement vers la fin de l'été, d'un uſage copieux du thé, elle perſévéra dans cet uſage pendant longtems, lorſque ſubitement, en préſence de quelques femmes, elle ſentit un poids extraordinaire & une force intérieure qui, étant ſecondée par des efforts & par la ſuſpenſion de la reſpiration, fit ſortir en dehors une pierre avec un bruit qui ſurprit beaucoup toute la compagnie, & avec moins de douleur, d'effuſion du ſang & de mal par la ſuite qu'on n'auroit dû l'attendre. Elle eſt maintenant bien portante & n'éprouva d'autre inconvénient que celui qui étoit inévitable, c'eſt-à-dire une incontinence d'urine.

La pierre qu'on a gravée, eſt de la même couleur & de la même texture que les autres calculs de la veſſie. Son poids eſt de deux onces un gros & 55 grains (1), *Avoirdupoids*. Sa plus grande circonférence eſt de ſept pouces & demi ; la longueur de la convexité eſt de quatre pouces $\frac{7}{8}$.

(1) La différence que l'auteur donne entre la livre *Avoirdupoids* & la livre dite *troy*, eſt que la première contient 14 onces & la ſeconde 16.

*Note du Traducteur.* Le thé eſt regardé par Linné non-ſeulement comme un préſervatif du calcul, mais encore comme très-utile contre les affections calculeuſes : *Urinam pellit*, dit-il, *renes alluit, à calculo liberat.* Outre les avantages que produit l'uſage du thé, à raiſon de l'abondance du liquide qu'on prend en même tems, il eſt encore utile comme aſtringent. On ſait en effet que ſi on verſe une infuſion de thé dans une diſſolution de vitriol, on produit une couleur noire, ce qui eſt la preuve d'une vertu ſtiptique non équivoque. Or tous les auteurs de médecine parlent de la vertu ſinglière dont jouiſſent les ſtiptiques ou aſtringens contre le calcul. Heucher, autrefois profeſſeur de Wirtemberg, a fait une diſſertation qui a pour titre : *Calculus per aſtringentia pellendus.* L'obſervation ci-deſſus confirme l'opinion de Heucher, quoi qu'en diſe Cullen, qui préſume que dans les cas où les aſtringens ont paru réuſſir, l'on avoit cru fauſſement que le calcul lui même étoit expulſé pendant que les ſymptômes étoient ſimplement modérés. Si les calculs ſont aſſez petits pour pénétrer à travers l'urètre de l'homme, on peut eſpérer beaucoup de l'uſage des aſtringens, comme du thé & ſurtout de la décoction de l'*oreille d'ours.* Pour prouver cet effet je vais rapporter l'extrait d'une obſervation qui a été inſérée dans le joutnal de M. Fourcroy.

Année 1727. Vol. XXXV.

Le frère Damien, auguſtin de la place des Victoires à Paris, reſſentoit des douleurs inſupportables dans la veſſie, & on conſtata à la charité la préſence d'un calcul, à l'aide de la ſonde, en 1789. Durand l'hiver de la même année & de la ſuivante, il fit uſage d'une décoction de la Bourſerole ou *uva urſi*, & il rendit en divers tems cinq petits calculs qu'il regarda comme des fragmens d'un calcul plus gros, ſuivant l'opinion populaire qui attribue une vertu lythontriptique à cette plante, & qui lui a fait donner le nom vulgaire de *Caſſepierre*. Un ſixième calcul étoit reſté engagé dans la portion du canal de l'urètre qui eſt au-deſſous du ſcrotum, & M. Barnabe, un des religieux de la Charité, fut obligé de ſe ſervir de la pince de Hunter pour l'extraire.

Après avoir quelque tems ſuſpendu l'uſage de la Bourſerole, il la reprit de nouveau & il rendit encore un calcul en préſence de M. Deſchamps, chirurgien major de la Charité. Le malade a rendu ainſi pluſieurs petits calculs qui ont tous une forme pyramidale irrégulière. Il en conſerve dix dans une boîte; je les ai vus & examinés avec ſoin, & quoique le malade ſoit dans l'idée que ce ſont des fragmens d'un calcul qui a été rompu par la Bourſerole, je n'y ai vu que de petits calculs indépendans les uns des autres, & qui avoient ſeulement une reſſemblance générale de forme. Depuis un

an le malade n'éprouva plus aucune affection calculeuſe.

## ARTICLE VII.

*Perforation contre nature trouvée dans la partie ſupérieure de l'eſtomac, avec les ſymptômes qui en avoient été la ſuite; par M. C. Rawtinſon.*

Année 1727. Vol. XXXV.

J. SKIDMORE ſe plaignoit depuis trois ou quatre ans d'une douleur violente à l'eſtomac & aux inteſtins, & il ne lui étoit poſſible de reſter la nuit dans ſon lit que lorſqu'il avoit vomi la plus grande partie de ce qu'il avoit mangé & bu pendant le jour. Il comparoit ſouvent ſa douleur à un grand poids rapporté à la région de l'eſtomac, & cette douleur étoit diminuée par une forte preſſion exercée avec la main ſur cette partie. Quand il ſe tournoit lui-même dans le lit d'un côté à l'autre, il ſentoit, diſoit-il, diſtinctement un fluide ou toute autre matière qui ſe portoit du côté où il étoit couché, avec un certain bruit; c'eſt ce fluide qu'il regardoit comme la cauſe de ſon mal. C'eſt pour cela qu'il diſoit ſouvent qu'il auroit voulu, & qu'il faiſoit même des inſtances aux chirurgiens pour les engager à lui ouvrir le ventre & le débarraſſer de cette matière.

Année 1727. Vol. XXXV.

Il n'y avoit point de tumeur apparente dans cette partie, & le ventre n'étoit pas même plus volumineux qu'à l'ordinaire. Il conſulta pluſieurs médécins avant de ſe rendre à l'hôpital, mais ſans éprouver aucun ſoulagement des remèdes qui lui avoient été preſcrits. A ſa mort nous deſirâmes de faire l'ouverture de ſon corps & d'examiner ſi on pourroit reconnoître la cauſe de ſa maladie. Auſſi-tôt que nous eûmes ouvert le péritoine, il coula une liqueur blanchâtre aſſez ſemblable au petit-lait, mais ſeulement un peu plus épaiſſe & féculente. Son odeur n'étoit pas auſſi fétide qu'on auroit dû l'attendre du long ſejour qu'elle avoit fait dans l'abdomen. Autant que nous pûmes en juger, il y avoit plus de quatre pintes de cette liqueur dans cette cavité.

Etant parvenus à l'eſtomac nous le trouvâmes percé à ſa partie ſupérieure, à peu près à égale diſtance des deux orifices; l'ouverture étoit aſſez grande pour recevoir l'extrémité d'un doigt. Nous ouvrîmes l'eſtomac ſuivant ſa longueur, & nous le trouvâmes preſqu'entièrement rempli d'une matière glutineuſe, épaiſſe, un peu jaunâtre; & à ſa tunique intérieure vers le bas, il adhétoit fermement un noyau de prune ou de quelqu'autre fruit ſemblable. A l'intérieur, près du trou contre nature qu'on avoit obſervé, la gangrène s'étendoit à deux ou trois pouces, & de l'autre côté du

trou il y avoit un ulcère qui avoit presque la même grosseur. Tout l'estomac étoit beaucoup plus épais qu'à l'ordinaire, mais la partie qui étoit près du pilore étoit environ quatre fois plus épaisse que dans l'état naturel. L'estomac adhéroit à toutes les parties environnantes, & il étoit si fermement attaché au pancréas, qu'il n'étoit pas possible de l'en séparer sans le déchirer. La rate ne pesoit pas plus d'un quart d'once; le pancréas étoit squirreux, quoiqu'il eût son volume naturel. Dans le foie & les reins il n'y avoit pas de défectuosité apparente; les parties du thorax n'avoient reçu aucune altération sensible, excepté que les poumons étoient plus adhérens à la plèvre que dans l'état ordinaire. Les intestins & tous les viscères contenus dans l'abdomen étoient d'une couleur plus blanche qu'ils n'ont coutume de l'être, sans doute à cause de leur macération dans la liqueur où ils flottoient.

*Polype rendu par l'expectoration, (extrait d'une lettre écrite par M. Samber, medecin à Salisbury, à M. Jurin, secrétaire de la société royale).*

Le 15 Décembre, à dix heures de la nuit, M. Tompson fut pris d'un violent flux de sang, en sorte qu'il en perdit à peu-près trois livres au-

Année 1727. Vol. XXXV.

tant que je pus en juger. Quand je le vis il se trouvoit mieux, il lui sembloit seulement, quand il toussoit, que quelque chose s'arrêtoit au passage & qu'il ne pouvoit la rendre. Le lendemain à ma visite il me dit qu'il avoit rendu ce qui le gênoit dans la trachée artère, & il ajouta qu'il le conservoit sur du papier. Je l'examinai avec soin, après l'avoir mis dans de l'eau, & je reconnus que c'étoit un polype (1) dont j'ai fait graver la figure. Le malade étoit goutteux & avoit été tourmenté de la toux depuis plus de six mois. Il succéda à cette expectoration un ulcère au poumon, qui fut suivi de tous les symptômes de la consomption & de la phthisie, & qui se termina par la mort.

## ARTICLE VIII.

*Calcul trouvé dans l'urètre; extrait d'une lettre écrite par M. Huxham à M. Rutty, docteur en médecine & secrétaire de la société royale.*

Année 1730. Vol. XLIV.

RIEN n'est plus ordinaire que de trouver des calculs dans les reins & la vessie urinaire, mais qui auroit jamais cru qu'on eût pu trouver un calcul de cinq onces & demi dans l'urètre.

(1) Tout ce que l'auteur dit de ce polype est fort vague, & il est inutile de s'y arrêter.

Un homme avoit perdu la plus grande partie de la verge, à la ſuite d'une maladie vénérienne ; le traitement chirurgical avoit été mal dirigé, puiſque la cicatrice qui s'étoit formée permettoit à peine un paſſage aux urines, dont il ne pouvoit ſortir qu'un très-petit filet & même avec de grands efforts. Bientôt il ſe déclara de vives douleurs lorſque la perſonne les rendoit, & enfin à la partie ſupérieure du ſcrotum il ſe forma une petite tumeur qui augmenta peu à peu & qui devint très-volumineuſe en ſe portant vers l'aine gauche. Il devint donc incapable de darder ſon urine qui s'écouloit continuellement goutte à goutte ; mais cela ne ſuffit pas pour rendre tout ce fluide excrementitiel, puiſqu'il ſe forma trois ou quatre fiſtules au ſcrotum, & que la plus grande partie de l'urine s'échappoit par cette voie avec un mélange de pus. La tumeur qui étoit très-dure, au lieu de diminuer, ne faiſoit que s'accroître.

C'eſt au milieu de ces tourmens & d'un abandon général qu'il paſſa pluſieurs années d'une vie très-malheureuſe, & qu'il fut enfin tranſporté à l'hôpital : là dans un effort très-violent pour rendre l'urine il expulſa un énorme calcul qui peſoit cinq onces & demi ( meſure Avoirdupoids ) je lui rendis auſſi-tôt viſite & je trouvai une partie du ſcrotum déchirée, & la tumeur diſparue, & je reconnus alors que le calcul étoit ſorti de

Année 1730. Vol. XLIV.

l'urètre. Ce qu'il y eut encore d'étonnant c'eſt que cette déchirure fut bientôt guérie en y appliquant du baume de térébenthine, à cela près qu'il reſtoit ſeulement une fiſtule urinaire dans la partie ſupérieure du ſcrotum, & ce malheureux, qui auparavant pouvoit à peine ſe remuer, avoit recouvré la liberté de faire ſans gêne quelques promenades.

Je ne penſe pas que ce calcul ait été produit primitivement dans l'urètre par la concrétion des graviers, mais je préſume qu'un petit calcul, formé d'abord dans les reins, avoit été porté dans l'urètre, & qu'ayant été retenu dans ce canal dont l'extrémité étoit preſque obſtruée, il y avoit acquis un très-grand volume par l'acceſſion d'une nouvelle matière du calcul.

On trouve dans la même lettre l'exemple d'un nouveau né qui avoit une tumeur lymphatique à la partie inférieure des lombes, dont l'ouverture entraîna la mort du ſujet. Ces tumeurs ſont connues ſous le nom *de ſpina bifida*, & ce n'eſt plus un objet nouveau.

ARTICLE

## ARTICLE IX.

*Nombreux calculs rendus par l'uſage des eaux de Pyrmont ; l'homme qui fait le ſujet de l'obſervation, n'avoit jamais éprouvé d'affection calculeuſe, mais il tomba bientôt après dans un piſſement de ſang ( hematurie ) & dans un ulcère de la veſſie ; par M. A. Vater, docteur en médecine & membre de la ſociété royale.*

UN Poméranien vigoureux & bien portant, comme il le diſoit lui-même, & n'ayant jamais éprouvé aucune maladie, fut invité par un de ſes amis de ſe joindre à lui & de venir lui tenir compagnie pour prendre les eaux de Pyrmont : il lui arriva qu'après en avoir pris pendant quelques jours, il rendit en urinant quelques petits calculs ſans aucune douleur : ſe perſuadant que c'étoit un effet avantageux pour lui, il commença d'augmenter la doſe des eaux, & dans l'eſpace de quatre ou cinq jours il rendit plus de 40 ou 50 calculs toujours ſans douleur. Il continua de boire les eaux gaiement & avec courage, s'en promettant les plus heureux effets. Ayant pris une trop grande quantité de ce fluide, il éprouva une rétention d'urine, ſi violente, qu'il reſta trois jours ſans

pouvoir en évacuer la moindre quantité, à moins de recourir à la ſonde.

Il s'abſtint dorénavant de ces eaux, par l'avis des médecins qui attribuèrent la génération des calculs à cette cauſe. Peu de tems après ce malade ſe mit à voyager, & il éprouva des efforts continuels pour rendre l'urine, en ſorte qu'il étoit obligé ſans ceſſe de deſcendre de ſa voiture & qu'il finit par piſſer du ſang tout pur, au milieu des douleurs les plus cruelles. Cette hematurie douloureuſe continua pendant tout le voyage & ne ceſſa qu'à ſon arrivée dans ſa maiſon, par le repos & la tranquillité, en ſorte qu'il ne lui reſtoit plus aucune douleur. Mais toutes les fois qu'il alloit à cheval ou en voiture, les mêmes ſymptômes ſe renouveloient & ne diſparoiſſoient que par le repos. Il lui arriva quelquefois de rendre un ou deux calculs, mais c'étoit très-rare, & toujours ſans douleurs, parce que ces concrétions étoient plus petites que celles qu'il avoit rendues lors de l'uſage des eaux de Pyrmont. L'uſage des médicamens délivra enfin le malade de ces accidens qui faiſoient depuis deux ans le tourment de ſa vie. L'hématurie ceſſant entièrement il ne craignit plus rien, & ſe croyant en pleine ſanté, il ne voulut plus faire de remèdes, mais voici ce qui arriva: la ſtrangurie augmenta de jour en jour, & l'envie d'uriner ſe renouvela

continuellement, ce qui dure encore. L'urine qui sort en petite quantité & avec douleur, est épaisse & abondante en pituite visqueuse qui se précipite aussi-tôt comme du gluten de farine ; elle est d'une si grande tenacité, qu'elle est filante entre les doigts. Le malade jouit d'ailleurs d'un bon appétit ; il dort bien & ne sent nulle douleur dans aucune partie du corps.

Année 1723. Vol. XLIV.

## ARTICLE X.

*Ouverture du corps d'une personne qui avoit éprouvé des affections calculeuses ; par M. P. Williams.*

M..... âgé d'environ 40 ans avoit éprouvé depuis environ sept ans des symptômes ordinaires de calcul dans la vessie & les reins, avec l'excrétion d'une urine sanglante. Il mourut en Mai 1722, son corps ayant été ouvert, on trouva dans la vessie six calculs ovales dont la surface étoit polie & qui étoient tous de la même figure & presque de la même grandeur. Il y avoit aussi trois cellules dans chaque rein dont la forme étoit très-analogue à celle des calculs qui avoient été rendus. Les uretères étoient excessivement distendus & très-propres à laisser passer le calcul le plus volumineux du rein dans la vessie. Les viscères paroissoient être dans l'état naturel.

Année 1723. Vol. XLIV.

Année 1723. Vol. XLIV.

*On peut joindre ici l'hiſtoire d'un autre calcul des reins, qui eſt contenue dans le même volume; par M. Hardiſwai, Docteur en Médecine.*

UN homme de 70 ans éprouva une colique des plus violentes le 19 Octobre 1722. Il ſurvint des vomiſſemens & une grande difficulté d'uriner, la violence des douleurs l'empêchoit de ſe tenir droit & lui faiſoit pouſſer des cris nuit & jour. Le 6^e^ jour de ſa maladie ſon urine ſe ſupprima; il éprouva un reſſerrement douloureux autour des hypochondres, comme s'il avoit été lié avec une corde, & il ſentoit dans la veſſie un poids incommode & qui lui paroiſſoit de la groſſeur d'une rave. Les ſymptômes empirant, il mourut le 12^e^ jour de ſa maladie.

A l'ouverture du cadavre nous fîmes la diſſection de la veſſie, où nous ne trouvâmes aucun veſtige de calcul; mais dans l'un & l'autre rein qui étoit en même tems rempli de fluide, on trouva un calcul volumineux, heriſſé & qui ſembloit envoyer pluſieurs rameaux dans le parenchime de ce viſcère; nous ne pûmes l'obtenir dans ſon entier, qu'après avoir découpé par morceaux toutes les chairs. Le plus grand des rameaux s'inſinuoit dans l'extrémité de l'uretère, de manière qu'il en bouchoit toute l'ouverture. Nous ne

pouſsâmes pas plus loin notre examen ; nous ajouterons ſeulement que l'épiploon étoit contracté comme une bande étroite, & étoit caché ſous le foie. Cet homme avoit une habitude de corps athletique & avoit toujours joui d'une bonne ſanté, à cela près que depuis quelques années il rendoit du gravier par les urines.

Année 1724. Vol. XLIV.

## ARTICLE XI.

*Conformation remarquable des voies urinaires ; obſervation communiquée par M. J. Budgen.*

DANS une maiſon de campagne, nommée Okely, naquit en 1711 une petite enfant au dos de laquelle, vers les vertèbres inférieures, il parut une tumeur indolente, qui conſervoit la couleur de la peau & qui étoit de la groſſeur d'un petit œuf ; cette tumeur augmenta avec l'âge, en ſorte que vers l'âge de dix ans elle avoit la forme d'une veſſie de veau diſtendue par l'air, mais ſans aucune apparence de cou. En 1728 cette tumeur égaloit en groſſeur la grandeur d'une veſſie de bœuf. Le 29 Janvier, lorſque cette fille fut couchée dans ſon lit, cette tumeur ſe creva & il en ſortit une grande quantité de liqueur analogue à l'urine. En l'examinant de près nous y trouvâmes

Année 1729. Vol. XXXVI.

Année 1729. Vol XXXVI.

des tuniques, & à l'intérieur une matière muqueuſe; elle offroit en outre des uretères, des veines, des artères, telles que celles que la veſſie préſente ordinairement. On y trouvoit une certaine communication avec les parties internes par un trou du diamètre du petit doigt, par lequel elle recevoit les vaiſſeaux dont je viens de parler. Le 2 Février 1728, cette petite fille mourut vers les dix heures du ſoir; mais les parens ſe refuſèrent à l'ouverture du corps, & il y a apparence que ſi elle eût été faite, on auroit trouvé dans l'abdomen le cou de cette veſſie & on n'auroit pas trouvé d'autre veſſie dans l'abdomen; après la rupture de cette tumeur cette petite fille n'urina plus par le conduit naturel.

## ARTICLE XII.

*Accouchement contre nature d'un fœtus par l'anus; obſervation communiquée par M. Nourſe, démonſtrateur d'anatomie.*

Année 1730. N°. 416.

LE cas extraordinaire qui fait le ſujet de cette obſervation eſt très-analogue à celui que M. Littre a inſéré dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1702, par lequel il conſte que le fœtus dont il parle étoit dans l'ovaire, & qu'il étoit ſorti au-dehors à travers le rectum. Il ſuffit

donc de rapporter les principaux traits de cette observation.

Année 1730. N°. 416.

M. Nourſe ayant été appelé au moment où ſe déclaroient les ſymptômes d'une fauſſe couche ou d'un accouchement, il introduiſit les deux doigts dans le vagin, pour examiner par le toucher ſi l'orifice de la matrice commençoit à s'ouvrir & à s'étendre. Il trouva que le corps de la matrice étoit deſcendu très-bas, qu'il diſtendoit beaucoup le vagin, & preſſoit tellement le rectum, que les excrémens ne pouvoient paſſer aiſément, & que par la preſſion exercée ſur le cou de la veſſie, la ſortie des urines étoit très-gênée; mais il ne put trouver l'orifice de la matrice, ce qui lui fit juger que le fond de ce viſcère s'étoit éloigné de ſa poſition (1) naturelle, & que ſon orifice étoit tourné vers le rectum.

Quelques jours après le mari de la femme vint trouver M. Nourſe en lui diſant que la ſage-femme avoit fait avancer le fœtus, mais qu'elle ne pouvoit finir l'accouchement. A ſon arrivée il trouva en effet que le fœtus étoit ſorti par l'anus; le cordon ombilical pendoit au-deſſous de l'anus de deux ou trois pouces; il introduiſit donc les

(1) On trouvoit l'orifice de l'utérus un peu au-deſſus du pubis & du même côté; c'eſt ce que M. Nourſe reconnut avec ſes doigts quoiqu'avec peine.

Année 1730. N°. 416.

deux doigts dans l'anus, en ſuivant la direction du cordon, & en remontant trois pouces en haut, il trouva une ouverture qu'il jugea pénétrer dans l'utétus; cette ouverture étoit aſſez grande pour recevoir les extrémités de trois ou quatre doigts, & c'eſt par-là que paſſoit le cordon ombilical. Je m'aſſurai par-là que le fœtus avoit ſuivi cette voie, & en pénétrant par cet orifice dans l'uterus, je tachai d'en extraire le placenta; mais comme il étoit corrompu il ſe déchira entre mes doigts, de ſorte que je fus obligé de le tirer par lambeaux & même d'en laiſſer une grande partie. Le ſeptum ou la partition qui étoit entre l'anus & le vagin étoit entière, & on n'y voyoit aucun trou.

Il s'écoula beaucoup de ſang grumelé par l'anus ainſi que d'autres ſubſtances; ce qui continua juſqu'au 26^e^ jour que la femme mourut. Il ſe trouva à l'ouvetture du corps que l'ovaire étoit diſtendu en une ſorte de ſac membraneux d'une forme irrégulière, & qui s'étendoit derrière l'utérus, où il étoit adhérent; le même ſac s'étendoit du côté gauche & étoit uni à cette partie du colon qui ſe termine dans le rectum. Dans ce ſac ſe trouvoit une partie du placenta & le reſte des membranes déchirées. Il faut auſſi remarquer que la trompe de fallope, du côté droit, s'ouvroit dans le même ſac & s'y uniſſoit d'une

manière confuſe. Il y avoit dans le même ſac un autre trou d'environ quatre pouces de diamètre qui s'ouvroit au milieu du rectum & qui avoit donné paſſage au fœtus. Au reſte ce fœtus étoit entier dans toutes ſes parties, mais flétri & comme putréfié.

Année 1730. N°. 416.

## ARTICLE XIII.

*Hiſtoire d'une femme qui avoit une ſtructure ſingulière des parties génitales, & qui cependant mit au monde un enfant; par M. Olivier, docteur-médecin & membre de la ſociété royale.*

UNE femme de vingt-trois ans, mariée à un matelot & approchant de ſon terme de groſſeſſe, conſulta M. Bonnet, accoucheur, ſur l'obſtacle qui pourroit naître d'une ſtructure ſingulière & originaire de ſes parties naturelles. Or voici ce qu'on trouva d'après un examen attentif.

Année 1723. N°. 375.

On voyoit au lieu ordinaire de l'ombilic une ſubſtance charnue, ſpongieuſe, d'une couleur rouge fleurie, & d'une ſenſibilité extrême au moindre attouchement. De cette excroiſſance qui reſta pluſieurs années ſans augmenter ni diminuer, on voyoit continuellement couler l'urine qui n'avoit point d'iſſue par aucune autre partie du corps, &

Année 1723. N°. 371.

qu'on ne pouvoit faire ſortir en jet continu par les plus violens efforts, en ſorte qu'elle ſaliſſoit ſans ſans ceſſe ſes vêtemens. Un peu au-deſſous, à la diſtance environ de deux pouces, on trouvoit une autre ouverture dans laquelle on pouvoit à peine introduire le bout du doigt. C'eſt par cette ouverture que ſortoient les menſtrues depuis la puberté, ce qui faiſoit voir qu'elle conduiſoit au vagin & à l'utérus. A la même diſtance & encore au-deſſous étoit un autre orifice moindre qui paroiſſoit communiquer avec le rectum, puiſque les parties les plus liquides des déjections en ſortoient. Outre ce faux anus, il y en avoit un autre qu'on pouvoit regarder comme le véritable, puiſqu'il donnoit iſſue aux parties les plus dures des excrémens, & qui occupoit l'endroit où ſont dans l'état ordinaire les parties naturelles. Il y avoit des poils clair-ſemés autour de tous ces orifices.

Malgré cette conformation elle jouit d'une bonne ſanté dans ſa jeuneſſe, & tous ceux qui connoiſſoient ſon état, la croyoient condamnée à une éternelle virginité. Un matelot l'épouſa &, ce qu'on a de la peine à croire, il l'a féconda. Le tems de la groſſeſſe n'offrit rien de remarquable; mais il y avoit lieu de ſoupçonner que l'accouchement ſeroit très-difficile. L'orifice du vagin n'avoit pas été dilaté par l'approche de l'époux, en ſorte qu'il s'étoit éleyé des diſputes

plaiſantes entre des matrones ſur la manière dont cette femme avoit été engroſſée.

Année 1723. N°. 375.

Les ſymptômes de l'enfantement s'étant déclarés on appela un chirurgien qui dit qu'il falloit, par une inciſion, ouvrir une voie au fœtus. On réſiſta d'abord & on trouva cette opération trop cruelle; mais la femme ayant été abandonnée, comme dans un état déſeſpéré, on laiſſa le chirurgien le maître de faire ce qu'il jugeroit convenable. Auſſi-tôt il ouvrit par une inciſion tout l'iſthme qui étoit entre l'orifice du vagin & le faux anus, ou ce qu'on pouvoit appeler improprement le périné. Après avoir diſſéqué les tégumens extérieurs, il ſe trouva une membrane fort épaiſſe, & ſituée tranſverſalement, qui diviſoit le vagin du petit canal inférieur ou *pſeudo-anus*. Après avoir ouvert cette partie, il s'offrit une voie aſſez ample pour parvenir à l'utérus; l'accoucheur introduiſit donc ſa main, il dilata l'orifice de l'utérus avec ſes doigts, & ayant ſaiſi l'enfant par la tête, il acheva facilement l'accouchement & ſauva la mère.

M. Olivier a vu dans la ſuite cette femme qui éprouvoit ſeulement une chûte de l'utérus, à cauſe de l'ouverture artificielle qu'on avoit été obligé de pratiquer.

## ARTICLE XIV.

*Hydatides trouvées en grande quantité dans l'abdomen d'un aſcitique; par M. J. Thorpe, docteur-médecin & membre de la ſociété royale.*

Année 1721. N°. 370.

UN homme de 58 ans, d'un tempérament cholerico phlegmatique, doué d'une ſanté robuſte & faiſant bien toutes ſes fonctions, ſans être adonné au vin ni aux liqueurs ſpiritueuſes, vint me conſulter pour un gonflement de l'abdomen qui étoit très-tendu & ſemblable à celui d'un aſcitique; l'urine étoit cependant d'une bonne qualité & aſſez abondante; les pieds n'étoient point odémateux, la reſpiration étoit libre, mais comme le gonflement du ventre continuoit d'augmenter, le ſang reſta ſtagnant dans les vaiſſeaux hémorroïdaux, avec des nodoſités ſouvent douloureuſes; cependant l'appétit n'étoit point perdu & les forces ſe ſoutenoient.

J'avoue que ce fut une énigme pour moi & que je ne pouvois dire ſi cette humeur étoit sèche où humide. Pour ſatisfaire cependant aux indications, ſurtout à la ſuppreſſion des hémorroïdes, je donnai des martiaux mêlés avec les purgatifs, ce qui rétablit le flux hémorroïdal, appaiſa les douleurs &

débarraſſa les inteſtins d'une grande quantité de matières qui furent évacuées. Je donnai enſuite, comme le preſcrit Etmuller, contre l'hydropiſie sèche, du nitre & des diurétiques de toutes les ſortes, ſans pouvoir produire aucun effet favorable. Année 1722. N°. 370.

Depuis cette époque le malade, laſſé de remèdes, s'adreſſa, comme c'eſt l'ordinaire, aux Empyriques qui lui firent de grandes promeſſes & ne parvinrent qu'à lui extorquer en vain de l'argent, en finiſſant enſuite par l'abandonner.

L'abdomen étant énormément diſtendu, on alloit procéder ſans retard à la paracentèſe qui fut faite par M. Anel, ſuivant l'avis des médecins; mais le fluide contenu avoit une conſiſtance gélatineuſe & ne pouvoit ſortir par le trou de la canule; il fallut donc faire une inciſion avec la lancette, ce qui donna iſſue à une matière gélatineuſe d'une couleur griſe-jaunâtre, plus épaiſſe que le blanc d'un œuf; il ſortit en même tems une grande quantité de globules blancs, les uns ſphériques, les autres triangulaires, vermiculaires, oblongs, réunis ou ſéparés, &c. Ils étoient en général de la groſſeur d'une noiſette, & après leur évacuation les forces du malade parurent ſe ſoutenir. Le lendemain, comme il étoit facile de juger que l'inciſion qui avoit été faite, n'étoit pas aſſez grande pour donner iſſue à des globules d'un plus grand volume, on augmenta l'ouverture

Année 1722. N°. 370.

avec la lancette & il ſortit encore des globules ( hydatides ) qui étoient plus gros qu'un œuf de pigeon; il ſortit en même tems une grande quantité de matière gélatineuſe & un grand lambeau d'une maſſe blanche qui reſſembloit à une portion de l'épiploon. A cette maſſe adhéroient par des filamens fibreux pluſieurs des globules dont on vient de parler.

En examinant la matière évacuée & en la mettant ſur les charbons, la gélatine ſe durciſſoit, devenoit blanche, & il ſe formoit au-deſſus une pellicule. En y verſant ſucceſſivement de l'eſprit de vitriol, de l'eſprit de ſel ammoniac volatil, de l'huile de tartre par défaillance, de l'eſprit de vin rectifié, du vinaigre, on n'apercevoit qu'un léger endurciſſement de la matière, quelle que fût la nature des réactifs dont on ſe ſervoit. Les globules étoient d'une couleur très-blanche & réſiſtoient au toucher; en les déchirant ils répandoient une liqueur blanche, entièrement ſemblable au chyle, & ils étoient compoſés d'une pellicule ou membrane manifeſte. Cette maſſe blanchâtre qui repréſentoit une portion de l'épiploon, avoit un pouce d'épaiſſeur & étoit d'une ſubſtance membraneuſe. Le nombre des globules ſe portoit, autant qu'on en peut juger, à ſept à huit mille.

Le 16^e^ jour de l'opération le malade ſe trouvoit beaucoup mieux; le ventre étoit mou & ſans

gonflement; la plaie offroit un bel aſpect; l'urine, le pouls, la reſpiration étoient tels qu'on pouvoit le deſirer; il n'y avoit point de fiévre & le ſommeil étoit tranquille. L'évacuation de la matière gélatineuſe, durant treize jours, avoit été copieuſe, inodore, & quelquefois ſimplement ſéreuſe avec une forte odeur, & noirciſſant la canule d'argent qu'on introduiſoit dans l'abdomen, ce qui avoit été attribué plutôt à des corps hétérogènes corrompus qu'à une gangrène des viſcères, parce que le malade éprouvoit en même tems la fiévre. Le 13^e^ jour après l'injection d'une décoction d'énula campana, d'aigremoine, de miel, avec une teinture d'aloës, de myrrhe & de baume de commandeur, on fit ſortir la pellicule d'un de ſes corps veſiculaires qui étoit certainement d'une capacité égale à celle d'un œuf de poule.

Année 1722. N°. 370.

J'adminiſtre les traumatiques, les alexitères, & les fortifians, combinés avec un régime analeptique; & j'ai lieu d'attendre un heureux ſuccès.

*Note du traducteur.* On peut rapprocher ce cas des autres exemples d'évacuation d'hydatides, rapportés dans le volume d'anatomie du préſent Abrégé des Tranſactions philoſophiques.

## SECTION III.

## *MALADIES CUTANÉES.*

### ARTICLE PREMIER.

*Procédé de l'inoculation de la petite vérole dans la nouvelle Angleterre ; par M. Henri Newman.*

Année 1721. N°. 370.

NOUS faiſons ordinairement deux inciſions au bras ; quelquefois une ſeule inciſion au bras & l'autre à la jambe. Nous y mettons enſuite un peu de charpie trempée dans la matière varioleuſe qu'on conſerve dans une fiole & qu'on a priſe des puſtules d'une perſonne qui a eu une petite vérole de la meilleure qualité, inoculée ou naturelle ; nous couvrons enſuite le tout avec l'emplâtre de diachilon. Après 24 heures on ôte la charpie & on panſe les plaies une ou deux fois par jour avec les feuilles de choux. La perſonne inoculée continue de vivre à l'ordinaire, en évitant ſeulement de s'expoſer à l'air par un tems orageux.

Vers le ſeptième jour le malade éprouve les ſymptômes ordinaires de la petite vérole, & alors on le traite comme s'il étoit attaqué d'une fiévre putride,

putride; s'il ne peut point se tenir levé, il reste dans son lit; s'il se plaint trop de la tête on applique un cataplasme ordinaire sous la plante des pieds, & s'il se plaint beaucoup de l'estomac, on lui donne un doux émétique; cependant c'est dans la préparation du malade qu'on administre le plus souvent ce remède. Si la fiévre est trop forte, comme dans certaines constitutions, on ne balance pas de pratiquer une petite saignée, & enfin pour hâter l'éruption on applique quelquefois un emplâtre de vésicatoires.

Année 1722. N°. 370.

Vers le 3^e^ jour de la fiévre l'éruption commence & on sait que le nombre des pustules varie dans les divers individus; l'éruption finie, la personne inoculée ne se sent plus malade, & il ne reste plus qu'à la faire tenir chaudement, lui faire prendre du thé, lui faire manger du gruau, du potage au lait, de la panade, du pain, du beurre & autres substances simples & innocentes; quelquefois, quoiqu'elle se trouve assez bien pendant le jour, cependant elle ne peut point jouir du sommeil pendant la nuit; alors on ne lui donne point des anodins & des opiates, parce qu'on les a trouvés nuisibles, mais on se repose sur les soins de la nature & le sommeil revient avec les forces.

Le 7^e^ jour les pustules sont ordinairement à leur point de maturité, & elles se dessèchent

Année 1722. N°. 370.

enſuite comme dans la petite vérole naturelle. La perſonne ſe trouve quelquefois mieux portante enſuite qu'auparavant. On a inoculé des femmes nouvellement accouchées depuis huit à dix jours & avec ſuccès. On a vu des perſonnes qui avoient depuis longtems des ulcères ſordides dont elles ont été guéries par l'inoculation. Des perſonnes débiles & d'une conſtitution délicate ſont devenues vigoureuſes & n'ont plus été ſujettes à leurs maladies.

Les plaies des inciſions ont paru ſe ſécher un peu trois ou quatre jours après la fiévre d'éruption, mais après cela il s'y forme un écoulement abondant qui continue même quelques tems après que la perſonne eſt guérie à d'autres égards ; mais enfin ces plaies finiſſent par ſe cicatriſer plutôt ou plus tard ; ſi elles viennent à s'enflammer & à devenir douloureuſes on les panſe comme des plaies ordinaires.

## ARTICLE II.

*Lettre de M. Nettleton, médecin à Halifax dans le comté d'York, adreſſée à M. Whitaker, ſur l'inoculation de la petite vérole.*

Année 1722. N°. 370.

J'AI déjà inoculé avec ſuccès plus de quarante perſonnes & je n'en ai perdu qu'une ſeule dont

j'expoſerai l'hiſtoire avec impartialité. Ma manière de les préparer conſiſtoit principalement dans un purgatif avec la rhubarbe pour les enfans, & quelquefois un émétique & une ſaignée pour les adultes. Pluſieurs d'entr'elles ont été inoculées ſans aucune préparation; mais j'ai en général reconnu, autant que j'ai pu en juger, que celles qui avoient été préparées par des méthodes convenables à leur diverſité d'âge & de conſtitution avoient, toutes choſes d'ailleurs égales, des ſymptômes plus favorables que celles qui avoient négligé ces précautions.

Année 1721. N°. 370.

Ma méthode eſt de faire deux inciſions, l'une au bras & l'autre à la jambe du côté oppoſé. Il n'importe pas, pour la marche de la maladie, que les inciſions ſoient grandes ou petites, mais j'ai vu en général que lorſqu'elles ſont très-grandes, la quantité de l'écoulement en étoit plus conſidérable, & les autres ſymptômes en général moindres; c'eſt auſſi un moyen de prévenir les inconvéniens ſecondaires qui peuvent ſurvenir après la terminaiſon de la petite vérole.

J'ai d'abord raſſemblé un peu de matière des puſtules d'une perſonne qui avoit eu la petite vérole naturelle, & je les ai miſes dans une fiole; c'eſt de cette matière dont je me ſervois pour l'inoculation en en verſant deux ou trois gouttes dans l'inciſion; mais je trouvai enſuite

Année 1721. N°. 370.

qu'il étoit trop incommode & trop difficile d'obtenir une certaine quantité de matière, & je penſai d'ailleurs avec raiſon que la moindre quantité imaginable pouvoit également remplir mes vues, je pris de petits plumaſſeaux de coton & je les imbibai de matière vatioleuſe, en ouvrant avec une lancette des puſtules parvenues à leur dernier degré de maturité. Je mettois un de ces petits plumaſſeaux ſur chacune des inciſions, & je le recouvrois avec un emplâtre ordinaire juſqu'au lendemain ; j'ôtois alors le coton & l'emplâtre en laiſſant la plaie ſeulement couvette avec une bande pour la défendre du contact de l'air. J'ai quelquefois ſeulement frotté le plumaſſeau ſur la plaie ſans l'y attacher, ce qui n'a pas manqué de produire l'effet deſiré de la même manière ; d'après les obſervations que j'ai faites, j'ai été quelquefois ſurpris de voir en réſulter la petite vérole, lors même que j'étois aſſuré que la quantité de matière reçue dans les vaiſſeaux n'étoit pas un centième de grain.

Les perſonnes inoculées n'ont été aſſujetties à aucun régime, mais on les a tenues ſeulement dans un état moyen de chaleur ; celles qui étoient levées vivoient d'une manière ſobre & régulière ; elles étoient invitées à ſe tenir calmes & tranquilles pour les affections de l'ame, & d'éviter ſoigneuſement les frayeurs & le chagrin.

Quelques-unes ont été invitées de s'abſtenir, depuis l'époque de l'inciſion, de viande & de liqueurs fortes; mais j'ai reconnu après cela que l'éruption n'avoit point une marche auſſi régulière lorſqu'on s'aſſujetriſſoit à un régime trop propre à affoiblir. Peut-être que dans les pays chauds, où on n'eſt point accoutumé à ſe nourrir de viande, une pareille abſtinence eſt néceſſaire; mais ici il convient de laiſſer manger & boire les inoculés à l'ordinaire, quoiqu'avec un peu de ménagement, juſqu'à ce que la fiévre commence à ſe déclarer, & c'eſt alors ſeulement, & non avant, qu'on preſcrit le régime qui convient dans les cas de fiévre. Année 1722. N°. 37.

Le premier ſymptôme qui ſurvenoit après l'inciſion étoit l'inflammation des plaies, ce qui arrivoit ordinairement vers le quatrième jour; c'eſt à cette époque que les environs paroiſſent rouges & qu'il y a de la douleur; deux jours après ils commencent à ſuppurer & à couler. Dans quelques cas l'écoulement commence plutôt, & la quantité de matière eſt plus conſidérable que dans d'autres. En général j'ai remarqué que dans ceux qui éprouvoient par cette voie un écoulement plus conſidérable, la fiévre étoit plus légère & les puſtules de la petite vérole moins nombreuſes, quoique cependant j'aie auſſi obſervé que quelques malades alloient très-bien, lorſque le lieu de l'inciſion avoit paru ſeulement être très-rouge, ſans qu'il

Année 1722. N°. 370.

s'en fût écoulé aucune matière, comme cela arrive ordinairement lorſque l'inciſion eſt ſi ſuperficielle qu'elle ne pénètre pas dans la peau proprement dite.

Vers le 7^e^ jour les ſymptômes de la fiévre commencent à ſe déclarer & ils ſont de la même nature que ceux qu'on obſerve dans la petite vérole naturelle, comme un pouls accéléré, une grande chaleur & une forte ſoif, une douleur de tête & du dos ainſi que de la région de l'eſtomac, des vomiſſemens, des treſſaillemens, & quelquefois des convulſions. Tous les inoculés ne ſont point attaqués des mêmes ſymptômes, ni au même degré, non plus que dans le même tems; quelquefois la maladie ſe déclare le 7^e^ jour & continue ſans relâche juſqu'au 11^e^; d'autres fois le 8^e^ ou 9^e^ jour, & la fiévre eſt modérée avec de grandes intermiſſions; il y a des inoculés qui n'éprouvent abſolument aucun mal. Durant tout ce tems les lieux de l'inciſion continuent à être très-affectés & à ſe gonfler beaucoup, de manière que la plaie paroît large & profonde, & que l'écoulement eſt très-conſidérable.

Le 10^e^ jour la petite vérole ſe montre le plus ordinairement, & quelquefois le 9^e^, tandis que d'autres fois l'éruption eſt retardée juſqu'au 11^e^; mais je n'ai jamais obſervé que les différences d'âge ou de conſtitution, ou toute autre cauſe, aient produit une variété de plus d'un jour, à

compter le 10e. Le nombre des boutons étoit très-différent dans divers individus; quelques inoculés n'en avoient que 10 ou 20, & plus fréquemment depuis 50 jusqu'à 200. D'autres en avoient une quantité innombrable; mais la petite vérole n'étoit jamais de l'espèce confluente. Les boutons étoient comme dans la petite vérole discrète; ils étoient très-ronds & fleuris, & plusieurs fois ils étoient aussi gros que ceux qu'on voit quelquefois dans la petite vérole naturelle, & ils formoient ensuite une croûte ou écaille comme dans les cas ordinaires. Il arrive aussi certaines fois, surtout lorsque les incisions laissent couler une grande quantité de matière, que les boutons sont peu nombreux, qu'ils acquèrent un petit volume, & qu'après s'être montrés pendant quatre ou cinq jours, ils se dessèchent & tombent.

Année 1722. N°. 370.

Après que l'éruption est formée, les symptômes fébriles s'abattent par degrés & quand l'éruption est finie, ils cessent ordinairement sans aucune fièvre secondaire & sans d'autre incommodité. A mesure que les pustules croissent & après qu'elles ont disparu, les plaies continuent à se gonfler, & à couler beaucoup; plus l'écoulement est long plus on doit être assuré d'un plein succès; mais elles ne manquent jamais de guérir d'elles-mêmes après un certain tems.

J'ai eu rarement occasion d'administrer des

Année 1722. N°. 370.

médicamens durant le cours de la maladie, & & ce n'a été que lorſque les ſymptômes ont été portés à un trop haut degré, que j'ai donné un doux anodin, en le répétant autant que les ſymptômes le demandoient; je n'ai cru l'application des véſicatoires néceſſaire qu'une ou deux fois, ainſi que l'emploi des remèdes qu'on croit les plus avantageux dans la petite vérole naturelle. Après que les puſtules ſe ſont diſſipées, mes inoculés ont été toujours purgés deux ou trois fois & quelquefois ſaignés, ce qui eſt la ſeule choſe que j'ai coutume de faire, Mais quoique cette pratique puiſſe paroître très-facile, il y a cependant des cas qui demandent la plus grande attention, & je penſe qu'on ne doit jamais entreprendre, ſans l'avis des médecins, de preſcrire une méthode convenable de préparation avant l'inciſion, non plus que le régime qu'il faut ſuivre dans la ſuite, de ſurveiller chaque ſymptôme & prêter une main ſecourable à la nature, lorſque les circonſtances le demandent.

Il eſt arrivé que dans un ou deux cas les ſymptômes ont été plus violens qu'à l'ordinaire, & quelques inoculés ont eu après la petite vérole, des indiſpoſitions d'un autre genre : ce ſont là des objets qu'il me reſte à expoſer.

Le premier enfant que j'ai inoculé étoit âgé d'environ un an & demi ; il commença à ſe

trouver malade le 8e jour & il eut une fiévre très-vive pendant deux jours. Les boutons commencèrent alors à paroître ; ils furent peu nombreux devinrent très-gros. L'enfant fut auſſi-tôt dans un bon état & continua à ſe bien porter pendant un mois ; mais à cette époque ayant été tranſporté & tenu longtems dans un lieu froid, il tomba dans une fiévre accompagnée de toux & il fut malade pendant quatre ou cinq jours ; il ſe rétablit après cela & depuis il a joui d'une bonne ſanté.



Le ſecond enfant que j'ai inoculé étoit une petite fille de deux ans & appartenoit à une famille qui venoit de perdre ſucceſſivement trois autres enfans de la petite vérole ; & on craignoit que le quatrième ne ſubît le même ſort ; la fiévre ſe déclara le 7e jour & l'enfant continua d'être malade juſqu'au 10e jour, époque à laquelle il éprouva vers midi de fortes convulſions. La petite vérole parut le ſoir, & quoique les boutons fuſſent plus nombreux qu'à l'ordinaire, la maladie eut une marche régulière & le rétabliſſement fut prompt.

Je fus appelé pour donner mes ſoins à l'aîné d'une famille où il reſtoit encore quatre enfans qui n'avoient point eu la petite vérole. Cet aîné l'eut par la voie naturelle & de l'eſpèce la plus maligne que j'aie jamais vue ; elle étoit accom-

Année 1722. N°. 370.

pagnée des symptômes les plus effrayans, en sorte qu'il mourut le 4^e^ jour tout couvert de pourpre & de tâches livides. Les parens desiroient qu'on mît en usage tous les moyens possibles pour conserver le reste de la famille; mais j'étois encore sur cet objet dans une grande perplexité; car je pensois en moi-même qu'en tentant l'inoculation je me chargeois de l'évènement, quel qu'il pût être; & il étoit même probable que quelqu'un de ces enfans avoit déjà pris la petite vérole par contagion, & dans ce cas on avoit encore plus lieu de craindre. D'un autre côté il y avoit lieu de présumer qu'ils périroient tous, puisque la petite vérole qui régnoit alors étoit très-meurtrière. C'est pourquoi j'aimai mieux courir le risque de ma réputation, plutôt que d'exposer tous ces enfans à périr.

Ils furent donc inoculés tous trois le jour qui précéda la mort de l'aîné, après avoir dit aux parens que je ne répondois pas du succès, dans le cas qu'ils eussent déjà pris la petite vérole par contagion, ce qu'on reconnoîtroit lorsque quelqu'un d'eux tomberoit malade avant le 7^e^ jour. Ce que j'avois craint eut lieu, puisqu'un de ces enfans fut pris de la maladie le second jour, de la même manière que l'aîné & que l'éruption parut le 3^e^ jour, ou plutôt qu'il se manifesta une rougeur universelle sur toute la surface de la

peau, avec pluſieurs taches pourprées. Il n'y avoit aucune de ces taches près du lieu de l'inciſion qui commença à ſe gonfler un peu, comme c'eſt l'ordinaire vers le 4^e^ jour, & la petite vérole s'éleva un peu plus dans cet endroit qu'ailleurs; mais les reſſources de la nature furent ſi accablées par la violence de la maladie que l'enfant mourut le 7^e^ jour. Je ne place donc pas cet enfant au nombre de ceux qui reçurent la petite vérole par inoculation, & tout fait conclure qu'elle avoit été contractée par voie de contagion; au ſurplus chacun peut en cela ſuivre ſon avis & je me borne à raconter les faits. Les deux autres enfans ne furent pris de la maladie que le 8^e^ jour de l'inſertion du virus. L'éruption eut lieu le 10^e^ jour & la petite vérole fut très-bénigne, quoique les puſtules fuſſent plus nombreuſes que dans ceux qui avoient ſuccombé; les deux enfans ſe rétablirent parfaitement & ils n'ont plus été ſujets dans la ſuite à aucune indiſpoſition. Il faut remarquer que le plus âgé de ces deux enfans vers le tems de l'éruption eut pluſieurs taches d'un rouge foncé, très-ſemblables à celles des deux autres enfans qui étoient morts, ce qui effraya beaucoup la mère; mais après l'éruption ces taches diminuèrent par degré & finirent par entièrement diſparoître. L'autre enfant avoit été très-ſujet à des convulſions depuis ſa tendre jeuneſſe, & il en fut fort tourmenté lorſque la fièvre

Année 1722. N°. 370.

se déclara, mais elles se dissipèrent lors de l'éruption.

J'inoculai aussi une femme mariée âgée d'environ 26 ans qui eut une petite vérole très-régulière; mais huit jours après sa terminaison elle fut attaqué de frissons, qui furent suivis d'une chaleur brûlante & d'une grande douleur à la tête, qui durèrent plusieurs heures. Elle avoit eu ci-devant une fièvre intermittente, & je crus que c'étoit un nouveau paroxisme qui annonçoit son retour; mais elle n'en éprouva plus & depuis ce tems là la personne s'est bien portée.

De deux enfans qui furent tous deux inoculés en même tems le plus jeune fut peu incommodé durant la maladie, les pustules étant très-peu nombreuses & les symptômes légers; mais il en fut autrement du plus âgé. Les symptômes antérieurs à l'éruption furent plus violens, surtout le vomissement; les boutons parurent au terme ordinaire, mais ils furent très-nombreux, & quand l'éruption fut finie la fièvre ne cessa point, comme elle le fit dans tous les autres cas. Le 5^e^ jour la face commença à se gonfler, ce qui fut suivi d'une douleur & d'une enflure au gosier, & après cela d'une salivation qui continua jusqu'au 11^e^ jour, l'enflure des pieds & des mains succéda, & quoiqu'il y eût quelques signes de malignité, cependant l'usage des vésicatoires, les doux cor-

diaux & les alexipharmaques concoururent à l'heureuſe terminaiſon de la maladie, quoique les ſouffrances euſſent été plus conſidérables. Après ſon rétabliſſement il ſe forma une tumeur dure à ſon épaule, ce qui l'empêchoit de mouvoir ſon bras; mais elle ſe diſſipa à l'aide de quelques cataplaſmes ordinaires. Dans la même famille un enfant étoit mort auparavant d'une petite vérole naturelle très-maligne.

Année 1722. N°. 370.

J'inoculai auſſi une petite fille de 9 mois; après que la maladie fut terminée, la mère s'aperçut qu'une des cuiſſes de cette enfant étoit un peu enflée, & que la douleur qui s'y faiſoit ſentir l'empêchoit de remuer cette extrémité inférieure; il y avoit auſſi quelques petites tumeurs à l'aine, mais qui ſe diſſipèrent peu de jours après; il reſta ſeulement une dureté au genou, qui diſparut auſſi dans peu de tems ſans venir à ſuppuration, & l'enfant eſt maintenant dans un état de parfaite ſanté.

Une petite fille de ſix ans que j'avois inoculée fut peu incommodée durant toute ſa maladie; mais avant ſa terminaiſon nous trouvâmes qu'il s'étoit formé une petite tumeur ſous les muſcles des lombes, qui vint à ſuppuration, fut ouverte & guérie en peu de tems. Sa ſœur qui étoit une jeune femme de dix-huit ans eut auſſi un abcès de la même eſpèce à la jambe, mais ſon ſiége

Année 1721. N°. 370.

étoit plus profond & lui cauſa de grandes douleurs pendant trois ou quatre jours; il en ſortit après cela une grande quantité de matière & la guériſon ſuivit de près, ſans aucun autre accident.

Je me ſuis borné à parler ſimplement des cas qui offroient quelques particularités, car les autres perſonnes que j'ai inoculées ont eu une petite vérole ſi conforme à la marche ordinaire de la nature, qu'il eſt ſuperflu d'en parler.

Dans deux cas l'inoculation a été ſans effet; la raiſon en eſt ſimple; c'eſt que dans le premier, les parens croyoient que l'enfant avoit eu la petite vérole naturelle; mais la maladie avoit été ſi légère, que les mêmes parens étoient dans le doute lorſqu'ils ſe déterminèrent à l'inoculation. Dans l'autre cas la matière avoit été priſe de puſtules deſſechées, en ſorte que le peu d'humidité qu'elles contenoient, les avoit rendu inefficaces pour propager le virus variolique. L'enfant auquel on inocula cette matière ne fut nullement affecté; les lieux de l'inciſion ne s'enflammèrent point ni ne ſe gonflèrent comme c'eſt l'ordinaire, & il ne parut aucune puſtule; mais un mois après l'enfant fut attaqué de la petite vérole naturelle & la maladie eut une terminaiſon heureuſe.

Quelques-uns de mes inoculés, après leur rétabliſſement, ont reſté auprès d'autres enfans qui avoient la petite vérole naturelle, & il eſt arrivé

ſouvent que dans la même famille où il y avoit eu des enfans inoculés, d'autres avoient été enſuite attaqués ſuivant la voie ordinaire & que les uns & les autres étoient reſtés enſemble ſouvent dans le même lit; mais je n'en ai point obſervé encore qui ait eu la maladie deux fois; il n'y a pas même lieu de ſuppoſer la choſe poſſible, puiſqu'on ne peut point obſervet de différence entre la petite vérole naturelle & l'atificielle, ( ſi on peut s'exprimer ainſi ) ſi ce n'eſt que dans la dernière les puſtules ſont ordinairement moins nombreuſes & que tous les autres ſymptômes ſont en proportion bien plus favorables.

Année 1722. N°. 370.

Tel eſt l'expoſé fidèle que j'ai cru devoir faire de la méthode que j'ai ſuivie pour l'inocularion de la petite vérole; je ne puis en même tems paſſer ſous ſilence la vigoureuſe oppoſition que j'ai rencontrée de la part de pluſieurs médecins honnêtes & éclairés qui penſent que c'eſt une pratique illicite, & dont on ne peut garantir le ſuccès. Ils ont élevé une grande majorité de voix contre moi dans cette ville, ainſi que dans celles où l'inoculation a été introduite. Je deſirerois ſeulement que, comme ils agiſſent d'après un principe de conſcience, ils euſſent eu moins de zèle à propager des rapports faux & peu fondés, & des opinions erronnées qui ont détourné pluſieurs perſonnes d'employer cette méthode pour leurs

Année 1722. N°. 370.

propres enfans; puiſque l'expérience parle aujourd'hui d'une manière auſſi manifeſte, toutes les objections qu'on peut faire deviennent inutiles.

## ARTICLE III.

*Lettre du même M. Nettleton ſur les progrès de l'inoculation de la petite vérole, à M. Jurin, ſecrétaire de la ſociété royale.*

Année 1722. N°. 370.

DEPUIS la dernière lettre que j'ai écrite à M. Whitaker, j'ai encore pratiqué l'inoculation ſur quinze perſonnes qui ont toutes eu cette maladie d'un manière très-heureuſe; comme il ne s'eſt préſenté rien d'extraordinaire dans ces cas, il n'eſt point néceſſaire de vous en rendre un compte détaillé.

Il y a maintenant ſix ans que la ſociété royale a communiqué au monde ſavant quelques lettres écrites par des médecins diſtingués qui réſidoient en Turquie & qui aſſuroient que la méthode de l'inoculation étoit depuis pluſieurs années établie dans cette partie du monde avec le ſuccès le plus conſtant. J'avois été témoin, ainſi que d'autres médecins Anglois, de pluſieurs cas de petite vérole naturelle, qui étoient au-deſſus de toutes les reſſources

reſſources de l'art, & je ne pus donc qu'accueillir une nouvelle méthode aiſée & sûre qui prévenoit tous ces événemens funeſtes. J'ai été ſi loin de penſer que ce fût un crime, que j'ai toujours cru que le devoir de notre profeſſion étoit de faire tout ce qui peut contribuer à conſerver la vie de ceux qui ſe livrent à nos ſoins. Cet objet, quoique très-important, reſtant négligé quelques années après avoir été connu, je préſumai que perſonne n'avoit oſé faire les premières expériences; mais ayant appris enſuite qu'on en avoit faites à Londres avec ſuccès par ordre du Roi, je fus porté à faire les mêmes eſſais. Je fus auſſi-rôt convaincu que cette pratique ſeroit très-utile, & plus je l'ai éprouvée, plus je me ſuis confirmé dans mon opinion; & je crois que tous ceux qui ont été témoins de ſes effets en penſent de même. On ne peut qu'avoir la plus grande reconnoiſſance pour la ſociété royale, qui a publié en Angleterre une découverte auſſi importante. Car quoiqu'il puiſſe arriver quelquefois des événemens malheureux, cependant ils ſont très-rares en comparaiſon de ceux qu'entraîne la petite vérole naturelle. D'ailleurs, quel autre moyen préſervatif nous reſte-t-il lorſque celle-ci exerce ſa fureur & qu'elle eſt très-meurtrière.

Année 1721. N°. 370.

Lorſque vous aurez recueilli, Monſieur, un aſſez grand nombre d'obſervations, vous pourrez démontrer que le riſque du danger eſt ſi peu

Année 1722. N°. 370.

considérable en proportion de celui qui provient d'une contagion accidentelle qu'il ne peut point raisonnablement empêcher l'emploi d'une semblable pratique; c'est ce qu'on peut d'ailleurs reconnoître par les détails suivans. A Hallifax, depuis le commencement du dernier hiver, sur 276 personnes qui ont eu la petite vérole, il en est mort 43. A Rochdalle, la proportion a été de 38 sur 177. A Leeds, de 189 sur 792. Il faut remarquer encore que, dans cette dernière ville, la petite-vérole avoit été moins meurtrière qu'à l'ordinaire. En prenant un terme moyen dans ces trois villes, il paroît qu'il est mort 22 personnes sur cent; ce qui fait plus d'un cinquième, lorsque la petite-vérole a été contractée par la voie de contagion. J'ai pris mes calculs dans des villes; mais cette maladie est bien plus meurtrière dans les campagnes; j'ai fait des recherches sur cet objet dans divers villages des environs, & j'ai trouvé la proportion tantôt plus grande, tantôt moindre; mais en prenant un terme moyen, le résultat est à peu près le même que celui que j'ai déjà indiqué pour les villes.

Digitized by Google

## ARTICLE IV.

*Exemple remarquable de l'infection de la petite vérole; par M. Jurin, ſecrétaire de la ſociété royale.*

Année 1722. N°. 373.

UN jeune homme attaqué de cette eſpèce de petite-vérole qu'on nomme cohérente, & qui tient le milieu entre la diſcrète & la confluente, tomba le ſixième jour après l'éruption dans le délire pendant la nuit, & il ſe leva du lit malgré la réſiſtance que lui opposèrent deux gardes-malades. Il ſaiſit une de ces femmes par le cou avec ſon bras nud, & preſſa ſi fort le front de cette femme contre ſa propre poitrine qui étoit nue & couverte d'une petite vérole dans l'état de maturation, qu'il la tint quelque tems dans cette poſition. Elle s'échauffa en luttant avec le malade & en tachant de s'en débarraſſer, & elle s'aperçut qu'elle avoit écraſé quelques unes des puſtules de la petite vérole avec ſon front. Cette femme avoit environ 40 ans & elle étoit d'une complexion ſanguine & robuſte. Elle me dit qu'elle avoit eu la petite vérole vers l'âge de ſept ou huit ans, & qu'elle en avoit été couverte, quoiqu'on n'aperçût point alors des marques ſur ſon viſage. Deux jours après l'accident,

Année 1721. N°. 373.

la petite vérole commença à paroître sur son front & se porta par degrès entre 50 ou 60 pustules; elle avoit aussi un petit nombre de pustules au dos & aux côtés du cou, dans les endroits où le malade l'avoit pressée avec son bras nud; mais elle n'en avoit point dans aucune autre partie du corps. La partie inférieure de la face en étoit parfaitement exempte, & les pustules du front étoient surtout bornées à la partie moyenne & à la plus proéminante de cette partie du visage. Elles augmentèrent par degrés & vinrent à maturité de la même manière que dans la petite vérole cohérente, avec une grande inflammation & un gonflement du front & des parties joignantes de la face, surtout entre les paupières où il y avoit une petite croûte de pustules, en sorte que le sixième jour, l'œil droit étoit presque fermé ainsi que le gauche. Mais durant tout ce tems, cette femme n'eut ni fièvre ni incommodité, ni d'autre symptôme de la petite vérole que l'éruption, l'inflammation locale dont je viens de parler & la douleur. On appliqua cette nuit un vesicatoire à la nuque & le lendemain l'œil recouvra la vue, & les pustules commencèrent à se flétrir & à s'écailler. Ces croûtes, pour la durée & les apparences extérieures, ressembloient à celles de la petite vérole cohérente bénigne. Je l'ai vue chaque jour, & j'ai remarqué que le 18e jour, depuis l'éruption des pustules, elle avoit encore des restes de croûtes sur son front.

Année 1722. N°. 373.

Il réſulte de l'obſervation précédente, que cette femme qui avoit eu la petite vérole précédemment, avoit été encore infectée par l'application immédiate & forte de la matière varioleuſe ſur ſa peau, pendant que ſon corps étoit échauffé par l'exercice; ce qui ſemble prouver qu'une pareille application eſt plus efficace pour communiquer la petite vérole que des émanations morbifiques qui proviennent du corps d'un malade & qui ſont reçues à l'intérieur par la voie de l'inſpiration; car il eſt évident que la femme en queſtion, n'avoit point reçu la petite vérole par l'inſpiration des miaſmes varioleux, puiſqu'il n'y eut point d'autres parties affectées que celles où s'étoit fait un contact immédiat. Ce fait montre qu'une perſonne qui a déjà eu la petite vérole peut la recevoir de nouveau à un leger degré par l'inoculation, puiſque c'eſt encore une application plus immédiate du virus ſur le ſang & les humeurs d'un homme ſain, que celui qui eſt appliqué ſeulement par un contact ſur la peau qui n'a point été entamée & qui eſt dans ſon état d'intégrité.

Il réſulte en ſecond lieu, que l'infection communiquée à cette femme n'eſt point univerſelle, comme l'a démontré le défaut de fiévre, d'incommodité & d'éruption générale des puſtules ſur toute la ſurface du corps, & qu'il n'y a eu d'autres parties infectées que celles qui l'ont été par

Année 1722. N°. 373.

un contact immédiat. On ne peut donc en tirer aucune preuve pour avancer qu'on eſt encore ſujet à avoir la petite-vérole une ſeconde fois, de manière à avoir les ſymptômes ordinaires de cette maladie & une éruption générale. Le contraire eſt plutôt prouvé.

Enfin, le tems auquel l'infection s'eſt manifeſtée par l'apparence des puſtules, eſt très-différent de celui qu'on obſerve lors de l'inoculation. En effet l'éruption, dans le cas précédent, s'eſt faite le ſecond jour, pendant que dans l'autre cas l'éruption ſe manifeſte le 10^e^ jour, ou un jour plutôt ou plus tard, comme le prouvent les obſervations de M. Veadleton, c'eſt ce qu'on conçoit d'ailleurs facilement, puiſque l'infection ne s'étend pas, dans le premier cas, au-delà des parties qui ont reçu le contact immédiat, pendant que dans d'autres, le levain ſe propage dans toute l'habitude du corps, au moyen de la maſſe du ſang, ou plutôt du ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques.

## ARTICLE V.

*Extrait de deux lettres ſur une méthode de procurer la petite vérole, en uſage dans la partie méridionale du pays de Galles; par M. Williams, docteur en médecine, à M. Brady, médecin à Portſmouth.*

QUELQUE nouvelle que paroiſſe la méthode de communiquer la petite vérole dans ce royaume, cependant j'ai à vous apprendre qu'elle étoit vulgairement pratiquée par les habitans de cette partie du pays de Galles, qu'on appelle *Pembrokeſhire*, ſans pouvoir en aſſigner la date. Il eſt vrai qu'elle portoit un autre nom, c'eſt-à-dire celui d'achat de la maladie, comme je l'ai appris de pluſieurs perſonnes qui procuroient la maladie par ce moyen. Il y a une femme mariée dans le voiſinage qui l'a pratiquée ſur ſa fille, il y a environ un an & demi, avec un grand ſuccès; celle-ci ſe porte maintenant très-bien, & ſans uſer d'aucune précaution, elle a reſté auprès de perſonnes qui ont eu cette maladie l'été dernier.

Année 1723. N°. 375.

Pour communiquer la petite vérole, ou bien ils frottent avec la matière tirée des puſtules, dans l'état de maturité, pluſieurs parties de la peau des

Année 1723. N°. 375.

bras, &c., ou bien elles piquent ces parties avec des épingles ou autres pointes ſemblables d'abord infectées de la même matière ; & quoiqu'on omette les évacuations néceſſaires, comme des purgatifs &c., cependant j'ai été inſtruit que la maladie eſt très-heureuſe dans ſon cours, & je n'ai point appris qu'une perſonne inoculée ait été attaquée de la petite vérole une ſeconde fois.

Un des habitans de la campagne où je ſuis, m'a dit qu'il y avoit environ vingt-ans, qu'allant à l'école, pluſieurs de ſes condiſciples qui étoient en grand nombre, avoient reçu à la fois la petite vérole par la méthode ci-deſſus, & que la maladie avoit été exempte de tout accident. M. George Owen, ci-devant archidiacre dans le diocèſe de David, m'a déclaré ſolemnellement, que lorſqu'il alloit à l'école, on lui fit l'inoculation de la manière ſuivante ſur la main où on en voit encore la marque. On lui frotta la peau de cette partie avec le dos de ſon canif juſqu'à ce que le ſang commença à couler; on lui appliqua alors la matière varioleuſe ſur cette partie qui devint enflammée par degrés, & la petite vérole ſe déclara une ſemaine après & elle ſuivit heureuſement ſa marche ordinaire. Il en fût de même de ſix de ſes condiſciples. Pluſieurs perſonnes m'ont dit que les mêmes expériences avoient été faites ſur elles-mêmes, les unes vingt-ans, les

autres ſoixante ans auparavant, &c. Elles m'ont toutes aſſuré qu'elles n'avoient plus eu la petite vérole une ſeconde fois.

Année 1713. N°. 375.

## ARTICLE VI.

*Extrait d'une lettre du docteur Nettleton, médecin à Haliſax, à M. Jurin, ſecrétaire de la ſociété royale, ſur l'inoculation de la petite vérole & ſur la mortalité de la petite vérole naturelle.*

LES partiſans de l'inoculation ont avancé deux propoſitions qui métitent encore d'être confirmées, ſavoir : *que la maladie contractée par l'inoculation eſt réellement la petite vérole, & qu'elle eſt beaucoup plus douce, plus favorable & bien moins mortelle que la naturelle.*

Année 1712. N°. 373.

On ne diſpute plus ſur ce premier point comme à l'époque où cette méthode fut introduite, & on ne peut plus en douter quand on a ſuivi la marche de la petite vérole, ſoit inoculée, ſoit naturelle. Il n'y a point de différence entre l'une & l'autre lorſque le nombre des puſtules eſt le même ; mais dans l'une & l'autre il y a des degrés preſqu'infinis de maladie, ſuivant la différence de ce nombre. Toute la différence qu'on

Année 1722. N°. 373.

peut apercevoir entre la petite vérole naturelle & l'inoculée eſt que dans celle-ci le nombre des puſtules eſt ordinairement moindre, & que tous les autres ſymptômes ſont dans la même proportion plus favorables. Elle reſſemble exactement à ce qu'on appelle la petite vérole diſcrète; les ſymptômes avant l'éruption ſont les mêmes, & quand les boutons commencent à s'élever, les apparences qu'ils offrent ſont les mêmes, ainſi que les pétiodes de maturation des puſtules & de leur deſsèchement; ces boutons ſont d'abord d'une couleur de roſe & quand ils ſont en pleine maturité ils jauniſſent. Ils ſont auſſi ronds & auſſi gros que dans l'autre & lorſqu'ils ſont très-nombreux l'inflammation & le gonflement de la face ſe déclarent aux époques ordinaires & ſont ſuivis du gonflement des mains & des pieds. J'ai obſervé ſeulement une fois la ſalivation quoique les puſtules fuſſent diſtinctes.

Dans la petite vérole naturelle lorſque les puſtules ſont en petit nombre, nous obſervons quelquefois quelles ne s'élèvent pas à un ſi grand volume, quelles ne mûriſſent pas ſi pleinement & ne ſont pas d'une auſſi longue durée qu'à l'ordinaire; il en eſt de même de la petite verole inoculée. En un mot comme celle-ci offre les mêmes phénomènes que la naturelle & qu'elle peut la produire par voie de contagion, il n'y a point de doute que ce ne ſoit

la petite vérole naturélle. On en peut donc tirer cette conſéquence, *que ceux qui ont été inoculés ne ſont pas plus en danger de recevoir de nouveau la maladie que ceux qui l'ont de la manière ordinaire;* & c'eſt ce qui eſt d'ailleurs confirmé par l'expérience. Nous devons avouer que cette opération peut manquer quelquefois. Ceux qui ont communiqué à la ſociété royale quelques détails ſur cette pratique telle qu'elle eſt en uſage en Turquie ne le diſſimulent pas, quoique je penſe que c'eſt très-rare. Dans un cas je n'ai remarqué aucune éruption; les lieux de l'inciſion ne ſe ſont pas plus enflammés ni gonflés que l'orſqu'on fait une inciſion ordinaire; ce qui me fit conclure que l'application du virus avoit été ſans effet, & la raiſon m'en étoit bien connue, ( *voyez* la lettre ci-devant du docteur Nettleton ). Dans trois autres, quoique les bleſſures ſe ſoient enflammées & gonflées, & que même l'écoulement ait été conſidérable, cependant les éruptions étoient ſi imparfaites qu'elles ne laiſſoient encore des doutes; mais deux de ces derniers ont été aſſez ſoumis à l'épreuve, puiſqu'ils ſont reſtés avec conſtance auprès des perſonnes qui avoient la petite vérole, ſans la contracter, ce qui me fait croire qu'ils ſeront à jamais exempts de tout danger. Quant à tous mes autres inoculés, perſonne n'a jamais mis en doute qu'ils n'aient eu une vraie petite vérole.

Année 1722. N°. 373.

Quant à l'autre propoſition, ſavoir *ſi la petite vérole inoculée eſt bien moins dangereuſe que la naturelle*, je ne puis en établir la vérité que par voie de compataiſon, autant que mon expétience peut s'étendre. C'eſt dans cette vue que j'ai rapporté ce que j'ai obſervé dans cette ville & dans la campagne, & je me ſuis procuré auſſi des détails ſur les villes des environs où la petite vérole a été épidémique & je puis garantir que ces détails ont été faits avec toute l'exactitude poſſible, ſoit ſur le nombre de ceux qui ont eu le petite vérole, ſoit ſur ceux qui en ont péri.

| | *Nombre de petites véroles.* | *Morts.* |
|---|---|---|
| A Halifax. . . . . | 276 . . . . | 43 |
| Dans une partie de la paroiſſe d'Halifax. . | 297 . . . . | 59 |
| Dans une autre partie de la même paroiſſe. | 268 . . . . | 28 |
| A Bradfort. . . . . | 129 . . . . | 36 |
| A Leeds. . . . . | 792 . . . . | 189 |
| A Wakefield. . . . | 418 . . . . | 57 |
| A Rochdale. . . . | 177 . . . . | 38 |
| A Aſthon Under Line. | 279 . . . . | 56 |
| A Macclesfield. . . | 302 . . . . | 37 |
| A Stockport. . . . | 287 . . . . | 73 |
| A Hatherſield. . . . | 180 . . . . | 20 |
| TOTAL. | 3405 | 636 |

Digitized by Google

Je ſens bien que vous demanderiez un grand nombre d'obſervations avant que de pouvoir en tirer des concluſions certaines. Je me bornerai donc à dire que dans cette partie de l'Angleterre il eſt mort environ 19 ſur 100 parmi ceux qui ont eu la petite vérole naturelle, pendant que ſur 61 inoculés il n'en eſt mort aucun, car celui dont j'ai rapporté la mort eſt loin de pouvoir être compté au nombre des victimes de l'inoculation, & j'en arteſte ici tout juge impartial.

Année 1721. N°. 373.

## ARTICLE VII.

*Lettre du docteur Caleb Coteſworth, médecin de l'hôpital de Saint-Tomas-de-Londres, ſur le danger de la petite vérole naturelle comparé à celui de la petite vérole inoculée.*

On ne peut que regarder la petite vérole comme une calamité, puiſque cette ville & ſes fauxbourgs ont offert quelquefois plus de cent victimes par ſemaine de cette cruelle maladie; or on ne peut oppoſer d'autre moyen plus efficace à ſes ravages que l'inoculation qui a été prônée vivement d'un côté & fortement combattue de l'autre. Je n'entrerai point dans cette diſpute & je me bornerai à expoſer ſans paſſion, ſans préjugés & ſans aucune

Année 1721. N°. 373.

Année 1722. N°. 373.

vue particulière, les obſervations & les calculs que j'ai faits ſur l'état comparatif de la petite vérole naturelle & de celle qui eſt communiquée par inoculation, afin qu'on puiſſe en porter un jugement impartial.

Le nombre de ceux qui ont été inoculés en Angleterre, autant que j'ai pu en être inſtruit d'après les informations les plus exactes, eſt tel que je vais le rapporter :

| | | |
|---|---|---|
| Perſonnes inoculées par MM. | Nettleton. . . . . | 61 |
| | Claude Amyand. . . . . | 17 |
| | Maitland. . . . . | 57 |
| | Dover. . . . . | 4 |
| | Weymish. . . . . | 3 |
| | Jonhſon. . . . . | 3 |
| | Brady à Portſmouth. . . . . | 4 |
| | Smith & Dymer. . . . . | 13 |
| | Waller. . . . . | 3 |
| | Une femme de Leiceſter. . . | 8 |
| | Williams à Haverfort Wert. . | 6 |
| | Deux autres perſonnes du même lieu. . . . . | 2 |
| | Franch à Briſtol. . . . . | 1 |
| | TOTAL. . . | 182 |

PARMI ce nombre les adverſaires de l'inoculation ſoutiennent que deux perſonnes ſont mortes

de la petite vérole inoculée, & ſes partiſans repliquent que leur mort a été occaſionnée par d'autres cauſes. Si nous voulons éviter toute diſpure, nous établirons que le danger de mourir de la petite vérole inoculée, autant que nous pouvons en juger par notre propre expérience, eſt de deux ſur 182 ou d'un ſur 91.

M. Mather, dans une letrre écrire de Boſton dans la nouvelle Angleterre en Mars 1721, rapporte que ſur près de trois cens inoculés, il en eſt morr cinq ou ſix, ou dans le cours de la maladie ou à ſa ſuite pour d'autres maladies & accidens, ſurtout pour avoir contracté la petire vérole par la reſpiration avant qu'elle pût être communiquée par l'inoculation.

Pour éviter encore toute diſpute ſuppoſons qu'il ſoit mort cinq perſonnes ſur trois cens par la petite vérole inoculée, & indépendamment de toute autre maladie ou d'accident, le riſque de l'inoculation ſera dans cette ſuppoſition d'un ſur ſoixante. Mais il paroît, d'après l'expoſé des faits, que les inoculateurs de la nouvelle Angleterre n'ont point été auſſi réſervés ſur le choix de leurs ſujets que les Anglois d'Europe, car M. Mather nous dit que les inoculés étoient jeunes ou vieux depuis l'âge d'un an juſqu'à 70, foibles ou forts, & par d'autres relations nous apprenons que les femmes groſſes, auſſi bien que les nouvelles

Année 1722. N°. 373.

accouchées, avoient été soumises à l'opération. Sans doute que la grandeur du danger auquel on étoit exposé par la petite vérole naturelle qui exerçoit alors ses plus grands ravages, rendoit plus hardis les inoculateurs.

Pour juger maintenant du danger respectif de la petite vérole naturelle & de l'inoculée, afin qu'on en puisse porter un jugement impartial, j'ai consulté les regîstres annuels de mortalité en remontant jusqu'à l'année 1667, qui est l'époque de la peste & de l'incendie de la ville de Londres, & j'en ai donné les extraits dans les tables suivantes.

La première de ces tables comprend vingt ans, & on établit pour chaque année le nombre des morts, ainsi que de ceux qui ont péri de la petite vérole, & on en a fair deux colonnes particulières. Dans les autres colonnes on établit les proportions respectives.

La seconde table renferme un espace de vingt-deux ans suivant la même méthode. Il paroît que la proportion entre le nombre total des morts & ceux qui ont succombé à la petite vérole est à peu près la même, en examinant le résultat pour chacune de ces suites d'années.

Les quatorze années intermédiaires entre 1786 & 1791 ont été négligées, parce que dans les relevés de ces années, on n'a pas distingué les résultats qui appartiennent à la petite vérole ou à la rougeole

comme

comme dans les années qui précèdent ou qui ſuivent, en ſorte que les deux maladies ſont réunies dans le même article & qu'on n'en peut point tirer une induction pour les perſonnes mortes de la petite verole.

Année 1722. N°. 373.

## TABLE Iere.

| *Années.* | *Total des enterremens.* | *Morts de la petite vérole.* | *Proportion ſur 1000 morts.* | *Rapport ſimplifié.* |
|---|---|---|---|---|
| 1667 . . | 15842 . . | 1196 . . | 75 . . | $\frac{1}{13}$ |
| 1668 . . | 17278 . . | 1987 . . | 115 . . | $\frac{1}{9}$ |
| 1669 . . | 19432 . . | 951 . . | 49 . . | $\frac{1}{20}$ |
| 1670 . . | 20198 . . | 1465 . . | 73 . . | $\frac{1}{14}$ |
| 1671 . . | 15729 . . | 696 . . | 44 . . | $\frac{1}{23}$ |
| 1672 . . | 18230 . . | 1116 . . | 61 . . | $\frac{1}{16}$ |
| 1673 . . | 17504 . . | 853 . . | 49 . . | $\frac{1}{21}$ |
| 1674 . . | 21201 . . | 2507 . . | 118 . . | $\frac{1}{8}$ |
| 1675 . . | 17244 . . | 997 . . | 58 . . | $\frac{1}{17}$ |
| 1676 . . | 18732 . . | 359 . . | 19 . . | $\frac{1}{52}$ |
| 1677 . . | 19067 . . | 1678 . . | 88 . . | $\frac{1}{13}$ |
| 1678 . . | 20678 . . | 1798 . . | 87 . . | $\frac{1}{12}$ |
| 1679 . . | 21730 . . | 1967 . . | 91 . . | $\frac{1}{11}$ |
| 1680 . . | 21053 . . | 689 . . | 33 . . | $\frac{1}{31}$ |
| 1681 . . | 23971 . . | 2982 . . | 125 . . | $\frac{1}{8}$ |
| 1682 . . | 20691 . . | 1408 . . | 68 . . | $\frac{1}{15}$ |
| 1683 . . | 20587 . . | 2096 . . | 102 . . | $\frac{1}{20}$ |
| 1684 . . | 23202 . . | 156 . . | 7 . . | $\frac{1}{149}$ |
| 1685 . . | 23222 . . | 2496 . . | 107 . . | $\frac{1}{9}$ |
| 1686 . . | 22609 . . | 1062 . . | 47 . . | $\frac{1}{21}$ |
| 20 ann. | 398200 | 28459 | 71 $\frac{1}{2}$ | $\frac{1}{14}$ |
| Chaque an. moyenne.. | 19910 . . | 1423 . . | 71 $\frac{1}{2}$ . . | $\frac{1}{14}$ |

Année 1722.
N°. 373.

## TABLE II.

| Années. | Total des enterremens. | Morts de la petite vérole. | Proportion sur 1000 morts. | Rapport simplifié. |
|---|---|---|---|---|
| 1701 | 20471 | 1095 | 53 | 1/19 |
| 1702 | 19481 | 311 | 16 | 1/63 |
| 1703 | 20720 | 898 | 43 | 1/21 |
| 1704 | 22684 | 1501 | 66 | 1/15 |
| 1705 | 22097 | 1095 | 50 | 1/20 |
| 1706 | 19847 | 721 | 36 | 1/28 |
| 1707 | 21600 | 1078 | 50 | 1/20 |
| 1708 | 21291 | 1687 | 79 | 1/13 |
| 1709 | 21800 | 1024 | 47 | 1/21 |
| 1710 | 24620 | 3138 | 127 | 1/8 |
| 1711 | 19833 | 915 | 46 | 1/22 |
| 1712 | 21198 | 1943 | 92 | 1/11 |
| 1713 | 21057 | 1614 | 77 | 1/13 |
| 1714 | 26569 | 2819 | 106 | 1/9 |
| 1715 | 22232 | 1057 | 48 | 1/21 |
| 1716 | 24436 | 2427 | 99 | 1/19 |
| 1717 | 23446 | 2211 | 94 | 1/11 |
| 1718 | 26523 | 1884 | 71 | 1/14 |
| 1719 | 28347 | 3229 | 114 | 1/9 |
| 1720 | 25454 | 1440 | 57 | 1/18 |
| 1721 | 26142 | 2375 | 91 | 1/11 |
| 1722 | 25750 | 2167 | 84 | 1/12 |
| 22 ann. | 505598 | 36620 | 72 | 1/14 |
| Chaque ann. moyenne. | 22982 | 1665 | 72 | 1/14 |
| Les 42 années. | 903798 | 65079 | 72 | 1/14 |
| Chaque ann. moyenne en prenant les 42 années. | 21519 | 1590 | 72 | 1/14 |

Il paroît par ces tables que la mortalité causée

par la petite vérole à l'eſpece humaine, fait le quatorzieme du total, & que par conſéquent le riſque qu'il y a de périr de cette maladie eſt d'un ſur quatorze : le riſque augmente après la naiſſance, à meſure qu'on avance en âge comme on va le faire voir.



D'après les eſtimations ci-deſſus on peut avancer que dans le cas de pluſieurs perſonnes attaquées de la petite vérole, le riſque qu'elles courent l'une dans l'autre de mourir de cette maladie eſt de plus d'un ſur quatorze, ou, ce qui revient au même, qu'il doit y en avoir moins de treize qui ſe rétabliſſent de cette maladie pour un qui ſuccombe. Car puiſqu'un quatorzième de l'eſpèce humaine meurt de la petite vérole & que les autres treize meurent de diverſes autres maladies, ſi ces treize avoient tous la petite vérole & s'ils en guériſſoient, avant de tomber dans les maladies qui leur ont été mortelles, alors treize ſe rétabliroient de la petite vérole & un autre y ſuccomberoit. Mais comme il eſt notoire qu'un grand nombre, ſurtout de jeunes enfans, périſſent d'autres maladies avant d'avoir eu la petite vérole, il eſt clair qu'un moindre nombre que treize doit ſe rétablir de cette maladie pour un qui en meurt.

Déterminer combien parmi ces treize parties de l'eſpèce humaine il en meurt ſans avoir eu la petite vérole, c'eſt une tâche très-difficile; mais il eſt aiſé de voir qu'il faut en faire une déduction conſidérable.

Année 1722. N°. 373.

En premier lieu les deux articles d'enfans venus morts au monde & d'enfans abortifs, qui ſont mis dans tous les regiſtres annuels comme une partie du nombre des enterremens, en doivent être évidemment déduits. On doit joindre à cela les morts provenus d'étouffement, les convulſions, la venue des dents, l'hydrocephale, les vers, les rachitis, les obſtructions du foie, la coqueluche, & ces articles, ſuivant les relevés des regiſtres, paſſent au-delà de 386 ſur 1000 morts. On pourroit faire ici d'autres conſidérations qui font penſer que pour une perſonne qui meurt de la petite vérole, il s'en rétablit entre ſept & huit; mais pour avoir une évaluation plus exacte, une perſonne a été chargée dans certaines villes d'aller de maiſon en maiſon pour s'informer de ceux qui avoient eu la petite vérole & du nombre de ceux qui en étoient morts l'année précédente. Ce ſont là des ſoins dont s'eſt occupé M. Nettleton l'année dernière dans différentes villes du Comté d'York; on a fait la même choſe à Chiceſter & à Haverford-Weſt. Voici les réſultats qu'ont donné les relevés :

| | *Attaqués de la petite vérole.* | *Morts.* |
|---|---|---|
| Dans différentes villes du Comté d'York. | 2405 | 636 |
| A Chiceſter. | 994 | 168 |
| A Haverford-Weſt. | 227 | 52 |
| TOTAL. | 4626 | 856 |

Il paroît par-là qu'en prenant un terme moyen

il périt parmi les perſonnes attaquées de la petite vérole 19 ſur 100, ou preſque le cinquième du total. Il faut remarquer que parmi les 82 perſonnes qui reçurent la petite vérole par inoculation la même année, & dans le voiſinage des mêmes villes il n'y en eut pas une ſeule qui en fût la victime.

Année 1722. N°. 373.

M. Mather obſerve dans la lettre ci-deſſus que ſur plus de 5000 perſonnes qui eurent la petite vérole à Boſton dans la nouvelle Angleterre en moins de ſix mois il en périt près de 900, ce qui fait à peu près un ſur ſix.

Parmi les perſonnes de tout âge qu'on inocule ſans avoir égard à la ſanté ferme & délicate du ſujet, comme on l'a pratiqué dans la nouvelle Angleterre, il paroît, d'après les évaluations qu'on en a faites, qu'il en meurt un ſur ſoixante.

Mais lorſqu'on fait un heureux choix des individus, comme le pratiquent les inoculateurs Anglois, la chance n'eſt que d'un ſur quatre-vingt-onze. Encore même, s'il eſt prouvé que les deux perſonnes inoculées qui ſont mortes en Angleterre, ſuivant les rapports ci-deſſus, ont ſuccombé à d'autres maladies ou accidens, il s'enſuit qu'il n'en périt pas une ſeule par l'inoculation, lorſqu'on prend les précautions convenables. Il eſt même prouvé que parmi pluſieurs milliers qui, dans l'eſpace de quarante ans, ont été inoculés à Conſtantinople par une femme Grecque qui con-

Année 1722. N°. 373.

tinue encore cette pratique, malgré ſon grand âge, il n'y a pas eu un ſeul évènement malheureux, comme me l'a aſſuré M. le Duc, originaire de Conſtantinople, qui a été inoculé lui-même par les ſoins de ſon père, médecin diſtingué de cette ville.

## SECTION IV.

## *DES FIÉVRES ET AUTRES MALADIES.*

### ARTICLE PREMIER.

*De l'uſage de l'eau froide dans les fiévres; par M. Cyrille, profeſſeur de médecine à Naples.*

Année 1729. N°. 409.

L'USAGE de l'eau froide & de tout ce qui eſt froid, dans le cas de fiévre n'eſt (1) point recent; car on en trouve ſouvent des exemples parmi les anciens médecins. Dans la fiévre ardente, ils

(1) On a donné un extrait de ce mémoire dans le volume de pharmacie & matière medicale du préſent Abrégé, mais pour bien connoître les indications qui peuvent rendre l'eau froide efficace, cette méthode doit être developpée.

accordoient après le plus haut degré du paroxiſme une boiſſon abondante d'eau ou de tout autre fluide rafraîchiſſant, en ſorte qu'il arrivoit ſouvent que l'effervescence febrile ſe calmoit & que le malade plus tranquille tomboit dans une ſueur abondante. Mais guerir les fiévres avec la ſeule eau de neige donnée pendant pluſieurs jours, ſans l'emploi d'aucun autre médicament, ou même ſans uſer d'alimens, c'eſt je crois une pratique nouvelle, & à dire le vrai un peu hardie, tentée à Naples d'après une méthode venue d'Eſpagne, & communiquée par un petit écrit mal rédigé. C'eſt par cette méthode que nous avons vu des malades arrachés à la mort contre toute attente. Les médecins prudens reſtèrent d'abord en ſuſpens & furent effrayés, de voir les malades ainſi inondés; mais enfin encouragés par des évènemens heureux & fréquens, ils tâchèrent de rendre sûre & mieux entendue une pratique qu'on employoit d'abord aveuglément ſans aucune diſtinction de la maladie & des circonſtances où ſe trouvoit le malade: il n'y a plus de médecin qui balance maintenant à l'égard de cette méthode de traitement. Il me reſte à en expliquer les préceptes en détail. *Le régime aqueux*, car c'eſt-là le nom que je vais lui donner, demande des précautions comme tous les grands remèdes, afin que ce moyen de guériſon ne devienne point une cauſe deſtructive.

Année 1729. N°. 409.

Année 1729. N°. 409.

La premiere règle eſt, qu'après quelques heures d'une abſtinence de tout aliment, & lorſque l'eſtomac eſt entièrement vide, on commence à boire l'eau réfroidie par la neige à la doſe d'une ou deux livres, ſuivant l'état, les forces & la ſoif du malade. La même doſe doit être répétée à toutes les heures, ou du moins de deux en deux heures, jour & nuit ſans aucun relâche, à moins que le ſommeil ne ſurvienne & ne l'empêche. Les malades doivent s'abſtenir de tout aliment. Car il conſte par l'expérience que les alimens mêlés avec une quantité d'eau ſe corrompoient dans l'eſtomac, & que le fluide lui-même en étoit alteré & devenoit moins propre à pénétrer les plus petits vaiſſeaux, que par conſéquent il ne pouvoit point parvenir dans toutes les parties du corps, ſoit externes ſoit internes, pour en précipiter & expulſer les humeurs nuiſibles. Cette diète rigoureuſe doit-être continuée pluſieurs jours, juſqu'à ce que la fiévre éprouve une intermiſſion ou même ceſſe entièrement, & que le malade lui-même ſe plaigne de tems en tems de la faim; car ſi on donne trop tôt des alimens, la fiévre ſe renouvellera avec ſes ſymptômes ordinaires. C'eſt pourquoi nous interdiſons tout aliment aux malades juſqu'au ſeptième & même juſqu'au dixième jour & au-delà, en continuant toujours le *régime aqueux*, & on n'a rien à craindre d'une pareille abſtinence, ſoit que

par la froideur de l'eau les pores de la peau deviennent plus étroits, que la tranſpiration diminue ainſi que la néceſſité de réparer les forces, ſoit que l'eau elle-même tienne lieu d'aliment par ſon cours continuel, en entraînant les particules alimentaires répandues dans toutes les parties du corps & les faſſe ſervir à leur deſtination. Quoi qu'il en ſoit, la pratique de chaque jour apprend que les alimens pris avec une boiſſon abondante d'eau, s'y mêlent & produiſent de grands dangers, en ſorte qu'auſſi-tôt qu'on permet au malade de manger, il faut qu'il s'abſtienne de l'eau ou qu'il en boive très-peu, & même il faut laiſſer un intervalle de quelques heures après la boiſſon de l'eau froide, afin que les alimens puiſſent ſe digérer commodément dans l'eſtomac.

Il faut alors choiſir des ſubſtances nourriſſantes & d'une digeſtion facile; comme le pain cuit dans l'eau pure, des paſtilles faites avec la mie de pain, un œuf frais, & à peine ſe permettre un mets ſucculent. C'eſt-là ce qu'il faut donner d'abord en petite quantité deux fois le jour, & paſſer ainſi par degrés à un dîner plus propre à réparer les forces, en ſoupant toujours légèrement. Mais il faut s'abſtenir de viande pendant un mois & au-delà. Lorſque les malades ont repris ce genre d'aliment, il ne faut point abandonner entièrement l'eau; mais après la digeſtion des ſubſtances

Année 1729. Nº. 409.

ſolides qu'on aura priſes, il faudra encore en prendre deux ou trois doſes, juſqu'à ce que la maladie ait entièrement cédé, que les forces ſoient revenues & que le malade ſoit en pleine convaleſcence.

Dans le cours du traitement, il faut avoir quelques attentions particulières. Il faut obſerver principalement ſi l'eau que le malade prend ſe fraye un paſſage libre, ou non. Lorſque les urines, au moins après l'eſpace d'un jour, deviennent par degrés plus abondantes & décolorées, on doit juger alors, que l'eau s'eſt ouvert une voie libre. Quelquefois le premier jour, le ſecond ou le troiſième, le ventre ſe lâche avec des déjections d'abord féculentes & enſuite de diverſes humeurs. On doit alors concevoir de l'eſpoir, car la fiévre a coutume alors de ſe calmer, ainſi que tous ſes ſymptômes. Ce qui eſt ſi vrai, que ſi le ſecond ou le troiſième jour ſe paſſe ſans que le malade pouſſe des déjections, toute la quantité d'eau priſe en boiſſon prend la voie des urines; alors, par le moyen des clyſtères, & à l'aide de l'huile d'amandes douces priſe par la bouche, on lubréfie les premières voies; car les matières conſiſtantes qui y ſont retenues & qui fomentent la fiévre, ou bien que la maladie a coutume de produire dans le corps des febricitans, & qui ne peuvent être expulſées par les couloirs très-étroits des urines, ne peuvent prendre que

la voie ſpacieuſe des inteſtins. Il faut ajoutet à cela, que le conduit inteſtinal étant dégagé, l'eau pourra facilement parvenir juſqu'aux derniers replis du corps & remèdier à l'état du ſang & des autres liqueurs ſecondaires.



Mais ſi, comme cela arrive ſouvent, il ſe forme des tumeurs aux parotides, ou qu'on obſerve quelque choſe de purulent dans les matières excrémentitielles des déjections ou des urines, ce qui indique un abcès déjà parvenu à ſa maturité & rompu; il ne faut point interrompre l'uſage de l'eau, mais au contraire y inſiſter davantage. L'eau, en effet, qui a tant d'avantage pour chaſſer au dehors les humeurs ſtagnantes dans les parties internes, pourra auſſi expulſer, par les divers organes ſecrétoires du corps, les humeurs qui ſont déjà parvenues à leur maturité, & préſerver de la gangrene les parties qui ont été le ſiége de l'abcès, comme on le voit très-ſouvent dans la pratique. Celle-ci cependant nous a appris que les abcès produits dans le cerveau & la poitrine ne peuvent point céder auſſi facilement à l'uſage de l'eau, quoique j'aie vu pluſieurs malades qui, après avoir rejetté du pus par les narines, les oreilles & la bouche, ou à la ſuite de la toux par les poumons, ont été parfaitement guéris. On a coutume, lorſque de pareils ſymptômes ſe manifeſtent de ne point négliger le ſecours de l'eau; mais ſi les malades tombent dans la

Année 1729. N°. 409.

ſtupeur & la ſomnolence, on leur applique des veſicatoires ou d'autres topiques irritans; ou s'ils éprouvent une grande difficulté de reſpirer, on leur fait prendre de l'huile recente d'amandes douces ou de l'eau tiède. Il arrive quelquefois, ſurtout les premier jours du régime aqueux, qu'il ſe déclare un vomiſſement violent. Si alors les matières hétérogènes ſont chaſſées par le haut, comme c'eſt l'ordinaire, on doit regarder cela comme d'un bon augure; car le vomiſſement ceſſe après avoir ſoulagé le malade. Si le malade rejette par le vomiſſement l'eau qu'il a priſe, il faut l'obliger à en boire à différentes repriſes rapprochées, car les humeurs malignes ont coutume de ſuivre le liquide ainſi rejeté. Il faut donner avec conſtance & avec aſſiduité l'eau, lorſque le hocquet ſurvient, car comme c'eſt l'eau qui l'excite, c'eſt à l'eau à le calmer en en buvant continuellement. Si la ſueur ſurvient pendant l'uſage de l'eau froide, elle a coutume de produire un grand abattement qui peut devenir dangereux. Cela peut paroître un paradoxe à ceux qui attendent la ſueur, de la boiſſon réiterée de l'eau froide, & on ſait que le grand fébrifuge de M. Hancock conſiſte en cela. Mais dans l'uſage du régime aqueux, ſi la ſueur ſurvient, il faut la réprimer en donnant de l'eau encore plus froide & plus abondante, & il faut rafraîchir le corps du malade, en lui ôtant ſes

couvertures, en le ventillant & en ouvrant un courant d'air dans l'intérieur de la chambre. Il y a même des médecins qui ne craignent pas de l'aſperger avec de la neige en flocons.

Ce qui afflige de plus le médecin durant le régime aqueux, c'eſt que les malades tombent dans le délire, la léthargie ou une extrême proſtration des forces & qu'ils deviennent par-là incapables de prendre de l'eau aſſez abondamment & aſſez fréquemment. Alors il faut employer tous ſes ſoins pour que le dernier remède qui leur reſte, à ſavoir l'eau, ſoit encore employé, ce que j'ai quelquefois obtenu en introduiſant par les ménaces ou la violence, la neige dans la bouche des délirans, & de ceux qui ſont dans une extrême proſtration de forces ou dans un profond aſſoupiſſement.

Après avoir expoſé la méthode du régime aqueux & la manière avec laquelle il faut aller au-devant des ſymptômes, il me reſte à expoſer dans quelles fiévres & dans quel période de ces fiévres il faut recourir à ce remède. En général, au commencement des fiévres, il ne convient pas de recourir auſſi-tôt à l'eau; car, comme dans cette époque toutes les humeurs ſont dans un état de crudité, on eſpéreroit inutilement pouvoir chaſſer les humeurs par une boiſſon abondante d'eau. Il en eſt autrement dans le plus haut période de la maladie,

Année 1719. N°. 409.

lorſque le malade eſt téduit au dernier danger : c'eſt alors qu'il eſt à propos de recourir au moyen ſalutaire de l'uſage de l'eau. Car la matière qui fomente la fiévre par une efferveſcence journalière, étant déjà parvenue à une certaine attrition de ſes particules ou à une ombre de coction, elle peut, par une adminiſtration abondante d'eau & par une combinaiſon avec les humeurs du corps, ſe précipiter, ſe ſéparer & prendre les voies qui lui ſeront ouvertes. Par-là nous avons vu ſouvent des agoniſans revenir à la vie par ce ſecours puiſſant, & ſe rétablir. C'eſt par une omiſſion de cet avis ſalutaire, que des médecins trop hardis, en adminiſtrant le régime aqueux au commencement ou pendant l'accroiſſement des maladies, ont augmenté le danger ou même conduit les malades au tombeau. Je ne dois point cependant diſſimuler que dans les fiévres bilieuſes & qui ont pour cauſe des humeurs tenues, on peut plus hardiment donner l'eau au commencement, & on en voit facilement la raiſon.

Dans les fiévres aigues, malignes & mortelles de tout genre, il faudra recourir au régime aqueux lorſque le malade paroîtra dans le danger le plus imminent; car ou bien ces fiévres ſont d'une nature à tendre à la concretion du ſang & alors, en donnant une boiſſon abondante, on pourra lui rendre la fluidité qu'il étoit ſur le point de perdre;

ou bien la maſſe du ſang a été réduite, par la force de la fiévre, à un degré extrême de renuité, avec un grand abattement; dans ce cas l'eau, ſurtout froide, peut diſſoudre les ſels âcres qui tiennent eux mémes en diſſolution la maſſe du ſang, & émouſſer leur activité malfaiſante; de-là naît l'explication du phénoméne qui conſiſte en ce que le corps du fébricitant preſque réfroidi devient chaud comme par miracle par une boiſſon abondante d'eau. Soit, en effet, que le ſang par un afflux pernicieux d'eſprits vienne à perdre ſa fluidité ou qu'il en acquiére une trop grande par un état de diſſolution, une grande abondance d'eau froide, ſecondée par une conſtriction des pores de la peau, empechera également la diſſipation des eſprits & pourra rappeler la chaleur évanouie.

Année 1729. N°. 409.

Il faut donc répéter ce que j'ai déjà inſinué au commencement, qu'il ne faut preſcrire aux fébricitans que l'eau de neige; car d'abord les malades ſe gorgent d'eau & enſuite après les premiéres priſes, ils ont coutume de refuſer l'eau chaude; d'ailleurs, par la froideur de l'eau, les fibres de l'eſtomac prennent de l'énergie & cet organe devient plus propre à chaſſer le liquide juſques dans la maſſe du ſang; au contraire, l'eau tiède donne de l'atonie aux fibres, elle gonfle le ventricule par ſa maſſe, elle le preſſe par ſon poids & enchaîne ſon activité.

Année 1729. N. 409.

Il ne faut cependant pas dissimuler que nous prescrivons quelquefois l'eau chaude & non froide, lorsque la fièvre est jointe avec quelque inflammation du poumon ou de quelque viscère, de peur qu'un liquide froid ne dispose à la gangrène des parties enflammées. Mais on ne peut pas nier que même dans ces cas, on passe quelquefois à l'usage de l'eau un peu froide ou même de celle de neige, lorsque les malades dégoûtés de l'eau tiède refusent d'en boire constamment. Nous croyons alors qu'il vaut mieux boire beaucoup d'eau froide, qu'une petite quantité d'eau tiède qui ne peut produire aucun effet.

Suivant ces préceptes dictés par l'expérience, aidée des lumières de la raison, après avoir prescrit plusieurs fois dans les fièvres le régime aqueux, nous en avons remarqué des effets très-heureux. D'autres fois cependant nous avons été frustrés dans notre attente, ce qui est d'ailleurs le partage de la médecine dans l'emploi même des meilleurs remèdes; car ses méthodes ne sont pas toujours si certaines qu'elle ne puisse tromper quelquefois les praticiens les plus exacts.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'usage de l'eau froide dans les fièvres; cependant il y a d'autres maladies dans lesquelles nous avons tenté, avec avantage le régime aqueux, en nous laissant conduire par une sorte d'analogie. Telles sont les diarrhées,

diarrhées, les dyſſenteries, la colique, la lienterie; telles encore l'iſchurie rénale & la dyſurie, ou bien la cardialgie, le *colera-morbus* & l'affection hypocondriaque & hyſtérique; il y a même des exemples (qui le croiroit) d'hydropiſie guèrie par une boiſſon abondante d'eau; car en ouvrant ainſi les voies des reins & du conduit inteſtinal, l'eau ſe fraye un paſſage, ainſi que le fluide qui produiſoit l'hydropiſie. On a même quelquefois éprouvé des effets ſalutaires du régime aqueux dans la petite vérole, ſurtout dans le troiſième période, lorſque le malade eſt dans un extrême danger, par un abcès formé au cerveau ou à la poitrine. Par ce moyen on a vu quelquefois ſortir une quantité immenſe de pus par la voie des narines & par la bouche. Cependant alors on n'interdit point tout aliment durant le régime aqueux; mais dans les maladies chroniques, on fait prendre une boiſſon abondante d'eau trois heures avant le dîner & huit heures après ce repas.

Année 1729. N°. 409.

Il faut remarquer, par rapport au régime aqueux, qu'on peut plutôt pêcher par défaut que par excès à l'égard des fébricitans, & qu'il faut d'autant plus y inſiſter, qu'il paroît prendre la voie des ſelles ou des urines. Que le médecin tente donc ce moyen dans ces cas déſeſpérés, car nous avons été témoins quelquefois de guériſons les plus inattendues. Telle eſt la méthode qui eſt accom-

Année 1729. N°. 409.

pagnée d'un ſi grand ſuccès dans nos climats ; (Naples) qu'il n'y a point maintenant de remède plus communément employé. En ſeroit-il de même dans les pays froids ? Il eſt ſûr que cette méthode a été pratiquée en Italie d'une manière très-heureuſe pendant l'hiver. Je laiſſe à décider aux médecins qui exercent dans les pays froids, ſi cette pratique y ſeroit auſſi favorable.

## ARTICLE II.

*Extrait d'une lettre écrite de Tunis par M. Shaw, à M. Hanſloane, préſident de la ſociété royale, ſur les fiévres intermittentes qui règnent à Tunis & les moyens de les guérir.*

Année 1729. N°. 411.

JE viens d'apprendre par une lettre d'Angleterre, que pluſieurs parties de ce royaume ont été affligées cette année de beaucoup de fiévres intermittentes, & comme vous poſſédez une eſpèce de ſcabieuſe qui eſt très efficace contre cette maladie, j'ai cru devoir vous envoyer un échantillon de ſes feuilles ſupérieures, car celles d'en bas ſont deſſéchées dans la ſaiſon actuelle. Cette plante eſt ſemblable à la 20^e eſpèce dont Moriſſon donne la figure dans le chapitre XXI, ſect. 6, tab. 15 des plantes corymbifères. La téte eſt ſeulement

ronde, comme on l'y trouve décrite. J'ai donc cru devoir l'appeler *ſcabioſa, flore pallide purpureo, capitulo oblongo, foliis ſuperioribus inciſis, inferioribus integris ſerratis.* La méthode de la préparer eſt d'en mettre une poignée dans une quarte d'eau & de la faire bouillir juſqu'à réduction d'une pinte. On fait prendre une taſſe de cette décoction à jeun un peu avant le dîner, ainſi que la nuit, ſans avoir aucun égard à l'intervalle ou à l'intermiſſion de l'accès, comme pour le quinquina. Ce remède opère ordinairement par les ſelles ou par l'urine. J'ai vu ſeulement cette plante ici à Oran, à Gibraltar & au Mont-Liban où j'ai appris ſes propriétés extraordinaires. Si elle n'eſt point connue en Angleterre, quoique cependant je croie le contraire, puiſque M. Robart me l'a fait voir à Oxford, je vous prie de me l'écrire & j'aurai ſoin de vous en envoyer une certaine quantité ſéchée, ainſi que des ſemences de la même plante. Il y a ici d'autres plantes dont j'ai fait uſage contre diverſes maladies & ſouvent avec ſuccès, & j'aurai ſoin de les faire connoître dans la relation de mon voyage; mais il n'y en a aucune qui ſoit autant en vogue & en eſtime que celle dont je viens de vous parler. C'eſt à l'expérience à apprendre ſi ſes vertus s'altèrent, diminuent, ou ſe perdent entièrement dans un autre climat; ce que je puis aſſurer c'eſt que ſon

Année 1729. N°. 411.

Année 1729. N°. 411.

uſage pendant peu de jours eſt reconnu pour guérir les cas de fiévre intermittente les plus invétérés.

## ARTICLE III.

*Réſultat de l'ouverture du corps de pluſieurs peſtiférés qui périrent à Marſeille & expériences faites avec la bile de ces mêmes peſtiférés; on y a joint quelques autres expériences faites à Montpellier avec la bile de perſonnes mortes d'autres maladies; ces faits qui ſont le fruit de l'obſervation de M. Deidier, profeſſeur de médecine à Montpellier, ont été communiqués par M. Woodward, docteur en médecine & membre de la ſociété royale.*

Année 1722. N°. 370.

I. Un ſoldat âgé de 25 ans, & d'une conſtitution forte & robuſte, avoit eu un bubon applati dans le creux de l'aîne droite & il étoit mort dans le délire. On trouva à l'ouverture de ſon corps le cœur d'une groſſeur extrême & rempli d'un ſang noir & grumelé; ſes poumons étoient recouverts de taches pourprées, livides & adhéroient à la plèvre; le foie étoit double de ſa grandeur naturelle & farci auſſi d'un ſang épais; la dure & la pie mère par leur couleur noire offroient toutes les apparences d'une inflammation gangre-

neuſe ; la ſubſtance intérieure du cerveau étoit parſemée d'un nombre infini de tâches gangreneuſes. Année 1722. N°. 370.

II. Une femme âgée de 30 ans, & d'un tempéramenr ſanguin, avoit un bubon ſous l'aiſſelle droite, avec un délire qui fut ſuivi d'un aſſoupiſſement mortel. A l'ouverture du corps nous reconnûmes que les poumons étoient dans leur état naturel ; le cœur étoit d'un volume prodigieux, plein d'un ſang noir & caillé avec l'oreillette gauche livide & gangrenée ; le foie étoit auſſi très-volumineux & couvert de pourpre, & la veſicule du fiel étoit remplie d'une bile noire & verdâtre ; la tête ne fut point ouverte.

III. Un jeune homme de 14 ans, d'une conſtitution foible & délicate, avoit un bubon ſitué profondément dans le creux de l'aine droite. Il tomba dans un délire avec des convulſions & il ſuccomba. Nous trouvâmes ſon cœur d'un volume double de celui qu'il doit avoir naturellement, & il étoit rempli d'un ſang noir & épais. Ses poumons étoient parſemés de taches livides ; la veſicule du fiel étoit remplie d'une bile noire & verdâtre ; la tête ne fut point ouverte.

IV. Un jeune homme de 25 ans, d'un tempérament mélancolique, avoit tout le corps couvert d'un pourpre livide & un bubon ſous l'aiſſelle droite ; il mourut auſſi dans un délire frénétique ;

Année 1722. N°. 370.

on trouva dans ſon cadavre deux abcès, l'un entre les tégumens & le grand muſcle pectoral gauche, & l'autre dans la poitrine, entre le ſternum & le médiaſtin; ſon cœur étoit très-gros & rempli d'un ſang noir & épais; l'oreillette droite étoit large de trois pouces & la gauche étoit dans ſon état naturel; le poumon étoit couvert de petites taches livides, ſans cependant aucun endurciſſement de ſa ſubſtance; le foie étoit plus gros & plus dur qu'à l'ordinaire, & il étoit auſſi rempli de taches d'un pourpre livide; la ſubſtance du cerveau offroit la même altération, & tous ſes vaiſſeaux étoient remplis d'un ſang noir & épais.

V. Un homme de 35 ans, d'un tempérament mélancolique, quatre mois après avoir été guéri de la peſte, dont les marques étoient encore un bubon dans le pli de l'aine qui étoit venu à ſuppuration, fut attaqué de nouveau de trois charbons, un au milieu du bras & les deux autres dans l'avant-bras; il n'avoit que peu de fiévre avec douleur d'eſtomac; mais le délire l'enleva bientôt après; en ouvrant ſon corps nous trouvâmes ſon cœur d'un volume prodigieux; l'oreillette droite avoit cinq pouces de large & la gauche trois pouces; il y avoit un petit abcès ſur le corps de l'aorte; les poumons étoient couverts de taches livides & le foie paroiſſoit gangrené; la veſicule du fiel étoit d'une couleur très-noire;

le *duodenum* & le *rectum* étoient enflammés ; on n'ouvrit point le crâne.

Année 1724. N°. 370.

VI. Un homme de 40 ans, d'un tempérament mélancolique, mourut ſans aucune éruption extérieure, le troiſième jour d'une violente fiévre avec une affection comateuſe ; nous trouvâmes le médiaſtin percé vers ſa partie ſupérieure ; le péricarde étoit d'une couleur livide ; le cœur étoit plus gros que dans ſon état naturel, & ſes ventricules diſtendus étoient pleins d'un ſang noir & épais comme dans les autres cadavres ; le foie étoit très-volumineux & d'une couleur livide, avec une puſtule charbonneuſe au côté de la veſicule du fiel, qui étoit remplie d'une bile noire.

VII. Une fille de dix-huit ans, d'une conſtitution vigoureuſe, ayant deux puſtules charbonneuſes au milieu & à l'intérieur de la cuiſſe, avec un violent mal de tête, mourut dans le délire ; les membranes du cerveau furent trouvées d'une couleur noirâtre ; la ſubſtance corticale étoit d'une couleur livide & la médullaire étoit parſemée d'un petit nombre de taches noires ; le cœur étoit d'un volume prodigieux & plein d'un ſang noir & épais ; le foie étoit auſſi très-gros & la veſicule du fiel remplie d'une bile noire & verte ; la ſurface des inteſtins offroit pluſieurs taches livides.

VIII. Une fille de 20 ans, & qui avoit un

Année 1722. N°. 370.

bubon dans chaque pli de l'aine, mourut ſubitement ſans aucun ſymptôme dangereux; on trouva ſon cœur couvert de taches livides pourprées, & d'un volume plus grand que dans l'état naturel; il étoit rempli d'un ſang noir & épais, & il avoit un polype dans chaque ventricule; les poumons étoient dans leur état naturel; le foie étoit d'un volume prodigieux, & la veſicule du fiel étoit remplie d'une bile d'une couleur verte foncée.

IX. Un laboureur âgé de 20 ans, & d'une complexion ſanguine & robuſte, avoit une parotide charbonneuſe depuis huit jours, accompagnée d'une fiévre brûlante; il fut tranſporté à l'hôpital le 2 de Mai, & il mourut dans trois jours; nous trouvâmes la partie extérieure du côté gauche des poumons toute couverte d'un pourpre livide; le cœur étoit d'un volume double de l'état naturel & il contenoit à peine du ſang dans les ventricules qui étoient chacun remplis d'un gros polype; celui du côté droit avoit dilaté l'oreillette juſqu'à la largeur de quatre pouces; le foie étoit auſſi plus grand qu'à l'ordinaire, & la veſicule du fiel étoit pleine d'une bile noire & épaiſſe.

Les ouvertures de cadavres, ci-deſſus mentionnées, furent faites dans l'hôpital du Mail durant les mois de Février, de Mars, d'Avril & de Mai, en préſence de MM. Roberts & Renaud, docteurs en médecine.

Voici les expériences qui furent faites avec la bile prise des mêmes cadavres.



*EXPÉRIENCE PREMIERE.*

LA bile des pestiférés étoit d'une couleur verdâtre & noire. Elle prenoit un vert durable en la mêlant avec l'esprit de vitriol, & devenoit toujours très-jaune quand on la mêloit avec de l'huile de tartre par défaillance, ou un sel alkali fixe dissous dans une suffisante quantité d'eau. Ces deux couleurs ont duré ensuite des mois entiers. La même bile a pris une couleur noire, comme de l'encre, mais qui s'éclaircissoit bientôt par une effusion d'esprit de nitre.

*EXPÉRIENCE DEUXIEME.*

LA bile prise de la vésicule du fiel des personnes mortes de la peste, ayant été versée dans une blessure faite à dessein à différens chiens, ils sont devenus mélancoliques, engourdis & ne vouloient plus manger. Tous ces animaux sont morts dans trois ou quatre jours avec des marques propres à la véritable peste, comme des bubons, des charbons & des inflammations gangréneuses dans les viscères, de la même nature que ceux qu'on observoit dans les cadavres de ceux d'où on avoit pris la bile.

Année 1722. N°. 370.

*EXPÉRIENCE TROISIEME.*

UN gros de cette bile peſtiférée ayant été mêlé avec deux onces d'eau de fontaine un peu tiède, fut injecté dans la veine jugulaire d'un chien, lui communiqua auſſi-tôt de l'aſſoupiſſement & le tua dans quatre heures, avec des inflammations gangréneuſes, le cœur rempli d'un ſang noir & épais, le foie enflé & la véſicule du fiel pleine d'une bile verte.

*EXPÉRIENCE QUATRIEME.*

LA même quantité de bile injectée par la veine crurale, produiſit dans tous les chiens une péſanteur dans les mouvemens en moins d'une heure. Ils avoient un dégoût ſi fort pour la nourriture, qu'ils ne vouloient plus ni manger ni boire après que l'injection avoit été faite. Ils rendoient fréquemment de l'urine, ſurtout s'ils avoient été fatigués. Le troiſième jour il paroiſſoit des tumeurs conſidérables ſous les aiſſelles, aux cuiſſes, à trois pouces environ de la bleſſure. Celle ci tournoit à la gangrene, & ces animaux périſſoient le quatrième jour avec tous les ſymptômes de la peſte.

*EXPÉRIENCE CINQUIEME.*

UN chien de l'hôpital du Mail à Marſeille, qui

Année 1712. N°. 370.

ſuivoit les chirurgiens dans les panſemens, avoit coutume d'avaler avec avidité les glandes corrompues & les plumaſſeaux chargés de pus qu'on ôtoit de deſſus les plaies; il léchoit le ſang qu'il trouvoit à terre, & il continua d'en uſer ainſi près de trois mois, ſe conſervant toujours gai, vif & prêt à jouer avec les infirmiers. Nous injectâmes dans la veine crurale de ce chien environ un gros d'une bile peſtiférée, mêlée avec deux onces d'eau chaude. Il mourut le quatrième jour, comme les autres chiens, avec un bubon à la cuiſſe qui avoit reçu la bleſſure; il y avoit auſſi ſur le même membre deux charbons & la plaie étoit gangrénée. Ce que nous avons remarqué de particulier ſur ce chien eſt qu'après l'injection, ſoit dans l'état de vie, ſoit dans le cadavre, il rendoit une odeur fétide que nous n'avons pas remarquée dans les autres chiens.

### *EXPÉRIENCE SIXIEME.*

Nous recueillîmes la bile d'un chien qui étoit mort de la peſte, & nous l'injectâmes par la veine crurale dans le ſang d'un autre chien qui, auſſitôt après l'injection, éprouva des mouvemens convulſifs généraux, auxquels ſuccédèrent un engourdiſſement léthargique. Le ſecond jour après l'injection, il parut un charbon ſur le muſcle pectoral du côté droit. Le troiſième jour on vit naître

Année 1722. N°. 370.

un bubon considérable au haut de la cuisse & le chien mourut le même jour. En ouvrant son corps nous trouvâmes gangrénée toute la partie antérieure de la poitrine, & dans les parties intérieures les viscères étoient remplis d'un sang noir caillé, comme dans tous les autres. La surface extérieure des poumons étoit toute pourprée. Le cœur paroissoit d'un volume double de son état ordinaire, avec ses quatre cavités pleines d'un sang noir caillé. L'animal avoit vecu trois jours, depuis l'injection, sans manger ni boire.

Le jour de sa mort nous injectâmes un peu de sa bile dans la veine crurale d'un autre chien, qui fut attaqué aussi-tôt de violentes convulsions pendant environ demi-quart d'heure. Après qu'elles eurent cessé il parut lourd & assoupi; il vomit avec de grands efforts. Le vomissement fut suivi du hoquet; il mangea un peu, car il avoit fait un long jeûne avant l'injection; mais il vomit deux heures après tout ce qu'il avoit pris. Il mourut le troisième jour avec les mêmes symptômes de la peste que ceux qu'avoient présentés les autres chiens sur qui on avoit fait des expériences.

*Les expériences suivantes ont été faites à Montpellier, dans l'hôpital de Saint-Eloi, durant les mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, par M. Fizes, docteur en médecine, & MM. Duli & Morel, jeunes chirurgiens du même hôpital.*

*EXPÉRIENCE SEPTIEME.*

UN ſoldat âgé d'environ 25 ans, d'une conſtitution vive, éprouvoit dans l'hôpital de Saint-Eloi une fiévre maligne ordinaire & mourut le quinzième jour par un tranſport de la matière morbifique dans la poitrine. Ses poumons étoient très-gonflés & rempliſſoient toute la cavité de la poitrine, en adhérant à la plèvre. Ayant remarqué que la bile dans la véſicule du fiel étoit d'une vive couleur verte, nous en recueillîmes pour les expériences ſuivantes.

Cette bile étant mêlée avec quatre onces d'eau chaude, fut injectée dans la veine jugulaire d'un chien, & une compreſſe trempée dans le reſte de la liqueur fut appliquée ſur cette bleſſure. L'animal parut un peu lourd & aſſoupi & ne voulut ni manger ni boire; le troiſième jour il mangea & but volontairement. La compreſſe étant tombée d'elle-même le quatrième jour, la bleſſure diminua de moitié; elle guérit peu à peu & le chien ſe rétablit très-bien.

*EXPÉRIENCE HUITIEME.*

UN laboureur d'environ cinquante ou ſoixante ans, d'un tempérament mélancolique, avoit reſté

Année 1722. N°. 370.

près d'un mois dans l'hôpital, attaqué d'une fiévre maligne ordinaire & avoit éprouvé alternativement le delire & une affection comateuſe. Après ſa mort, on trouva la bile très-épaiſſe & noire comme de l'encre ; il y en avoit en outre en quantité. Nous en mîmes environ un gros dans une bleſſure faite pour cet objet à la partie extérieure de la cuiſſe droite d'un chien, en y introduiſant des plumaſſeaux plongés dans la même bile étendue d'eau. Il ne parut aucun changement dans les fonctions du chien. Nous lui fîmes avaler un peu de cette bile, ſans qu'il perdît l'appétit. Le voyant dans un bon état, nous livrâmes la bleſſure aux ſoins de la nature ; elle fut guérie dans quinze jours par les léchemens continuels du chien lui-même.

### *EXPÉRIENCE NEUVIEME.*

VOULANT injecter quelque peu de la même bile dans l'artère crurale d'un autre chien, & le jeu de la ſeringue ayant été arrêté par la grande épaiſſeur de la même bile, nous prîmes un plumaſſeau plongé dans une certaine quantité de bile diſſoute & nous l'appliquâmes à une bleſſure faite à l'intérieur de la cuiſſe droite. Le plumaſſeau fut fixé au dedans de la peau par quelques aiguilles. Cette application ne produiſit point d'altération conſidérable dans le chien ; il ne parut ni engourdi ni affecté à la région de l'eſtomac, mais il lécha

ſa plaie aſſez facilement, & après que le plumaſſeau fut tombé, la bleſſure ſe guérit comme dans l'expérience précédente.

## *EXPÉRIENCE DIXIEME.*

ENVIRON un gros de la même bile noire tirée du même cadavre & mêlée avec l'eau chaude, fut injectée dans la veine jugulaire d'un chien ; cet animal n'en parut point incommodé, mais il étoit auſſi vif après qu'avant l'injection; il parut ſeulement altéré & il but avec avidité. Le lendemain matin voulant voir ſa bleſſure, nous la trouvâmes noire & sèche & le chien devenant inquiet, mordit une des perſonnes préſentes. Les deux ligatures faites pour l'injection furent ôtées ſans qu'on vît le ſang couler. Nous appliquâmes un bourdonnet chargé d'un digeſtif ordinaire, & nous eûmes ſoin de le maintenir à l'aide d'un bandage. Quatre heures après le panſement nous trouvâmes le chien mort, c'eſt-à-dire vingt-trois heures après l'injection. L'ayant ouvert nous trouvâmes que le cœur battoit encore avec violence & le battement ceſſant, il ne ſe trouva point du ſang ni dans les ventricules ni dans les oreillettes. Cette liqueur raſſemblée dans de grands vaiſſeaux, parut d'un rouge vif & très-fluide ſans aucune des concrétions qu'on obſerve conſtamment dans tous les corps de

Année 1722. N°. 370.

ceux qui ſont morts de la peſte. Il ne parut aucune marque, ſoit interne ſoit externe de la peſte.

## EXPÉRIENCE ONZIEME.

UN habitant de Montpellier, âgé d'environ 35 ans, d'une complexion ſanguine & robuſte, ayant fait une chûte ſur le pavé, s'étoit bleſſé à la partie ſupérieure du front, vers le côté droit. Cet accident fut négligé & il ſurvint à la ſuite un éreſipele ſur toute la face, qui fut accompagné d'un gonflement de la parotide gauche. Cette tumeur diſparut & reparut trois fois dans dix à douze heures. L'éreſipele ceſſa ſubitement; le délire ſe déclara & la mort ſurvint vers le vingtième jour à compter de la chûte. A l'ouverture du corps nous trouvâmes une quantité de fluide entre le crâne & la dure-mère. Le cerveau qui étoit plus ferme qu'à l'ordinaire étoit un peu rouge & une partie de la pie-mère étoit enflammée. Il y avoit environ un demi-ſeptier d'eau jaunâtre dans la cavité de la poitrine. Le lobe droit des poumons étoit un peu dur à ſa partie ſupérieure. Le cœur avoit une concrétion polypeuſe dans chaque ventricule. Nous trouvâmes auſſi deux pintes d'une eau claire dans la cavité de l'abdomen. Toute la graiſſe de cet individu étoit jaune. Le foie parut un peu gonflé & la véſicule du fiel preſque vide, car elle

elle ne contenoit guères plus que deux gros d'une bile jaune. Cette bile fut mêlée avec deux onces d'eau chaude & injectée dans la veine crurale d'un chien. Cet animal mangea & but à ſon ordinaire après l'injection & ne parut point du tout incommodé. La bleſſure ſaignoit beaucoup & nous fûmes obligés de la remplir de poudres ſtyptiques ſoutenues d'un plumaſſeau & d'un bandage convenable. Vingt-quatre heures après l'appareil fut ôté & la bleſſure parut noire & sèche. Le chien la lécha; elle ſuppura le lendemain, & après cela elle devint rouge & bien colorée. La plaie diminua de moitié dans huit jours, finit par guérir & le chien ne conſerva aucune trace d'incommodité.

Année 1722. N°. 370.

On fit une autre expérience ſur un chien dans la veine jugulaire duquel on injecta du vitriol diſſous dans une cuillerée d'eau chaude; l'animal mourut dans des convulſions générales & le cœur étoit rempli d'un ſang grumelé; mais on ne remarqua rien, ſoit à l'intérieur ou à l'extérieur, de ſemblable à ce qui s'étoit manifeſté dans les autres animaux à qui on avoit inoculé la peſte.

## ARTICLE IV.

*Eſſai ſur l'uſage de la bile dans l'économie animale, fondé ſur une obſervation d'une bleſſure dans la véſicule du fiel; par M. A. Stuard, médecin du Roi d'Angleterre.*

Année 1730. N°. 414.

M. MENZIES, ſergent aux gardes, fut bleſſé dans la véſicule du fiel, la matinée du 30 Octobre 1728, & il mourut le 5 Novembre ſuivant, âgé de 40 ans.

*Réſultat de l'ouverture du corps.*

L'ABDOMEN étoit dans un état de diſtention & la peau du ventre teinte d'une couleur de ſafran. On apercevoir une bleſſure rriangulaire à deux pouces environ du nombril, vers le côté droit, avec une direction oblique & dirigée en haut à travers les tégumens. Le ventre ayant été ouvert on découvroit une bleſſure qui avoit pénétré à travers le périroine, & l'épée avoit gliſſé de-là le long de l'épiploon, ſans preſque le bleſſer. On voyoit une petite bleſſure triangulaire au fond de la véſicule du fiel; mais l'inſtrumenr avoit ſeulement pénétré à travers ces membranes dans la cavité, ſans bleſſer le foie ni aucune des parties

envitonnantes. La véſicule du fiel étoit par-là offenſée & contenoit ſeulement quelques gouttes de bile, qui, en preſſant légèrement la véſicule, avoient coulé dans la cavité de l'abdomen à travers la bleſſure.

Année 1730. N°. 414.

Les inteſtins, pendant tout leur trajet, étoient diſtendus, au point d'avoir acquis, autant qu'on pouvoit en juger, le triple de leur diamètre naturel. Ils paroiſſoient remplir toute la cavité de l'abdomen, de manière à donner au ventre l'apparence d'une tympanite ou d'un aſcite. Cette diſtention diſparoiſſoit & les inteſtins s'affaiſoient en faiſant différentes piqûres avec une lancette ſur leurs côtés, pour donner paſſage à l'air. Le reſte de la cavité de l'abdomen qui n'étoit pas exactement remplie par les inteſtins ainſi diſtendus contenoit un fluide boueux ou une ſéroſité d'un jaune intenſe ou teinte de bile, à la doſe d'environ trois pintes. Tous les inteſtins & les autres parties contenues dans l'abdomen, étoient auſſi teints d'une couleur jaune; mais aucune autre partie du corps n'en offroit la moindre apparence lorſqu'elle étoit hors du contact de cette liqueur. Il n'y avoit aucun ſigne d'inflammation dans aucune partie des inteſtins des autres viſcères ou des parties contenues dans l'abdomen, qui étoient toutes dans un état ſain. L'obliquité de la bleſſure à travers les tégumens, les muſcles & le péritoine étoit un

Année 1730. N°. 414.

obſtacle au paſſage de l'air dans la cavité de l'abdomen.

*Symptômes qui s'étoient manifeſtés durant l'état de vie.*

JE ne vis le malade que le quatrième jour de la bleſſure, mais les chirurgiens qui l'avoient traité dès le commencement, me dirent que le ventre avoit été dès le debut auſſi diſtendu que je le voyois, avec l'apparence d'une tympanite ou d'un aſcite, & qu'il s'étoit ſoutenu au même degré de diſtention ſans diminuer ni augmenter ſenſiblement juſqu'à la mort. Il ne s'étoit manifeſté des flatuoſités ni par le haut ni par le bas, non plus que des borborigmes, malgré la diſtention du ventre. Il ne tendit plus de ſelles après ſa bleſſure, quoiqu'il eût pris de forts purgatifs & qu'on lui eût donné de forts clyſtères trois jours avant ma viſite; on ne lui avoit non plus donné aucun opiat, auquel on auroit pu attribuer ce défaut de liberté du ventre; les purgatifs & les clyſtères que j'ordonnai enſuite n'eurent pas plus d'effet.

Il prenoit la quantité de boiſſon & de nourriture ſolide qu'on jugeoit pouvoir ſuffire à l'entretien de ſes forces. Il ne dormit plus ou très-peu, & par des intervalles de demi-heure ou d'une heure au plus d'un léger aſſoupiſſement. Je dois ajouter que le ſommeil ne fut pas ramené par de fortes

doſes d'opium que je jugeai à propos de lui faire adminiſtrer les deux derniers jours, pour lui procurer du repos.

Année 1730. N°. 414.

La bleſſure des tégumens n'avoit point parcouru les périodes ordinaires d'inflammation, mais elle étoit devenue relâchée, atonique & pâle, preſque ſans rendre le moindre pus. L'urine étoit en très-petite quantité, en ſorte que le malade n'en rendoit que deux ou trois cuillerées à la fois; elle étoit claire, mais jaune & comme teinte de ſafran, ſans offrir cependant de ſédiment. Son pouls étoit plein & fort, mais ſans être accéléré. On ne ſentoit aucune chaleur fébrile à la peau ou dans aucune autre partie du corps. La langue étoit dure, âpre & noire comme dans la fiévre, mais sèche comme dans un état de maladie & avec peu de ſalive. Il ne donna aucune marque de délire depuis ſa bleſſure juſqu'à ſa mort. Le ſecond jour de ma viſite il éprouva quelques légers mouvemens de hoquet, avec quelques efforts de vomiſſement. On obſervoit certaines intermiſſions dans ſon pouls comme d'un battement ſur dix, ſur vingt ou ſur trente, durant le jour qui précéda ſa mort.

Pour faire quelque uſage de cette obſervation, il eſt bon de remarquer avant, que tout raiſonnement qui n'eſt pas fondé ſur les faits & l'expérience, reſte toujours incertain dans les ſciences naturelles, & qu'au contraire il faut ſe ſervir de

Année 1730. N°. 414.

ce qui a été obſervé ou expérimenté, & en tirer par le raiſonnement, les concluſions qui en naiſſent manifeſtement & qui ſont utiles pour la pratique. Or le cas ſingulier que je rapporte, & qui n'étoit peut-être jamais arrivé, puiſque la véſicule du fiel a été ſeule bleſſée, fait voir combien de fonctions de l'économie animale ont été altérées ou détruites par cette ſeule atteinte; il fait voir auſſi l'uſage & la néceſſité de ce réſervoir de la bile pour l'état de ſanté, en même tems qu'il peut fournir quelques indications de traitement dans des cas où la bile péche par excès, par défaut ou par ſes quâlités.

On n'a abſolument remarqué à l'ouverture du corps, d'autre cauſe aſſignable des ſymptômes qui s'étoient manifeſtés durant la vie, qu'une bleſſure de la véſicule du fiel; & comme cette bleſſure ne pouvoit affecter aucune autre partie, ni ptoduire ces ſymptômes d'une autre manière qu'en verſant la bile dans la cavité de l'abdomen, & en en privant le tuyau inteſtinal ainſi que le ſang, il eſt clair qu'on ne peut pas ſe méprendre ſur le vrai principe de ce qui eſt arrivé au malade depuis ſa bleſſure juſqu'à ſa mort.

I. L'abdomen étoit diſtendu comme dans une tympanite ou dans un aſcite dès le commencement, & le diamètre des inteſtins étoit preſque triple de l'état ordinaire.

Il eſt vrai que cette diſtention arrive ordinairement peu d'heures avant la mort ou auſſi-tôt après, & qu'elle doit être attribuée à l'élaſticité de l'air enfermé dans le tuyau inteſtinal & qui n'eſt plus contrebalancé par le reſſort des fibres muſculaires de l'eſtomac & des inteſtins, privées de l'influx du ſang & du fluide nerveux, & devenues incapables de conſerver le mouvement périſtaltique ; mais le gonflement dont il eſt ici queſtion, eſt arrivé pluſieurs jours avant la mort, & même le lendemain de la bleſſure, quoique le pouls fût en apparence fort & égal, & qu'on ne pût pas par conſéquent ſoupçonner un défaut de ſang & de fluide nerveux. On doit par conſéquent en conclure que l'influx de la bile dans la cavité des inteſtins, eſt auſſi néceſſaire à la force de leur contraction & à la perfection de leur mouvement périſtaltique que celle du ſang & du fluide nerveux dans leurs tuniques, & que ce ſont là les trois cauſes réunies de ce mouvement dans l'état de ſanté, en ſorte que le défaut de l'une d'elles entraîne la ſuſpenſion de ce mouvement. Année 1730. N°. 414.

Nous voyons de-là que dans l'état ſquirreux du foie où la ſecrétion & par conſéquent l'excrétion de la bile eſt plus ou moins défectueuſe, que dans la jauniſſe, ou par quelque obſtruction dans les conduits biliaires après la ſécrétion, une partie de cette même bile eſt repouſſée & abſorbée dans le

Année 1730. N°. 414.

ſang, ſans qu'il en pénètre dans la cavité des intestins. On obſerve une diſtention extraordinaire dans les inteſtins & une conſtipation qui, aboutiſſant à un degré incurable, finit par un aſcite ou une hydropiſie dans la cavité de l'abdomen.

Il ſeroit important auſſi de rechercher ſi ce qu'on appelle ordinairement une colique nerveuſe ou hyſtérique, qui eſt généralement accompagnée d'un moindre degré de diſtention, avec des flatuoſités & des borborigmes, & qu'on attribue à une ataxie du fluide nerveux, ne doit pas être plutôt rapportée à la langueur de la ſécrétion ou de l'excrétion de la bile qui la rend défectueuſe, ou à ſon acrimonie & à ſa viſcoſité occaſionnées par ſa ſtagnation dans la véſicule du fiel, peut-être auſſi à ces deux cauſes enſemble, auſſi bien qu'à la diſtribution inégale du ſang & du fluide nerveux dans les parties affectées. J'ai en effet ſouvent obſervé que dans le cours du traitement de ces affections, une grande évacuation, ſoit naturelle, ſoit par les ſecours de l'art, d'une bile poracée & viſqueuſe, auſſi-bien qu'une grande profuſion d'une urine pâle, terminoit alors la cure. Le vomiſſement d'une bile poracée qui eſt très-commune dans des cas ſemblables, prouve la même choſe, & je crois qu'on doit convenir en général que la couleur noire poracée & ferrugineuſe de la bile, eſt dûe à la ſtagnation plus ou moins longue, ſurtout dans la véſicule du

fiel, ce qui eſt aſſez expliqué d'ailleurs par la vie ſédentaire de ceux qui ſont ſujets à de ſemblables coliques, même indépendamment de tout écart de régime.

Année 1730. N°. 414.

II. On n'obſervoit point de flatuoſités, ni par haut, ni en bas, non plus que des borborigmes, malgré la diſtention du ventre & le gonflement des inteſtins.

Cela fait voir évidemment que les inteſtins avoient perdu tout leur mouvement, & qu'ils étoient devenus paralitiques par un défaut total de bile ſeulement, de même que ſi leurs nerfs avoient été totalement obſtrués; car s'ils euſſent été encore ſuſceptibles de mouvement, ſoit pétiſtaltique & naturel, ſoit contre nature & convulſif, ils auroient pouſſé l'air contenu d'un lieu dans un autre, & auroient occaſionné des borborigmes, ou auroient chaſſé les flatuoſités par haut ou par bas, puiſque la nature avoit tant beſoin de ſoulager les inteſtins diſtendus, & que l'art tâchoit de la ſeconder par des clyſtères & des purgatifs.

Ce qui ſert à montrer ce qui a été dit ci-deſſus ſur le mouvement défectueux & convulſif des inteſtins, eſt que dans les cas d'hyſterie, par un défaut de quantité ou de qualité dans la bile ou des deux enſemble, le mouvement des inteſtins devient défectueux, irréguliet ou convulſif, mais

Année 1730. N°. 414.

qu'il ne ſe trouve pas totalement perdu comme dans le cas précédent.

III. Il ne rendit plus de ſelles après avoir reçu la bleſſure; & les plus forts purgatifs, ainſi que les clyſtères qu'on lui donna, furent ſans effet.

Cela paroît être dû à un défaut ou à une perte totale du mouvement périſtaltique, & fait voir évidemment que les plus forts purgatifs ne peuvent opérer ſans le ſecours de la bile; car ſi ce mouvement avoit été rétabli juſqu'à un certain degré, le ventre ſe ſeroit affaiſſé proportionnellement, & il s'en ſeroit ſuivi quelque évacuation de ce qui étoit contenu dans les premières voies.

Si l'efficacité des purgatifs dépend de la coopération de la bile, il s'enſuit que lorſque celle-ci eſt la plus active & la plus redondante, la manière d'opérer de ces évacuans ſera, *cæteris paribus*, la plus marquée, & qu'enfin lorſqu'elle eſt inactive ou qu'elle péche en quantité, les purgatifs produiront proportionnellement un moindre effet; quoiqu'il ſoit cependant vrai qu'une grande quantité de bile ou ſon irritation trop violente & trop forte puiſſe affecter les inteſtins de ſpaſmes, au point d'arrêter les déjections, & que les plus forts purgatifs donnés alors ne font qu'augmenter les ſpaſmes & la conſtipation, comme dans les coliques bilieuſes qui ſont toujours accompagnées

d'une exceſſive conſtipation qui ne cède point à l'action des purgatifs les plus forts, s'ils ne ſont pas joints avec les opiats pour calmer les ſpaſmes & adoucir l'acrimonie de la bile.

Année 1730. N°. 414.

Le malade avoit pris aſſez de nourriture & de boiſſon, mais puiſque le reſſort des inteſtins & leur mouvement périſtaltique étoient perdus, il eſt facile de prouver que la matière alimentaire ne pouvoit pénétrer les vaiſſeaux lactés, faute de nourriture, & que par conſéquent le malade mourut d'inanition; c'eſt ce qui explique le reſte des ſymptômes.

Pour prouver que c'eſt là le cas, il faut ſe rappeler que tous ceux qui ont vu des diſſections faites ſur des animaux vivans, dans l'intention de faire voir le mouvement périſtaltique des inteſtins & le cours des vaiſſeaux lactés, doivent avoir obſervé que les inteſtins ont une alternative de ſyſtole & de diaſtole, ou de contraction & de dilatation qu'on nomme mouvement périſtaltique, en ſorte que la ſection ſupérieure ſe contracte elle-même pendant que celle qui eſt immédiatement inférieure eſt dilatée, & ce mouvement s'opère en différentes parties des inteſtins en même tems; la partie contractée, en chaſſant le ſang & le chyle de ſes tuniques pendant ſa contraction, devient pâle pendant que les autres parties dilatées ſont d'une

Année 1730. N°. 414.

couleur fleurie, & que leurs vaiſſeaux ſont pleins de ſang & chyle.

Maintenant la partie qui ſe contracte doit néceſſairement forcer le chyle qui eſt exprimé de la maſſe alimentaire, vers la ſurface intérieure des inteſtins où les extrémités capillaires des vaiſſeaux lactés dans la tunique vaginale ſont propres à l'admettre ou plutôt à l'abſorber par une ſorte d'attraction, & à la tranſmettre dans les branches ultérieures de ces mêmes vaiſſeaux qui ſe trouvent dans les tuniques des inteſtins; ce cours eſt facilité pendant la dilatation ou la diaſtole qui developpe les replis de ces vaiſſeaux, & pendant la contraction ou la ſyſtole dans le premier ordre des vaiſſeaux lactés du méſentère. Par les mêmes impulſions répétées des ſections des inteſtins qui ſe contractent, le chyle eſt pouſſé dans le ſecond ordre des vaiſſeaux lactés, dans le meſentère, le réſervoir du chyle & le conduit thorachique; ce qui favoriſe encore ce cours eſt la poſition des valvules, le mouvement continuel des muſcles & de toutes les parties contenues dans l'abdomen, & la poitrine par les alternatives de l'inſpiration & de l'expiration; le chyle parvient enfin dans la veine ſouclavière pour réparer les pertes continuelles que fait le ſang.

Mais ſi dans cette ſérie les premiers moteurs

manquent, c'eſt-à-dire, ſi les fibres muſculaires des inteſtins ont perdu leur mouvement périſtaltique comme dans le cas ci-deſſus, alors l'expreſſion, l'abſorption & les progrès du chyle ne peuvent ſe ſuccéder, le ſang eſt privé de ſon fluide réparateur & la perſonne meurt d'inanition, comme on l'a remarqué par rapport à celui qui fait le ſujet de l'obſervation précédente, & comme ſemblent l'indiquer les autres ſymptômes qui lui ont été propres. Année 1730. N°. 414.

I. Le défaut du ſommeil & l'inefficacité de l'opium pour le procurer, doivent être attribués à un défaut de réparation du chyle dans le ſang: car nous voyons que ceux qui mangent très-peu, dorment auſſi très-peu, & que ceux qui prennent une nourriture abondante, ont beſoin de pluſieurs heures de ſommeil, que dans toutes les maladies chroniques où le corps ceſſe d'être nourri, le ſommeil manque auſſi & l'opium a peu d'efficacité, pendant que les enfans qui prennent beaucoup d'alimens, ſoit pour leur nourriture, ſoit pour le développement de leurs corps, paſſent à dormir une partie de leur vie.

Il peut ſans doute paroître difficile de concevoir comment le défaut de repos a ſuivi de ſi près l'accident; mais ſi on conſidère que la ſeule omiſſion d'un repas, ſurtout du ſouper à ceux qui en ont eu l'habitude, produit un ſommeil bien plus

Année 1750. N°. 414.

court pour la nuit ſuivante, il eſt peu étonnant que le malade ci-deſſus, qui a ceſſé de prendre ſa nourriture ordinaire le jour de l'accident, ait éprouvé une diminution ſenſible de repos ſix ou ſept heures après ce même accident.

II. Le défaut de pus dans la bleſſure étoit probablement dû à un défaut de réparation du chyle dans le ſang, ainſi que la pâleur & le relâchement des levres de la même bleſſure.

III. La petite quantité d'urine étoit probablement due à un défaut de réparation des fluides des premières voies; car dans l'état de ſanté ces fluides ſont tranſmis très-vîte à travers les voies urinaires. La petite teinte de jaune qu'offroit la même urine, étoit probablement due à la bile épanchée dans l'abdomen & filtrée à travers la duplicature du péritoine dans l'intérieur de la veſſie; car on ne peut point ſuppoſer que cette couleur ait dérivé du ſang qui n'avoit pu recevoir aucune partie de la bile par une autre voie.

IV. Le défaut de ſalive & la ſechèreſſe de la peau ſemblent devoir être attribués à la même cauſe, au défaut d'un fluide réparateur du ſang.

V. Le petit nombre d'efforts du hoquet & les envies de vomir, auſſi bien que les intermiſſions dans le pouls des mourans, paroiſſent naître non-ſeulement d'un défaut, mais encore d'une diſtribution inégale du ſang & des eſprits, & ſurtout

de leur corruption & de leur acrimonie, ce qui a produit la mort dans ce cas préſent comme dans les autres.

On voit donc combien le défaut ſeul de la bile a produit des déſordres dans les fonctions vitales naturelles & animales.

Voici maintenant les conſéquences pratiques qu'on peut tirer de l'obſervation précédente.

I. Le mouvement périſtaltique des inteſtins eſt autant dû à l'efflux de la bile dans leur cavité, qu'à celui du fluide nerveux & du ſang dans leurs tuniques. La bile doit donc être regardée comme un des premiers moteurs de l'économie animale, puiſqu'en mettant en jeu les fibres muſculaires des inteſtins, elle eſt comme la cauſe de toutes les fonctions animales & vitales qui en dépendent, en ſorte qu'aucune d'elles ne peut long-tems ſe ſoutenir ſous ce premier moteur.

II. Le mouvement périſtaltique ſe perd totalement par un défaut de bile; il languit auſſi lorſqu'elle péche par défaut, devient irrégulier & convulſif par la redondance de ce fluide ou ſon extrême acrimonie. De-là vient que diverſes affections qu'on appelle nerveuſes peuvent être attribuées à cette cauſe, & ſont plus aiſément guéries en corrigeant le défaut ou l'excès de bile & en déſobſtruant le foie, qu'en faiſant prendre beaucoup d'autres médicamens de la claſſe de ceux qu'on appele *nervins*.

Année 1730. N°. 414.

III. Le pouvoir des purgatifs dépend de la coopération de la bile, & par conſéquent il eſt probable que la différence des conſtitutions, à la même époque de l'âge, dépend plus de la quantité & de la qualité de la bile que du volume & du poids du corps, de la quantité du ſang & des autres humeurs qui circulent.

IV. Il paroît auſſi que la nourriture & l'accrétion du corps dépend, juſqu'à un certain degré, d'une quantité convenable & de la bonne qualité de ce fluide, ſans lequel le ſang & les autres humeurs qui ſont en circulation ne peuvent être bien réparés. Par conſéquent ce défaut peut être ſouvent la cauſe du maraſme ou du dépériſſement du corps, tandis qu'on en ſoupçonne peu la cauſe; ce qui peut ſuggérer dans ces cas de nouvelles méthodes de traitement.

V. Cette obſervation ſemble conduire à la cauſe immédiate du repos naturel ou du ſommeil dans l'état de ſanté, qui eſt une certaine quantité ou proportion de nouveau chyle dans le ſang, ſon défaut, quelle qu'en ſoit la cauſe, entrainant un état de veille. Et cela peut ſervir à indiquer l'effet immédiat & les conſéquences des opiats, & faire voir juſqu'à quel point & dans quels cas ils peuvent être efficaces & utiles.

VI. Il s'enſuit auſſi de-là, qu'une quantité convenable d'alimens pris après certains intervalles eſt

eſt néceſſaire pour tenir le ſang & les humeurs dans une température naturelle & un certain état de douceur, & les préſerver de l'acrimonie & de la putréfaction. Et cela eſt vrai dans toutes les maladies auſſi bien que dans l'état de ſanté; c'eſt cependant contre la pratique de ceux qui combattent les maladies par une abſtinence ſévère ou qui refuſent une quantité convenable de boiſſon ou de nourriture liquide au malade, ſur-tout dans les fiévres où le défaut de réparation tend à augmenter l'acrimonie ou la putréfaction, d'où naiſſent la plupart des fiévres malignes. Année 1730. N°. 414.

VII. On voit auſſi que le pus, ou la matière purulente dans une bleſſure ou un ulcère, eſt le produit du chyle & non du ſang & de la ſéroſité. Ce qui confirme une opinion qui n'étoit fondée ſur aucune autre preuve que ſur la reſſemblance du pus au chyle. Et comme une grande redondance auſſi bien qu'un défaut du pus retarde quelquefois le traitement d'une bleſſure ou d'un ulcère, on voit par quels moyens on peut diminuer ou augmenter ce fluide excrémentitiel & répondre aux indications qui ſe préſentent alors.

Il paroît auſſi probable qu'une grande redondance de chyle diſpoſe le corps aux maladies purulentes, ſuppuratoires & ſcrophuleuſes; en ſorte qu'il faut interdire les ſortes de nourritures qui fourniſſent un chyle riche & abondant, & préſcrire

Année 1730. N°. 414.

des médicamens qui donnent de l'énergie aux organes de la ſanguification & des autres ſécrétions; car dans ces cas il paroît que la ſanguification & les autres facultés d'aſſimilation ſont languiſſantes, tandis que la chylification eſt très-forte; ce qui le confirme, c'eſt que dans l'âge adulte ou même dans un âge plus avancé, à meſure que la ſanguification ſe fortifie & qu'on mange avec moins de voracité, ces affections ſcrophuleuſes diminuent ou diſparoiſſent même entièrement d'elles-mêmes.

Ce n'eſt point un défaut dans la quantité des fluides qui fait mourir un animal qu'on fait jeûner, mais une acrimonie vénéneuſe que le ſang & les humeurs contractent naturellement, par le défaut d'une nouvelle réparation & d'une évacuation égale. C'eſt ainſi que dans les maladies chroniques, dans leſquelles la perſonne paroît exténuée & épuiſée, la quantité des fluides eſt certainement très-petite; mais cependant elle eſt ſuffiſante pour maintenir la vie pendant des mois & même des années, ſi on les conſervoit dans un certain degré de douceur ou de température convenable; mais lorſqu'il ne ſe fait plus de réparation les évacuations diminuent en proportion, & par conſéquent la quantité des fluides peut reſter la même, mais leur qualité doit s'altérer & la putréfaction, pour les raiſons ci-deſſus, doit avoir

lieu & doit être une cauſe immédiate de mort, même long-tems avant que la maſſe des fluides puiſſe être diminuée en quantité comme dans le cas ci-deſſus. Année 1730. N°. 414.

## ARTICLE V.

*Obſervations ſur certains uſages médicinaux de l'arbre de la canelle, communiquées par M. Albert Seba, droguiſte d'Amſterdam.*

IL y a quelques années que j'ai acheté de la compagnie des Indes une quantité conſidérable de fleuilles du cannellier; (*folia malabathri*) je les avois diſpoſées dans des grandes boîtes & j'ai trouvé dans une d'elles des fleurs de cannellier, auſſi grandes que des fleurs de haricots & d'un couleur bleue; je croyois trouver auſſi le fruit, mais je n'ai pu en trouver dans aucune des boîtes. Année 1729. N°. 409.

En 1722 & en 1723 j'ai acheté, de la même compagnie, de l'huile que j'avois exprimée du fruit de l'arbre du cannellier, ainſi que celle qu'on obtient par ébullition, qui eſt d'une bonne conſiſtance & d'une couleur blanche; c'eſt-là ce que la compagnie des Indes appelle cire de cannelle, parce que le roi de Candi en fait faire des bougies qu'on brûle à ſa cour & qui exhalent un par-

Année 1729. N°. 409.

fum très-agréable. Ce même prince permet à ſes ſujets d'exprimer le ſuc d'un autre fruit qui eſt à peu près ſemblable au fruit du cannellier; mais ce ſuc donne ſeulement une ſubſtance graſſe, peu conſiſtante qui reſſemble à l'huile d'olives, & qu'on ne peut faire brûler que dans des lampes.

Les Indiens employent auſſi l'huile conſiſtante ou la cire du cannellier en médecine & la donnent à l'intérieur dans les cas de luxation, de fractures, de chûtes & de contuſions, afin que ſa vertu balſamique puiſſe les guérir; ils l'adminiſtrent auſſi dans des cas de flux de ſang, à la doſe d'un gros ou d'un gros & demi. Ils l'appliquent auſſi à l'extérieur pour rendre la peau belle, douce & ſouple, & ce topique eſt à cet égard plus avantageux qu'aucune pommade connue.

Les feuilles de cannellier donnent auſſi une huile qui a une ſaveur amère & qui reſſemble à une huile de cloux de geroſle mêlée avec une bonne huile de cannelle. C'eſt ce qu'on appelle *oleum malabathri*, ou huile de feuilles de cannelle. C'eſt un bon aromatique & qui eſt regardé comme un excellent remède contre les maux de tête, les douleurs d'eſtomac & d'autres maladies.

L'huile de la racine du cannellier eſt, à proprement parler, une huile de camphre, puiſque les racines fourniſſent une grande quantité de cette

dernière ſubſtance. Il y a environ deux ans ou un peu plus que j'en achetai une bouteille de la compagnie des Indes, & j'avois des preuves que cette huile étoit pure & ſans nulle ſophiſtication, auſſi la collection d'où cette bouteille avoit été priſe étoit très-eſtimée. Si cette huile eſt diſtillée dans des vaiſſeaux de verre on en tire cette ſorte de camphre qu'on appelle camphre de Borneo, qui ſe réunit en cryſtaux, minces & tranſparens, & forme une belle variété d'une ſorte de végétation dans le recipient, à peu près comme on voit par un tems de gelée ſe former des eſpèces de concrétions ramifiées ſur les vitres des fenêtres. Cette ſorte de camphre eſt d'une grande efficacité en médecine; il eſt recueilli & conſervé pour le roi de Candie, qui le regarde comme un excellent cordial. Mais non-ſeulement le camphre de Borneo, mais encore l'huile de camphre qu'on retire des racines du cannellier eſt un grand cordial, ſi on la prend à l'intérieur. Elle fortifie l'eſtomac, chaſſe les vents & eſt d'un grand uſage contre les affections arthritiques & goutteuſes. Elle eſt auſſi diurétique. La doſe eſt de dix à douze gouttes ſur un morceau de ſucre ou dans un véhicule convenable.

Année 1729. N°. 409.

Si on l'applique à l'extérieur dans toutes les douleurs arthritiques qui viennent du froid & des obſtructions, où ſi on en frotte la partie affectée avec une main chaude, elle diminue auſſi-tôt la douleur

Année 1729. N°. 409.

& la fait même disparoître. Il y a environ 36 ans, qu'étant élève en pharmacie chez M. Dumbsdorff, à Amsterdam, ce dernier éprouva une attaque cruelle de douleurs arthritiques, en sorte qu'il ne pouvoit repoſer ni jour ni nuit, & quoiqu'il eût appelé à ſon ſecours pluſieurs médecins diſtingués, & qu'il eût fait uſage de beaucoup de médicamens, cependant il n'éprouva aucun ſoulagement juſqu'à ce qu'on lui eût donné le conſeil de ſe frotter avec l'huile de la racine du cannellier, dont il avoit alors une grande quantité. Je me rappelle que je frottai moi-même les parties affectées avec l'huile que je tenois dans ma main échauffée en la préſentant devant un four, & je répétai ce procédé deux fois le jour pendant une heure chaque fois. Et quoique, lorſque ce traitement commença, ſes mains & ſes pieds fuſſent contournés par les convulſions & la violence des douleurs, & qu'ils fuſſent même remplis de nodoſités, cependant dans une quinzaine de jours, il ſe trouva beaucoup mieux, en ſorte qu'il recouvra le ſommeil pendant la nuit, & qu'il n'éprouva plus ni douleurs ni crampes. Dans environ ſix ſemaines, il fut en état de marcher dans ſa chambre, pendant qu'avant l'uſage de ce remède il étoit incapable de ſe ſervir de ſes mains & de ſes pieds. Ce traitement fut continué pendant environ trois mois, & le malade ſe rétablit, non-ſeulement de ſon indiſpoſition précé-

dente, mais il continua encore d'être exempt de la goutte après cela, & il vecut quinze années dans un état de ſanté parfaite. Je puis affirmer ce fait & je puis ajouter que depuis cette époque, pluſieurs goutteux ont fait avec le même ſuccès uſage de ce remède par mes conſeils. Année 1729. N°. 409.

Pluſieurs médecins ont beaucoup écrit ſur les vertus du camphre ordinaire; mais on n'a fait encore qu'entrevoir certaines propriétés dans cet excellent médicament. Ainſi je puis affirmer, par exemple, que dans toutes les brûlures qui peuvent ſurvenir dans différentes parties du corps il n'y a pas de meilleur & de plus sûr remède que le ſuivant :

℞. *Spiritus lumbricorum terreſtrium cum ſpiritu vini rectificati, uncias duodecim; camphoræ uncias duo: miſce.*

auſſi-tôt qu'un linge eſt trempé dans ce mélange; appliqué ſur la partie affectée & contenu par un bandage, il arrête l'inflammation & empêche ſes progrès. Mais cette application doit être continuée juſqu'à ce que la douleur ſe ſoit diſſipée & l'ulcère, s'il y en a, ſoit deſſéché. Si l'ulcération eſt plus profonde & que la plaie reſte ouverte, deux onces de camphre diſſous dans l'huile d'hypéricum, mêlées avec une livre d'onguent ordinaire de céruſe, & appliquées ſuivant les règles de l'art,

Année 1729. N°. 409.

guériront très-promptement & d'une manière sûre ; comme je l'ai souvent éprouvé.

## ARTICLE VI.

*Mouvemens convulsifs guéris par une grande évacuation de vers, par M. R. Oram.*

Année 1758. Vol. IV.

LE jeune homme qui fait le sujet de cette observation, avoit souvent éprouvé depuis son enfance des mouvemens convulsifs qui avoient été ordinaires & supportables jusqu'à l'âge de sept ans. Vers cette époque ils commencèrent à l'attaquer de toutes les manières & suivant toutes les variétés imaginables. Quelquefois il étoit renversé à terre, d'autres fois son corps étoit replié comme une toupie ; dans d'autres circonstances il étoit élevé à une hauteur considérable, &c. Une fois il sauta par dessus une barre de fer qu'on avoit mise devant le feu pour empêcher d'y tomber. Il éprouva une grande brûlure, mais il devint si habituellement stupide par les accès convulsifs, qu'il ne témoigna aucun sentiment de douleur après cet accident. Son entendement étoit si émoussé, par la fréquence & la violence de ses accès convulsifs qu'il ne paroissoit rien sentir. Il ne reconnoissoit plus ni son père ni sa mère par

aucune expreſſion ni par aucun ſigne, & ne paroiſſoit pas les diſtinguer des perſonnes qui lui étoient étrangères. Si quelquefois il ſortoit de ſa maiſon en échappant à la ſurveillance de ſa famille, il ne ſavoit plus retrouver ſa demeure, mais il prenoit la première route qui ſe préſentoit & quelquefois il s'égaroit entièrement. Il ſortit une fois pendant la nuit & on le trouva le lendemain matin dans un marais, enfoncé dans la boue juſqu'à la poitrine. Il étoit très-vorace & il demandoit ſouvent à manger, & c'étoit-là la ſeule marque qu'il donnoit de ſon entendement. Il n'y avoit aucune ſorte d'ordure ni de ſaleté qu'il ne s'empreſſât de manger ſans diſtinction. Il étoit ſi maigre qu'il ne paroiſſoit point avoir de la chair ſur ſes os, & ſon corps étoit ſi difforme qu'il en étoit preſque eſtropié. Ses parens conſultèrent un médecin de Norwich, qui jugea très-judicieuſement que ces affections étoient dues à des vers & fit des preſcriptions convenables; mais craignant de donner des médicamens trop violens à ce jeune homme, il ne produiſit aucun effet. En un mot, le mal étoit ſi ſinguliet & ſi extraordinaire, que les parens ne pouvoient s'empêcher de l'attribuer à quelque maligne influence ou ſortilége.

On obſerva que le mal varioit ou empiroit à certains périodes lunaires.

Ce pauvre jeune homme continua de languir

dans ces malheureuſes circonſtances juſqu'à l'âge de 11 ans. (en Juillet 1757) A cette époque il trouva par hazard un mélange de plomb blanc ou céruſe, & d'huile (1), qui avoit été préparé pour une peinture, & qu'on avoit mis dans un vaſe placé hors de ſa portée. Il y avoit preſque une demi-pinte de ce mélange quand il tomba ſous ſa main, & comme il n'en laiſſa pas beaucoup, on croit qu'il en avala le quart d'une pinte.

Cette boiſſon commença à opérer très-promptement par haut & par bas, ce qui dura près de 24 heures de la manière la plus violente. Il évacua une grande quantité d'une matière noire comme de l'encre & il rendit un nombre preſqu'infini de vers qui étoient auſſi grêles que des fils. L'action du reméde fut ſi extrême qu'on déſeſpera de ſa vie; cependant il ne ſurvecut pas ſeulement à ces accidens, mais encore il en éprouva un changement marqué & il ſe trouva beaucoup mieux; car ſes perens m'aſſurèrent, en Novembre 1757, lorſque je les vis, qu'il alloit mieux de jour en jour,

(1) Il y a apparence qu'une portion conſidérable de lait de chaux avoit été ſubſtituée à la céruſe, comme cela arrive ſi ſouvent; ce qui le prouve c'eſt que ce mélange ne devint pas funeſte à ce jeune homme, ce qui n'auroit pas manqué s'il avoit pris une auſſi grande quantité de céruſe.

ſoit pour le corps ſoit pour l'eſprit, depuis la boiſſon de ce mélange. Son amaigriſſement avoit diſparu, & il étoit devenu gras & corpulent, & ſon appétit n'étoit plus vorace, mais modéré. Son corps prit auſſi une attitude droite & naturelle. Sa raiſon ne s'étoit pas moins fortifiée; il eſt vrai qu'on ne pouvoit pas attendre qu'il l'eût recouvrée telle qu'il l'avoit avant ſa maladie; mais quand je le vis il avoit acquis preſqu'autant de connoiſſance dans quatre mois que les enfans le font en quatre années & il raiſonnoit bien ſur ce qu'il connoiſſoit. Il eſt maintenant capable de ſe rendre utile dans pluſieurs occaſions, & on l'envoie ſouvent à un ou deux mille pour faire des meſſages dont il s'acquitte auſſi ſoigneuſement que toute autre perſonne.

Il faut remarquer que la mère de l'enfant, ſon père & ſa ſœur ſont ſouvent tourmentés de vers. Son père, quoiqu'âgé de 50 ans, en eſt ſouvent incommodé. Les vers qu'il évacue ſont applatis & beaucoup plus gros que ceux que rendent ſes enfans. La ſœur en eſt ſouvent exceſſivement tourmentée. Il y a environ trois mois qu'elle fut jetée dans des convulſions violentes qui la privèrent quelque tems de l'uſage de ſes ſens. Mais la mère en a été encore tourmentée d'une manière plus extraordinaire. Il y a environ 20 ans qu'elle évacua par les pores de la peau quelques vers, ou du

Année 1758. Vol. IV.

moins on les trouva dans des petites ampoules ſous ſes bras. Comme elle étoit alors très-jeune, elle ne ſe rappelle plus les affections particulières dont elle fut alors attaquée; elle ſe reſſouvient ſeulement d'avoir éprouvé quelques violens ſurſauts & des convulſions. Elle a maintenant 56 ans, & elle eſt ſujette à des ſyncopes lorſqu'elle eſt couchée dans ſon lit; il y a peu de doute que ce mal ne ſoit occaſionné par les vers.

## ARTICLE VII.

*Relation de deux cas extraordinaires de pierres biliaires; par M. J. Johnſtone.*

Année 1758. Vol. IV.

QUOIQU'IL ſoit bien connu que les affections coliques & ictériques viennent ſouvent de pierres biliaires engendrées dans les conduits de la bile, qui ſouvent les obſtruent, cependant l'exemple d'un calcul biliaire d'un volume auſſi énorme que celui qu'on va rapporter, eſt un cas très-rare, ſi toutefois il n'eſt pas unique dans ſon genre. Il peut ſervir à faire voir qu'il ne faut pas ſi aiſément déſeſpérer de l'expulſion des plus gros calculs biliaires, & il doit nous apprendre que toutes les attaques violentes de douleur vers la region de l'eſtomac, ne ſont pas dues à la rétroceſſion de

la goutte vers cet organe. On ſera auſſi plus réſervé dans l'emploi des purgatifs draſtiques, & des médicamens échauffans d'après des indications auſſi vagues. C'eſt encore une nouvelle leçon pour les médecins, de faire attention aux plus légères circonſtances & aux ſymptômes les plus minutieux qui peuvent ſe préſenter dans les maladies.

Le ſecond cas que je vais rapporter indique la poſſibilité d'extraire par l'inciſion, de la véſicule du fiel, les calculs qui, par leur figure & les obſtacles qu'ils rencontrent, ne peuvent être évacués ſuivant les voies naturelles. La méthode de faire cette opération inuſitée, ainſi que quelques exemples de ſuccès, ont été déjà publiés dans les mémoires de l'académie de chirurgie.

I. Mad..... d'un âge avancé, pleine d'embonpoint & menant une vie très-ſédentaire, fut beaucoup ſujette à des douleurs de colique avec la jauniſſe dans la vigueur de l'âge. Le ſiége de la douleur étoit ſurtout à l'hypocondre droit, à la hauteur de l'eſtomac. Elle en avoit été aſſez exempte depuis les huit dernières années. Mais le 5 Décembre 1753, vers les onze heures du ſoir, elle fut ſubitement attaquée d'une violente douleur qui s'étendoit depuis cette partie de l'eſtomac qui eſt au côté droit juſqu'à ſon dos. Elle comparoit cette douleur à celle que produiroit une épée dirigée dans ce ſens. La douleur continuoit non-

Année 1758. Vol. IV.

ſeulement avec une violence ſans relâche, mais elle augmenta encore juſqu'à ſept heures du matin; pendant tout ce tems elle vomit & fit des efforts continuels; mais après que ſon eſtomac eut été bien évacué, il n'en ſortoit plus qu'une matière glaireuſe, avec quelques teintes de ſang. Vers les ſept heures du matin ſa douleur s'abattit comme elle diſoit elle-même, & depuis cette époque elle devint de plus en plus légère. Auſſi-tôt après ce changement elle éprouva de grandes envies de vomir, & elle vomit même une énorme quantité d'une bile jaune & verdâtre. Avant cette attaque elle n'avoit jamais été conſtipée & durant même ſa douleur elle avoit rendu des déjections, mais durant le reſte du jour ( le 6$^{e}$ Décembre ) elle n'avoit plus été à la ſelle quoiqu'on lui eût adminiſtré des lavemens émolliens; elle prit régulièrement de deux en deux heures la poudre *de magneſie blanche, de terre foliée de tartre & de tartre vitriolé, parties égales un ſcrupule; huile de noix muſcade, une goutte.* Cette poudre ſe prenoit dans une potion de ſuc de limon & de ſel d'abſynthe. Mais vers minuit, & tout le lendemain 7$^{e}$ du même mois, elle fendit par l'anus une grande quantité de matières bilieuſes. La douleur ſe calma alors & elle n'éprouva plus qu'un certain malaiſe dans les inteſtins, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Vingt-quatre heures après la première attaque

elle éprouva une grande douleur au dos & une heure après elle évacua un calcul extraordinaire, du genre des biliaires. Il s'évacua auſſi par les ſelles quelques morceaux de peaux qui étoient évidemment de la texture & de la forme de la tunique villeuſe des inteſtins & de la véſicule du fiel. Ce ſont là les ſeuls médicamens dont la malade a uſé par mes conſeils, ſi on en excepte une fomentation extérieure & une ſaignée que la dureté du pouls ſembloit indiquer. Je lui preſcrivis de faire un uſage abondant de bouillons légers & d'autres liqueurs délayantes. Durant le cours de ſa maladie elle n'offrit aucune apparence de jauniſſe ni après cela, & elle jouit maintenant (en Septembre 1757) d'une très-bonne ſanté.

Le calcul expulſé eſt pyriforme & analogue à l'intérieur de la véſicule du fiel elle-même. Sa ſurface eſt polie, excepté vers la baſe où elle eſt un peu ſcabreuſe, comme s'il avoit été contigu dans cette partie avec quelque ſubſtance dure. En le coupant en travers, il eſt compoſé de lames concentriques qui ſont alternativement blanches & d'une couleur d'ochre; meſuré dans ſa longueur il a un pouce & trois dixièmes; ſon diamètre tranſverſal a au moins ſept dixièmes de pouce. Il eſt ſavonneux au toucher comme les autres calculs biliaires & il nage dans l'eau; il pèſe environ 126 grains.

Quoiqu'il ſoit difficile de concevoir comment

Année 1758. Vol. IV.

une ſubſtance auſſi volumineuſe, produite dans la véſicule du fiel ait pu franchir un paſſage auſſi étroit que le conduit biliaire ordinaire, ſurtout en conſidérant l'obliquité de ſon inſertion, qui eſt de près d'un pouce & demi entre les tuniques du *duodenum*, cependant il ſemble qu'il y ait aſſez de données dans le cas ci-deſſus pour prouver que cette concrétion animale n'a pas été formée dans le conduit alimentaire, mais que quelque volumineuſe qu'elle ſoit, elle eſt venue à travers le conduit choledoque.

La forme & le poli ſavonneux de cette ſubſtance auſſi bien que la couleur de ſes lames, montrent qu'il a été moulé dans la véſicule du fiel & qu'il a été formé de particules bilieuſes. La douleur cruelle, les tourmens & les vomiſſemens énormes qui ont duré ſept heures après la première attaque indiquent que ce calcul étoit logé dans un conduit beaucoup plus étroit & plus reſſerré que le canal alimentaire, car auſſi-tôt qu'il a été conduit dans ce dernier, les douleurs ont ceſſé.

Il paroît auſſi que le conduit étroit dans lequel il a été arrêté pendant ſept heures n'étoit point autre que le *ductus communis choledocus*; car durant cet eſpace de tems il n'y a point eu dévacuation de la bile par l'anus ni par les vomiſſemens. Mais auſſi-tôt que la douleur a eu changé de lieu & que ſon ſiége eſt devenu plus inférieur) ſenſation qui indiquoit

indiquoit le moment précis du paſſage du calcul dans le *duodenum*) les envies de vomir ſont revenues & il a été rejeté par le haut une grande quantité de matière bilieuſe, qui a commencé auſſi à couler librement par ce conduit déſobſtrué dans le *duodenum*. L'obſtruction du canal choledoque a duré trop peu de tems (ſeulement trois heures) pour occaſionner une jauniſſe remarquable. Il paroît par les caillots de ſang comme charnus, qui ont été rejetés avec des glaires par le vomiſſement, que le paſſage du calcul n'a pu s'effectuer ſans une lacération conſidérable des pellicules des conduits biliaires; & cela rend raiſon de la ſéparation de la tunique villeuſe qu'on a trouvée après cela dans les déjections du malade.

Année 1758. Vol. IV.

II. En Février 1752 je fus appelé pour voir une femme âgée d'environ trente ans & mère de pluſieurs enfans. Elle avoit la jauniſſe & ſe plaignoit d'une douleur aiguë à travers l'hypocondre droit juſqu'au dos, avec de fréquens vomiſſemens. On ſentoit une dureté naturelle vers le creux de l'eſtomac ou un peu près de l'hypocondre droit. Quand on preſſoit cette région, elle ſe plaignoit d'une grande douleur qui étoit toujours augmentée lorſqu'elle ſe couchoit ſur le côté gauche. Elle fut ſaignée, on lui fit des fomentations extérieures, on lui adminiſtra des lavemens ſavonneux, émolliens, & elle fit uſage d'un apozème nitreux & de pilules

Année 1758. Vol. IV.

compoſées de *galbanum* & de *ſavon*, & fut ainſi bientôt guérie. Elle éprouva des retours fréquens de la même affection, mais je la perdis de vue juſqu'en Janvier 1755; elle étoit alors dans un état d'inſenſibilité, une attaque l'ayant privée pluſieurs jours de l'uſage de la parole & de tous ſes ſens. Trois mois après ſon rétabliſſement de cette attaque M. Cooper, ſon apothicaire, m'inſtruiſit que par une plaie faite au creux de l'eſtomac, elle avoit évacué, depuis ſa dernière maladie, pluſieurs calculs biliaires. Je pris les mêmes informations auprès de la malade, & elle me montra ſa plaie qui étoit preſque entièrement cicatriſée. Elle me dit qu'auſſi-tôt après ſa première indiſpoſition, il s'étoit formé un bouron ſur cette partie de la region précordiale, qui avoit été dure, même depuis qu'elle avoit éré ſujetre à la jauniſſe. Ce bouron ſe creva; il en ſortit de la matière & en différens tems des calculs qu'elle me montra & qui avoient été rejetés avec le pus. Son eſtomac avoit éré un peu douloureux, avant que ce petit depôt s'ouvrît, mais la douleur avoit enſuite diſparu. Les calculs qu'elle me montra avoient l'apparence de petits fragmens apparrenans à d'autres calculs plus volumineux. J'en ai conſervé moi même deux ou trois. Ils ſont légers, ſurnagent l'eau, ils ſont doux au toucher comme du ſavon; ils ſont auſſi d'une couleur jaune & dans quelques parties

avec une teinte brune. Ils consistent dans des couches concentriques. Cette pauvre femme a eu depuis ce tems-là des retours de douleur & de jauniſſe, dans l'intervalle desquels sa peau étoit nette & blanche. Elle vit encore & peut atteſter la vérité de ces faits.



*Note du rédacteur.* M. Durande, médecin de Dijon, vient de publier des obſervations intéreſſantes ſur l'efficacité du mélange d'éther ſulfurique & d'huile volatile de térébenthine dans les coliques hépatiques produites par des pierres biliaires. Le mélange éthéré agit-il comme diſſolvant ou comme antiſpaſmodique ? M. Durande laiſſe entrevoir que ce remède paroît agir par ſa propriété de diſſoudre les calculs biliaires & en effet il s'eſt aſſuré que la vapeur du mélange d'ether ſulfurique & d'huile volatile de térébenthine avoit cette propriété, puiſqu'en ſuſpendant une concrétion biliaire dans un flacon qui n'etoit rempli qu'à moitié de ce fluide, au bout de quelques jours, ſans avoir touché à la liqueur, la concrétion s'eſt trouvée en partie fondue & que le reſte s'eſt écraſé ſous ſes doigts dès qu'il a voulu le toucher.

« L'éther ſulfurique & l'huile volatile de téré-
» benthine, ajoute-r-il, dans quelque état qu'ils
» puiſſent être, ſont toujours diſſolvans des pierres
» biliaires. Mais tandis que l'air qui revient des
» inteſtins, tandis que l'alkool peuvent pénétrer

Année 1758. Vol. IV.

» dans la véſicule du fiel, qui pourroit empêcher » ce mélange ſi ſubtil d'arriver à ce réſervoir de » la bile? On ſait que le conduit choledoque eſt » ſouvent dilaté par les coliques antérieures, que » la pierre biliaire ſe rapproche ſouvent de l'in- » teſtin & en filant ce même conduit : pourquoi » les vapeurs répandues dans tout le trajet des » inteſtins n'enfileroient-elles pas cette voie ? « D'ailleurs la véſicule du fiel repoſe immédiate- » ment ſur le *duodenum*. Les parois de cet inteſtin, » ceux de la véſicule peuvent-ils arrêter une liqueur » auſſi pénétrante & l'empêcher d'atteindre les » pierres biliaires....? Ce mélange doit être pré- » féré à une foule d'autres remèdes dont les pro- » priétés ſont imaginaires, qui ne ſervent qu'à » fatiguer les malades ſans les conduire à la gué- » riſon ».

Mais, quoi qu'il en ſoit de la manière d'agir du remède de M. Durande, il n'eſt pas moins prouvé par les obſervations les plus directes, qu'il eſt d'une ſingulière efficacité contre les coliques produites par des calculs biliaires. Nous nous bornerons à rapporter ici l'extrait de la cinquième obſervation, pour donner une idée juſte de cette méthode.

M. R... ſouffroit depuis plus de vingt ans des coliques hépatiques qui, après dix à douze heures de douleurs aiguës, ſe terminoient aſſez ſouvent par

la jauniſſe. Après l'uſage vain de pluſieurs remèdes qui lui avoient été adminiſtrés, elle conſulta M. Durande, qui, après avoir fait précéder l'uſage des bains & des délayans, preſcrivit le diſſolvant des pierres biliaires, mais ſeulement avec deux gros d'huile de térébenthine ſur trois gros d'éther, doſe qu'il croit la plus convenable dans tous les cas. La malade prenoit chaque jour le cinquième de ce mélange; elle buvoit par-deſſus du petit-lait avec des ſucs d'herbes & par la ſuite des eaux de Vichy coupées avec le petit-lait. Elle prenoit encore chaque jour deux bains & deux lavemens. Le mélange d'éther & d'huile volatile de térébenthine fatiguoit d'abord l'eſtomac, mais l'uſage de ce remède devint infiniment plus ſupportable, dès que le malade s'aſtreignit à le prendre dans le bain. Depuis deux mois la malade uſoit de ce remède ſans avoir de colique, mais tout à coup elle reſſentit une douleur violente à l'hypocondre droit; la douleur étoit calmée lorſque M. Durande arriva, & le lendemain il reconnut dans les ſelles des concrétions qui conſervoient la forme des pierres biliaires, mais qui étoient très-molles. La malade en a rendu d'autres depuis ce tems, mais leur ſortie n'étoit précédée que d'un léger mal-aiſe au côté droit. Enfin après avoir pris en divers tems près de 18 onces du mélange d'éther & d'huile volatile de térében-

Année 1758. Vol. IV.

thine, la malade fut purgée ſans douleur, contre ſon ordinaire, ce qui indiquoit que le foie étoit débarraſſé. La malade a continué encore quelque tems l'uſage des délayans pour prévenir les concrétions biliaires.

## ARTICLE VIII.

*Rapport d'une maladie qui eut lieu lors d'une aſſemblée de jurés à Oxford l'année 1577; extrait du regiſtre du collège de Merton dans cette univerſité & communiqué par M. J. Ward, avec quelques remarques additionnelles.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

Le recteur du collège de Merton, aſſiſté de ſon conſeil, diſpensèrent les étudians d'une aſſemblée qui devoit avoir lieu après la fête de S. Pierre aux Liens, de peur que par un grand raſſemblement, une maladie qui depuis cinq années étoit très-meurtrière, ne causât de nouveaux ravages & ne ſe communiquât par contagion. En effet le 15, le 16 & le 17 de Juillet, il y avoit plus de trois cents malades, & dans l'eſpace de douze jours il étoit mort plus de cent étudians, ſans compter un grand nombre d'autres citoyens. C'eſt un tems très-déſaſtreux & rempli de deuil; car quelques malades quittant leurs lits & agités d'une certaine fureur

par la force de la maladie & de la douleur, frappent à coups de bâton ceux qui les ſervent & les chaſſent; d'autres courent çà & là dans les rues & dans les places publiques, comme des maniaques; il y en a qui ſe précipitent dans la rivière; tout le monde tombe dans le découragement; les médecins prennent la fuite; on abandonne les malheureux; & les Recteurs, les Profeſſeurs & les Préfets des colléges quittent leurs poſtes.

Notre ſeul Recteur (celui du collége de Merton) plein de vigilance, eſt reſté au milieu de nous & a donné les ſoins les plus aſſidus aux malades qu'il a viſités ſans ceſſe nuit & jour. Nous avons perdu cinq perſonnes dans ce collége; les écoliers qui reſtent, comme ceux qui ſe rendent chez leurs parens, ſont frappés de la maladie. Qui pourroit n'être point ſurpris de voir la foule des malades qui ſe rendent avec précipitation chez les médicaſtres. On épuiſe dans peu de tems les conſetves, les ſyrops, les huiles, les eaux douces, les boîtes & les confections de toute eſpèce, des boutiques des apothicaires. Les malades ſe plaignent d'une douleur violente de la tête & de l'eſtomac; ils ſont attaqués de frénéſie, privés de la raiſon, de la mémoire, de la vue, de l'ouie & des autres ſens. Durant les progrès de la maladie, ils ne prennent point de nourriture, ils ne dorment point & ils ne ſouffrent perſonne ni pour les ſervir, ni pour

les garder. Ils conſervent leurs forces & leur agilité juſqu'au moment même de la mort; & ſur le déclin de la maladie, tous les ſymptômes ſont les plus irréguliers; aucune complexion, aucune conſtitution n'en eſt exempte; cette maladie cependant attaque davantage les tempéramens bilieux; les médecins en ignorent les cauſes & le traitement. Pluſieurs ſoupçonnent qu'elle provient de l'air fétide & peſtilentiel des voleurs qu'on a fait ſortir de leurs priſons, & en effet il en eſt mort deux ou trois dans les fers des cachots. Les juges des aſſiſes ou aſſemblées de jurés, ſont preſque tous morts après avoir quitté Oxford; les plus robuſtes étoient ceux qui ſuccomboient le plus promptement.

Les femmes n'en ſont point attaquées ni les pauvres; on ne voit pas non plus périr aucun de ceux qui ont viſité ou rendu de bons offices aux malades. Comme cette maladie a été très-violente, elle a eu peu de durée, car dans moins d'un mois preſque tout le monde en a été délivré.

*Remarques additionnelles ſur le rapport ci-deſſus; adreſſées à M. Birch, ſecrétaire de la ſociété royale.*

Cambden, dans ſes annales ſur la reine Eliſabeth, remarque qu'à l'exception des femmes & des enfans, preſque tous ceux qui étoient préſens

aux assises d'Oxford, pour le jugement d'un imprimeur accusé d'avoir mis au jour des écits séditieux, furent attaqués de maladie, & qu'il mourut presque trois cents personnes. M. John How, dans sa chronique d'Angleterre, grossit encore plus ce nombre, & il assure qu'il mourut trois cents personnes à Oxford, & plus de deux cents dans divers autres lieux, depuis le 6^e^ Juillet jusqu'au 12 Août, après quoi il ne mourut personne de cette maladie. Cet historien est d'accord avec M. Cambden, sur ce que celui-ci dit qu'il ne mourut aucune femme ni aucun enfant pour la même cause. Le docteur George Ethrig, médecin, qui pratiquoit alors à Oxford, dit dans son second livre qui a pour titre *Hypomnemata quædam in aliquot libros Pauli Æginetæ, seu observationes medicamentorum quæ hac ætate in usu sunt*, imprimé à Londres en 1588, rapporte que la première nuit que cette maladie se déclara, il y eut plus de six cents personnes qui en furent attaquées, & que la nuit suivante, elle gagna les villages voisins d'Oxford, où il y eut plus de cent personnes qui en furent encore atteintes. Le lord Bacon, dans son histoire naturelle, parle évidemment d'une maladie de la même nature, cent. X, n. 914. « L'infection la » plus pernicieuse, après la peste, est l'odeur des » prisons où plusieurs hommes ont resté long- » tems & soigneusement renfermés ; c'est pour-

Année 1758. Vol. LXXIX.

» quoi nous avons éprouvé de notre tems deux » ou trois fois que les juges des aſſiſes, ainſi que » ceux qui les aſſiſtoient, étoient attaqués de la » même maladie; par conſéquent il ſeroit prudent » que dans de pareils cas, les priſons fuſſent bien » ouvertes à l'air avant d'en faire ſortir les priſon- » niers ». Nous avons auſſi un ſemblable rapport de M. Wood ſur des aſſiſes tenues à Cambridge en 1522 & durant le règne de Henri VIII. Les juges, les aſſiſtans & les baillis qui étoient dans ces aſſemblées, furent attaqués de la maladie qui devint mortelle pour un grand nombre de perſonnes. Celles qui écappèrent furent très-dangereuſement malades. A l'égard d'un malheureux exemple du même genre qui eut lieu en 1750, on peut conſulter l'excellent ouvrage du docteur Pringle qui a pour titre : *Obſervations ſur les maladies des armées dans les camps & dans les garniſons.*

## ARTICLE IX.

*Rapports de quelques effets extraordinaires cauſés par des convulſions ; extrait d'une lettre adreſſée à M. J. Husham ; par M. G. Watſon.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

En Janvier 1757, je fus appelé pour voir une jeune demoiſelle qui éprouvoit les plus violentes convulſions que j'aie jamais obſervées, ſoit pour le

nombre ou la durée, ſoit pour leurs fréquens retours. Quelquefois les ſpaſmes des muſcles étoient généraux, & d'autres fois il n'y avoit d'affectés que certains muſcles qui ſervent à des fonctions particulières de l'économie animale. Telle étoit la ſingularité de ce cas, qu'à proportion que chaque muſcle, ou un nombre déterminé de muſcles avoit été dans un état de ſpaſme, il ſuccédoit un état de paralyſie dans ces muſcles, dont les fonctions étoient ſi altérées & ſi affoiblies que la malade étoit quelquefois incapable d'aucune action néceſſaire à la vie. Lorſque, par exemple, les muſcles qui ſervent à la déglutition avoient été dans un état convulſif pendant pluſieurs heures après que les accès avoient ceſſé, la malade ne pouvoit plus avaler une goutte de liquide, de ſorte que quand elle eſſayoit de boire, il falloit qu'elle avalât immédiatement & d'un ſeul trait, ſans quoi elle s'expoſoit à être ſuffoquée. Lorſque ſes yeux avoient été attaqués, il s'enſuivoit ſouvent une goutte ſereine & un aveuglement entier, & la malade pouvoit ſoutenir la plus vive lumière du jour avec ſes yeux ouvers, ſans être ſenſible à ſon impreſſion, & ſans que les pupilles, extrêmement dilatées, ſe contractaſſent le moins du monde. Après un de ces huit accès l'aveuglement avoit continué pluſieurs jours, & je commençai à craindre que ſa vue ne fût perdue ſans retour.

Vous, Monſieur, qui avez tant acquis de connoiſſances dans l'économie animale, vous n'ignorez pas que la trachée artère eſt l'organe de la vocification, & que l'articulation de ſons en ſyllabes & en mots, eſt modulée principalement par la langue & les muſcles qui ſont autour du larinx. Dans le cas dont je parle, ce fut de très-bonne heure & au début de la maladie, que les ſpaſmes attaquèrent les muſcles qui ſont vers le larinx; la conſéquence fut que lorſque les fonctions eurent été détruites, il ne fut plus poſſible à la perſonne de prononcer un ſeul mot. Cette faculté ſe rétablit cependant, mais elle ceſſa peu de tems après, auſſitôt que les accès revinrent, & la malade fut de nouveau privée du don de la parole. Après l'avoir perdue une ſeconde fois, elle ne la recouvra plus, même après avoir été exempte de convulſions & s'être pleinement rétablie. Il ſe paſſa quatorze mois ſans qu'elle pût proférer une ſeule parole; mais à cette époque s'étant un jour violemment échauffée pendant une danſe de quatre heures, elle reprit ſoudain la faculté de parler, & elle l'a parfaitement conſervée depuis cette époque.

Ce qu'il y a encore de remarquable dans ce cas, c'eſt que durant tout le tems que l'organe de la parole ne pouvoit exercer ſes fonctions, la vie lui étoit encore devenue plus inſupportable en ce que par l'atteinte qu'avoit éprouvé le cerveau, cette

jeune perſonne avoit oublié d'écrire & de tranſmettre ainſi ſa penſée; mais en recouvrant la parole, elle recouvra auſſi la faculté d'écrire & ne l'a plus perdue. Durant cette cruelle maladie qui perſiſta pendant pluſieurs ſemaines, & qui me faiſoit craindre chaque jour ſa perte par le nombre & la violence des convulſions, je mis en uſage tout ce que je pus imaginer pour empêcher le retour des ſpaſmes, ou pour diminuer leurs effets. Mes efforts furent ſuivis d'un ſi heureux ſuccès, que les attaques n'eurent plus lieu; mais les ſuites en furent prolongées & ſurtout la ſuſpenſion des fonctions organiques de la parole. Après quelques mois cependant, ayant repris des forces, je deſirai d'eſſayer les effets de l'électricité, appliquée plus particulièrement aux environs du goſier. C'eſt ce qui fut exécuté; mais tel étoit l'état des nerfs & leur ſenſibilité à l'action du fluide électrique, que ce dernier rappela les attaques qui affectèrent enſuite ſa vue, de ſorte que je fus obligé de ceſſer, de peur qu'en tâchant de rétablir l'organe de la parole, non-ſeulement je fuſſe déchu de mon attente, mais qu'encore je parvinſſe à produire un aveuglement permanent. Je me déterminai par conſéquent à abandonner le tout aux ſoins de la nature qui a ſu ſi bien produire une guériſon parfaite.

## ARTICLE X.

*Rapport d'un examen fait de certains lépreux à l'île de la Guadeloupe ; par M. And. Peyſonel, docteur en médecine & membre de la ſociété royale.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

IL y a environ vingt-cinq ou trente ans qu'il s'eſt manifeſté ici une maladie ſingulière; ſon début eſt imperceptible, elle paroît ſous la forme de petites taches d'un rouge livide ſur la peau des blancs & d'un rouge jaunâtre ſur celle des nègres. Ces tâches ne ſont accompagnées au commencement ni de douleur ni d'aucun autre ſymptôme; mais rien ne peut les faire diſparoître. Cette maladie augmente inſenſiblement & continue depuis pluſieurs années de ſe montrer de plus en plus. Les taches prennent de l'accroiſſement & s'étendent indifféremment ſur toute la peau du corps. Quelquefois elles ſont un peu proéminentes mais applaties. Quand la maladie fait des progrès, la partie ſupérieure du nez s'enfle, les narines s'élargiſſent & le nez s'amollit ; il paroît des tuberoſités ſur les os de la joue; les paupières ſont enflées; les oreilles deviennent épaiſſes; les extrémités des doigts & même les pieds & les orteils s'enflent

auſſi; les ongles deviennent écailleux; les jointures des pieds & des mains ſe ſéparent & tombent en gangrène; il ſe forme des ulcères ſecs & profonds dans les paumes des mains & ſous les pieds, avec des alternatives de guériſon & de retour. En un mot quand la maladie eſt au plus haut point, le malade devient hideux & tombe en pièces. Tous ces ſymptômes ſe déclarent par degrés l'un après l'autre, & demandent quelquefois pluſieurs années pour leur développement. Le malade n'éprouve point de douleur cruelle, mais il ſent une ſorte d'engourdiſſement dans ſes pieds & ſes mains. Il remplit ſes fonctions ordinaires; il boit & il mange à ſon ordinaire; & lors même que la gangrène lui a fait tomber les doigts & les orteils, il ne s'enſuit rien autre choſe que la perte de ces parties gangrenées, car la plaie ſe guérit d'elle-même ſans aucun topique. Mais quand la maladie vient à ſon dernier période, celui qui en eſt attaqué eſt horriblement défiguré & digne de compaſſion.

On obſerve que cette affreuſe maladie a pluſieurs caractères malheureux; 1°. elle eſt héréditaire & plus propre à certaines familles qu'à d'autres; 2°. elle ſe gagne par contagion, ſe communiquant par le coït & ſe propageant en vivant avec des perſonnes qui en ſont attaquées; 3°. elle eſt incurable, ou du moins on n'a point trouvé juſqu'ici aucun remède pour la guérir. On a eſſayé

Année 1758. Vol. LXXIX.

en vain le traitement par le mercure, les ſudorifiques & tout autre méthode propre à combattre les maux vénériens, dans l'idée que cette lèpre particulière étoit une ſuite de cette dernière maladie; mais au lieu de produire quelque avantage, ces moyens ont plutôt concouru à accélérer la marche de la maladie & à développer de nouveaux ſymptômes qui rendoient plus prochaine la mort du malade.

La crainte d'être infecté de cette cruelle maladie; la difficulté d'examiner les perſonnes qui en étoient infectées avant que la maladie parvînt à ſon dernier période, la longeur du tems pendant lequel elle reſte cachée, à cauſe du ſoin que les malades ont d'en faire un ſecret, l'incertitude des ſymptômes qui la diſtinguent au commencement, produiſent une frayeur extrême parmi tous les habitans de l'île; ils ſe ſoupçonnent les uns les autres ſans que la vertu ni le mérite puiſſe leur ſervir de garant. Ils appellent cette maladie lèpre & ils préſentent par conſéquent des mémoires aux intendans & aux commandans des troupes, en leur expoſant les faits que je viens de rapporter, leurs juſtes appréhenſions, le bien public, les calamités qui en proviennent pour la colonie, les plaintes & les haines qui donnent lieu à des accuſations parmi les loix qu'on a faites contre les lépreux, & leur expulſion de la ſociété. Ils ont demandé une viſite

visite générale de toutes les personnes soupçonnées d'être attaquées de cette maladie, afin que celles qui seroient reconnues pour telles pussent être renvoyées dans des hôpitaux particuliers ou dans des maisons séparées.

Ces mémoires ont été envoyés en Cour & on a donné ordre de faire une visite générale. C'est alors, que le poste du médecin botaniste étant venu à vaquer dans l'île de Cayenne, il plut au ministre de me nommer, & quoique cette île fût plus fertile en découverres physiques que toutes les autres, je crus convenable de changer ma destination & je fus envoyé à la Guadeloupe, & on n'omit point l'article de la lèpre dans mes instructions.

Quand j'arrivai à la Martinique en 1727 M. Blondel, alors intendant des îles Françoises, me communiqua les ordres de la Cour & tous les mémoires qui se rapportoient à cette affaire. Etant arrivé à la Guadeloupe je commençai, suivant les ordres que j'en avois reçus, ma dangereuse commission, sans me dissimuler les dangers qui pouvoient en être la suite. J'avois si souvent entendu parler des taches des lépreux que je voulus savoir si ce qu'on m'avoit dit étoit vrai, car je ne pouvois comprendre qu'une maladie qui est si affreuse vers sa fin & dont les symptômes étoient alors si terribles, pût continuer dix

Année 1758. Vol. LXXIX.

ou quinze années ſans aucune autre apparence que de ſimples taches qui en elles-mêmes n'avoient rien de bien mauvais. Je pris des informations pour m'aſſurer du fait. Pluſieurs médecins & chirurgiens, ainſi que d'autres habitans dignes de foi comme obſervateurs, s'accorderent tous à me donner des aſſurances que je ne pouvois révoquer en doute. Voici ce que j'ai obſervé en rempliſſant ma commiſſion.

*Réſultat de la viſite.*

1°. AUCUN des malades que j'ai viſités n'avoit la fiévre, & ils déclaroient tous qu'ils n'éprouvoient ni incommodité ni douleur, mais qu'au contraire ils mangoient, buvoient & dormoient très-bien, ce qui étoit d'ailleurs prouvé par leur embonpoint qui ſe ſoutenoit lors même que la maladie étoit la plus confirmée.

2°. La maladie ſe manifeſtoit dans les nègres par des taches rouges un peu élevées au-deſſus de la peau, mais sèches, ſans écailles & ſans aucun écoulement; elles étoient ſeulement d'un rouge livide & d'un mauvais aſpect. Les nègres portent quelquefois les taches de leur pays natal. On trouve conſtamment ces taches ſur toutes les perſonnes attaquées de cette maladie, & elles ſont plus nombreuſes à meſure que la maladie eſt plus invétérée.

3°. Parmi les blancs cette maladie se manifeste au commencement par des taches d'une couleur livide violette sans douleur ; elles sont suivies de petites vésicules aqueuses, particulièrement sur les jambes ; ces ampoules se crèvent & laissent de petits ulcères avec des bords pales & qui diffèrent pour leur nature des ulcères ordinaires.

4°. A proportion que la maladie augmente, les mains & les pieds se glonflent sans aucun signe d'inflammation, sans rougeur, ni douleur, ni aucune apparence d'œdème ; cet accroissement de volume paroît tenir de la nature de l'embonpoint. Ce développement des pieds & des mains qui n'est nullement douloureux, est seulement accompagné d'une sorte d'engourdissement

5°. A cet état des pieds & des mains succèdent des ulcères blancs & profonds sous la peau ; ils deviennent calleux & insensibles, & il en découle seulement une matière séreuse & claire comme de l'eau, sans presque aucune douleur. Après cela les extrémités des doigts se desséchent, les ongles deviennent écailleux ; les extrémités des doigts tombent & les jointures se séparent sans douleur ; après quoi les plaies se cicatrisent d'elles-mêmes sans le secours des médicamens. Pendant les progrès de la maladie, il se forme des duretés dans la chair ; la couleur se ternit, le nez se gonfle & les narines deviennent larges ; enfin le nez

eſt auſſi mou que de la pâte, la voix devient enrouée, les yeux brillans & le front ſe couvre de dartres & de nœuds comme le reſte de la face. Les paupières groſſiſſent, l'aſpect devient horrible, l'haleine fétide, les lèvres enflées, & il ſe forme de gros tubercules ſous la langue. Les oreilles ſont alors épaiſſes, rouges & pendantes, & telle eſt l'inſenſibilité de toutes les parties, que je pouvois enfoncer des épingles à travers les mains de pluſieurs malades ſans qu'ils y fuſſent ſenſibles. En un mot tous ces malades périſſent par degrés & tombent en mortification; leurs membres ſe ſéparent d'eux-mêmes ſans aucune douleur conſidérable, & lors même que les malades ſont en état de remplir leurs fonctions naturelles.

6°. Les lépreux vivent ainſi pluſieurs années ſans d'autre incommodité, & même leur état peut ainſi durer quinze ou vingt-années, car la maladie commence inſenſiblement & ne ſe développe que très-lentement.

7°. Les remèdes antivénériens que j'ai preſcrits pour quelques malades ont été tous ſans ſuccès; s'ils ont quelquefois pallié les ſymptômes, ils ont auſſi ſouvent hâté le progrès de la maladie; en outre je ne me ſuis jamais aperçu que les parties de la génération ayent été infectées, & je n'ai obſervé aucune marque de maladie vénérienne.

8°. Quelques malades offrent, il eſt vrai, des

ſymptômes particuliers; dans quelques-uns on obſerve la chûte des cheveux & leur remplacement par d'autres cheveux plus fins; dans d'autres on trouve des vers dans leurs ulcères; la perte du ſommeil ou des rêves effrayans en tourmentoient quelques-uns pendant que d'autres perdoient leur voix & devenoient efféminés comme des Eunuques.

9°. Preſque tous deſiroient de cacher leur mal & tâchoient de nous tromper, en nous donnant de fauſſes excuſes & des prétextes pour couvrir la cauſe de leur maladie & de leurs ulcères. La plus grande partie prétendoit que les rats avoient mangé leurs orteils & que des brûlures avoient produit leurs ulcères.

10°. Nous étions confirmés dans nos opinions par l'expérience & par le procès-verbal, ſur la nature de la maladie, & nous étions aſſurés que ce n'étoit ni le mal vénérien, ni une maladie vénérienne invétérée, mais que c'étoit-là le caractère de ce que les anciens appeloient la lèpre, l'élephantiaſis, ou qu'ils déſignoient par d'autres noms à volonté; de ſorte que nous n'héſitions point à prononcer, que ceux qui offroient de pareils ſymptômes devoient être traités comme lépreux, & ſujets aux diſpoſitions que le Roi voudroit bien ordonner pour de pareils malades.

11°. Nous nous aſſurâmes encore par nos propres obſervations que la maladie eſt contagieuſe; &

cependant la contagion n'eſt ni ſi active ni ſi vénéneuſe que celle de la peſte, de la petite vérole, des dartres, de la gale & autres affections cutanées; car ſi cela étoit ainſi, les colonies américaines ſeroient entièrement détruites, & les perſonnes infectées, mêlées comme elles le ſont dans chaque habitation, auroient déjà infecté tous les nègres qui arrivent.

12°. Nous croyons que cette contagion ne ſe contracte que par une longue fréquentation de la perſonne infectée, ou par l'union des ſexes. En outre nous avons ſouvent obſervé que même une longue fréquentation & une cohabitation ne ſuffiſent pas toujours pour communiquer la maladie, parce que nous avons vu ſouvent des femmes cohabiter avec leurs maris & les maris avec leurs femmes pendant que l'un ſe conſerve ſain & que l'autre eſt infecté de la maladie. Nous voyons des familles communiquer & vivre avec des lépreux & n'être jamais infectées, & ainſi, quoique l'expérience & des informations priſes auprès des malades prouvent la contagion, nous penſons cependant qu'il doit y avoir une diſpoſition particulière dans certaines perſonnes pour recevoir l'infection de la lèpre.

13°. Cette maladie eſt-elle héréditaire? Nous pouvons aſſurer qu'elle eſt telle. Nous avons vu des familles entières entièrement infectées, &

preſque tous les enfans d'un père & d'une mère lépreux tombent inſenſiblement dans la même maladie, & cependant dans différentes autres familles nous avons vu ſains quelques-uns des enfans, & quelques autres attaqués de la maladie; le père étoit mort de la maladie & certaines fois on voyoit que ſes enfans en étoient exempts. Ainſi quoique cette maladie ſoit certainement héréditaire, cependant nous croyons qu'elle eſt de la même nature à cet égard, que la phtiſie, la gravelle, la goutte & d'autres maladies héréditaires, qui ſont tranſmiſes du père aux enfans, ſans cependant que cette tranſmiſſion n'offre beaucoup d'exceptions.

14°. Nous n'avons pu trouver aucune règle certaine pour déterminer à quel âge la lèpre ſe déclare, lorſqu'elle a été communiquée par un vice héréditaire; mais nous avons obſervé à l'égard des femmes & des filles que les ſymptômes commencent avec les menſtrues, & qu'ils continuent légèrement juſqu'à ce que les perſonnes ont eu un ou deux enfans; alors les ſymptômes ſe développent d'une manière très-cruelle; quant aux hommes ou enfans mâles il n'y a point de règle certaine.

15°. Quant à l'explication des cauſes, des ſymptômes, & de ce qu'on appelle les moyens les plus convenables de traitement, nous en ferons

Année 1758. Vol. LXXIX.

l'objet d'une diſſertation particulière. Il ſuffit de remarquer ici que nous n'imaginons pas que l'air, l'eau ou la manière de vivre puiſſent la produire; car nous avons trouvé également des perſonnes infectées dans les endroits marécageux, comme dans les lieux les plus ſalubres; & ſi les nègres en ſont infectés dans la terre ferme où ils boivent des eaux ſales des citernes & des étangs, on voit auſſi un égal nombre de lépreux dans les lieux où coulent des eaux limpides, des ruiſſeaux & des rivières; mais on n'en doit pas moins avouer que des lieux & des boiſſons inſalubres peuvent concourir à diſpoſer les perſonnes à recevoir la maladie.

16°. Nous croyons & nous ſommes perſuadés que l'origine de cette maladie parmi les nègres, vient de la Guinée, car preſque tous les nègres qui viennent de ces contrées nous diſent qu'ils arrivent avec ces taches rougeâtres, ſignes certains qui annoncent les premiers cette maladie.

17°. Quant aux blancs ou aux mulâttes de cette île qui en ſont infectés, nous avons été inſtruits que cette maladie n'étoit connue parmi les blancs que depuis vingt-cinq ou trente ans, & qu'à cette époque ils reçurent de l'île de Saint-Chriſtophe une malheureuſe victime de cette maladie; c'étoit un homme qu'on nommoit Clément, & qui avoit abordé dans l'île en 1694. La famille

des Joſſelins le protégea, & cette famille, ainſi que celle des Poulins, furent infectées par voie de contagion, comme nous l'a aſſuré, un vieux Poulin lui-même.

On croit que les autres qui ont été infectés par contagion, l'ont été par des négreſſes, ſurtout au commencement, lorſque la maladie eſt très-cachée, & qu'on n'eſt point en défiance; ce qui ajoute un nouveau degré de probabilité à cette opinion c'eſt que nous avons vu pluſieurs enfans mulâtres, nés de négreſſes, qui étoient infectés & lépreux.

18°. Quelle qu'en ſoit la cauſe, la maladie fait des progrès, & dans la viſite que nous avons faite nous avons trouvé 256 perſonnes ſuſpectées, c'eſt-à-dire 89 blancs, 47 mulâttes libres & 120 nègres. Dans ce nombre nous avons trouvé 22 blancs, 6 mulâttes 97 nègres infectés de lèpre, ce qui fait 125. Le reſte des perſonnes ſuſpectées nous a paru très-ſain, ſans que nous puiſſions garantir la ſuite, ſurtout à l'égard des enfans nés de parens lépreux, ſoit que nous les ayons déclarés tels, ſoit qu'ils ſoient morts, avant la viſite générale, dans un état ſoupçonné d'infection. *Signé* Peyſſonel, Lemoine, Moulon.

## ARTICLE XI.

*Exemple extraordinaire de l'efficacité du quinquina contre un cas de délire febrile ; par M. Munckley, docteur en médecine & membre de la société royale.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

LE Dimanche 5 Mars je fus appelé pour voir un homme d'environ trente ans, qui avoit été malade, pendant quelques jours, de la fiévre. Je trouvai que ſa chaleur étoit bien au-delà de l'état naturel, avec un pouls foible, mais accéléré & d'environ cent battemens par minute. Il reſta dans cet état ſans aucune altération remarquable pendant les deux jours ſuivans ; & d'après les ſymptômes de la maladie, j'imaginai qu'elle ne ſeroit pas promptement terminée. Le troiſième jour après ma première viſite, je le trouvai beaucoup mieux ; ſa chaleur s'étoit abattue conſidérablement & ſon pouls étoit plus lent de vingt battemens par minute que le jour précédent.

D'après ce changement il y auroit eu lieu de penſer que la maladie tendoit vers ſa terminaiſon, ſi on n'avoit pas fait attention qu'il n'y avoit eu aucune apparence d'évacuation critique par les ſueurs, l'urine ou toute autre évacuation qui au-

roit pu faire penſer que la maladie étoit jugée. C'eſt pourquoi on ne fit aucun changement dans la méthode de traitement; mais trouvant le lendemain matin que le malade avoit bien dormi la nuit précédente, & que ſon pouls continuoit à s'approcher de l'état naturel, puiſqu'il ne battoit pas plus de ſoixante-quatorze fois par minute, on lui permit de ſe lever le ſoir pour faire ſon lit, & je l'aurois cru très-bien, ſi je n'avois prévu qu'il manquoit encore d'y voir un travail critique, ſuivi d'une évacuation du même genre. C'eſt ce qui me fit juger que la fiévre auroit un retour, & ma conjecture fut vérifiée, car on vint m'avertir de bon matin qu'il n'avoit pu dormir de toute la nuit & qu'il avoit été dans le délire.

Je ne fus pas très-alarmé de ce ſymptôme, & je penſai qu'il avoit eu un paroxiſme fébrile, auquel le quinquina mettroit probablement fin. Quand je le vis le matin, je le trouvai dans un grand délire; mais à mon grand étonnement il étoit preſque ſans fiévre; ſon pouls étoit auſſi calme qu'il l'avoit été le jour précédent. Il reſta dans cet état tout le jour & la nuit ſuivante, & tout ce qu'on put lui donner pour le ſoulager reſta ſans effet; au contraire ſon délire augmenta tellement, qu'il fut très-difficile au garde-malade de le tenir dans ſon lit. Le lendemain matin il fut encore comme le jour précédent; ſon imagination étoit très-dé-

Année 1718. Vol. LXXIX.

rangée ; il rioit, il chantoit & il faiſoit des geſtes qui lui étoient très-étrangers dans ſa conduite ordinaire, & qui, quoique ſon pouls ne fût pas parfaitement calme, patoiſſoient plus tenir de la manie que d'un délire.

Dans cette poſition il n'y avoit qu'une choſe qui parût propre à terminer heureuſement l'affaire, c'étoit d'attendre, quoique les indications fuſſent très-obſcures & l'évènement parfaitement incertain. En rappelant l'époque du commencement du délire, depuis laquelle il s'étoit déjà écoulé trente-ſix heures, après que le pouls avoit été calme, & apercevant qu'environ un verre d'urine qui avoit été rendue durant la nuit étoit épaiſſe & paroiſſoit diſpoſée à former un ſédiment, il y avoit lieu de ſoupçonner & même d'attendre que, quoique le pouls eût été parfaitement calme durant tout le tems du délire, il y avoit quelque choſe de fébrile dans ſa maladie. D'après ces indications toutes obſcures qu'elles étoient, il fut jugé convenable d'eſſayer le quinquina, qui, ſuivant cela, fut immédiatement adminiſtré & répété de deux en deux heures. Cette méthode réuſſit au-delà de tout eſpoir, en ſorte qu'il fut manifeſte même pour les garde-malades, que la raiſon revenoit de plus en plus au malade à chaque doſe de quinquina ; & le ſoir après en ayant pris ſix gros, ſes urines devinrent épaiſſes & déposèrent un ſédi-

ment briqueté, &, ſi on en excepte la foibleſſe naturelle qui ſuccède à un pareil déſordre moral & phyſique, il ſe rétablit bientôt. Le quinquina a été répété à des doſes convenables, comme c'eſt l'uſage dans les fiévres intermittentes, & le rétabliſſement de la ſanté a été parfait.



Les deux circonſtances remarquables de ce cas, ſont que le délire s'eſt déclaré & a continué ſans exacerbation du pouls, & que le quinquina eſt devenu un remède prompt & efficace, quoique donné à une époque où il n'y avoit aucune apparence de rémiſſion de ſymptôme qu'il s'agiſſoit de combattre. On a cru que l'accélération du pouls étoit ſi eſſentielle à la définition de la fiévre, que c'en étoit un ſigne pathognomonique. Mais l'expérience eſt ici contre cette opinion, & peut-être que le cas ci-deſſus eſt une preuve du contraire. Quoi qu'il en ſoit, il ne manque point d'exemples dans leſquels, vers la fin de la fiévre, le pouls devient calme, ſans qu'aucun autre ſymptôme diminue, & le malade reſte dans un état comateux & avec l'appatence d'un homme qui a pris une grande quantité d'opium. Galien, dans le livre troiſième des prognoſtics du pouls, rappelle ce ſymptôme & fait voir qu'il eſt toujours un ſigne preſque fatal, & c'eſt ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Le cas ci-deſſus ne peut-il pas conduire à cette utile recherche, ſavoir ſi dans les fiévres de toute

Année 1758. Vol. LXXIX.

eſpèce, quand le pouls eſt calme, le quinquina n'eſt pas bon à être adminiſtré & ne devient pas un remède efficace? Dans le cas ci-deſſus la choſe s'eſt paſſée abſolument ainſi. Pour ce qui me regarde, je déclare que depuis près de dix ans d'expérience dans l'hôpital de Guy, durant leſquels je l'ai adminiſtré dans différentes occaſions, je n'ai jamais vu d'après l'obſervation la plus exacte, qu'il ait été jamais nuiſible, ou ait produit aucun mauvais ſymptôme, même dans les cas où il ne produiſoit pas les effets attendus; & ce que je crois digne de remarque, c'eſt que dans les maladies chroniques dans leſquelles le quinquina a été regardé comme le plus nuiſible, lorſqu'une fièvre intermittente venant à ſe déclarer, le quinquina avoit été jugé néceſſaire pour guérir cette maladie ſecondaire, la maladie primitive avoit ceſſé comme elle l'auroit fait, ſi le quinquina n'avoit jamais été adminiſtré.

## ARTICLE XII.

*Relation d'une maladie extraordinaire de l'œil; par M. D. Layard, docteur en médecine & membre de la ſociété royale.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

LE fils d'un fermier, fort & robuſte, en ſe livrant avec vigueur aux travaux de la campagne,

éprouva une douleur ſubite dans ſon œil gauche. La douleur augmenta, l'inflammation vint à la ſuite & l'œil devint de jour en jour plus gros. La mère de ce pauvre garçon ſuivit pluſieurs conſeils qui lui furent donnés, ſans produire le moindre avantage. Elle s'adreſſa enfin à M. Hopkins, chirurgien d'Hungtinton qui m'engagea à voir le malade avec lui.



L'œil étoit entiérement hors de l'orbite & pendant ſur la joue juſqu'à la lèvre ſupérieure. Les tuniques étoient fort décolorées, tous les vaiſſeaux gonflés & la fonction de la vue entiérement détruite. Les humeurs même de l'œil étoient comme du pus flottant; nous fûmes convaincus de la néceſſité de l'extirpation de cet œil pour ſauver l'œil droit qui étoit déjà très-enflammé. Nous appelâmes cependant, avant de faire cette opération, deux autres chirurgiens très-connus; un de ces derniers en preſſant avec ſon doigt la pupille, fit crever le globe de l'œil au bord de l'iris, & fit évacuer beaucoup de matière purulente. L'extirpation de l'œil fut unanimement convenue & faite immédiatement après.

M. Hopkins fit une piqûre avec une lancette près du canthus externe de l'œil, & alors, avec une paire de ciſeaux courbes, il emporta tout le globe diſtendu de l'œil juſqu'au près des paupières. Il nettoya alors la cavité des humeurs purulentes,

Année 1768. Vol. LXXIX.

& remplit le tout de charpie, en appliquant par deſſus des compteſſes trempées dans du vin chaud délayé d'eau, & tout l'appareil fut contenu par le bandage appelé *Monoculus*. On pratiqua une ſaignée au bras; on preſcrivit des médicamens nitreux, des anodins & un régime convenable. La fiévre & l'inflammation de l'œil diminuèrent par degrés; la ſuppuration de la plaie fut d'une bonne qualité dans peu de jours; les paupières qui étoient diſtendues s'affaiſsèrent, & le malade étoit en voie d'une guériſon prochaine.

Mais le 7 Novembre ayant laiſſé la porte de la rue ouverte & le tems étant froid & pluvieux, le malade reçut l'impreſſion du vent qui porta la pluie ſur ſon viſage. La nuit ſuivante la plaie fut très-douloureuſe, les paupières très-enflées, & le lendemain le tout étoit auſſi enflammé que lorſque l'œil étoit contenu dans l'orbite. Il s'enſuivit des excroiſſances fongueuſes & une fiévre intermittente. L'émetique étant peu convenable, on purgea avec la rhubarbe & on donna enſuite le quinquina infuſé dans le vin rouge. La fiévre ceſſa bientôt après; mais ce qui étoit encore contenu dans l'orbite, prit de l'accroiſſement; il ſe forma des excroiſſances fongueuſes, & qui égaloient en volume l'œil qui avoit été extirpé. Tous les topiques pour contracter le *fongus* ont été inſuffiſans; on a évité l'application des cauſtiques ou eſcarotiques, de

de peur qu'il ne s'enſuivît un ulcère carcinomateux. La matière de l'écoulement étoit une ſéroſité purulente, ce qui a fait preſcrire depuis le commencement de Novembre une diète deſſéchante.



En Février 1757, les reſtes des tuniques de l'œil commencèrent à paroître aux parties les plus proéminentes de l'excroiſſance, & ils paroiſſoient blancs comme une partie de la conjonctive. En les touchant avec ſon doigt on y ſentoit une fluctuation diſtincte, & il ſe manifeſtoit une véritable hydrophtalmie. Mais ni l'epaiſſeur des tuniques, ni la ſenſibilité des parties ne permit point d'y pratiquer la ponction juſqu'à ce que le kyſte qui paroiſſoit formé par la diſtention d'une des tuniques de l'œil fût plus dégagé des fongoſités.

Le kyſte continuoit chaque jour de s'étendre & de ſéparer ſes bords fongueux; la fluctuation devint plus manifeſte & les membranes plus minces. Enfin le 15^e^ Juin 1757 M. Hopkins ouvrit le kyſte avec la pointe d'une lancette & en tira une grande coupe d'une ſéroſité limpide, ſans odeur ni goût. Ce garçon éprouva très-peu de douleur de cette opération. La cavité fut remplie avec de la charpie, & on appliqua par-deſſus des compreſſes trempées dans du vin chaud délayé. Toute la nuit ſuivante, & pluſieurs jours après, il s'écoula par la plaie une grande quantité de

Année 1718. Vol. LXXIX.

ſéroſité. Le 19^e^ le fongus étoit fort diminué; M. Hopkins panſa alors la plaie avec l'onguent de la gomme élemi, & il fit des lotions au fongus, avec un mélange de l'eau de chaux, de l'eau de roſes & de teinture de myrrhe. Le 23^e^ en ôtant l'appareil, le kyſte parut affaiſſé & on en fit facilement l'extraction avec le forceps, ſans cauſer de douleur au malade. Le fongus ſe conſuma de jour en jour après cela; la ſuppuration fut d'une bonne qualité & la guériſon eut lieu le 7 Août.

L'œil droit eſt très-ſain & remplit bien ſes fonctions depuis l'extirpation du gauche. Le reſte des tuniques & des muſcles de ce dernier porte ſur les paupières, en ſorte qu'il paroît ſeulement que l'œil eſt fermé. Cependant il a été jugé néceſſaire de faire uſage d'un bandage pendant tout l'hiver, pour ſe garantir de l'impreſſion du froid.

Le kyſte, après qu'il a été ôté, meſuré dans ſa longueur, avoit trois pouces & demi, & contenoit une pleine coupe d'eau. Il paroît avoir été formé par la tunique ſclérotique & étoit d'un blanc luiſſant & d'une texture ſi délicate, qu'on pouvoit à peine le toucher ſans le déchirer. Quand il a été deſſéché, autant qu'il a été poſſible, il étoit ſi fragile que ce fut avec beaucoup de peine que M. Hopkins a pu le conſerver.

*Remarques.*

ON rapproche dans le même volume le cas précédent de celui d'une femme qui, dans des accès violens de toux, éprouva les mêmes accidens, dus à une diſtention de l'humeur aqueuſe ſéparée en grande quantité par des efforts violens qui ont dû relâcher graduellement & groſſir les conduits aqueux de l'œil. Il peut ſe faire que les travaux violens dans le cas ci-deſſus ayent produit un effet analogue, en augmentant l'impétuoſité du ſang dans les vaiſſeaux. Toutefois l'hydrophtalmie qui a ſuccédé à l'opération dont j'ai parlé, l'excroiſſance fongueuſe & l'écoulement ſéteux qui a continué pluſieurs mois par la plaie, montrent qu'il s'eſt d'abord écoulé une grande quantité d'humeur aqueuſe par la diſtention ou la dilacération des conduits aqueux, & peut-être par le défaut de contraction de ces vaiſſeaux & des vaiſſeaux lymphatiques qui étoient devenus inutiles.

Ces deux cas montrent la néceſſité de rechercher particulièrement les cauſes des maladies des yeux, auſſi bien que de celles des autres parties du corps; car en faiſant attention aux ſymptômes cette maladie ne pouvoit être guérie, quoique les accidens fuſſent calmés. La ſaignée & les évacuations modérées auroient certainement d'abord diminué la tention & la douleur, ainſi que

Année 1758. Vol. LXXIX.

l'inflammation, mais les topiques & les médicamens internes éroient indiqués, & ont dû être ſecondés par un régime convenable.

Sans faire ici mention des abus abſurdes & impertinens de l'empyriſme, de quel ſecours auroient été dans ces deux cas les applications onctueuſes, laxatives ou émollientes, ou les purgatifs draſtiques & mercutiels? Quoique ces moyens ayent pour but de faire ceſſer la tention & l'inflammation, cependant la diſtention des vaiſſeaux ſanguins augmentoit ſeulement graduellement à meſure que le globe de l'œil éroit augmenté, de ſorte que toute application propre à relâcher les tuniques de l'œil, auroit infailliblement ouvert encore davantage les vaiſſeaux, & augmenté la douleur & l'inflammation.

La ſeule méthode à employer dans de pareils cas eſt de tâcher de diminuer la plethore & de faire uſage de topiques qui puiſſent produire un effet aſtringent, ſans irritation. Si la cauſe ſubſiſte comme dans un des cas précédens, produit par des efforts de toux, on ne peut point attendre un changement favorable de l'œil pendant que les vaiſſeaux ſanguins ſont ſans ceſſe dilatés par les efforts de la toux. Il faudroit donc combattre cette affection par des moyens convenables & tâcher de la diſſiper promptement.

Mais ſi l'œil eſt devenu ſi volumineux, qu'il

soit sorti de l'orbite, il ne paroît point y avoir d'autre méthode de diminuer le volume de l'œil que d'y faire une ponction avec un instrument convenable pour faire évacuer l'humeur aqueuse, & d'appliquer alors des agglutinatifs & des collyres astringens qui puissent réduire les tuniques distendues & les vaisseaux à leur volume primitif. Cette méthode doit être pratiquée avant que les humeurs soient viciées, la vue détruite, les vaisseaux dans un état de suppuration & les tuniques trop distendues, car alors il n'y a rien que l'extirpation qui soit indiquée.

Année 1758. Vol. LXXIX.

M. Nuck dans son ouvrage : *Tractatus de ductibus oculorum aquosis, pag.* 120, rapporte le succès qu'il a eu en pratiquant sur un jeune homme cinq ponctions répétées & une juste application de tous les principes de l'hygienne.

## ARTICLE XIII.

*Observations sur les affections spasmodiques occasionnées par des vers; par M. Wall, docteur en médecine.*

On a déjà rapporté l'exemple (art. VI.) d'un jeune homme attaqué par de violentes convulsions & guéri par une potion huileuse. Cette histoire mérite quelques réflexions.

Année 1758. Vol. LXXIX.

Année 1758. Vol. LXXIX.

Les ſymptômes ont été évidemment produits dans ce cas par la préſence des vers dans les inteſtins; c'eſt de cette ſource que ſont provenues les affections les plus inexplicables & les plus propres à éluder les remèdes les plus efficaces, juſqu'à ce qu'enfin ces vers ayent été expulſés par une huile deſtinée à la peinture, priſe en grande quantité, par un accident particulier; & la cauſe ayant été ainſi enlevée, les effets ont ceſſé.

Il paroît d'abord étonnant qu'une énorme quantité de plomb blanc priſe à l'intérieur ne ſoit pas devenue funeſte; & ſi elle ne l'a pas été on ne peut l'attribuer qu'à l'huile qui ſervoit à l'envelopper & à empêcher ſon contact & ſon action immédiate ſur les tuniques des inteſtins. Mais non-ſeulement l'huile obvie aux dangereux effets de ce mélange, mais il me paroît au moins qu'elle a été la cauſe du ſuccès qui en a été la ſuite. Je parle de cela avec quelque reſtriction, parce que le plomb, en ce que ſa ſtipcité étoit ainſi miſe à couvert, doit avoir par ſon poids ſecondé l'expulſion des ordures vermineuſes, ſurtout le trajet des inteſtins étant devenu plus gliſſant par l'huile.

On a obſervé depuis longtems que l'huile eſt nuiſible aux inſectes de toute ſorte, non-ſeulement à ceux qui ſurvivent après qu'on les a coupés par morceaux, mais encore à ceux qui vivent

longtems avec peu d'air. Ceux même que la chaleur revivifie après une ſubmerſion dans l'eau, périſſent irrévocablement ſi on les ſubmerge dans l'huile, ou ſi on les en recouvre. Rhedi & Malpighi ont fait pluſieurs expériences ſur cet objet, & c'eſt ſans doute parce que l'huile bouche tous les vaiſſeaux aériens, qui dans ces animalcules ſont très-nombreux & diſtribués dans preſque toute l'habitude de leurs corps.

C'eſt dans ces vues que l'huile a été recommandée comme vermifuge par Andry & Hoffman, quoique je penſe qu'elle a été rarement employée dans la pratique ſuivant ces vues, ou que du moins elle n'a point été donnée à une doſe ſuffiſante pour remplir cet objet. A la vérité Hoffmann (1) lui-même ne paroît pas lui acccorder

(1) *Oleoſis magna tribuitur efficacia, quæ maximè experimento Fr. Rhedi videtur confirmata, dum muſcas & alia inſecta variis liquoribus immerſa in vivis permanſiſſe refert, exceptis aliis oleo perunctis & infuſis quæ invicem mortua vitam non receperunt, licet radiis ſolaribus fuerint expoſita. Equidem libenter concedo hæc omnia veritati eſſe conſona, atque etiam oleoſa ut oleum olivarum, raparum & amygdalarum dulcium non ſine fructu adhiberi; ſed ſcire licet minimè illa eo unquam ſcopo poſſe offerri ut vermes enecent, quia admodùm magna oleorum copia requireretur ſi immediatè vermes per totum inteſtinorum volumen diſperſos deberent extinguere. Multò magis oleoſa*

Année 1758. Vol. LXXIX.

une grande confiance comme vermifuge, & il le recommande ſeulement comme ſervant à lubrifier les inteſtins & à relâcher leur ſpaſme ; il croit donc qu'il faut le donner avant de tenter les purgatifs âcres.

Les médicamens qu'on donne le plus ordinairement & ſur leſquels on compte le plus ſont ou d'une nature draſtique & virulente, ou bien on les ſuppoſe propres à dérruire ces animaux par quelques propriérés mécaniques, comme de couper, de déchirer ou d'affecter de route autre manière leurs corps rendres & délicats, ſans avoir cependant aſſez de force pour déchirer ou porrer atteinte à l'eſtomac & aux inteſtins. Du premier genre ſont les feuilles & le ſuc d'helleboraſter ( pied de griffon ), la coloquinte, la réſine de jalap, le verre d'anrimoine & autres ſubſtances ſem-

---

*in gravibus à lumbricis ſymptomatibus ideo cenſerem utilia, quia ſenſibiles inteſtinorum tunicas ſpaſmo conſtrictas relaxant, & mucilagine quaſi obliniunt atque defendunt, ut poſtea acriora quædam & purgantia remedia magis ſecurè & ſine leſione exhiberi poſſint. Ita ego ſæpius mirabili cum effectu ad vermes enecandos & ſymptomata lenienda oleum amygd. dul. ad aliquot cochlearia, imò una uncia vel duas circa lecti introïtum vel ſummo mane pueris preſcripſi ſumendum, ſubjungendo aliquot horas poſt, pillulas ex extracto panchimagogo reſina, jalappæ & mercurio dulci paratas.* HOFMAN.

blables dont les effets ſont communément violens & dangereux, & quelquefois funeſtes. De la dernière claſſe ſont le mercure crud & les préparations douces de ce minéral, comme l'aloës & autres amers, la limure d'étain, les ſels neutres & l'acide vitriolique. Tous ceux qui pratiquent ſavent combien ſouvent ces médicamens ſont inefficaces. Ayant donc attentivement conſidéré le cas de pratique qui a donné lieu à mes réflexions, je me ſuis déterminé à eſſayer l'efficacité de l'huile dans des cas pareils, parce qu'elle me paroît plus propre à produire de grands effets, & qu'elle ne peut être ſuivie d'aucun riſque ni danger.

La premiere perſonne à laquelle je l'ai donnée étoit un malade de notre infirmerie qu'on jugeoit attaqué de vers, & qui avoit pris ſans ſuccès pendant longtems une grande quantité de médicamens. Dans une conſultation avec d'autres médecins j'ai preſcrit la formule ſuivante :

℞ *Huile d'olives, demi livre.*
*Eſprit volatil aromatique, trois gros.*

On mêle le tout enſemble & on en fait prendre trois cuillerées le matin & autant le ſoir.

On y ajoute l'eſprit volatil pour rendre l'huile ſavonneuſe, & afin que par ce moyen elle ſoit plus facilement miſcible avec les ſucs de l'eſtomac & des premieres voies. Ce remède a rempli mon

Année 1758. Vol. LXXIX.

attente & dans peu de jours a expulsé plusieurs vers.

Un pauvre garçon âgé de treize ans éprouvoit depuis trois ou quatre ans des accès convulsifs qui l'avoient privé graduellement de ses sens & l'avoient conduit à une sorte d'idiotisme. Il avoit pris divers vermifuges & purgatifs, surtout de la poudre cornachine, mais il n'avoit jamais évacué des vers, quoique tous les symptômes indiquassent leur présence dans les premières voies. Comme il avaloit sans distinction tout ce qu'on lui offroit, je lui ordonnai d'abord un mélange de sept onces d'huile de lin & d'une once de teinture sacrée, donr il prit quatre grandes cuillérées soir & matin. Il persista dans l'usage de ce remède pendant toute la semaine sans avoir des envies de vomir, & vers la fin de la même semaine il évacua un ver rond, d'une grande longueur. Il commença alors à montrer une grande aversion contre ce médicament, ce qui fit suspendre la la teinture sacrée & on lui prescrivit de prendre l'huile seule en une égale quantité. Il continua ainsi plus de quinze jours, durant lesquels il évacua soixante vers de plus, & recouvrit en grande partie l'usage de sa raison; mais j'ai appris ensuite que les parens de ce garçon étoient extrêmement négligens, que les remèdes avoient été suspendus & que la maladie s'étoit renouvelée.

Peu après j'ai preſcrit le même remède à Eliſabeth Abell, pauvre fille du voiſinage, réduite par des accès d'épilepſie à un tel état d'idiotiſme, qu'elle mangeoit ſes propres excrémens; je lui ai fait évacuer pluſieurs vers, mais elle n'a pas repris l'uſage de ſes ſens. Depuis ce tems-là j'ai donné l'huile à pluſieurs perſonnes avec ſuccès, & par conſéquent je ne puis que recommander ſon uſage, puiſque c'eſt d'ailleurs un remède dont on peut uſer à toute doſe avec sûreté.

Il eſt probable que certaines huiles ſont plus propres à détruire les vers que d'autres. Andry ( *Traité de la Génération des vers chap.* 8 ), préfère l'huile de noix, & il rapporte qu'un ver humain rendu vivant étant mis dans cette huile meurt à l'inſtant, pendant qu'un autre ver évacué en même tems avoit vécu pluſieurs heures dans l'huile douce d'amandes, quoique dans un état de langueur. Il tâche de rendre raiſon de cette différence en ſuppoſant que l'huile d'amandes douces eſt plus poreuſe & par conſéquent moins propre à empêcher l'entrée de l'air dans les vers, & à la vérité il y a lieu de penſer que les huiles ſiccatives, comme celles de la noix & du lin, ſont d'un tiſſu plus ſerré, moins miſcibles avec l'eau & par conſéquent plus anthalmintiques que les huiles qui ſe congèlent par le froid, & qui ne ſe deſsèchent point en plein air, telles que celles

d'amandes & d'olives. Andry nous dit qu'à Milan les mères ont la coutume de donner à leurs enfans une ou deux fois la ſemaine des rôties trempées dans l'huile d'olives avec un peu de vin pour tuer les vers, & j'ai connu une dame de la campagne qui donne aux pauvres enfans de ſon voiſinage la même huile avec un grand ſuccès.

Je recommanderois ce remède à auſſi grande doſe que l'eſtomac peut le ſupporter. Dans cette vue il conviendroit d'y joindre des aromatiques, des amers ou des huiles eſſentielles, ſuivant l'exigence des cas. Andry ordonne de prendre l'huile à jeun, ſous prétexte que l'eſtomac étant alors vide, elle embraſſe plus facilement & étouffe les vers. Durant ce traitement il eſt néceſſaire de donner à des intervalles convenables de la rhubarbe, des mercuriaux & des aloëtiques.

Je ne ſaurois terminer ces réflexions ſans remarquer que, d'après l'hiſtoire du jeune homme de Norfolck, nous apprenons que dans des cas ſemblables où les fonctions de la tête ne ſont point idiophathiques, il ne faut jamais déſeſpérer de la cure, quelque longue qu'ait été la maladie. Car dans ce jeune homme, quoique l'oppreſſion dans le cerveau & dans les nerfs ait continué pluſieurs années, & ait été aſſez violente pour le priver non-ſeulement de ſes facultés intellectuelles, mais encore de preſque toutes ſes

ſenſations, cependant les organes n'étoient point altérés, & ils ont repris leurs fonctions auſſi-tôt que l'irritation & les ſpaſmes des inteſtins qui cauſoient ces terribles ſymptômes ont été diſſipés. La même choſe a été remarquée dans un jeune homme dont on a parlé ci-deſſus. Nous avons auſſi deux exemples remarquables de la même eſpèce dans l'infirmerie de Worceſter où un garçon & ſa ſœur ont été parfaitement guéris, & ont recouvert l'uſage de leurs ſens après être reſtés dans un état d'idiotiſme pendant deux années, par des accès d'épilepſie cauſés par des vers.

Il eſt utile de joindre encore ici un fait analogue.

Une jeune fille de la ville de Letbury âgée de neuf ans, avoit été tourmentée d'une douleur poignante dans la région de l'eſtomac. Cette douleur étant devenue de plus en plus violente, je fus appelé pour lui donner des ſecours. Un quart d'heure avant mon arrivée elle fut attaquée d'un vomiſſement violent qui lui fit rendre un nombre étonnant de petits inſectes vivans, avec une grande quantité d'un phlegme viſqueux. Ces animaux reſſembloient exactement au millepieds, excepté que quelques-uns, examinés au microſcope, paroiſſoient avoir un petit filament qui naiſſoit du milieu de leur ventre, & qui probablement avoit ſervi à les fixer à leur nid. Ils

Année 1758. Vol. LXXIX.

avoient différens volumes depuis le plus gros millepieds juſqu'au plus imperceptible, de ſorte qu'ils paroiſſoient avoir été engendrés en divers tems, & avoir pris de l'accroiſſement dans l'eſtomac. Comme cet enfant avoit été ſubitement attaqué de cet effort de vomiſſement, il avoit évacué ſon eſtomac ſur le carreau de la chambre où il étoit aſſis. Ces millepieds, à ce qu'on me dit, étoient d'abord vivans & ſe mouvoient rapidement en divers ſens; mais ils ne vécurent pas long-tems en plein air. Ils étoient encore dans les matières gluantes qui avoient été rendues quand j'arrivai, de ſorte qu'il n'étoit pas poſſible qu'on m'en impoſât. Après cette évacuation, l'eſtomac de l'enfant ſe trouva parfaitement ſoulagé, & ſa ſanté s'eſt ſoutenue.

## ARTICLE XIV.

*Obſervations ſur l'origine & l'uſage des vaiſſeaux lymphatiques des animaux; extraites des leçons de Gulſton; par M. Akenſide, docteur en médecine & membre de la ſociété royale.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

IL ſemble, par une multitude d'expériences, que les vaiſſeaux lymphatiques communiquent avec les vaiſſeaux ſanguins. On peut les diſtendre

en y soufflant de l'air, ou en injectant de l'eau ou du mercure dans un artère, & la lymphe qu'ils charient est souvent dans un état morbifique, & se trouve mêlée à des globules rouges ou au *crassamentum* du sang. C'est sur ce fondement qu'on a élevé différentes théories sur la connexion des vaisseaux lymphatiques avec les artères.

Parmi ces théories je dois m'arrêter sur celle du fameux Boerrhaave. Il avoit observé que chaque artère du corps étoit plus grande en diamètre qu'aucune de ses branches; & cette observation étant vraie autant que nos yeux, aidés même du microscope, peuvent nous en instruire, il en concluoit par analogie que la même chose avoit lieu dans les subdivisions extrêmes du système artériel. Mais, disoit-il, c'est en proportion du diamètre du canal que se trouve le volume des particules qui s'y meuvent & y circulent. Par conséquent si une artère capillaire extrême, qui admet seulement le passage d'un globe rouge à la fois, envoie des branches latérales, ces branches seront seulement capables de recevoir des particules d'un moindre volume qu'un globule rouge. Mais les particules qui sont en volume au-dessous des globules rouges, sont une sérosité jaunâtre, & le vaisseau latéral qui les reçoit, est une artère sereuse & le tronc d'un second ordre de vaisseaux. De la même manière ce tronc étant continué & subdivisé en

Année 1758. Vol. LXXIX.

branches moindres, doit enfin devenir ſi petit, qu'il admet ſeulement un globule ſéreux. Ses branches latérales recevront encore des particules plus petites que celles qui conſtituent la ſeroſité jaunâtre; c'eſt-à-dire qu'elles n'ouvriront un paſſage qu'aux particules de la lymphe. Ces branches latérales ſeront donc ſeulement des artères lymphatiques & le tronc d'un troiſième ordre de vaiſſeaux. C'eſt ainſi que dans les artères rouges ſont contenus tous les fluides du corps qui circulent; dans les artères ſéreuſes toutes les parties, excepté les globules rouges; & dans les lymphatiques, toutes les parties, excepté les globules rouges & la ſéroſité; & cette ſubordination aſſujettie à la même loi, ſe continue pour les fluides plus ſubtils que la lymphe juſqu'au plus petit vaiſſeau qui eſt une propagation extrême de l'aorte. Telle étoit la doctrine de Boerrhaave concernant le ſyſtême vaſculaire des corps morts, ainſi que pluſieurs autres notions ingénieuſes, plauſibles & recommandables par elles-mêmes à la première vue, par une apparence d'une exactitude géométrique & méchanique, mais fondées ſur un trop petit nombre de données & nullement d'accord avec les phénomènes de l'économie animale.

Car en premier lieu, en admettant cette hypothèſe, il eſt certain que la forme conique & convergente de l'aorte, & le changement de direction dans

dans ſes branches, doit, dans les vaiſſeaux ſanguins éloignés, occaſionner une grande réſiſtance au mouvement du ſang, & une grande diminution de ſa vîteſſe. Suppoſons que cette réſiſtance dans une artère capillaire rouge, eſt à la réſiſtance dans le tronc de l'aorte, comme le plus grand nombre à l'unité, la réſiſtance alors dans une artère capillaire ſéreuſe, ſera à celle de l'aorte comme le carré de ce nombre à l'unité; dans l'artère lymphatique, comme le cube, & ainſi dans une progreſſion de puiſſances; de ſorte que la vîteſſe des fluides dans l'ordre le plus éloigné des vaiſſeaux, ſeroit phyſiquement nulle. Mais nous ſavons au contraire que dans des ſeries très-éloignées de vaiſſeaux, les fluides contenus ſe meuvent avec une vîteſſe conſidérable ſur tous les vaiſſeaux de la tranſpiration inſenſible; & dans les injections anatomiques, la liqueur injectée dans une artère retourne plus aiſément & plus promptement par la veine correſpondante, que par les conduits excrétoires les plus ſubtils. Toutefois il y a un nombre infini d'obſervations de cas morbifiques, dans leſquels le ſang rouge lui-même a été évacué à travers les ſeries les plus éloignées de vaiſſeaux, purement par une obſtruction paſſagère dans une partie ou un relâchement contre nature dans une autre, & ſans aucun détriment pour la ſtructure & la ſubordination des vaiſſeaux qui cependant, d'après cette

Année 1758. Vol. LXXIX.

hypothèſe auroient été entièrement détruites avant qu'une pareille irrégularité pût avoir lieu.

L'autre théorie, concetnant l'origine des vaiſſeaux lymphatiques, a été ſoutenue pat quelques phyſiologiſtes diſtingués, poſtérieurement à Boerrhaave. Elle ſuppoſe que ces vaiſſeaux reçoivent la lymphe des vaiſſeaux ſanguins ou des exctétoires de plus grandes glandes, par l'intermède d'un petit vaiſſeau que ces auteurs appellent artère lymphatique, qui eſt inviſible dans ſon état naturel, & qui n'a été rendu ſenſible que par l'expérience. Mais on peut répondre que les vaiſſeaux lymphatiques ſont ttacés dans différentes parties du corps & qu'ils s'y perdent, & que par conſéquent il eſt très-probable qu'ils ont là leut origine, puiſqu'on ne trouve point dans le voiſinage ni groſſe glande ni vaiſſeau ſanguin, qu'il eſt contradictoire à toute analogie dans la marche de la nature, que de ſuppoſet le mouvement d'un fluide animal plus manifeſte dans les veines que dans les artères, & qu'enfin c'eſt faute de s'entendre & c'eſt s'en laiſſer impoſer pat les mots, que d'appeler veines les vaiſſeaux lymphatiques, parce qu'ils ſont fournis de valvules, & de garantir alors, patce qu'on les appelle veines, qu'ils ne ſont qu'une continuation des artères.

En s'engageant dans des rechetches auſſi ſubtiles & dont les objets échappent à nos ſens, la

ſeule méthode que nous devions ſuivre, eſt de tirer des concluſions de ce que nous connoiſſons ſur les objets de la même nature; & notre concluſion ainſi déduite ſera plus ferme & moins ſujette à être contredite à meſure que nous nous rapprocherons davantage du ſujet connu. Mais ſi les ſujets ſont de la même eſpèce, ſi on ne peut point y trouver de la différence ſous aucun point de vue entr'eux & ceux qui ſont l'objet de nos recherches, dans ces cas nos concluſions, tirées de l'analogie, deviennent une certitude phyſique. Je crois que cela eſt ainſi, relativement au problême en queſtion, ſur l'origine des vaiſſeaux lymphatiques. Quoiqu'en général nous ne puiſſions pas, par des expétiences, arriver aux extrémités de ces canaux, ni reconnoître par l'inſpection de quelle manière ils recoivent leurs fluides; cependant dans un grand nombre de cas nous pouvons faire l'un & l'autre.

Il y a une certaine partie du corps humain qui eſt abondamment pourvue de vaiſſeaux lymphatiques, par leſquels nous pouvons injecter des liqueurs dans la cavité où leurs extrémités s'ouvrent, & de cette cavité d'un autre côté nous pouvons introduire une liqueur colorée dans leurs extrémités & tracer leur continuation depuis les plus petits canaux juſqu'à ceux qui ſont les plus amples. Nous ſavons auſſi que dans cette cavité il s'exhale

Année 1758. Vol. LXXIX.

continuellement un nombre infini de vaiſſeaux aqueux & muqueux, ſoit tuyaux artériels, ſoit conduits excrétoires, qu'ils l'humectent d'une exhalaiſon continuelle que les extrémités de ces vaiſſeaux lymphatiques ſont occupés à pomper ſans ceſſe. Ne paroît-il pas étrange que pendant que ces faits ſont connus de tout le monde, de grands auteurs de phyſiologie & d'anatomie, n'ayent jamais fondé ſur eux leurs raiſonnemens, mais qu'ils ſe ſoient égarés dans des ſuppoſitions obſcures & complexes pour expliquer un procédé de la nature qu'ils pouvoient examiner avec leurs propres yeux.

Mais peut-être qu'on peut rendre raiſon de cette inadvertance en ſe rappelant que lorſque ces vaiſſeaux & la ſtructure de cette partie étoient découvertes, la lymphe & tout ce qui s'y rapporte étoient pleinement inconnus, & que les vaiſſeaux en queſtion étoient regardés comme deſtinés à remplir d'autres uſages plus remarquables; c'eſt ſans doute ce qui a égaré les auteurs ſur les vraies fonctions des vaiſſeaux lymphatiques.

Quoi qu'il en ſoit il eſt certain que les vaiſſeaux lymphatiques du meſentère appelés communément vaiſſeaux lactés, ne diffèrent point par aucune particularité de ceux des autres parties, à cela près qu'ils ſont chargés de tranſmettre le chile au lieu de la lymphe, ou plutôt de tranſmettre dans des périodes déterminés ( c'eſt-à-dire deux

ou trois heures après que l'animal a pris de la nourriture ) une lymphe mêlée d'une émulsion de substances végétales ou animales, colorée en blanc par ce mélange. Dans d'autres tems ils ne contiennent que de la lymphe & ils sont à tous égards de vrais vaisseaux lymphatiques, & on ne doit pas les distinguer de ceux qui sont disséminés dans toute autre partie du corps. Leur structure est la même; la membrane dont ils sont formés, leurs valvules, la lymphe qu'ils contiennent, les glandes à travers lesquelles ils passent, leur direction des plus petits vaisseaux dans des plus grands & de ceux-ci dans le sang ne diffèrent en rien de ce qu'on observe dans les autres vaisseaux lymphatiques. Leur lymphe est en même tems sans doute fournie de la cavité des intestins, mais l'humidité aqueuse qu'ils exhalent continuellement pour opérer la digestion & pour conserver le conduit alimentaire, est continuellement absorbée par les racines ou les extrémités de ces vaisseaux pour revenir par un mouvement rétrograde au sang, après avoir rempli sa destination relativement aux intestins.

Qu'il me soit aussi permis d'observer que dans d'autres endroits du corps ces vaisseaux, quand on suit leur trajet, vont se perdre dans les parties musculaires tendineuses ou membraneuses, & je pense qu'on en doit conclure que les vaisseaux

lymphatiques du corps ont en général leur origine dans leurs petites cavités de la ſubſtance cellulaire des muſcles parmi les follicules muqueuſes des tendons, des réſervoirs membraneux & des conduits des plus grandes glandes, que leurs racines ou extrémités, en aboutiſſant à ces cavités, ſe pénétrent de l'humidité qui s'exhale des tuyaux artériels extrêmes, comme les vaiſſeaux lactés ou lymphatiques du meſentère le font de la ſurface concave des inteſtins, & que ces petits vaiſſeaux abſorbans, en s'ouvrant graduellement les uns dans les autres, forment enfin un tronc lymphatique muni de valvules pour prévenir le retour de leurs fluides, & tendent uniformément des extrémités & des viſcères pour rapporter au ſang cette lymphe ou ce courant délié avec lequel ils ſe conſervent dans une humidité perpétuelle, circonſtance indiſpenſablement néceſſaire pour la vie & le mouvement, pendant qu'en même tems la réabſorption continuelle de cette humidité par les vaiſſeaux lymphatiques n'eſt pas moins néceſſaire pour conſerver le ſang dans une fluidité convenable, & pour empêcher la putréfaction qui ſeroit inévitable, ſi on laiſſoit cette vapeur animale trop longtems ſtagnante dans les cavités où elle eſt contenue.

*Note du rédacteur.* La découverte des vaiſſeaux

lymphatiques, & les progrès qu'on a faits dans les connoiſſances qui y ſont relatives, forment une des époques les plus remarquables, non-ſeulement de l'anatomie, mais encore de l'utilité de leurs applicarions à l'art de guérir, ſoit pour mieux connoître les phénomènes de certaines maladies, ſoit pour perfectionner leur traitement, & on ne doit pas craindre d'avancer que ces recherches ont eu une influence bien plus heureuſe ſur la médecine que la découverre de la circularion du ſang qui n'a guères fait que ſurcharger l'art de guérir de rhéories frivoles & d'explications vaines. Lorſque l'article ci-deſſus ſur lés vaiſſeaux lymphatiques a été écrit, on éroit encore bien loin d'avoir des connoiſſances auſſi exactes & auſſi étendues ſur ces objets que celles qu'on a poſtérieurement acquiſes & qui ſonr dues aux travaux d'*Hunter*, *Monro*, *Hewſſon*, *Sheldon*, *Cruikshank & Maſcagni*. L'ouvrage de M. Cruikſhank (1) rappelle ſurrour les progrès que l'anatomie à faits dans ce genre en Angleterre. Preſque tous ceux qui ont cultivé cette branche des connoiſ-

(1) Anatomie des vaiſſeaux abſorbans du corps humain, par M. Cruikshank, ouvrage orné de planches gravées en taille douce & traduit de l'Anglois, par M. Petit-Radel, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. 1787, *à Paris*.

Année 1758. Vol. LXXIX.

ſances anatomiques ſe ſont formés à Londres, ou du moins ont profité des lumières qui leur ont été communiquées par des diſciples des anatomiſtes Anglois, ſans en excepter M. Maſcagni (1) qui n'a écrit que longtems après que les deſcriptions des vaiſſeaux lymphatiques faites en Angleterre s'étoient répandues dans différentes parties de l'Europe, & qui n'a fait que joindre quelques recherches ſur des points particuliers à la doctrine générale.

M. Maſcagny a entièrement mis hors de doute que le ſyſtême lymphatique eſt tout à fait ſéparé du ſyſtême ſanguin, & que la circulation de la lymphe eſt indépendante de la force du cœur. Cela réſulte en effet de l'inſpection oculaire, puiſque M. Maſcagni a fait paroître par l'injection la communication de toutes les artères avec les veines, & qu'il a pu faire voir & faire deſſiner les cellules qui ſervent pour ainſi dire de ſéparation entre les pores inorganiques des vaiſſeaux ſanguins & les embouchures des vaiſſeaux lymphatiques. Ces derniers prennent naiſſance en général du tiſſu cellulaire. Dans les viſcères, ils partent auſſi du tiſſu cellulaire. M. Maſcagni a vu

(1) *Corporis humani hiſtoria & ichnographia, auctore Paulo Maſcagni, in regio ſenarum lyceo publico anatomes profeſſore.* Senis. Vol. in-fol.

dans pluſieurs viſcères l'injection paſſer des artères dans les veines, couler par les pores inorganiques dans les cellules & être pompée viſiblement par les vaiſſeaux lymphatiques qui y répondent. Il eſt inutile d'en dire davantage pour prouver que le ſyſtême lymphatique eſt tout-à-fait ſéparé du ſyſtême ſanguin.

C'étoit un problême à réſoudre que de ſavoir s'il y a, ou non, des vaiſſeaux lymphatiques qui ſe déchargent dans le canal thorachique ou dans les veines ſans paſſer auparavant par quelque glande. Blaſius & Nuck diſent en avoir injecté dans les animaux qui ne traverſoient aucune glande. M. Hewſon dit avoir fait la même choſe dans les cadavres humains. Mais M. Maſcagni ayant répété nombre de fois cette expérience, n'a jamais vu aucun vaiſſeau lymphatique parvenir au canal thorachique ou dans les veines, ſans avoir paſſé auparavant par quelque glande.

Les vaiſſeaux lymphatiques s'avancent des parties où ils prennent origine, ſe réuniſſent en troncs plus conſidérables, après ſe rediviſent, ſe réuniſſent encore, entrent dans les glandes, ils en ſortent, ils forment des plexus, qui quelquefois embraſſent les glandes, & la lymphe circule par ces canaux entortillés avant d'entrer dans le conduit thorachique. Les vaiſſeaux lymphatiques ſont compoſés de deux tuniques. Dans l'in-

Année 1758. Vol. LXXIX.

terne on obſerve des cellules remplies d'une matière oléeuſe. L'interne ſe replie par intervalles & forme des valvules lymphatiques ſi connues. Maſcagni remarque que tous les vaiſſeaux lymphathiques des hommes & des animaux en ſont pourvus plus ou moins, malgré l'aſſertion de pluſieurs auteurs célèbres qui ont ſoutenu le contraire. Quant aux glandes conglobées, elles ſont compoſées, ſuivant Maſcagni, de cavités cellulaires & de vaiſſeaux lymphatiques. On pourroit les conſidérer comme des pelotons de vaiſſeaux lymphatiques qui aboutiſſent à des cellules. Les vaiſſeaux ſanguins s'introduiſent cependant en abondance dans ces glandes, ſans avoir pourtant aucune communication directe, ou par anaſtomoſe avec le ſyſtême lymphatique.

Je ne rapporterai point ici d'autres mémoires de M. Hewſon inſérés dans les Tranſactions Philoſophiques, & qui ont pour objet le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques, puiſque ces connoiſſances ont été perfectionnées dans deux ouvrages plus récens que j'ai déjà cités & que tout le monde peut conſulter; mais je dois faire ſentir par quelque exemple combien les découvertes qu'on a faites dans le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques peut trouver une application utile en médecine.

Il paroît que les Anglois employent ſouvent le mercure à titre de réſolutif & dans bien d'autres

cas que dans les maladies vénériennes. Quoique leurs eſſais puiſſent ſembler dirigés à cet égard par un pur empyriſme, on ne peut cependant diſconvenir qu'ils ne ſoient ſouvent fondés ſur les connoiſſances modernes qu'on a acquiſes du ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques & ſur la propriété bien reconnue qu'a le mercure de remédier au cours irrégulier & aux ſtaſes de la lymphe. Je puis joindre ici un cas dont j'ai été témoin à Paris.

Un jeune homme éprouva, pendant l'hiver de 1788 à 1789, une tumeur lymphatique qui s'étoit formée au jarret, & qui par ſa proximité avec le trajet de l'artère poplitée, avoit donné d'abord de vives inquiétudes au malade, dans la crainte que cette tumeur ne fût un anevriſme. Il conſulta divers chirurgiens qui ne donnèrent que des réponſes vagues & ſe contentèrent de preſcrire un régime ſévère en attendant que la nature de la tumeur fût plus décidée. Un autre chirurgien preſcrivit des bains avec des topiques émolliens, ce qui ne fit qu'augmenter la tumeur, qui cependant paroiſſoit d'autant plus d'une nature lymphatique que la partie antérieure du genou paroiſſoit affectée d'un engorgement ſemblable. Enfin une perſonne qui avoit vu ſouvent en Angleterre ces gonflemens œdemateux du genou qu'on nomme *withe ſwellings*, preſcrivit au malade

des frictions mercurielles, en commençant près du pied & en s'élevant graduellement ſuivant le trajet des vaiſſeaux lymphariques; dès la quatrième friction la tumeur avoit preſque entièrement diſparu en y tenant appliqué d'ailleurs un emplâtre de *vigo cum mercurio*, & dans peu de jours elle finit par diſparoître pendant que les bains l'avoient portée juſqu'au volume d'un gros œuf de poule.

Ce fait paroîtra peu étonnant aux perſonnes qui ont fait une étude particulière du ſyſtème lymphatique & qui ſavent de quelle manière les vaiſſeaux nombreux de ce genre qui s'élèvent du pied, qui rampent à la partie antérieure de la jambe, & qui après avoir formé des anaſtomoſes mulipliées, paſſent au-deſſous de la partie interne du jarret pour ſe rendre aux glandes de l'aine. Le mercure a rétabli dans le cas préſent le cours de la lymphe & a diſſipé la tumeur cauſée par la ſtaſe & l'engorgement de ce fluide

# SECONDE PARTIE.

## *CHIRURGIE.*

## SECTION PREMIÈRE.

### *Lythotomie.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Deux queſtions chirurgicales avec la réponſe de M. Douglas, chirurgien & membre de la ſociété royale.*

#### *QUESTION PREMIERE.*

NE ſeroit-il pas poſſible par quelque moyen de ſoulager les perſonnes (qui, à raiſon de leur grand âge ou d'une habitude de corps viciée, ne peuvent point ſe ſoumettre à l'opération dangéreuſe de la taille avec eſpoir du ſuccès) en pratiquant une fiſtule artificielle dans le periné.

Année 1727. Vol. XXXV.

L'expérience de chaque jour montre qu'il ſe

Année 1727. Vol. XXXV.

préſente un grand nombre de malades jeunes ou vieux qui, affligés du calcul de la veſſie, ne peuvent ſe ſoumettre avec eſpoir de ſuccès à l'opération de la taille. Il eſt inhumain de la pratiquer alors, & c'eſt une grande imperfection de l'art de guérir, que de n'offrir aucun ſoulagement à ces malades. N'y a-t-il point un milieu entre une vie remplie de tourmens & la reſſource d'une opération déſeſpérée? Il y en a ſans doute un. *Thomas Fienus*, il y a environ 125 ans, avoit propoſé une cure palliative pour les malades qui n'étoient point ſuſceptibles d'une cure radicale; c'eſt une opération qu'on peut pratiquer ſur les perſonnes les plus âgées avec toute sûreté, la plaie étant petite & les parties coupées étant de peu d'importance pour la vie. Cette opération par laquelle on peut prévenir ou ſoulager les effets les plus déplorables de la pierre, c'eſt-à-dire la ſuppreſſion de l'urine & les douleurs déchirantes qu'on éprouve en la rendant, ou après l'avoir rendue, n'a point été autant perfectionnée par les lythoromiſtes que par l'excellent traité de M. Roſſet, avant que j'aie introduit la ſection hypogaſtrique. Quoique j'admire ce que propoſe Fienus en recommandant de pratiquer une fiſtule, cependant je n'approuve point ſa manière de procédet dans cette opération.

Voici comment on doit la faire. Il faut placer le malade comme dans l'opération de Marianus,

introduire une ſonde dans la veſſie, couper la peau & la graiſſe juſqu'à ce qu'on ait laiſſé à découvert la partie de l'urètre qui s'étend depuis la glande proſtate juſqu'à la partie caverneuſe de l'urètre, y faire une petite inciſion avec la pointe d'un biſtouri, retirer alors la ſonde & paſſer une petite canule flexible dans la plaie de l'urètre, panſer alors la plaie *ſecundum artem*, retirer la canule, la nettoyer & l'introduire de nouveau après chaque panſement, en ſorte qu'on puiſſe laiſſer une fiſtule à la place de la plaie.

C'eſt à travers cette fiſtule que le malade lui-même ou toute autre perſonne peut aiſément introduire une ſonde huilée & pouſſer le calcul en arrière, toutes les fois qu'il éprouve lui-même une ſuppreſſion d'urine, ou lorſque le calcul preſſe trop fortement contre le ſphincter, dans les efforts pour uriner, ce qui ne pourroit être autrement pratiqué ſans le ſecours d'un chirurgien & ſans employer la ſonde, dont l'uſage eſt toujours douloureux & quelquefois plein de danger. Par le moyen de cette fiſtule on peut très-aiſément injecter toute liqueur qu'on peut juger convenable pour prévenir ou pour ſoulager l'inflammation de la veſſie, ou la nettoyer des graviers ou des autres ſaletés qui peuvent s'y raſſembler & augmenter le volume de la pierre.

Les femmes obtiennent tous ces avantages de

Année 1727. Vol XXXV.

la direction droite & du peu d'étendue de l'urètre; ce qui les fait dix fois moins souffrir que les hommes, & ce qui est une preuve évidente que lorsque le passage dans la vessie des hommes est ainsi direct & presqu'aussi court qu'on l'obtient par la fistule ci-dessus, ils peuvent en recueillir les mêmes avantages.

Une fistule artificielle dans le périnée, doit être par conséquent pratiquée à l'égard de tous ceux qui, à raison de leur grand âge ou d'une habitude de corps viciée, ne peuvent se soumettre sans danger à la grande opération de la lythotomie.

## SECONDE QUESTION.

Ne seroit-il pas possible de dilater la fistule artificielle du perinée dans les hommes & l'urètre dans les femmes, avec une éponge ou des bourdonnets de gentiane, augmentés graduellement pendant quelque tems, de manière à pouvoir introduite aisément un forceps dans la vessie pour en extraire la pierre, ou quand elle est trop grosse & irrégulière, de manière à la pouvoir briser & en extraire par degrés les fragmens en différens tems, quand on ne peut les tirer à la fois sans trop fatiguer le malade.

Pour prouver que les deux conduits ci-dessus peuvent être assez dilatés par les moyens proposés, surtout

ſurtout ſi les parties ſont fréquemment relâchées par un demi-bain ou par des injections d'huile chaude dans la fiſtule, toutes les fois qu'on change la tente, je me bornerai à trois réflexions, l'une priſe de l'expérience dans des cas analogues, l'autre, des opérations de la nature ſur ces mêmes parties, & la troiſième ſe prendra des exemples de l'opération de la lythotomie faite après avoir employé la méthode propoſée.

1°. L'expérience ordinaire montre à quelle grande dilatation une fiſtule dans toutes les parties du corps peut être amenée par des morceaux d'éponge ou des tentes de gentiane, quoiqu'elle ſoit d'abord très-petite.

2°. La nature d'elle-même, ſans le ſecours de l'art, a ſouvent formé cette opération dans les deux ſexes, dans les hommes à qui on a fait l'opération de la lythotomie, ſuivant l'ancienne méthode, & à qui il a reſté une fiſtule au perinée. On a ſouvent remarqué que quelque tems après, des pierres d'un volume aſſez conſidérable étoient rejetées à travers le ſphincter de la veſſie dans la partie membraneuſe de l'urètre, qu'elles s'arrêtoient près de l'orifice de la fiſtule, d'où on pouvoit les extraire avec facilité & avec ſûreté. J'ai vu en dernier lieu une pierre auſſi groſſe qu'un œuf de pigeon qui avoit été expulſée de la veſſie d'une jeune femme ſans aucun ſecours, & qui

Année 1727. Vol. XXXV.

n'en éprouva après cela aucun inconvénient, ce qui ſeroit certainement arrivé, ſi elle avoit été tetirée par le moyen violent ordinaire. Dans le dernier volume des Tranſ. Phil. le docteur Beard de Worceſter parle d'une pierre encore plus groſſe qui avoit paſſé de la même maniète, mais qui avoit eu enſuite l'inconvénient ordinaire; ſavoir, une incontinence d'urine, due plutôt aux aſpérités qu'à la groſſeur de la pierre qui avoit déchité les parties comme dans une opétation ordinaire, ce qui auroit été évité, ſi on eût adminiſtré des ſecours à tems.

3°. M. Collet, dans ſon traité de la taille, parle d'un homme à qui il avoit fait trois fois cette opération & extrait juſqu'à dix pierres. Voici ſes propres mots:

« Enfin M. Urſon étant hors de danget & ſa » plaie ptête à ſe cicatriſet, prévoyant bien ce » qui pourroit atriver dans la ſuite, je lui ai con- » ſeillé de tenit ſa plaie ouverte pour y entretenir » ſeulement une petite canule qui, dans l'occa- » ſion, donnetoit une entière liberté de faire une » injection pour nettoyer la veſſie de tous les im- » mondices, & pour qu'on pût enlever les nou- » velles pierres qui pourroient ſe formet. Il ptit » ce patti & il s'en trouva bien durant cinq an- » nées qu'il a vécu enſuite. Mais à trois différen- » tes tepriſes je me ſuis vu obligé de lui titer juſ-

» qu'à dix autres pierres qui s'étoient formées
» dans la veſſie; une petite tente d'éponge prépa-
» rée, miſe pendant quelques heures dans la fiſ-
» tule à la place de la canule, me facilitoit l'en-
» trée d'une très petite tenette. M. Urſon s'habil-
» loit & il alloit par-tout où ſes affaires l'appe-
» loient ».



Je connois maintenant un homme qui a une fiſtule au perinée qu'il tient ouverte par les mêmes raiſons.

Il eſt donc évident que les fiſtules dans toutes les parties du corps ſont très dilatables, puiſque la nature eſt capable de les dilater elle-même à un degré extraordinaire, & puiſque cette même opération que je propoſe a été pratiquée avec ſuccès trois fois ſur la même perſonne. C'eſt pourquoi les fiſtules artificielles dans les hommes & l'urètre dans les femmes, peuvent être dilatées de manière à extraire la pierre ſans ouvrir le corps de la veſſie, ou ſans déchirer ces parties.

*N. B.* Cette opération paroîtra beaucoup moins ſurprenante, ſi nous conſidérons qu'on l'a faite en dilatant ſeulement le corps de la veſſie d'une manière différente de celle qu'on procure par le procédé de Marianus, c'eſt-à-dire que par cette méthode les parties ſont doucement & graduellement dilatées, après les avoir baignées ou huilées pour

Année 1727. Vol. XXXV.

mieux les relâcher. Dans le procédé de Marianus elles ſont dilatées promptement & violemment, & alors la pierre, de quelque volume ou de quelque figure qu'elle ſoit, eſt tirée immédiatement avec violence, ce qui peut produire des contuſions, des dilacérations, des hémorragies, des inflammations & la gangrène.

## ARTICLE II.

*Deſcription d'une nouvelle méthode de pratiquer la lythotomie; par M. Douglas, chirurgien & membre de la ſociété royale.*

Année 1722. N°. 371.

DEPUIS que j'ai acquis aſſez de connoiſſances en anatomie & en chirurgie pour raiſonner ſur les cauſes de la difficulté & du mauvais ſuccès des méthodes ordinaires de pratiquer l'opération de la lythotomie, j'ai conclu qu'elles étoient principalement dues à la ſtructure naturelle & à la ſituation des parties ſur leſquelles on opéroit.

Je commençai par conſéquent à conſidérer de quelle manière l'opération pouvoit être pratiquée ſuivant le haut appareil, dont les auteurs font ſi ſouvent mention, mais qui n'a jamais été approuvée que du plus ſagace des chirurgiens, Fr. Roſſetus, dont on a très-peu lu les ouvrages

& dont on a mal entendu le ſens, car ſans cela cette opération n'auroit pas été ſi longtems un ſecret. Année 1722. N°. 371.

Après avoir fait quelques expériences ſur les cadavres, j'ai été convaincu que la pierre pouvoit être extraite de cette manière avec moins de peine qu'on ne le fait ordinairement, & j'étois perſuadé que la bleſſure pouvoit être guérie d'après un grand nombre d'exemples authentiques que j'ai vus de bleſſures accidentelles des mêmes parties qui ont été promptement guéries & d'une manière ſtable. Je réſolus par conſéquent d'en faire l'épreuve ſur le premier malade que je rencontrerois & l'occaſion s'en offrit à moi en Décembre 1719. Je procédai donc de la manière ſuivante.

Le malade ayant été placé ſur ſon dos, ſur une table, avec un oreiller ſous ſa tête, je lui fis lier avec des bandes les poignets aux genoux. Pour lors je diſpoſai un aide à ſa tête, un autre à chacune de ſes épaules & deux au penis, pour me ſeconder dans l'opération, & enfin un autre aide à chaque genou pour tenir le malade auſſi ferme qu'il ſeroit poſſible.

Le malade & les aides étant ainſi diſpoſés l'opération ſe fait en trois tems.

1°. On remplit la veſſie de la manière ſuivante: On introduit d'abord une ſonde dont on ôte

Année 1712. N°. 371.

le ſtilet; on fait faire alors une ligature à un aide, au moyen d'un ruban de fil roulé autour du penis, un peu au-deſſus du gland. On fixe alors, au moyen d'une ſorte de clef, la ſonde, & on y adapte une ſeringue. Alors on ordonne à l'aide de ſerrer la ligature du penis, & de faire remonter le prépuce autour de la ſonde, en le ſerrant autant qu'il eſt poſſible. On prend alors de l'eau un peu plus chaude que le lait dans ſon érat naturel, on la met dans la ſeringue & on l'injecte dans la veſſie en répérant ce procédé juſqu'à ce que la veſſie ſoit ſi pleine, que la tumeur qu'elle forme ſoit ſenſible à travers l'abdomen; alors on aperçoit le penis au-deſſus, & le prépuce au-deſſous de la ligature très-enflés & le malade dans un grand érat de ſouffrance; ce qui indique que l'injection eſt portée aſſez loin. Alors on ôte la ſeringue & la ſonde enſemble, en ayant ſoin que les aides qui ſont placés au penis ſerrent fortement pour empêcher l'eau de s'écouler.

2°. On fait enſuite une inciſion de la manière ſuivante :

On ordonne aux aides placés au penis de tourner cette partie vers l'anus, ſans que leurs mains faſſent obſtacle; on prend alors un biſtouri & on fait une inciſion à volonté d'une main ferme, près la partie ſupérieure de la tumeur

de la veſſie, ou plus inférieurement ſuivant la grandeur de la pierre, & en dirigeant l'inſtrument vers l'os pubis, exactement vers le milieu. Quand on a pénétré un peu plus qu'à moitié à travers les muſcles abdominaux, on prend un ſecond biſtouri courbé dont on appuie le doigt au milieu de l'os pubis & on pouſſe ſa pointe vers le ſphincter de la veſſie juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu dans ſa cavité, ce qu'on reconnoît par la grande quantité d'eau qui en ſort; alors on pouſſe le biſtouri vers le fond de la veſſie autant qu'il eſt néceſſaire.

Année 1729. N°. 372.

3°. On fait l'extraction de la pierre de la manière ſuivante :

Avant d'ôter votre biſtouri vous introduiſez les doigts *index & medius* de la main gauche entre le biſtouri & l'os pubis dans la veſſie; vous retirez le biſtouri & vous enfoncez les doigts *index & medius* de la main droite dans l'anus pour pouſſer la pierre vers le lieu de l'inciſion, & vous la ſaiſiſſez ainſi avec vos doigts qui ſont dans la veſſie, en la prenant par l'extrémité antérieure. Vous introduiſez de nouveau vos doigts, pour voir s'il y a encore d'autres pierres & vous les retirez comme auparavant.

On prend alors une aiguille & du fil pour faire un point de ſuture au milieu de l'inciſion; on délie le malade & on le fait porter dans ſon lit.

Année 1721. N°. 371.

Le malade étant placé dans ſon lit, j'applique un plumaſſeau avec du baume ſur la bleſſure & un emplâtre agglutinatif au-deſſus. Je fais alors pratiquer des embrocations ſur l'abdomen, le ſcrotum, le penis avec l'huile de camomille chaude. J'applique par-deſſus l'appareil, & ſur tout l'abdomen, un cataplaſme émollient de l'épaiſſeur d'un pouce, étendu ſur la flanelle, & fixé avec un bandage de la largeur de la main autour du corps.

Auſſi-tôt que le panſement eſt fini je donne une potion anodyne où entre le laudanum liquide de Sedenham, & on la répéte ſuivant l'exigence des cas.

Le ſoir du même jour, j'ôte le cataplaſme & l'appareil, & je coupe la ligature en fomentant la plaie & tout l'abdomen avec des étoupes trempées dans l'eau de chaux & l'urine récente, auſſi chaudes que le malade peut les ſupporter. On panſe alors la bleſſure à l'ordinaire. On frotte même le *ſcrotum*, le *penis* & les aines avec *l'unguentum album*, pour empêcher qu'ils s'échauffent par l'urine qui s'écoule par le lieu de l'inciſion.

La plaie doit être panſée au moins deux fois le jour juſqu'à une parfaite ſuppuration. Après le panſement il faut répéter l'onction huileuſe. L'urine coule à travers la plaie juſqu'à ce que la cicatrice de la veſſie ſoit formée, ce qui arrive

plutôt ou plus tard ſuivant la conſtitution du malade. Quand l'urine commence à prendre ſa voie naturelle elle cauſe de la douleur & de l'échauffement à-peu-près de la même manière que lors de la préſence du calcul dans la veſſie, ce qui vient de la contraction de l'urètre, qui eſt reſtée longtems ſans fonction, mais cela ne dure pas au-delà d'un ou de deux jours & alors on rend l'urine avec autant d'aiſance & de liberté qu'une perſonne ſaine.

Année 1722. N°. 371.

Les malades ne doivent point faire des efforts pour aller à la ſelle, à moins de quelque raiſon particulière, parce que ces efforts portent atteinte à la plaie. Ils ne doivent jamais ſe lever que pour permettre d'arranger leur lit, juſqu'à ce que l'urine ait repris ſa voie naturelle, parce que cette poſition les incommode, & retarde la guériſon de la plaie. Il faut éviter avec ſoin l'impreſſion du froid.

J'ai pratiqué cette opération pour la première fois, le 23 Décembre 1719, ſur un jeune homme de 16 ans, & dans cinq ſemaines il a été parfaitement guéri.

Je l'ai pratiquée une ſeconde fois, le 12 Mai 1720, ſur un enfant de huit ans, & il a été guéri dans un mois & demi.

Le troiſième malade que j'ai opéré n'avoit

Année 1722. N°. 371.

que trois ans, & il mourut dans les convulſions quinze jours après l'opération.

La quatrième opération de ce genre que j'ai faite a été ſur un jeune homme de 14 ans, & dans un mois il a été parfaitement guéri.

Dans ce dernier malade je bleſſai un peu le péritoine, en ſorte que les inteſtins ſe préſentoient; je les pouſſai en arrière avec mes doigts; & un point de ſuture ſuffit pour les contenir; c'eſt-là un inconvénient.

Cette opération peut être pratiquée avec un ſuccès égal ſur les perſonnes des deux ſexes quand la pierre a un gros volume; mais lorſqu'elle eſt petite on peut l'extraire par les voies ordinaires.

Je puis donc conclure avec l'ingénieux Roſſetus :

*Poſt hæc nemini dubium eſſe debet novam hanc noſtram cyſtotomiam, vetere illâ tot doctiſſimorum chirurgorum cyſtotomiâ ( tam periculoſa ut eam aggredi vel ipſe hippocrates chirurgon chirurgotatos metuerit ) leniorem & tutiorem haberi.*

## ARTICLE III.

*Exemple remarquable de quatre calculs raboteux qui ont été trouvés dans la veſſie urinaire d'un homme, contre ce qu'on avoit lieu d'en attendre, & qui ont été heureuſement extraits par l'opération latérale; par M. J. Warner, chirurgien de l'hôpital de Guy.*

Année 1758. Vol. IV.

C'EST une maxime établie par ceux qui ont le mieux écrit ſur les opérations de chirurgie, que lorſque la ſurface d'une pierre qu'on vient d'extraire de la veſſie, paroît être totalement raboteuſe, c'eſt une preuve qu'elle y étoit ſeule. Quoique cette aſſertion ſoit en général fondée, le cas ſuivant fera cependant voir qu'elle n'eſt point ſans exception. C'eſt pour cela qu'il convient de ne ſe point déterminer par cette ſeule circonſtance, mais qu'il eſt néceſſaire au contraire au chirurgien de mettre en uſage d'autres méthodes, pour s'aſſurer avec certitude qu'il n'y a point dans la veſſie d'autres pierres que celle qu'il vient d'extraire.

La méthode que je recommanderois, c'eſt qu'après l'extraction d'une pierre de la veſſie, l'opérateur introduiſe néanmoins ſon doigt indicateur de

Année 1718. Vol. IV.

la main gauche ou droite dans la cavité de la veſſie. Par ce moyen, ſi le ſujet opéré a moins de douze ans, il ſera en état de toucher toutes les parties internes de la veſſie avec ſon doigt ; mais ſi c'eſt un adulte ou une perſonne corpulente, le doigt dans ces circonſtances n'étant pas aſſez long pour cet objet, il faut avoir recours à une ſonde ou à quelqu'autre inſtrument qui ſoit droit, uni & poli & qui ait neuf à dix pouces de longueur. C'eſt ainſi que j'ai procédé ces dernières années, ſans cauſer beaucoup de douleur au malade & ſans retarder beaucoup l'opération.

Depuis que j'ai eu occaſion de faire l'obſervation ſuivante auſſi bien qu'une obſervation antérieure, analogue ſur l'extraction de deux pierres raboteuſes de la veſſie d'un jeune homme de quinze ans, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'y ait eu pluſieurs exemples de calculs laiſſés dans la veſſie lors de l'opération, purement par la trop grande confiance qu'on a miſe dans la règle générale. Ce qui me confirme dans ce ſoupçon, c'eſt que j'ai connu pluſieurs perſonnes qui, après l'opération de la lythotomie ſont retombées peu de tems après la cicatrice de la plaie dans les mêmes ſymptômes, en ſorte qu'elles ont été obligées de ſe ſoumettre à une nouvelle opétation ; & la pierre qu'on a tirée alors paroiſſoit d'un volume trop conſidérable pour qu'on n'eût pas lieu de ſoupçonner

qu'elle avoit mis plus de tems à croître que l'eſpace de tems qui s'étoit écoulé entre les deux opérations. Je ne connois point d'exception à la maxime établie par les auteurs, qu'une pierre qui a une ſurface unie & polie, n'eſt jamais ſeule dans la veſſie, mais qu'elle y eſt accompagnée d'une ou de pluſieurs pierres de la même eſpèce. Mais ſi ce phénomène ſe préſentoit jamais, l'aſſerviſſement à cette règle qui nous eſt donnée par pluſieurs écrivains judicieux, de fouiller alors toujours dans la veſſie pour y trouver une ou pluſieurs pierres, ne peut jamais être accompagné d'aucun inconvénient pour le malade, lorſqu'il eſt pratiqué avec ſoin par les méthodes qu'on recommande ci-deſſus, & il doit toujours être ſuivi. L'état uni & poli des ſurfaces d'un calcul humain, eſt univerſellement attribué au frottement des calculs les uns contre les autres, comme on le peut ſuppoſer avec raiſon; mais j'avoue que cette conſéquence ne me ſatisfait point, puiſqu'il eſt probable que ſi c'étoit la ſeule cauſe du poli de leurs ſurfaces, le même effet ſeroit toujours produit quand il eſt accompagné du même degré de frottement.

## *OBSERVATION.*

M. Woodmans, d'une habitude de corps robuſte, & âgé de quarante-ſix ans, fut attaqué, il y

Année 1758. Vol. IV.

a environ huit ans, de douleurs cruelles de lombes qui furent accompagnées d'une impoſſibilité de rendre l'urine ſans le ſecours de médicamens convenables qui lui furent adminiſtrés par un apothicaire du lieu. Ces remèdes produiſirent l'effet deſiré; ils favorisèrent la ſécrétion & l'évacuation de l'urine qui parut être chargée d'une quantité conſidérable de *mucus* blancs & de gravier. Dans l'eſpace de trois ſemaines, il fut parfaitement rétabli de cette attaque, & il continua enſuite de ſe bien porter durant l'eſpace de cinq ans, ſans aucun retour de ſa maladie, excepté quand il ſe fatiguoit trop, qu'il alloit à cheval ou qu'il faiſoit un peu trop d'uſage des liqueurs ſpiritueuſes. Vers la cinquième année, il fut attaqué d'une fiévre aiguë dont il ſe rérablit dans peu de ſemaines.

Bientôt après ſon rétabliſſement, il commença à ſe plaindre d'une douleur exceſſive lorſqu'il rendoit l'urine ou qu'il alloit à la ſelle. Ces ſymptômes augmentèrent tellement pluſieurs mois avant de ſe ſoumettre à l'opération, qu'il fut incapable d'aller à cheval, de ſe promener ou de faire aucune ſorte d'exercice. Il éprouvoit un écoulement involontaire d'urine en petite quantité, & il ſe plaignoit d'une grande douleur au fondement avec teneſme. Il reſta ainſi trois années, ne jouiſſant que de courts intervalles de bien-être.

Le 30 Janvier 1758, je lui fis l'opération de la

lythotomie dans ſa propte maiſon de Suſſex, après l'avoir préparé ſuivant la méthode ordinaire. Dans cette opération je fis l'extraction de quatre pierres que j'ai envoyées à la ſociété royale : toute la ſurface de ces pierres paroît raboteuſe ſans offrir aucune marque de frottement les unes contre les autres, durant leur ſejour dans la veſſie; mais cependant je conjecture que ce frottement a eu ſouvent lieu, parce que je n'ai point éprouvé de difficulté à ſaiſir ces pierres avec le forceps; car ſi elles avoient été contenues dans différentes cellules ou kyſtes comme on l'a ſouvent obſervé d'après les diſſections, cette circonſtance m'auroit probablement empêché de les ſaiſir facilement ou même auroit été un obſtacle inſurmontable.

Année 1758. Vol. IV.

Le forceps fut introduit trois fois dans la veſſie pour opéret l'extraction des trois prémières pietres & ſeulement deux fois pour extraire la ſeconde. Outre les quatre pierres que j'ai préſentées à la ſociété royale, j'ai cru qu'il étoit à propos d'y joindre quelques autres calculs humains qui avoient été trouvés ſéparément dans la veſſie de différens ſujets. On peut remarquer que les ſurfaces de ces dernières pierres étoient moins raboteuſes que la ſurface de l'une quelconque des quatre premières que j'ai extraites de la veſſie de M. Woodmans, & par conſéquent ſuivant l'opinion reçue il y avoit lieu de s'attendre de trouver cette pierre

Année 1758. Vol. IV.

accompagnée d'une ou de pluſieurs autres, plutôt que dans le cas qu'a préſenté M. Woodmans.

Mais quant au fait que je viens de décrire, il fait voir le peu de convenance & le danger de déterminer par la ſurface de pareilles concrétions, les précautions qu'il faut prendre. Quoi qu'il en ſoit j'ai fait connoître deux pierres dont la ſurface étoit unie & qui avoient été trouvées dans la même veſſie, pour faire voir qu'elles ne reſſemblent pas plus aux pierres de M. Woodmans, qu'un morceau de marbre poli ne peut être dit reſſembler à un bloc raboteux de la meme eſpèce.

*P. S.* J'ai été informé par une lettre écrite de Suſſex le 18 Février, que M. Woodmans jouit d'une bonne ſanté, & que depuis cinq ou ſix jours l'urine a repris ſes voies ordinaires à travers l'urètre.

## ARTICLE IV.

*Obſervation remarquable d'une opération de la taille par une nouvelle méthode qu'on appelle l'appareil latéral ; par M. G. Cheſelden, chirurgien du Roi d'Angleterre.*

Année 1746. Vol. XLIV.

M. SIMON, âgé de 65 ans, après avoir été affligé du calcul pendant plus de cinq ans, & après

après avoit pris l'année précédente le remède de Mademoiselle Stephens pendant sept mois successifs, sans en recevoir aucun effet, fut opéré par M. Cheselden, le 13 Mars 1741, époque à laquelle il avoit eu une attaque d'affection calculeuse qui avoit duré dix jours, & par conséquent la vessie & les voies urinaires étoient très-enflammées, & de plus le grand âge de la personne opérée rendoit le succès douteux. Cependant à sa demande, & d'après une consultation, l'opération avoit été pratiquée & on avoit extrait une grosse pierre applatie qui pesoit près de quatre onces.

Les petits vaisseaux de la plaie rendant beaucoup de sang, on introduisit seulement un morceau mince d'éponge humectée, afin que le sang pût couler à travers, & on se proposoit, si le cas le demandoit, de faire après cela la ligature à quelqu'un de ces vaisseaux. Mais contre toute attente ce fut un moyen d'arrêter l'écoulement du sang, & d'après l'expérience faite dans plusieurs autres cas postérieurs, on a reconnu que rien n'étoit plus utile que cette méthode découverte par accident. Environ six heures après l'opération, le malade n'ayant perdu que peu de sang, on crut convenable de faire pratiquer une saignée au bras. L'urine coula librement à travers la blessure deux heures après l'opération, & il en sortit aussi par le canal de l'urètre; ce qui continua dans la suite, quoiqu'avec une

Année 1746. Vol. XLIV.

grande douleur à cauſe de la chaleur & de l'âcreté de ce fluide qui excorioit les parties des environs, quoiqu'on eût l'attention de renouveler l'appareil toutes les deux ou trois heures, & quoiqu'on oignît les parties avec un liniment rafraîchiſſant.

Le quatrième jour, n'ayant point rendu des ſelles depuis l'opération, on preſcrivit un clyſtère émollient qui produiſit deux déjections & ſoulagea beaucoup le malade, & qui même calma de légers ſymptômes fébriles qu'on avoit obſervés. On répéta le même remède une fois le jour pendant près de trois ſemaines.

Environ une ſemaine après l'opération il ſe plaignit d'une douleur au côté, & il éprouva de légers mouvemens convulſifs dans les boyaux, avec des défaillances & un gonflement de l'abdomen; mais une ſaignée du bras à la doſe de huit onces, fit ceſſer la douleur, & les autres ſymptômes diſparurent en lui faiſant prendre de la confection de Raleigh dans l'eau de pivoine compoſée, chaque nuit, pendant une ſemaine.

Durant cet eſpace de tems la plaie commença à ſuppurer, & il ſe détacha une grande eſcarre qui fut rejetée avec différens petits fragmens de calcul qui s'étoient détachés en faiſant l'extraction du calcul avec les tenettes. Ces ſubſtances en obſtruant le libre paſſage de l'urine, avoient quelquefois cauſé de grandes douleurs qui avoient

ceſſé par de fréquentes injections d'huile & d'eau d'orge chaude dans l'urètre & la bleſſure.



Au commencement on fit uſage d'une fomentation faite avec l'abſinthe romaine & les fleurs de camomille; mais comme les parties charnues qui étoient excoriées étoient extrêmement ſenſibles, on fut obligé de l'abandonner, & on ſe contenta de baſſiner les parties avec le lait chaud & quelquefois l'eau d'orge. Son régime pendant les trois premières ſemaines ne conſiſta qu'en ſoupes ou bouillies, &c., & après cela du poulet bouilli; & quinze jours après l'opération il prit du lait ſoir & matin, ce qui lui fut très-avantageux, parce qu'il étoit très-maigre, & que depuis pluſieurs années il éprouvoit une toux incommode qui ſembloit annoncer une fièvre hectique.

A la fin de trois ſemaines, la plaie fut preſque à demi-guérie, & l'urine commença à couler en grande partie par le canal de l'urètre, tandis qu'il en paſſoit moins de jour en jour par la plaie, & quand elle fut près d'être cicatriſée, ce fluide excrémentitiel prit la voie naturelle, après avoir perdu ſa chaleur & ſon âcreté; alors ſa ſalive prit un goût ſalé; c'eſt pourquoi durant tout le cours du traitement il fit un uſage abondant des émulſions rafraîchiſſantes avec la gomme arabique, &c.; dans cinq ſemaines il fut parfaitement rétabli, & il a continué juſqu'à ce

Année 1746. Vol. XLIV.

jour ( en Janvier 1745 ) ſans éprouver aucun retour de ſa maladie.

## ARTICLE V.

*Obſervation ſur une opération de la taille faite par le haut appareil; par M. Lecat, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen.*

Année 1745. Vol. XLIV.

JOSEPH BUNEL, âgé de douze ans, éprouvoit depuis huit à neuf ans les ſymptômes du calcul de la veſſie. Ayant fixé le 17 Mai 1743 pour le jour de l'opération, je me préparai pour lui faire l'opération par l'appareil latéral, qui étoit la méthode alors uſitée. A cinq heures du matin le malade fut placé dans une poſition convenable pour cette opération, & en tâchant d'introduire la ſonde, je trouvai que la pierre étoit ſi groſſe, ou au moins ſi avancée dans le cou de la veſſie, que j'eus beaucoup de peine à le faire, & je ne pus y parvenir que par le côté. J'introduiſis mon doigt dans l'anus, & je fus convaincu de la réalité des circonſtances que la ſonde m'avoit indiquées. Je penſai immédiatement que la poſition de la pierre dans le cou de la veſſie m'empêcheroit de retirer librement l'inſtrument, c'eſt-à-dire que, comme ce corps dur ſembloit remplir exactement

la veſſie, il ſeroit impoſſible d'introduire les tenettes entre lui & les parois de la veſſie, ou plutôt que ſon volume trop conſidérable cauſeroit une lacération mortelle par l'appareil latéral, & qu'enfin le malade paroiſſoit être dans une circonſtance qui ſembloit néceſſiter la méthode du haut appareil.

N'ayant point ſoupçonné tous ces inconvéniens, & n'étant pas beaucoup diſpoſé à faire en ville une opération que je n'avois encore faite qu'une fois, je n'avois pas porté avec moi les inſtrumens néceſſaires pour le haut appareil; mais voyant qu'il étoit téméraire dans ce cas d'entreprendre l'opération par l'appareil latéral, & qu'il falloit préférer le haut appareil, je différai l'opération juſqu'au lendemain, pour avoir le tems de faire venir les inſtrumens qui m'étoient néceſſaires.

Ce jour je fis donner à midi une légère ſoupe au malade. Le lendemain 18 Mai je pratiquai l'opération par le haut appareil à huit heures du matin, en préſence de pluſieurs autres chirurgiens. Le malade fut placé ſur un petit lit dont les deux extrémités étoient un peu élevées & le milieu un peu creux. La tête du malade étoit tournée vers la lumière, & je lui fis prendre la poſition convenable pour l'opération. De cette manière j'introduiſis un algalie ou ſonde creuſe dans la veſſie en pénétrant par le côté, comme

Année 1745. Vol. XLIV.

je l'avois fait le jour précédent. J'injectai une pleine ſeringue d'eau chaude dans la veſſie, ce qui occaſionna une protubérance ſeulement trois ou quatre travers de doigt au-deſſus du pubis, ce qui indiquoit que le calcul occupoit toute la partie extérieure & inférieure de la veſſie.

J'ouvris les tégumens & j'introduiſis mon inſtrument dans la veſſie près du pubis; mais ne trouvant là qu'une membrane & le calcul, je fus obligé de diriger le bord de mon inſtrument en haut, & alors celui-ci entra facilement & il ſortit auſſi-tôt une grande quantité d'eau & d'urine. Je prolongeai l'inciſion vers le pubis, j'introduiſis mon doigt dans la veſſie, & ayant ſenti un calcul qui étoit au deſſus du premier, je retirai avec les tenettes ce calcul qui n'étoit qu'un fragment du premier.

Ayant ôté ce fragment je reconnus diſtinctement avec mes doigts que la veſſie étoit diviſée en deux cavités; l'une ſupérieure que j'avois ouverte, & où l'injection avoit été reçue, l'autre qui étoit occupée par le grand calcul qui s'étendoit juſqu'au cou de la veſſie & dont il paroiſſoit même que les parois étoient adhérentes à la ſurface du calcul. Je détruiſis les adhérences de cette pierre avec mes doigts, & en la pouſſant au moyen d'autres doigts introduits dans l'anus je la fis ſortir par l'inciſion pratiquée au-deſſus du pubis. On appliqua ſur la

plaie un plumaſſeau chargé d'un digeſtif; on fit une embrocation & on mit un cataplaſme émollient. Le malade reſta couché ſur le ventre en appuyant ſa tête ſur un oreiller & ſa poitrine ſur un autre. On le ſaigna & il prit un cordial. Il ſua beaucoup l'après-dîner, ce qui fit différer le bain juſqu'à ſept heures & demie du ſoir. La première heure qu'il reſta dans le bain il n'éprouva point de changement, mais après cela il s'y endormit pendant une heure. Son pouls parut plus lent & il ſe trouva très-bien au ſortir du bain. Il fut panſé comme ci-devant à dix heures du ſoir. Le lendemain matin on lui tira encore deux palettes de ſang du bras, & le bain fut différé juſqu'à quatre heures de l'après-midi, après lui avoir adminiſtré un clyſtère.

Le 19 il reſta encore une heure & demie dans le bain, & il dormit bien pendant une grande partie de la nuit. Au quatrième bain qu'il prit, le 20 du même mois, il ſe trouva ſans fiévre. Son état continua à s'améliorer, en ſorte que la cicatrice de la veſſie fut faite dans vingt jours, à compter du jour de l'opération; les tégumens ont été entièrement cicatriſés dans quarante jours.

## SECTION II.

## *DES BLESSURES.*

### ARTICLE PREMIER.

*Exemple de l'inteſtin ileum bleſſé par un coup de couteau & traité avec ſuccès ; par M. P. Travers, chirurgien à Lisbonne.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

UN des meſſagers du Roi fut attaqué le 3 Août par deux hommes qui, après l'avoir frappé ſur la tête, lui donnèrent un coup de couteau dans l'hypocondre droit à trois travers de doigt au-deſſus du pubis. La plaie extérieure étoit grande en ce que le couteau avoit été dirigé obliquement vers l'ombilic, & elle avoit un pouce & demi de longueur. L'ouverture faite au péritoine étoit de trois quarts de pouce. L'inteſtin ileum pendoit hors du ventre à la longueur de dix à douze pouces, & la bleſſure de cet inteſtin de part en part, étoit aſſez grande pour donner entrée à mon doigt index. Après avoir nettoyé le ſang grumelé avec de l'eau chaude & de l'eau de la reine de Hongrie, je fis une ſuture continue aux deux trous; dilatant

alors les tégumens ordinaires du ventre, l'intestin fut réduit, en laissant les extrémités des deux fils, à la surface de la blessure. L'incision externe fut aussi réunie par quelques points de suture, & j'appliquai un appareil convenable. On donna un clystère immédiatement après cette opération avec l'huile d'olives, un jaune d'œuf & de l'eau chaude.



Le malade avoit passé le 4 dans les douleurs les plus cruelles, accompagnées d'un vomissement continuel. Sa fièvre étoit très-forte, son pouls plein & irrégulier. On lui tira par le bras dix onces de sang le matin & autant le soir. Les clystères furent continués trois fois le jour avec une décoction d'absinthe & de camomille, au lieu d'eau chaude; on y joignit une mixture de menthe poivrée, de laudanum liquide & de sucre, pour prendre de tems en tems; je prescrivis aussi trois onces de sirop de rhubarbe avec une once d'huile fraîche d'amandes douces pour en prendre une cuillerée ordinaire de deux en deux heures.

Le 5 les saignées furent continuées deux fois le jour, en tirant seulement trois onces de sang, & on administra des clystères à chaque fois; son pouls & sa fièvre avoient une grande force; il rejeta par le haut quelques excrémens, & vers la nuit il fut attaqué du hocquet.

Le 6 les saignées & le clystère furent réitérés comme précédemment. Apercevant que le vomis-

sement & le hocquet étoient très-incommodes, je prescrivis la teinture de quinquina d'Huxam; je la fis prendre dans une cuillerée à café six fois le jour dans un peu d'eau de menthe, ce qui le soulagea beaucoup; le hocquet & le vomissement devinrent moins fréquens.

Le 7 je trouvai sa peau moite & son pouls plus souple. Je restai avec lui pendant une heure, & je lui trouvai une transpiration abondante & générale. Je ne fis plus pratiquer la saignée, mais je continuai l'usage des clystères, & vers la nuit le malade rendit des déjections très-fétides & épaisses.

Le 8 je trouvai pour la première fois qu'il avoit dormi la nuit précédente, & que ses forces s'étoient rétablies; la fiévre symptomatique parut un peu diminuée & il avoit été plusieurs fois à la selle.

Le 9 il eut cinq selles; ses vomissemens furent bien moindres, & il continua d'éprouver une douce transpiration.

Le 10 le hocquet cessa; il vomit très-peu, son pouls devint déprimé, accéléré, & les battemens de l'artère imitoient [illegible]ux d'un fil. Il évacua violemment par le bas, & il se plaignit d'une douleur aiguë dans les parties blessées. On lui donna les poudres suivantes toutes les trois heures dans l'eau de ris; yeux d'écrevisses, corail préparé, de chacun un gros, opium crud, deux grains. On

en faiſoit trois doſes & le malade les prenoit comme je viens de le dire.

Le 11 il dormit bien; il avoit moins de douleur; le pouls étoit plus égal & la diarrhée dans le même état.

Le 12 les fils avec leſquels j'avois fait la ſuture des inteſtins, ſortirent d'eux-mêmes. La bleſſure étoit dans un bon état, la fiévre très-peu marquée, & la diarrhée avoit plutôt augmenté. Il m'envoya chercher vers le ſoir, étant fort allarmé, parce qu'il croyoit que quelques liquides avoient paſſé à travers les parties bleſſées.

Le 13 il ſe plaignit de grandes douleurs dans le ventre; la ſuppuration par la plaie étoit abondante & d'une bonne qualité.

Le 14 il dormit bien, & il paroiſſoit qu'on n'avoit rien à deſirer dans ſon état. La diarrhée étoit encore incommode; il prit la décoction de corne de cerf avec une addition de diaſcordium.

Le 15 je coupai les fils de la plaie extérieure, je continuai les panſemens avec l'onguent digeſtif, ſuivant l'uſage.

Le 16 il alloit de mieux en mieux, & le 7 Septembre il n'eut plus beſoin de mes ſecours, ſa plaie étant entièrement guérie; il ſe trouva à tous égards très-bien, libre de toute douleur & de tout autre ſymptôme relatif à ſa bleſſure. On le nourrit pendant vingt-ſept jours avec du bouillon de poulet,

Année 1758. Vol. LXXIX.

en lui interdiſant ſeulement les alimens ſolides pendant tout ce tems; après cela il a été nourri avec la viande de poulet, &c., & il s'eſt depuis ce tems-là bien porté.

## ARTICLE II.

*Cas remarquable d'un anévriſme ou d'une maladie de l'artère fémorale cauſée par une chûte. On y a ajouté des réflexions ſur l'incertitude des ſymptômes qui caractériſent cette maladie; par J. Warner, membre de la ſociété royale.*

Année 1758. Vol. LXXIX.

LORSQUE les tuniques d'une artère deviennent diſtendues outre nature, quand elles ont été bleſſées, ou quand elles éprouvent une rupture de manière à donner lieu à un épanchement ſous les tégumens, ſous une aponévroſe ou ſous une expenſion tendineuſe d'un muſcle voiſin, ou encore plus profondément ſous les muſcles eux-mêmes, il s'enſuivra plutôt ou plus tard une tumeur qu'on appelle *anévriſme.*

Si un anévriſme vrai a lieu, c'eſt-à-dire ſi un gonflement eſt la ſuite d'une foibleſſe générale des tuniques d'un vaiſſeau artériel, d'une bleſſure ou d'une rupture de ſes tuniques, on peut ſouvent le diſtinguer d'une tumeur qui provient de toute

autre cauſe, par un degré de pulſation, en ſuppoſant que le vaiſſeau bleſſé ſoit ſuperficiel, comme on peut s'en convaincre dans des anévriſmes récens de l'artère humérale qui proviennent ſouvent d'une ſaignée faite près le pli du coude, auſſi bien que dans les anévriſmes de la partie inférieure de l'artère radiale ou de l'artère antérieure de la jambe appelée *tibialis antica*, & comme on peut l'obſerver quelquefois dans le cas des artères qui ne ſont pas ſuperficielles comme dans les anévriſmes de l'aorte aſcendante, la courbure de l'aorte & les carotides.

Le ſymptôme de pulſation dans les tumeurs qui proviennent d'une bleſſure partielle ou d'une foibleſſe générale & d'une dilatation ſubſéquente des tuniques de l'artère, n'eſt point borné à cette eſpèce d'anévriſme, mais il eſt fréquemment accompagné d'anévriſmes faux, c'eſt-à-dire de tumeurs occaſionnées par un ſang artériel extravaſé, en ſuppoſant que la maladie ſoit récente dans l'un des vaiſſeaux précédens, ou dans tout autre vaiſſeau qui ne ſoit pas profondément ſitué, & ce ſymptôme de pulſation dans les anévriſmes faux, ſera toujours accompagné d'une décoloration ou d'une altération de la peau qui dépend de l'inſinuation du ſang au-deſſous d'eux.

Mais ſi l'extravaſion eſt bornée ſous une aponévroſe, ou ſi la maladie a été d'une ſi longue

Année 1758. Vol. LXXIX.

durée, que les parties les plus fluides du ſang extravaſé ayent été abſorbées ou diſperſées par tout autre moyen, & que la partie fibreuſe qui eſt au-deſſous ait été accumulée en une quantité conſidérable & ait acquis une conſiſtance ſolide, de manière à reſſembler par ſa couleur & ſon tiſſu à du cuir brun macéré, ce que j'ai toujours obſervé dans les anévriſmes anciens, alors les ſymptômes ordinaires de pulſation ſur la tumeur & de décoloration des tégumens, deviennent pour la plus grande partie imperceptibles, & alors la vraie nature de la maladie peut être accompagnée d'une certaine obſcurité.

Tous ceux qui ont eu occaſion d'obſerver ſouvent ces maladies ont remarqué que les ſymptômes de pulſation & de décoloration des tégumens par une extravaſion du ſang, ne manquent pas ſeulement dans les anciens anévriſmes, mais encore dans ceux qui ſont récens; ce qui prouve que la non-exiſtence de ces ſymptômes n'eſt pas un caractère certain que les tumeurs ne ſont pas anévriſmatiques; & on en conçoit facilement la raiſon par la ſituation profonde de pluſieurs artères qu'on connoît ſujettes à de pareilles affections, comme ſont les artères fémorales, les *arteriæ tibiales poſticæ*, les *arteriæ perroneæ* & quelques autres.

Quoique j'aie traité de la pulſation qu'on remarque dans certaines tumeurs & de la décolo-

ration des tégumens, quand elles exiſtent comme des ſignes des anévriſmes vrais, cependant on ne doit point en conclure que la préſence de ces ſignes annonce toujours d'une manière certaine des tumeurs anévriſmatiques. Il arrive ſouvent que de ſimples abcès ou des collections de matière qui proviennent de cauſes externes ou internes ſont quelquefois ſituées ſi immédiatement ſur le cœur ou ſur de grandes artères, qu'ils participent immédiatement à leur contraction & à leur dilatation.

J'en ai vu un exemple il y a quelques années ſur un jeune homme qui s'étoit fracturé le ſternum par une chûte; il vint à l'hôpital de Saint-Gny ſeulement quinze jours après l'accident. En l'examinant on remarquoit une ſéparation évidente des parties fracturées qui étoient dans un certain éloignement l'une de l'autre; l'eſpace intermédiaire étoit occupé par une tumeur d'un volume conſidérable; les tégumens conſervoient leur état naturel; la tumeur avoit une contraction & une dilatation régulières comme le cœur lui-même ou l'aorte auroit pu l'avoir.

En la comprimant, la tumeur s'éloignoit; en faiſant ceſſer la compreſſion, la tumeur reprenoit auſſi-tôt ſon premier volume. Tous ces ſignes ſembloient indiquer un anévriſme vrai. La ſituation & les ſymptômes du gonflement fourniſſoient des

Année 1758. Vol. LXXIX.

Voilà les détails que je rapporte d'après le compte du malade lui-même. Voici maintenant ce que j'ai observé.

Le 28 Avril 1757, il fut confié à mes soins dans l'hôpital de Saint Guy. En l'examinant, la cuisse paroissoit avoir acquis un énorme volume. La tumeur étoit uniforme, & s'étendoit depuis l'intérieur du genou jusques près de l'aine. Les tégumens conservoient à tous égards leur couleur naturelle. En pressant la tumeur à l'intérieur, elle paroissoit molle, & on apercevoit une fluctuation évidente à la partie interne & latérale; mais il n'y avoit pas la moindre apparence de pulsation. La tumeur à sa partie supérieure & postérieure égaloit la dureté de la pierre. La jambe qui, suivant le compte qu'en avoit rendu le malade, avoit été depuis longtems fort enflée, ne paroissoit plus l'être. La douleur étoit continuelle & pendant quelque tems le sommeil avoit été nul. L'appétit étoit perdu, & le corps dans un extrême amaigrissement. Le malade éprouvoit une fièvre hectique qui s'étoit déclarée cinq semaines avant son admission dans l'hôpital. Depuis dix jours que je le voyois je n'apercevois aucun changement dans les symptômes ni dans le gonflement.

Dans l'attente par conséquent de lui donner le soulagement qu'on ne pouvoit lui procurer d'aucune autre manière, je jugeai convenable de

Année 1718. Vol. LXXIX.

faire une ouverture dans la tumeur; ce que je fis par une inciſion dans la partie la plus proéminente & où on apercevoit une fluctuation; il ſortit auſſi-tôt un grand jet d'un ſang fleuri. Ce qui me fit connoître à l'inſtant l'état vrai de la maladie qui n'avoit pu être déterminé par aucun ſymptôme particulier qu'on peut diſtinguer au toucher ou à la vue. Je m'empreſſai donc de remplir le lieu de l'inciſion avec de la charpie & des étoupes, & je procédai de la manière la plus expéditive à appliquer un bandage ſerré ſur la cuiſſe près de l'aine, & pour plus grande ſûreté j'appliquai un ſecond bandage ſur le premier & je procédai à l'amputation du membre.

Durant l'opération le malade éprouva une défaillance, mais il revint bientôt à lui-même & ſans aucun autre mauvais ſymptôme; il recouvra le repos, l'appétit & la force, & il jouit maintenant d'une ſanté parfaite. En diſſéquant la cuiſſe & la jambe j'ai conſtaté l'état ſuivant de ces parties.

Une grande partie des portions charnues des deux grands muſcles extenſeurs de la jambe, comme le vaſte interne & le crural étoient détruits, ainſi que le périoſte ſubjacent. Les muſcles *gracilis*, *ſemitendinoſus*, *ſemi-membranoſus* & *biceps tibiæ*, enſemble avec l'adducteur & le fléchiſſeur de la jambe appelé *ſartorius* étoient éloignés à une diſtance conſidérable de la cuiſſe à ſa partie inférieure.

rieure, & du *tibia* & du *peroné* à leurs parties supérieures. Il s'étoit formé par ce moyen une grande cavité pour contenir le ſang extravaſé qui conſiſtoit en une partie fluide & en une partie coagulée; mais la plus grande partie de ce *coagulum* avoit acquis une conſiſtance ſi ferme & ſi fibreuſe qu'elle reſſembloit à du cuir brun macéré, ſoit pour la couleur, ſoit pour le tiſſu. Les muſcles voiſins paroiſſoient livides & déchirés.

L'os fémur étoit carié à ſa partie inférieure & poſtérieure; & à environ un pouce de diſtance au-deſſus du condyle de cet os à l'intérieur, il y avoit une exoſtoſe conſidérable. Le ligament capſulaire du genou étoit très-épaiſſi & contenoit environ deux onces d'une ſynovie viſqueuſe & jaunâtre. L'artère fémorale à ſa partie inférieure un peu au-deſſus de ſa diviſion en tibiale antérieure & poſtérieure étoit dans un état de maladie, & cette affection s'étendoit à quatre pouces en-deſſus. Les tuniques de l'artère étoient très-épaiſſies & déchirées longitudinalement. Le plus petit diamètre de la partie affectée de l'artère étoit de deux pouces & un quart. Le plus grand diamètre de cette même partie étoit de quatre pouces & demi.

## ARTICLE III.

*Extrait d'une lettre de M. J. Field, à M. Douglas, ſur deux cas de bleſſures dans l'eſtomac.*

Année 1722. N°. 370.

UN jeune nègre revenant le ſoir à ſa caſe, trouvant du fruit mûr ſur une table, le mangea avec avidité; ſon père qui avoit environ 60 ans arriva bientôt après & demanda au jeune nègre qui avoit mangé le fruit qu'il conſervoit? L'autre répondit que c'étoit lui, parce qu'il étoit preſſé par la faim; le père en courroux de ce que ſon dîner lui avoit été ainſi enlevé, prit ſon couteau, & d'une main déſeſpérée il frappa le jeune nègre à la partie ſupérieure du ventre, & lui fit ainſi une grande bleſſure à l'eſtomac, en ſorte que le fruit que celui-ci avoit mangé s'échappa à travers cette ouverture qui étoit dirigée de haut en bas.

Le vieux nègre prit auſſi-tôt la fuite, pourſuivi par d'autres jeunes nègres qui avoient été témoins de l'accident & qui tenoient de gros bâtons dans leurs mains. Ce malheureux ſe voyant ſur le point d'être atteint, & ſoupçonnant que leur deſſein étoit de le tuer, dirigea contre lui-même le couteau avec lequel il avoit bleſſé ſon fils, & ſe fit auſſi une profonde bleſſure dans la partie

supérieure de l'abdomen. On voyoit aussi son estomac avec cette différence que la direction de la blessure étoit de gauche à droite, au lieu que dans l'autre cas elle étoit de haut en bas. Ce vieux nègre fut transporté dans la même maison où étoit son autre fils qu'il avoit blessé.

Année 1722. N°. 370.

Cet accident arriva vers midi, & M. Foreſt, chirurgien, ne vint panser leurs blessures que vers les cinq heures; il fit quelques points de suture à chacun des estomacs des deux blessés, ainsi qu'à leur ventre, en laissant seulement un petit passage pour la suppuration. La fièvre se déclara & le vieux nègre fut dans le plus grand danger; cette fièvre dura une quinzaine de jours; les blessures offrirent une suppuration de bonne qualité, & dans un mois ou environ le jeune nègre fut en état de sortir; mais le vieux nègre fut plus longtems retenu dans sa chambre. Ils ont été tous deux parfaitement guéris & se sont bien portés depuis cette époque, quoiqu'il y ait déjà quinze ans que cet accident leur est arrivé.

Nous croyons devoir joindre ici une autre affection de l'estomac qui a été heureusement guérie, & dont le détail se trouve dans le même volume, par M. Atkinson.

Un malade avoit une grosse tumeur à la partie supérieure du ventre; elle étoit dure & douloureuse; mais la couleur de la peau n'en étoit point

Année 1722. N°. 370.

altérée & elle avoit été trois mois à s'accroître. J'appliquai un emplâtre ſuppuratif qui produiſit l'effet deſiré dans une quinzaine de jours. Je me ſervis alors d'un cauſtique de la largeur d'un ſchelling pour ouvrir l'abcès, & à la chûte de l'eſcarre je vis paroître à l'orifice une ſubſtance ſolide; je la ſaiſis avec mon forceps, je la tirai doucement vers moi, & j'en détachai avec effort une certaine quantité & autant que ma main pouvoit en contenir. Au panſement ſuivant, la même ſubſtance reparut de nouveau, & j'en détachai encore deux ou trois fois autant qu'auparavant. Je fus longtems à pouvoir déterminer quelle étoit cette ſubſtance, & je conclus enfin que c'étoit l'épiploon lui-même, & d'autres chirurgiens auxquels je la fis voir furent du même avis. Je doutois encore ſi l'eſtomac étoit attaqué dans ce cas, juſqu'à ce qu'enfin en levant l'appareil prochain il ſortit en plein jet environ une demi-pinte de biette, ce qui étoit une partie d'une pinte de la même liqueur qu'il avoit bue précédemment. Je conclus que le cas étoit mortel, & cependant je lui preſcrivis de garder le lit, de reſter conſtamment couché ſur ſon dos & de ne prendre que des ſubſtances d'une digeſtion facile. La plus grande partie de ce qu'il avoit mangé & bu ſortit à travers l'ulcère pendant huit ou dix jours, de ſorte que je déſeſpérois de pouvoir

le guérir; cependant contre mon attente il fut parfaitement guéri dans environ ſix ſemaines, & il jouit maintenant d'une parfaite ſanté. Année 1722. N°. 370.

## ARTICLE IV.

*Extrait d'une lettre de M. Derante, chirurgien à Wateford, à M. Douglas, membre de la ſociété royale, ſur une perte de l'omoplate & de la tête de l'humérus.*

LE 5 Novembre 1713, J. Fletcher, matelot du vaiſſeau le Neptune, eut le malheur de ſe fracturer le radius & le cubitus de la main gauche, en ſorte que les parties fracturées ſortoient à travers la peau. Il fut ſoigné par le chirurgien du vaiſſeau, & les os furent remis en place & contenus avec un bandage ordinaire; cinq ou ſix jours après je fus mandé pour voir cet homme. A mon arrivée je trouvai auprès de lui ſon chirurgien qui me dit que tout alloit bien, parce qu'il n'y avoit plus de douleur. Cependant je deſirai qu'on levât l'appareil pour voir la bleſſure par moi-même. C'eſt alors que je reconnus que le bras étoit inſenſible depuis les doigts juſqu'à l'épaule & que je conſeillai l'amputation; mais le chirurgien s'y oppoſa. Toutefois je fis en pluſieurs endroits des Année 1722. N. 370.

Année 1722. N°. 370.

ſcarifications profondes & j'appliquai des topiques échauffans.

Le lendemain le vaiſſeau fit voile & ce malheureux bleſſé fut envoyé à Waterford & confié à mes ſoins. Auſſi-tôt que j'eus mon appareil prêt, je fis l'amputation du bras auſſi haut qu'il fût poſſible, & je cautériſai le moignon qui étoit dans un état de mortification juſqu'à l'acromion. Le lendemain je m'aperçus que la gangrène s'étendoit juſqu'à l'angle inférieur de l'omoplate; alors je frottai les bords de la partie mortifiée avec des ſondes armées trempées dans une diſſolution de mercure dans l'eau forte, ce qui remplit complettement mon indication; car dès cette époque la gangrène s'arrêta. Dans le panſement ſuivant je ſcarifiai & je cautériſai toute la partie gangrenée, & j'appliquai un appareil convenable. Je continuai cette méthode pendant près de dix-huit jours, & alors les eſcarres commencèrent à ſe ſéparer & à tomber de jour en jour. Quelque tems après l'omoplate commença à ſe ſéparer de l'humérus & de la clavicule, & enfin à tomber entièrement. Il reſtoit encore l'extrémité de l'humérus qui adhéroit encore au pectoral & au *latiſſimus dorſi*; mais dans peu de tems cette partie de l'humérus ſe ſépara auſſi ſans hémorragie. Je fus enſuite obligé d'emporter une partie de la clavicule avant de pouvoir cicatriſer la bleſſure,

ce qui fut enſuite facile. J'ai l'omoplate & la tête de l'humérus encore en mon pouvoir, & je les ai fait voir à pluſieurs chirurgiens & médecins.

Année 1722. N°. 379.

## ARTICLE V.

*Deſcription d'un inſtrument de nouvelle invention pour la fracture des jambes, conſiſtant dans deux atelles, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, & recommandé au lieu de l'appareil ordinaire.*

CET inſtrument ou appareil, eſt compoſé de deux atelles, l'une inférieure & l'autre ſupérieure; l'atelle inférieure eſt d'une forme irrégulière & adaptée à celle de la jambe; elle eſt un peu convexe au-dehors & concave au-dedans. Pour les perſonnes d'une taille moyenne, ſa longueur doit être de dix-huit pouces; il convient d'en avoir deux autres, l'une de vingt pouces & l'autre de ſeize. Leur largeur eſt de deux pouces trois quarts vers la partie ſupérieure, & de deux pouces un quart vers l'inférieure. On attache en travers, à des diſtances à-peu-près égales, trois courroies de cuir, longues de vingt pouces & d'un pouce de large avec des petits trous vers leurs extrémités pour les fixer convenablement; la partie inférieure de la même atelle a une autre courroie, deſtinée

Année 1767. Vol. LVII.

Année 1767. Vol. LVII.

à être paſſée ſous le pied pour venir s'attacher à l'atelle ſupérieure qui a auſſi une forme convenable pour s'adapter à la partie de la jambe à laquelle elle eſt deſtinée. Cette atelle eſt auſſi garnie de petites pointes aux endroits où elle doit recevoir les extrémités percées des courroies de cuir. L'une & l'autre de ces atelles ont des trous pour recevoir le malléoles, ſoit internes ſoit externes, car elles ſont faites de manière à devoir être ſeulement adaptées aux parties latérales de la jambe.

Quand un chirurgien eſt appelé pour une fracture de jambe au lieu où l'accident eſt arrivé, il fait placer le bleſſé ſur une ſurface plane, & il fait élever le genou de la jambe fracturée vers l'abdomen, faiſant plier en même tems le genou de manière que les extenſeurs du pied ſoient dans un état de relâchement. Il replacera alors facilement les parties fracturées dans leur ſituation naturelle, ſans recourir à des extenſions du membre ; il mettra alors l'atelle inférieure à la partie latérale extérieure de la jambe, & ſi elle ne s'y adaptoit pas bien, il y ſuppléeroit avec des compreſſes, de la filaſſe ou toute autre ſubſtance ſouple propre à remplir les vides. Il appliquera enſuite à la partie latérale interne de la jambe l'atelle ſupérieure, & il la fixera, ſoit avec la courroie qui paſſe ſous le pied, ſoit avec les trois courroies de cuir qui ſont en travers de l'atelle inférieure (on ſuppoſe le malade cou-

ché ſur le côté bleſſé). C'eſt ainſi que le malade pourra être tranſporté ſans douleur & ſans que les pointes fracturées de l'os agiſſent l'une ſur l'autre.



Quand le malade eſt rendu chez lui, l'auteur propoſe de ſubſtituer au bandage à dix-huit chefs, un aſſemblage de pluſieurs bandes de linge qui empiétent l'une ſur l'autre de preſque leur demi-largeur, & dont la longueur décroît depuis vingt ou dix-huit pouces juſqu'à quatorze, & même douze, ſuivant qu'elles correſpondent à la partie ſupérieure ou inférieure de la jambe; chacune de ces bandes a deux pouces de largeur, & elle eſt diſpoſée de manière que la moitié de ſa largeur couvre la moitié de celle qui eſt au-deſſous. Ces bandes ſont couſues à une bande tranſverſale qui paſſe par leur milieu & qui ſert ainſi à les fixer. On applique enſuite les atelles ci-deſſus ſur le bandage qui a ſervi à envelopper la jambe fracturée; & on conſerve le bleſſé dans la poſition qui a été déjà indiquée.

Quand la fracture eſt compliquée on la panſe ainſi ſans produire d'irritation. On a auſſi l'avantage de pouvoir élever la jambe en entier avec tout l'appareil, & l'articulation du genou peut ainſi être doucement remuée auſſi ſouvent qu'il eſt néceſſaire, pour prévenir ſa rigidité qui a toujours lieu dans des cas de cette ſorte, & qui eſt accompagnée de beaucoup d'inconvéniens & de douleurs,

Année 1737. Vol. LVII.

lors même que la fracture eſt guérie. Le malade auſſi de cette manière peut être facilement retiré ſouvent de ſon lit ſans douleur & ſans danger. Quelquefois il eſt utile de laiſſer le ſoulier pour qu'il y ait un poids d'appui plus fort à la courroie qui paſſe ſous le pied. C'eſt à deſſein qu'on n'employe que des atelles peu larges, afin de pouvoir examiner l'état des parties fracturées, & afin que celles-ci ſoient délivrées d'une compreſſion douloureuſe. Si on ne les trouve point aſſez larges pour une groſſe jambe, on peut remédier à cet inconvénient en plaçant entr'elles & à la partie antérieure de la jambe, s'il eſt néceſſaire, une autre atelle de carton ou de bois mince.

On fait les atelles ſupérieure & inférieure avec des plaques de fer recouvertes d'un fort carton. On pourroit employer un moyen analogue pour les fractures de la cuiſſe. L'auteur remarque qu'au lieu d'appeler les deux atelles ci-deſſus, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, il auroit été peut-être plus convenable de les appeler l'une tibiale & l'autre fibulaire relativement aux os auxquels elles répondent.

*Note du rédacteur.* Cette obſervation a été traduite & inſérée avec les gravures dans une traduction de l'ouvrage de M. Percival Pott, ſur les luxations & les fractures, par M. Laſſus.

## ARTICLE VI.

*Expoſition d'une hydro-enterocèle qui reſſembloit à un hydroſarcocèle, & qui ſe termina par la mort du malade, dans laquelle l'inteſtin avoit paſſé du ſac herniaire dans celui de l'hydrocèle, ce qui avoit formé un étranglement de l'inteſtin; par M. Lecat, membre de la ſociété royale.*

Année 1757. Vol. LVII.

Le malade étoit ſujet à une hernie qui n'avoit pas été réduite depuis quinze jours; & depuis huit jours il étoit attaqué de vomiſſemens & ne pouvoit prendre aucune nourriture. En l'examinant, la tumeur étoit molle, ſur-tout à la partie ſupérieure. L'extrémité de l'enflure qui étoit du volume d'une groſſe orange étoit évidemment une hydrocèle tranſparente. On ſentoit à ſa baſe quelques points durs qui furent pris pour des tumeurs ſquirreuſes. M. Lecat crut par conſéquent que c'étoit une hernie ancienne à laquelle avoit ſuccédé un ſarcocèle ou une hydrocèle, & que l'inteſtin étoit alors rentré. Il imagina que les vomiſſemens qui n'étoient point fréquens pouvoient être cauſés par quelqu'autre affection, peut-être par le progrès que le ſarcocèle avoit fait dans l'abdomen. Mais ſa mort étant ſurvenue, M. Lecat reconnut la vraie nature de ce cas.

## SECTION III.

## *SUR QUELQUES OPÉRATIONS DE CHIRURGIE.*

### ARTICLE PREMIER.

*Observations sur le* spina ventosa; *par M. Amyand, chirurgien & membre de la société royale.*

Année 1746. Vol. XLIV.

CE que les praticiens appellent en général *spina ventosa* est une carie de l'os, qui provient de l'extravasion de quelques humeurs âcres qui s'y déposent, qui relâchent le ton de ses fibres, le gonflent & augmentent son volume au-delà des bornes naturelles.

Dans ce cas l'humeur extravasée se renferme dans l'os, se fraye une route en-dehors, soit à travers sa surface extérieure, soit dans les jointures ou bien dans les deux ensemble. Par le séjour elle acquiert une acrimonie, & de même que le vinaigre ou d'autres sucs acides, non-seulement elle relâche le ton des tuyaux osseux, mais encore elle les ramollit, & de même qu'un caustique, elle les perce & les déchire. L'os alors se gonfle, se tuméfie

& ſe diſtend, & le ſuc oſſeux en coulant & ſe frayant une route au-dehors à travers les tubes dilacérés, s'étend à la ſurface, y forme un calus & s'y endurcit. Lorſque cet accident arrive aux articulations ou tout auprès, les os qui ſont en contact ſe réuniſſent, & la partie cariée eſt incruſtée & recouverte d'une exoſtoſe dans d'autant d'endroits que la matière confinée dans l'intérieur de l'os, rompt ſa ſurface extérieure & ſe fraye une route au-dehors. C'eſt ainſi que la maladie peut être conſidérée ſous différens points de vue ſuivant ſes différens périodes.



L'altération que l'os éprouve par la matière qui s'extravaſe dans ſa ſubſtance intime ou dans ſes cavités, dans le premier période du *ſpina ventoſa*, devient l'occaſion d'une exfoliation, ou d'un déracheme[illegible] d'une partie oſſeuſe. A meſure que la matière acquiert une plus grande acrimonie, le tiſſu de l'os étant relâché & ſes lames étant devenues plus ſouples, l'os augmente beaucoup dans ſes dimenſions & dans le dernier période lorſque l'os eſt carié; la matière corroſive détruit ſa continuité, à meſure qu'elle ſe fraye une route à travers ſa ſurface extérieure ou quelqu'articulation. Alors il ſe forme des abcès en pluſieurs endroits, à meſure que la matière peut ſe frayer une route au-dehors. La matière calleuſe qui eſt au deſſous du périoſte s'oſſifie par degrés, & re-

Année 1758. Vol. XLIV.

couvre plus ou moins l'os d'exoſtoſes, & il ſe forme des ankiloſes par l'extravaſion & l'induration du ſuc oſſeux qui s'y fraye une iſſue dans ces parties.

Les abcès qui ſurviennent dans l'os vers le centre des os longs ſont toujours accompagnés d'un ſurcroit de maux, à meſure que l'effort de la matière, pour ſe porter au-dehors, trouve plus de réſiſtance de la part des lames oſſeuſes qui ſont plus ſerrées & plus compactes. Les exfoliations faites dans le premier période, ou dans le commencement du *ſpina ventoſa*, ſe bornent ſouvent à la ſurface de l'os ou à quelqu'expanſion calleuſe de ſa ſurface: Dans le dernier période de cette même maladie, au même endroit de l'os, ce dernier ſe trouve ordinairement percé de grands trous, d'ouvertures fiſtuleuſes, en même tems qu'il eſt carié, & alors les exfoliations qui y ſont bornées conſervent leur état primitif & leur ſolidité. Le malade ne peut ſurvivre longtems à ces accidens; car à meſure que la fièvre hectique & la diarrhée ſont ſans ceſſe alimentées par une abſorption continuelle de la matière dans le ſang, le corps eſt deſſéché par une perte extraordinaire qui ſe fait par ces plaies. L'amputation du membre eſt dans ce cas le remède ordinaire; mais on peut attendre un changement en mieux avant d'en venir à ce période, comme on va le voir par les obſervations ſuivantes:

OBSERVATION

Année 1746.
Vol. XLIV.

## OBSERVATION PREMIERE.

THOMAS PENTNEY, berger, dans le comté de Norfolk, âgé d'environ vingt-deux ans, fut reçu dans l'hôpital de Saint-George vers le commencement d'Août 1739, & confié aux soins de M. Middleton. Cinq ans auparavant, par l'effet d'un effort critique d'une fièvre, il avoit éprouvé une grande douleur dans l'os de l'humérus du côté droit, qui avoit continué pendant plusieurs mois; durant cet espace de tems, les dimensions de l'os s'étoient si augmentées que vers la fin de l'année le bras avoit acquis un volume double de son état naturel. Vers ce tems il se forma un grand abcès, & la matière s'étant fait une issue à travers les tégumens au dehors du bras, le malade se trouva si bien qu'il fut en état de conduire son troupeau comme précédemment.

Quand il se rendit à l'hôpital, quatre années après cette époque, il avoit plus de douze trous à travers les tégumens à l'extérieur du brás qui correspondoient à d'autres ouvertures dans la cavité médullaire de l'os; quelques-unes de celles-ci étoient assez grandes pour laisser passer l'extrémité du doigt. Il y avoit une ankylose au coude, & depuis les deux dernières années il ne pouvoit plier son bras, ni le mettre en pronation ou en

Année 1746. Vol. XLIV.

ſupination. Tout l'os étoit épais & inégal au haut de l'épaule où l'articulation étoit libre. Le malade ne ſe plaignoit pas beaucoup alors. L'écoulement par les plaies étoit modéré; ſon ſommeil, ſon eſtomac, ſon pouls étoient auſſi bons qu'on peut le deſirer, & par conſéquent il étoit déterminé à eſſayer toute autre choſe, plutôt que de ſe ſoumettre à l'amputation qui lui étoit propoſée.

Etant en conſultation avec d'autres médecins, il fut convenu de faire une inciſion depuis le deltoïde juſqu'en bas, vers le coude, pour mettre à nu l'os dans toute ſa partie affectée, & enſuite avec un trépan exfoliatif de faire une grande ouverture dans la cavité médullaire de l'os, en ôtant tout ce qui étoit percé à la partie extérieure du bras, & d'appliquer enſuite le cautère actuel ſi on le jugeoit néceſſaire.

Ces deux opérations furent faites avec facilité, car à meſure que dans l'inciſion, le périoſte fut aiſément détaché de l'os, & que la ſubſtance oſſeuſe, proprement dite, fut miſe à découvert, comme elle étoit preſque d'une nature cartilagineuſe, & qu'elle faiſoit peu de réſiſtance, on l'ôta facilement par une application répétée du trépan exfoliatif. Dans le cours de l'opération M. Middleton trouva un os libre qui avoit été juſqu'alors caché par l'enveloppe extérieure de l'os trépané; celui-là ayant été ôté en entier &

meſuré dans ſa longueur, il ſe trouva avoir plus de ſept pouces en longueur & plus de deux pouces en circonférence. Le centre formoit un conduit tubulaire dans lequel la moelle de l'os avoit été précédemment renfermée. C'étoit une exfoliation parfaitement ſéparée de la ſurface de toute la cavité médullaire de l'os, mais improprement appelée exfoliation, puiſque l'épaiſſeur de l'os à travers lequel il avoit été porté au-dehors, étoit celle d'un ſchelling. Il avoit plus de ſubſtance dans quelques endroits que dans d'autres, & il étoit ouvert de diſtance en diſtance de manière à former un tuyau compler. Mais ce qui peut-être mérite le plus d'attention, c'eſt que cet os qui étoit libre, quoiqu'il eût reſté pluſieurs années flottant dans la matière que contenoit l'autre os, (matière qui s'étoit frayé une iſſue en perçant à l'extérieur la ſurface de l'humérus), cependant cette partie exfoliée n'étoit nullement altérée ni frappée de cárie comme l'autre os l'étoit, mais à tous égards elle étoit ſi ſaine, qu'on avoit lieu d'attendre que la partie poſtérieure de l'os de l'humérus le ſeroit auſſi; mais il en fut autrement.

Après avoir ôté la partie exfoliée, toute la ſurface interne de l'os fut trouvée d'une ſubſtance ſemblable à un cartilage; cet os étoit à découvert dans certains endroits, & couvert de chairs dans d'autres. La chair étoit fongueuſe à l'extrémité

Année 1746. Vol. XLIV.

inférieure de l'os qui étoit carié; elle étoit plus ferme vers la partie ſupérieure, & calleuſe dans la partie moyenne qui avoit dégénéré en une ſubſtance cartilagineuſe.

Après l'exfoliation, tout l'os étant à découvert, on trouva dans la partie inférieure un ſinus qui conduiſoit dans l'articulation du coude, & il y avoit une carie; & dans la partie ſupérieure où l'os paroiſſoit maintenant ſain, mais où il avoit été précédemment affecté, il y avoit différens trous remplis de chair & recouverts du muſcle deltoïde.

A cette époque la ſurface de la plaie étoit très-étendue & l'écoulement étoit trop conſidérable pour ne point épuiſer le malade. Les fonctions de l'eſtomac s'étoient ſoutenues juſqu'alors; mais elles commencèrent alors à s'altérer; la fièvre hectique ſe déclara avec une diarrhée colliquative, & on ſe détermina à l'amputation du bras; elle fut faite près de l'articulation de l'omoplate où l'os étoit ſain; le malade ne ſurvécut pas long-tems, car la diarrhée prenant de l'accroiſſement, il mourut quatre jours après l'opération.

## OBSERVATION DEUXIEME.

M. JONHSON, âgé d'environ vingt-ſix ans, s'étoit plaint depuis plus d'un an d'un gonflement dans l'os humérus du bras droit, & il s'étoit formé

enſuite différens abcès dans ces parties. Il ne pouvoit aſſigner d'autre cauſe à ce gonflement qu'une impreſſion du froid après un exercice violent qui avoit conſiſté à jeter des pierres à une grande diſtance; car bientôt après il fut attaqué de la fiévre, & ſon bras s'enfla depuis le cou juſqu'à l'extrémité de ſes doigts; le mal s'étoit enſuite fixé vers le milieu de l'os humérus où il s'étoit fait différentes ouvertures fiſtuleuſes, & il s'étoit écoulé une grande quantité de matière au moyen d'une inciſion qu'on lui avoit faite à Nottingham. Le même chirurgien avoit pratiqué une ouverture à la partie poſtérieure où il s'étoit formé un autre dépôt, & l'os avoit été auſſi mis à découvert dans cet endroit; les deux plaies avoient été panſées en attendant l'exfoliation; mais ces plaies ſe recouvrant auſſi ſouvent qu'elles étoient cicatriſées, & ſe formant des dépôts dans d'autres endroits, à meſure que le gonflement de l'os augmentoit, le malade ſe détermina à ſe rendre à Londres pour ſe faire ſoigner.

Il y avoit à cette époque cinq ou ſix ouvertures fiſtuleuſes qui conduiſoient juſqu'à l'os & qui donnoient iſſue à une matière ſanieuſe ſur les côtés du tendon du muſcle deltoïde, & à la partie poſtérieure du bras où l'os étoit principalement devenu volumineux, quoiqu'il eut d'ailleurs beaucoup augmenté en volume dans toute ſon

Année 1746. Vol. XLIV.

étendue jusqu'au coude. Je ne pus point reconnoître l'état de l'os avec ma sonde, mais reconnoissant qu'il étoit carié, & que c'étoit un *spina ventosa*, je proposai pour la cure de tenir l'os découvert dans toute sa partie antérieure, & le malade y donna son consentement.

Je trouvai que la carie qui avoit attaqué *l'os humérus*, en avoit détruit la substance à la longueur de quatre pouces, & qu'il s'y étoit formé une exostose ou expansion calleuse, excepté dans quelques endroits où la matière s'écoulant de la cavité médullaire y avoit maintenu une ouverture.

Je suivis dans cette maladie le même traitement que dans l'exemple précédent; je commençai par faire une incision à l'os à la partie extérieure du bras, d'environ six pouces de long sur un pouce de large, depuis l'insertion du muscle deltoïde & un peu à côté, & alors détruisant avec la pierre infernale toutes les chairs qui s'étendoient sur l'exostose ou l'expansion calleuse, ou autour, je parvins jusqu'à l'os, & l'ayant ratissé le lendemain, l'ouverture fistuleuse qui conduisoit dans la cavité médullaire se présenta alors à ma vue, & la sonde y pénétrant bien avant, je procédai à l'opération du trepan sur cet os. Le lendemain j'appliquai l'instrument au-dessus & au-dessous de l'ouverture que j'avois déjà pratiquée, & en emportant les angles qui étoient entre ces ouvertures avec un

inſtrument dont les graveurs font uſage, je fis ainſi une grande ouverture dans la cavité médullaire de l'os, & c'eſt alors que je découvris que la carie s'étendoit à quatre pouces dans ſa ſubſtance ; j'ôtai les fragmens & les ſéqueſtres enfermés dans la cavité médullaire, & j'employai les moyens propres à arrêter les progrès du mal & à faire régénérer la partie de l'os affecté de carie.

Mais ma tâche étoit encore loin d'être remplie, puiſque par l'extraction des ſequeſtres il ſe manifeſta un fongus qui végétoit de la circonférence de la cavité médullaire au-deſſus & au-deſſous de la partie de l'os ſur laquelle j'avois opéré, auſſi bien que de l'expanſion calleuſe qui s'étendoit à ſa ſurface extérieure, ce qui occaſionnoit un trop grand écoulement de matière ſanieuſe pour que le malade put le ſupporter. Comme l'ouverture que j'avois pratiquée n'étoit pas encore ſuffiſante pour donner iſſue à toute la matière qui y étoit dépoſée, non plus qu'une ouverture fiſtuleuſe qui répondoit à la partie interne de l'os vers l'aiſſelle, je fus encore obligé d'augmenter l'ouverture de la cavité médullaire, & je facilitai ainſi l'écoulement de toutes ſes cavités ; & je n'eus alors qu'à combattre l'écoulement qui devint de jour en jour moindre, en conſumant le fongus avec une ſolution de pierre infernale. M. Singleton, chirurgien, ayant été conſulté ſur ce cas, le 18e

Année 1746.
Vol. XLIV.

jour après la première opération ; penſoit que l'amputation pouvoit à peine être pratiquée, puiſque le ſinus qui pénétroit dans la cavité médullaire s'étendoit juſqu'à l'extrémité de l'os ; il fut donc d'avis qu'il étoit plus prudent d'inſiſter ſur la méthode de traitement qui avoit été adoptée. Nous n'étions encore parvenus qu'en partie à nous rendre maîtres du fongus qui étoit continuellement à végéter à travers la cavité ſinueuſe de la partie ſupérieure de l'os, où la moelle étoit entièrement détruite ; il en étoit de même du fongus qui croiſſoit au-dehors de l'os de l'expanſion calleuſe dont l'os carié étoit recouvert. Mais ces excroiſſances furent ſi efficacement domptées par des applications répétées du cautère actuel, que dans moins de deux mois toute la partie de l'os cariée fut détruite.

Toute cette perte de l'os, dans une étendue d'environ quatre pouces, fut bientôt réparée par la matière qui s'écouloit de la circonférence de l'expanſion calleuſe, ce qui affermit tellement le bras du malade, qu'il fut en état de mettre & d'ôter ſes bas. Cette cure pénible dura près de ſix mois, & maintenant le malade peut auſſi bien ſe ſervir de ſon bras qu'il le faiſoit précédemment. Ce membre n'eſt ni défiguré ni raccourci, à cela près que vers l'endroit de l'ancienne plaie, il eſt plus épais que dans l'état naturel ; mais cela

même ſert à le fortifier & à ſuppléer au défaut qui ſe trouve dans la partie antérieure du bras où il y a un creux conſidérable.



Je ferai ici un petit nombre de remarques en faveur des jeunes chirurgiens, & je décrirai la figure de quelques os que m'a fait voir M. Hawkins, chirurgien du prince de Galles.

1°. Il eſt très-probable qu'un phlegmon dans la moelle, lors de la ſolution critique d'une fièvre, a été la cauſe primitive du *ſpina ventoſa* dans les deux cas que j'ai rapportés, & que ſi l'os avoit été mis à nu, & l'ouverture qu'on y avoit pratiquée fort augmentée auſſi-tôt que la matière s'étoit frayé une iſſue à travers les tégumens, le progrès du mal auroit été prévenu, & la cure dans ce dernier cas auroit été beaucoup plus facile.

2°. Une grande ouverture eſt toujours plus avantageuſe qu'une plus petite, en donnant une iſſue plus libre à la matière; c'eſt-là un objet que le chirurgien ne doit point perdre de vue, lorſque la maladie attaque le centre des os longs.

3°. Dans le *ſpina ventoſa* qui attaque les os vers leur centre, l'application du trépan, pour en ôter une portion conſidérable, eſt néceſſaire pour ôter les exfoliations qui ſe détachent de la cavité intérieure de l'os dans la première période de la maladie; ces ſéqueſtres ont été cachés dans les deux cas précédens; & dans pluſieurs autres on

Année 1746. Vol. XLIV.

peut les peſer & les ſoupçonner par l'induration de la matière calleuſe qui eſt à la ſurface de l'os, comme le démontrent des pièces conſervées dans des cabinets d'anatomie.

4°. Dans le *ſpina ventoſa* qui ſe forme au centre des os longs, ſi quelqu'une des articulations perd ſon mouvement par une expanſion calleuſe qui ſoude les deux os qui ſont en contact; la ſeule reſſource qui reſte alors eſt l'amputation du membre; car plus on la différe, plus la fièvre hectique qui attaque le malade fait des progrès; il ſurvient des ſueurs colliquatives, une diarrhée & tous les autres ſymptômes qui dénotent un reflux de la matière dans la maſſe du ſang, & alors l'opération ne laiſſe que peu d'eſpoir de ſuccès. Le *ſpina ventoſa* qui affecte les extrémités des os longs ſeulement, & qui dans les cas d'écrouelles, paroît ſeulement aux os du carpe & du tarſe, lorſque l'écoulement n'eſt pas conſidérable, il faut recourir à des méthodes moins violentes.

5°. Dans la période du *ſpina ventoſa* où l'os eſt cariné, avec formation d'un fongus & d'une matière calleuſe qui s'étend au-deſſus de l'os carié changé en chair, auſſi bien que ſut l'os carié lui-même dégénéré, on ne peut point attendre de guériſon que par l'amputation de l'os dégénéré, puiſque ce n'eſt que de cette manière qu'on peut appliquer le cautère actuel ſur lequel porte

principalement la cure, comme je l'ai vu arriver à un homme dont le pouce étoit devenu un vrai lambeau de chair.



*Note du rédacteur.* M. Amyand a donné la gravure de quelques os qui avoient été affectés du *ſpina ventoſa*; mais comme il n'eſt pas rare d'en trouver de ſemblables exemples dans les cabinets anatomiques, nous nous bornerons à en rendre un compte peu détaillé, & nous nous diſpenſerons d'en faire repréſenter la figure.

Un de ces os eſt l'humérus du côté ſur lequel, durant la vie du ſujet, on avoit fait l'opération avec le trépan exfoliatif. La carie de l'os étoit compliquée d'une ankyloſe ou d'une carie des têtes du cubitus & du radius dans l'articulation du coude; le ſéqueſtre étoit reſté dans l'os juſqu'à l'epoque de l'opération. Il faut obſerver que durant la vie de l'individu, la ſubſtance de l'os avoit été rendue ſi molle qu'elle cédoit au contact, & que l'os ne conſervoit ſa poſition en ligne droite que par une ſorte d'exoſtoſe qui l'incruſtoit depuis une extrémité juſqu'à l'autre, & qui ſans doute devoit donner un grand volume au bras. Il s'étoit formé une exfoliation tubuleuſe de toute la circonférence de la cavité médullaire de ſept pouces de long & de preſque deux pouces de circonférence; cette exfoliation étoit ſéqueſtrée & ſéparée

Année 1746. Vol. XLIV.

du reſte de l'os, & fut extraite en entier par la grande ouverture qui y fut pratiquée.

Il paroît par conſéquent que dans ce cas l'inflammation, la ſuppuration & l'ulcère qui avoient eu d'abord lieu dans la moelle allongée, avoit conſumé toute la ſubſtance médullaire de l'os, & qu'auſſi-tôt après, il s'étoit fait une certaine altération qui avoit abouti à l'exfoliation précédente. La matière ayant acquis une plus grande acrimonie, avoit amolli, diſſous & preſque détruit la ſubſtance oſſeuſe, tandis que l'autre os qui n'avoit point participé par ſon iſolement à la circulation des ſucs viciés, étoit reſté ſans altération dans l'intérieur de l'autre, quoique flottant longtems dans la matière épanchée dans la cavité. On ne peut donc attendre une guériſon du *ſpina ventoſa* qu'en faiſant auſſi-tôt qu'il eſt poſſible une grande ouverture dans la cavité de l'os.

L'auteur a auſſi repréſenté par une autre figure la ſurface antérieure du tibia gauche d'une jeune perſonne affectée du *ſpina ventoſa*; on voit à travers une ouverture de quatre pouces de long l'exfoliation qui s'eſt formée dans ſon intérieur. La carie du tibia à la jointure du genou s'étoit communiquée avec l'os du fémur avec lequel il s'étoit formé une ankyloſe. Il eſt inutile de parler d'une quatrième & cinquième figures par leſquelles l'auteur a repréſenté la ſurface antérieure & in-

terne du tibia gauche & l'os humérus, tous deux attaqués du *ſpina ventoſa*, puiſque ces parties ne préſentent rien de particulier.



Rhazes paroît être le premier auteur qui ait parlé du *ſpina ventoſa*; maladie qui, ſuivant lui, conſiſte dans une corroſion & une corruption de l'os avec tumeur & une douleur pungitive. Marc-Autele Severin lui avoit donné le nom de *Pædarthrocace*, c'eſt-à-dire, maladie des articulations de la jeuneſſe (*abſceſſus corruptorius ſeu ſphaceliſmus oſſis*). Un autre auteur eſtimable (Petrus de Marchettis) remarque que cette maladie peut attaquer les hommes & les femmes juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, ſuivant ſes propres obſervations, mais qu'après cette époque on en eſt exempt, à moins que ce ſoit un retour de la maladie qui ſe ſoit antérieurement déclarée.

Ce qui a fait diſtinguer cette ſorte de carie de toute autre qui peut provenir d'une cauſe externe, c'eſt qu'elle doit ſa naiſſance à un vice interne, & dont le ſiége eſt la ſubſtance médullaire de l'os; ce vice ſe répand peu-à-peu dans toute la ſubſtance de l'os, & y produit les ſymptômes qui ſont ſi bien décrits dans les deux obſervations précédentes. On peut preſſentir la nature de ce mal avant qu'il ſoit entièrement développé, par une douleur profonde, opiniâtre & très-vive qui ſemble être fixée dans l'intérieur de l'os affecté,

Année 1746. Vol. XLIV.

ſur-tout ſi le malade éprouve d'autres ſymptômes de mal vénérien, de ſcorbut ou de rachitis. Les deux cas précédens ſont dus à d'autres cauſes occaſionnelles qui ont produit le même effet. On peut voir dans le premier volume des commentaires de Vanſwieten ſur les aphoriſmes de Boerhaave, la methode de traitement qu'il propoſe dans la première période de la maladie. Quant aux deux autres périodes, on peut ſe faire une juſte idée des moyens qu'il faut employer par l'hiſtorique des deux obſervations qui viennent d'être rapportées ci-deſſus.

## ARTICLE II.

*Lettre de M. Georges Marvin à M. Grame, ſur l'opération de la bronchotomie, telle qu'on la pratique à l'hôpital Saint-André.*

Année 1730. N°. 416.

Je fus appelé pour donner des ſecours à une jeune demoiſelle, qui étant aſſez bien portante pour rendre viſite à une de ſes voiſines, fut tout-à-coup attaquée d'un violent mal de gorge; en l'examinant de près je vis que les amygdales & d'autres parties qui s'offroient à ma vue étoient ſeulement dans un plus grand état de ſéchereſſe qu'à l'ordinaire, mais ſans aucune tumeur exté-

rieure aux environs du larinx, & ſans aucun autre ſymptôme febrile; la malade éprouvoit ſeulement une douleur extrême avec une grande difficulté de reſpirer & une impoſſibilité d'avaler aucune nourriture, ſoit ſolide, ſoit liquide. Tous les alimens revenoient par la bouche & le nez, quand elle faiſoit effort de déglutition. Je reconnus là une eſquinance de l'eſpèce la plus redoutable, *ſine apparente tumore*, ( *Hipp. prog.* XXIII. & *pronot. coá.* III, 96 ) & le ſiége de cette affection étoit dans le larinx & dans les fibres qui lui ſont communes, ainſi qu'au ſommet de l'arrière-bouche.

Année 1710. N°. 416.

Malgré les ſaignées, les véſicatoires entre les épaules, les ventouſes, &c., la maladie ſe ſoutenoit avec la même violence & la perſonne étoit prête à ſuffoquer. Je propoſai le lendemain la bronchotomie à laquelle ſes parens ſe refuſèrent d'abord, mais ils y conſentirent l'après-midi, & la jeune perſonne ſe prêta à toutes ſortes de moyens propres à lui conſerver la vie; elle eut en effet raiſon; car il eſt probable que ſans cela elle auroit été étranglée dans peu d'heures, *conſtante mente, integriſque ſenſibus*, comme le dit l'élégant Fernel. Cette opération fut faite avec tant de ſuccès, que dans moins de quatre jours la reſpiration devint parfaitement libre, & la déglutition ſi bien rétablie, que nous ôtâmes la cannule & nous laiſsâmes la glotte remplir ſes fonctions.

Année 1730. N°. 416.

Suivant Cœlius Aurelianus ( *acut.* III, 4 ) & l'auteur du *liber introductorius* ( *cap.* 13 ) attribué à Galien, la bronchotomie a été proposée par Asclepiade; elle est décrite & fortement recommandée par la plupart des écrivains systématiques de chirurgie, depuis Paul d'Egine, ( *de re medicâ*, VI, 33 ) & comme il le dit lui-même depuis Antyllus & quelques autres chirurgiens les plus distingués jusqu'à nos jours; mais quand je vois tant d'empressement de leur part à la justifier & tant d'affectation à citer des exemples de blessures accidentelles de la trachée-artère, sans parler des procédés de l'opération, même de la bronchotomie, je suis porté à croire qu'elle a été rarement réduite en pratique. Les exemples en sont si rares qu'Aretée, auteur doué d'un jugement si sain & d'une si grande habileté dans le traitement des maladies ( *cur. acut.* 7, ) croit que cette opération n'a jamais été faite avec succès. Cœlius Aurelianus la regarde comme une fiction impraticable d'Asclepiade. Avenzoar & Albucasis ne connoissoient aucun de leurs compatriotes qui l'eut mise en pratique, & on sait que les Arabes ont été assez hardis en chirurgie. Avenzoar a fait seulement l'expérience sur une chèvre, & il a guéri la blessure, ce qui fait voir l'industrie & le génie de l'auteur. Ce qu'en dit Rhazes est plein d'obscurité; & quant au célèbre Fabrice,

*ab*

*ab aquapendente*, il avoue avec candeur qu'aucun de ſes contemporains n'avoit oſé faire cette opération. Son ſucceſſeur en chirurgie & ſon rival en anatomie, Julius Caſſerius de Plaiſance ( *de voc. org.* 20, ) ne prétend point l'avoir faite, quoiqu'il rende ſenſible le procédé opératoire par des figures inſérées dans ſon ouvrage, d'après ce qu'il avoit vu ſur le cadavre.

Année 1730. N°. 416.

M. Aurelius Severinus ( chirurg. eff. II, 40 ) qui a été un auteur très-ſavant & très-judicieux, & en même tems le chirurgien le plus habile & le plus hardi de ſon tems, la recommande avec chaleur, quoiqu'il ne l'ait jamais pratiquée même dans les derniers tems de ſa vie, faute d'occaſion, de ſorte que le premier exemple authentique qu'on puiſſe citer de cette opération eſt celui d'*Ant. Muſa Braſavolus ( comment. in Hipp. de diet. acutis* IV, 35 ) qui la pratique dans un cas d'equiſnancie déſeſpérée, pendant que le chirurgien ordinaire refuſoit d'y recourir, & il la répéta encore dans un cas ſemblable. M. Arnaud, chirurgien françois, eut auſſi occaſion de la faire, mais le malade en mourut. Un autre françois, M. Binard, eut un meilleur ſuccès comme le rapporte Garengeot. Le docteur Freind *( hiſto. de la méd. )* cite Purman comme l'ayant pratiquée, & il dit que dans un autre cas elle fut pratiquée par un chirurgien qu'il ne nomme

Année 1730. N°. 416.

point. Excepté ceux-là je crois qu'on ne peut rapporter que peu d'exemples d'une ſemblable opération pratiquée ſur le vivant. J'ai appris ſeulement que M. Baſter & M. Oliphant, tous deux chirurgiens anglois, l'ont pratiquée depuis peu d'années avec le ſuccès le plus marqué.

Quant au procédé opératoire on auroit dû certainement ſuppléer à ce qui a été omis par les auteurs. Il eſt bon d'abord de remarquer que dans l'inciſion, avant même d'ouvrir la trachée-artère & d'introduire la canule, le malade éprouve quelque ſoulagement, ce qui doit être attribué à l'épanchement du ſang durant l'opération. A ce ſujer, *fabrice ab aquapendente & julius Guaſtavinus*, (*voyez* Marc-Aurele Severin, pag. 103) ont fait une ſuppoſition qui a été confirmée par l'expérience. L'écoulement eſt encore plus conſidérable durant la période de la ſuppuration. Je penſe que par-là la circulation dans les muſcles du latinx eſt moins forte qu'à l'ordinaire, & qu'elle contribue probablement à diminuer la force de la voix, car celle-ci reſte beaucoup plus foible pendant quelques jours. C'eſt à cette cauſe auſſi bien qu'au régime rigoureux & affoibliſſant du malade qu'on doit rapporter la diminution, & non à une atteinte portée aux nerfs récurrens qui ſont ſitués trop profondément, pour qu'on put les couper auſſi facilement qu'on l'a anciennement ſuppoſé.

En faiſant cette opération ſur une perſonne vivante, il faut remarquer d'abord que la canule ne doit pas être auſſi courte qu'on le propoſe ordinairement dans les ouvrages & les leçons de chirurgie; car on trouve qu'en inciſant ces parties, ſur-tout la glande thyroïde (à laquelle on n'a point fait aſſez d'attention dans les deſcriptions ordinaires qu'on a faites de cette opération) elles ſe tuméfient tellement qu'il faut une canule d'environ un pouce de longueur pour pénétrer aſſez dans la trachée-artère, ce qui eſt le double de la longueur indiquée par Garengeot, l'un des auteurs les plus récens, & qui a fait le tableau de la chirurgie françoiſe. La canule de plomb que nous avions préparée ne répondant point à nos vues, celle dont nous faiſons uſage étant trop longue & trop petite, puiſque c'eſt la canule ordinaire dont on ſe ſert en partie pour la ponction dans l'hydropiſie, elle a été un peu applatie à ſon extrémité, & on l'empêche au moyen d'une compreſſe épaiſſe, percée dans ſon milieu, de pénétrer trop profondément dans la trachée.

Les particules muqueuſes & le fluide en vapeurs qui ſort par l'orifice de la canule, épaiſſiſſent ou bouchent ſa cavité, ce qui gêne la reſpiration du malade, de manière qu'il eſt ſouvent néceſſaire d'ôter cette canule & de la nettoyer. Et lorſque par conſéquent quelques modernes recommandent

Année 1730. N°. 416.

expreſſément de mettre un morceau mince d'éponge ou de coton ſur l'orifice de la canule, pour empêcher l'entrée de la pouſſière, du duvet ou de tout autre objet ſemblable dans les poumons, ils confirment ce qui a été dit ci-deſſus ſur l'inſuétude de cette opération, & ſur la manière de traiter cet objet, *in abſtracto*, comme diſent les métaphyſiciens, ſans conſidérer qu'ils n'ont point à faire avec un air ſec & ſubtil, mais avec un fluide hétérogène qui eſt rendu humide & épais par des particules viſqueuſes qui ſont propres à former des concrétions épaiſſes; & par conſéquent, quoiqu'on doive reconnoître qu'il y auroit bien moins de danger de boucher ce paſſage, ſi notre canule avoit été plus courte & plus ample, ſur-tout à ſon orifice, je crois que c'eſt une vue ingénieuſe qu'on a propoſée lorſqu'on a recommandé de faire la canule double ou d'en établir une à l'intérieur de l'autre, afin que celle du dedans pût être ôtée avec facilité & nettoyée, quand il eſt néceſſaire, ſans incommoder le malade.

Le malade a été auſſi-tôt rétabli. Il reſpire, parle, mange, boit & fait toutes les autres fonctions de la vie. Que ſignifient donc toutes les peines que ſemblent ſe donner les auteurs pour faire opérer la guériſon de la bleſſure, par un bandage, une ſuture, &c. J'ai obtenu dans peu de jours la cicatrice, en panſant ſeulement chaque

jour ou avec une tente diminuée à chaque pansement & enduite avec le liniment d'Arceus. Je pense que la guérison auroit été moins prompte si la personne avoit été plus avancée en âge. Année 1730. N°. 416.

Dans le rapport que j'ai fait, j'ai omis les choses qui étoient les plus communes ou les moins importantes, & je ne me suis arrêté qu'à quelques circonstances remarquables de cette opération. Je n'aurois rien dit sur le moyen de sauver la vie d'un danger imminent, si je n'avois pas remarqué que cette opération avoit été décrite plutôt par des vues théoriques & d'après l'imagination, que suivant l'expérience.

## ARTICLE III.

*Extrait d'une lettre de M. Antoine Benevoli, chirurgien de Florence, au docteur Valsalva.*

L'AUTEUR de cette lettre dit au docteur Valsalva que le 13 Juillet 1720 il avoit opéré un soldat Allemand de la cataracte dont ses deux yeux étoient affectés, & que ce soldat avoit recouvré la vue immédiatement après l'opération, & qu'il avoit continué d'en jouir jusqu'à sa mort, qui arriva vingt mois après à la suite d'une maladie aiguë. M. Benevoli retira les deux yeux des Année 1722. N°. 373.

Année 1722. N°. 373.

orbites de ce cadavre pour examiner ſi ces cataractes dont ce ſoldat avoit été opéré conſiſtoient dans une pellicule membraneuſe comme quelques écrivains le prétendent, ou ſi, comme d'autres le penſent, elles conſiſtoient dans l'opacité du criſtallin. Procédant immédiatement après à la diſſection de l'œil gauche, d'après un examen attentif & très-exact de toutes les parties qu'il contenoit, il n'y trouva point de pellicule au-dedans, mais il découvrit un petit corps jaunâtre au fond du bulbe de l'œil, d'une forme lenticulaire, ſans adhéſion à aucune autre partie de l'œil; en en faiſant l'extraction, il parut que c'étoit l'humeur criſtalline qui étoit devenue opaque & moindre en volume que dans l'état naturel, ayant deux ou trois dents ou impreſſions faites dans ſa circonférence, ce qui étoit l'effet de l'aiguille durant le procédé opératoire.

Le lendemain il examina l'œil droit de la même manière en préſence de médecins diſtingués & d'autres perſonnes qu'il avoit invitées à cette démonſtration, & il trouva que le criſtallin étoit auſſi devenu opaque & déprimé de la même manière que le premier, & qu'il portoit évidemment des impreſſions de l'aiguille, mais il ne trouva point de pellicule dans l'œil quelqu'exacte recherche qu'il put faire. M. Benevoli rapporte auſſi qu'ayant fait précédemment quelques expé-

riences ſur des yeux de quelques cadavres à Boulogne, en préſence de M. Valſava, il avoit introduit l'aiguille dans l'œil au même endroit & de la même manière qu'on le pratique ordinairement dans cette opération, & ayant après cela diſſéqué les mêmes yeux, il avoit toujours trouvé que l'aiguille avoit paſſé dans l'œil par derrière l'humeur criſtalline, de ſorte qu'il avoit été impoſſible de conduire l'aiguille de-là dans cette partie de l'humeur aqueuſe qui eſt placée entre l'uvée & l'humeur criſtalline, pour y déprimer une pellicule ſituée dans cet endroit, ſuivant l'opinion commune, à moins que de paſſer l'aiguille à travers le corps du criſtallin.

Année 1722. N°. 373.

L'auteur cité obſerve auſſi que l'eſpace ſuſdit ſitué entre l'uvée & l'humeur criſtalline eſt ſi étroit que, quoiqu'il ne regarde pas comme impoſſible d'introduire une aiguille dans cet eſpace, cependant il n'y a point aſſez de place pour tourner l'aiguille en haut, en bas, dans toutes les directions, avec la liberté ordinaire dans l'opération de la cataracte, ſans bleſſer l'uvée ou le criſtallin.

Enfin M. Benevoli obſerve que dans ſa méthode de pratiquer la cataracte depuis pluſieurs années, au point d'opérer douze ou quatorze perſonnes dans l'année, il avoit travaillé ſur une ſubſtance dure & réſiſtante, qui étant légèrement touchée par l'aiguille, pouvoit balancer en arrière

Année 1722. N°. 373.

& en devant, & pouvoit revenir contre l'aiguille avec un certain choc ſenſible, ce qui ne s'accorde nullement avec l'idée ordinaire d'une cataracte qui conſiſte dans une pellicule ou une ſubſtance membraneuſe.

## ARTICLE IV.

*Tumeur extraordinaire venue au genou d'une perſonne dont la jambe fut amputée ; par M. Pierce, chirurgien de Buth.* (Planch. I.).

Année 1739. Vol. XLI.

G. HEDGES, fils d'un fermier & âgé de vingt-cinq ans, d'une habitude de corps robuſte & muſculeuſe, n'avoit jamais éprouvé aucune eſpèce de maladie ; mais depuis huit ans il avoit obſervé pour la première fois une petite tumeur à la jambe droite près de l'épiphyſe ſupérieure du tibia. Il ne ſe rappeloit point d'avoir éprouvé aucune contuſion dans cette partie qui n'étoit nullement douloureuſe ; il n'y fit attention qu'à raiſon de ſon accroiſſement continuel qui étoit très-lent pendant les deux premières années ; mais après cela il fut ſi rapide, quoique ſans douleur, que le jeune homme devint incapable de travailler depuis le tems de la moiſſon de l'année 1735.

Après avoir amputé la jambe, je la peſai &

je trouvai qu'elle peſoit 69 livres; ce qui étoit 27 livres de plus que la jambe qui fut amputée à l'hôpital de Saint-Barthelemi quelques années auparavant pour la même maladie. L'opération elle-même ne préſenta rien de remarquable, excepté la quantité de ſang qui ſembloit proportionnée à l'augmentation de volume de la partie. Année 1739. Vol. XLI.

En examinant cette tumeur ſurprenante on reconnut que les muſcles adjacens étoient deſtitués de leur partie fibreuſe ou charnue, ſans doute par la grande compreſſion & l'extenſion qu'ils avoient éprouvées, & la ceſſation de leurs fonctions ſur le tarſe & les orteils; mais la membrane *faſcia* & les autres membranes des muſcles étant très-épaiſſes & calleuſes adhéroient à la tumeur ſubjacente, & en ôtant cette couverture calleuſe, la tumeur parut parſemée d'une grande quantité de vaiſſeaux ſanguins très-diſtendus & d'une couleur rouge plus vive qu'ils ne le ſont dans leur état naturel.

La tumeur elle-même étoit cartilagineuſe à la profondeur d'un demi-pouce de ſa ſurface extérieure; de-là elle formoit un nombre infini de ſubſtances oſſeuſes de diverſes formes & de différente conſiſtance, & qui devenant de plus en plus nombreuſes à meſure qu'elles étoient ſituées plus profondément, finiſſoient par conſtituer une ſubſtance continue complettement oſſifiée. Dans

Année 1719. Vol. LXI.

le centre de cette ſubſtance oſſeuſe, on trouva une liqueur mucilagineuſe qui n'étoit nullement fétide, quoique ce fut dix jours après l'opération qu'on l'examina. Sa couleur & ſa conſiſtance reſſembloient à-peu-près à celles des huiles ſiccatives. On y obſerva pluſieurs petites ſubſtances oſſeuſes qui s'y trouvoient comme flottantes, & elles étoient parfaitement ſemblables à pluſieurs autres qui étoient adhérentes à la ſurface interne de la cavité; elles avoient preſque toutes l'apparence de ces incruſtations irrégulières qui ont lieu quelquefois dans les creux des rochers, par des eaux putrifiantes. Après l'opération la cure fut auſſi heureuſe qu'on put le deſirer, & le moignon eſt à préſent guéri.

Il faut obſerver que les parties au-deſſus de la tumeur, ont été très-peu altérées de leur état naturel. L'extrémité cartilagineuſe du fémur étoit parfaitement polie, & la rotule n'avoit éprouvé d'autre atteinte que l'oſſification du ligament par lequel elle eſt fixée au tibia. Mais l'extrémité ſupérieure du péroné étoit preſqu'entièrement perdue dans la tumeur.

On doit admirer la bonne conſtitution du malade qui a été en état de ſupporter une extenſion auſſi énorme des tégumens, l'état tendineux du *faſcia* & même l'os, ſans douleur ni inflammation. On doit auſſi s'étonner que ces fluides

ayent été ſi peu diſpoſés à la putréfaction, puiſque leurs mouvemens ont reſté ſi longtems rallentis ſans vicier la conſtitution, ou même ſans changer la couleur des parties affectées. On peut voir deux figures ( planch. 1, ) qui repréſentent ce cas étonnant; la première repréſente la jambe immédiatement après l'opération; la ſeconde montre la partie après qu'elle a été ouverte; dans les deux l'artiſte a été aſſez heureux pour repréſentet avec exactitude les dimenſions, ſoit dans les couleurs, ſoit dans la forme extérieure.

Année 1739. Vol. XLI.

## ARTICLE V.

*Obſervations de chirurgie ſur la production du calus; par M. Sherman, chirurgien à Kelvedon.*

UN homme en tombant du haut d'un arbre ſe fractura l'os fémur en deux endroits à la diſtance de deux pouces & demi; toute cette partie de l'os intermédiaire aux deux fractures ſe détacha, & malgré un calus auſſi étendu qui fut néceſſaire pour réunir les extrémités fracturées, la cuiſſe ne fut pas raccourcie d'un quart de pouce de ſon état naturel. Le chirurgien qui fut chargé de ſon traitement prit tous les ſoins poſſibles pour conſerver la cuiſſe dans un état d'extenſion pendant toute la cure; mais il attribue la production d'un

Année 1739. Vol. XL.

Année 1739. Vol. XL.

calus ſi conſidérable à la grande quantité d'oſ-téocole qu'il lui fit prendre.

Nous avons cru devoir rapporter cette obſervation, plutôt comme un exemple de crédulité extrême que comme un moyen à imiter. Comment en effet pourroit-on croire qu'une terre calcaire inerte telle que celle de l'oſtéocole, priſe, comme le dit M. Sherman, en électuaire, en poudre dans le lait & dans les alimens, ait pu contribuer à la génération du calus, & ne ſait-on point que c'eſt à la nature même qu'on doit l'élaboration du ſuc oſſeux qui eſt néceſſaire pour la reproduction des parties des os qui ſe détachent, & qu'il ſuffit ſeulement que les malades prennent de bons alimens. D'ailleurs la chimie moderne a appris que les os étoient loin d'être une terre calcaire & de la nature de la ſtalactite comme l'oſteocolle, qu'au contraire c'étoit un phoſpate calcaire; ſi donc l'auteur de l'obſervation précédente avoit voulu donner quelque vraiſemblance à ſon opinion, il auroit dû preſcrire la terre de l'oſtéocole réunie avec l'acide phoſphorique; mais maintenant qu'on a acquis des connoiſſances plus juſtes & plus étendues dans l'économie animale, on ſe repoſe entièrement pour la reproduction du calus ſur les ſoins de la nature en ſe contentant de fournir au malade une nourriture de bonne qualité.

Nous ne rapporterons point ici une obſervation de même nature qui eſt jointe à la précédente, & dans laquelle l'auteur croit avoir auſſi contribué par la preſcription de l'oſtéocole à la reproduction d'une partie de l'os maxillaire inférieur. On eſt maintenant trop éclairé pour embraſſer de ſemblables opinions, & il ſuffit de faire remarquer combien, dans une collection immenſe, telle que celle des Tranſactions Philoſophiques, il faut mettre du choix, ou même paſſer ſous ſilence tout ce qui ne peut s'accorder avec des lumières poſtérieurement acquiſes.

Année 1759.
Vol. XL.

Le même chirurgien a mis à la ſuite des deux faits précédens une autre obſervation qui mérite plus d'être connue.

Un homme vint le trouver pour le conſulter ſur un ulcère ſinueux qui étoit dans le rectum, à deux pouces de diſtance de l'anus; il y avoit près d'un an qu'il avoit cette incommodité qui avoit été priſe pour des hémorroïdes & traitée en conſéquence par des remèdes externes & internes. M. Sherman aperçut une tumeur au-dehors de la feſſe à près de trois pouces de l'anus, & cette tumeur étant venue à ſuppuration il y pratiqua une inciſion; après avoir panſé la plaie pluſieurs ſemaines ſans eſpoir de ſuccès, il découvrit au fonds de l'ulcère un os qui, ayant été extrait, fut reconnu pour l'os maxillaire inférieur d'un

poiſſon. Il paroît que le malade avoit avalé cet
Année 1739. Vol. XL. os l'année précédente, parce que la douleur vive qu'il avoit éprouvée, lorſque la pointe de l'os s'arrêta dans le rectum, fut un des ſymptômes qui fit ſoupçonner à faux l'exiſtence des hémorroïdes; cet os s'étant enſuite frayé un paſſage par le rectum & étant parvenu dans les parties charnues, il s'enſuivit un abcès, & l'os ayant été extrait, l'ulcère ſe cicatriſa enſuite par les méthodes ordinaires.

## ARTICLE VI.

*Bleſſure faite à la cornée de l'œil droit, heureuſement guérie par M. Baker, chirurgien de l'hôpital Saint-Thomas.*

Année 1739. Vol. XLI. UNE fille de quinze ans reçut une bleſſure à la pupille avec la pointe d'une fourche ordinaire. L'œil devint très-enflammé & très-douloureux; les humeurs y paroiſſoient dans un état de confuſion & la vue étoit trouble. M. Baker fit ſaigner la perſonne au bras & lui fit tirer dix onces de ſang. Il fit enſuite faire des lotions avec un collyre des *throciſci albi rhazis* & de l'eau ordinaire, au degré de la chaleur du ſang; le panſement fut fait avec un cataplaſme de lait & de pain blanc & un

peu de ſafran. Le lendemain il parut, au lieu de la bleſſure de la cornée, une eſcarre épaiſſe. M. Baker continua ſon traitement pendant douze jours, & alors l'eſcarre tomba. Il lui fit prendre durant tout ce tems un purgatif ordinaire de trois en trois jours, à meſure que les forces purent en permettre l'uſage. L'inflammation & la douleur ſe calmèrent par degrés; la vue reſta perdue juſqu'à la chûte de l'eſcarre, & après cela la perſonne ſe plaignit de voir les objets doubles. Ce vice ſe corrigea peu-à-peu; & la vue, ſans devenir auſſi diſtincte qu'elle l'étoit auparavant, reprit ſes fonctions; il paroiſſoit ſeulement comme un nuage au-devant des objets que la perſonne regardoit.



Je lui fis ſix viſites de trois en trois jours après l'époque dont je viens de parler, & quand je ceſſai de la voir, le nuage dont elle ſe plaignoit étoit preſque totalement diſſipé. Son œil paroiſſoit beau & clair, & ſuivant le rapport de la perſonne il exerçoit ſes fonctions avec autant de force & de netteté qu'à l'ordinaire. Il y avoit une petite tache formée par la cicatrice de la bleſſure qui reſtoit dans la cornée, ce qui me détermina à ouvrir un cautère au bras, & à lui preſcrire de le tenir ouvert ſans appliquer aucun topique ſur l'œil. Il y a déjà plus de deux ans que la tache s'eſt diſſipée par degrés, & elle eſt maintenant ſi petite qu'elle eſt à peine ſenſible. La vue eſt auſſi parfaite qu'elle l'étoit auparavant.

## ARTICLE VII.

*Fièvre maligne contractée en faisant l'opération de la paracentèse sur le cadavre d'une personne morte d'hydropisie ; par M. Cox, chirurgien de Péterbouroug.*

Année 1739. Vol. XLI.

UNE femme hydropique depuis un an, & sur laquelle on avoit pratiqué plusieurs fois l'opération de la paracentèse, succomba à sa maladie ; ses amis demandèrent au chirurgien d'évacuer l'eau contenue dans l'abdomen pour préserver plus long-tems le corps de la putrefaction, & pour épargner au convoi funéraire une odeur désagréable & nuisible. Quoique M. Cox procédât à cette opération peu d'heures après la mort, cependant le fluide renfermé étoit parvenu à un tel degré de putréfaction, que les parois abdominales avoient acquis une couleur d'un vert livide. Le liquide évacué étoit même un peu vert & un peu plus épais que le lait ; je n'avois jamais senti une odeur aussi fétide ; mais les circonstances suivantes vont faire juger quel étoit son degré de malignité.

« La nuit qui succéda à cette opération, j'éprouvai, » dit M. Cox, beaucoup d'agitation & d'inquié- » tude, & le lendemain je sentis de petits trem- » blemens

» blemens & une laſſitude extraordinaire; trois
» jours après il s'éleva ſur mes mains & mes
» doigts pluſieurs puſtules, ſur tous les endroits,
» je penſe, où il étoit tombé quelque goutte de
» fluide pendant l'opération. Le pouce de la main
» droire & le doigt du milieu de l'autre furent
» plus cruellement affectés que toute autre partie,
» la douleur étant plus vive, l'enflure plus con-
» ſidérable & la couleur de la peau d'un rouge
» foncé. Ce fut le ſixième jour de mon indiſ-
» poſition que les douleurs devinrent continuelles
» dans ces parties, malgré les ſuppuratifs les plus
» forts dont je fis uſage. Etant perſuadé par la
» grande pulſation & le ſentiment de peſanteur
» que j'éprouvois, que la matière étoit logée
» au-deſſous ou au-deſſus du périoſte, je fis pra-
» tiquer une inciſion juſqu'à l'os, ce qui ne fit
» écouler que deux ou trois goutres de matière.
» J'avois cru que ce petit écoulement appaiſeroit
» juſqu'à un certain degré la douleur, mais ce fut
» le contraire. Un ſoir cette douleur locale, dont
» je me plaignois, ſe changea en des convulſions
» univerſelles, & une oppreſſion ſi grande des
» forces vitales, que j'étois menacé immédiatement
» de la mort ».

Année 1739.
Vol. XLI.

« Le médecin qui dirigea alors mon traitement
» me donna des cordiaux pour aider la nature à
» réſiſter à la malignité de la maladie, & pour

Année 1739. Vol. XLI.

» tâcher d'amener les plaies à une ſuppuration de
» bonne qualité. Il me donna d'abord les alexi-
» pharmaques les plus décidés; vers le huitième
» jour de ma maladie, les convulſions continuant,
» & le pouls étant inégal & très-déprimé, &
» comme d'ailleurs il y avoit un peu d'apparence
» de matière, les véſicatoires furent appliqués
» auſſi près des parties qu'il fut poſſible pour faire
» une révulſion au-dehors & attirer la matière
» morbifique dans les plaies. Dans trois jours on
» parvint à cet objet; les convulſions commen-
» cèrent à s'abattre & les plaies à ſuppurer; dans
» quatre jours de plus, les ſymptômes ceſsèrent,
» excepté un abattement général & un ſentiment
» de défaillance qui continuèrent encore quelques
» jours après, comme c'eſt l'ordinaire dans les
» fièvres malignes ».

Il paroît que j'avois reçu la contagion autant par inſpiration que par contact; car quelques-uns de ceux qui avoient aſſiſté à l'opération, & qui s'étoient trouvés ſeulement dans la chambre ſans toucher aucune goutte de liqueur, ſe trouvèrent très-affectés & éprouvèrent après cela des éruptions rouges & livides; ce qui prouve que non-ſeulement la liqueur elle-même, mais encore les émanations qui s'en élévèrent étoient parvenues au plus haut degré de ſubtilité & de malignité.

## ARTICLE VIII.

*Tumeur extraordinaire à la cuisse & sa description ; par M. J. Chandler, membre de la société royale.*

UNE pauvre femme de la paroisse de Saint-James, qui avoit beaucoup d'embonpoint, dont la fibre étoit très-relâchée, & qui étoit très-livrée à la boisson des liqueurs spiritueuses, éprouvoit en conséquence, depuis plusieurs années, des douleurs rhumatismales qui tenoient quelques-uns de ses doigts dans un état habituel de contraction ; elle étoit sujette aussi à des affections nerveuses de la tête, à des vertiges & autres symptômes. Quoiqu'elle se fût plainte précédemment de ce qu'on appelle *procidentia uteri*, cependant on n'y reconnoissoit aucun symptôme scrophuleux que ce qu'elle avoit remarqué vers l'âge de trente ans, aussi-tôt après un accouchement, c'est-à-dire une petite tumeur dure sur le muscle biceps & à la partie postérieure, inférieure & latérale, externe de la cuisse, un peu au-dessus du jarret, sans pouvoir en assigner la cause. L'accroissement de cette tumeur avoit été d'abord lent, mais il avoit été ensuite plus rapide, à mesure qu'elle datoit de plus loin, & enfin elle étoit parvenue à un tel volume qu'elle

Année 1739. Vol. XLI.

Année 1739. Vol. XLI.

avoit près d'un pied de circonférence; elle avoit une forme ſphéroïdale allongée, & ſa baſe qui étoit d'un tiſſu plus relâché n'avoit que la moitié de la circonférence de la tumeur qui étoit par conſéquent pendante & qui reſſembloit à la tête d'un enfant avec ſon cou.

Depuis que cette tumeur s'étoit manifeſtée juſqu'au moment de ſon amputation, il s'étoit écoulé plus de trente ans. La malade y avoit éprouvé des douleurs exceſſives, & enfin ſon volume & ſa peſanteur y avoient intercepté juſqu'à un certain degré la faculté de ſe nourrir, de ſorte qu'on remarquoit à la partie inférieure un ulcère très-putride & très-ſinueux qui duroit depuis près de ſix mois.

Cette excroiſſance étoit de la couleur naturelle de la peau, & étoit pour la plus grande partie un amas de graiſſe; le centre & la baſe étoit un atherome, mais qui étoit plus ſquirreux qu'à l'ordinaire. Quoiqu'elle fût devenue ſi groſſe, elle n'étoit point contenue dans un kyſte manifeſte, mais elle avoit de grandes circonvolutions de graiſſe qui étoient adhérentes aux tégumens ordinaires, comme on le remarque après l'exciſion.

Mon deſſein dans ce cas avoit été de faire une extirpation totale de cette excroiſſance; mais comme elle avoit de gros vaiſſeaux, & qu'elle étoit placée entre les tendons des muſcles, je fus d'avis, ſuivant

les préceptes de Turner, d'en venir à des eſcatotiques répétés pour conſumer, autant qu'il ſeroit poſſible, la glande & le reſte de la ſubſtance de la tumeur, & pour pénétrer auſſi profondément que la prudence pourroit le permettre, imaginant qu'après cela quelque déſiccatif puiſſant pourroit produire une cicatrice & détruire les reſtes de la tumeur ſans cauſer aucun inconvénient.



La tumeur avoit été examinée par la plupart des médecins & des chirurgiens des environs, quelques-uns d'une habileté & d'un ſavoir diſtingués, qui ſembloient approuver l'opération. C'eſt pourquoi le 5 Juillet 1735 je fis une ligature à la baſe de la tumeur, avec un nœud coulant que je ſerrois graduellement une ou deux fois par jour, autant que la malade pouvoit le ſupporter, ſans éprouver des ſymptômes dangereux; je continuai ainſi juſqu'au 17 du même mois; mais à cette époque il ſe déclara de violentes convulſions, une fievre lente, des ſyncopes & une perte des fonctions des ſens qui continuèrent tout le jour & la nuit ſuivante. Depuis ces accidens je m'abſtins de ſerrer la tumeur, je preſcrivis des cordiaux, des gouttes volatiles, un clyſtère purgatif & une potion parégorique pour la nuit; ce qui produiſit un ſi bon effet que le jour ſuivant la malade revint à elle-même. La ligature commença à produire une ſéparation dans le cou de cette excroiſſance, & le 20 du même mois, en

Année 1730. Vol. XLI.

préſence d'un ſeul chirurgien, j'extirpai toute la tumeur ſans produire une grande hémorragie.

Quoique la plaie offrît d'abord un mauvais aſpect, cependant par des panſemens convenables & l'uſage des digeſtifs les plus marqués, des déterſifs & autres topiques, la ſuppuration fut d'une bonne qualité, l'ulcère ſe détergea, la cicatrice ſe forma par degrés, & la guériſon fut parfaite le 21 Septembre, ſans qu'il reſtât aucune dureté ni le moindre inconvénient qui fût capable de gêner ſa marche ou l'incommoder de toute autre manière.

## ARTICLE IX.

*Cure remarquable d'une bleſſure de la tête compliquée d'une grande fracture & d'une dépreſſion du crâne, avec perte d'une partie de la dure-mère & du cerveau; par M. J. Cagua, chirurgien.* (Voyez la planche II).

Année 1729. Vol. XLI.

J. Darton, près de Plymouth, me fit appeler le 11 Juin 1729, pour voir ſon fils âgé de dix ans qui étoit tombé du ſommet d'un vieux mur où il avoit été prendre un nid d'oiſeaux; la hauteur de ſa chûte étoit de vingt pieds, & à mon arrivée je le trouvai dans un état comateux, privé de l'uſage

de la parole avec une face pâle & blême, une perte conſidérable de ſang par le nez & les oreilles, une grande hémorragie & un vomiſſement. En l'examinant je remarquai une bleſſure très-étendue, longue & profonde, & une contuſion qui s'étendoit depuis la paupière juſques ſur tout le côté gauche de la tête. Après l'avoir raſé je fus ſurpris de ſentir au doigt pluſieurs eſquilles raboteuſes du crâne confuſément déprimées à travers la dure-mère & la pie-mère dans la ſubſtance du cerveau; comme les extrémités de ces fragmens oſſeux ſe montroient au-deſſus de la dure-mère, je fis l'extraction de cinq d'entr'eux, tels qu'ils ſont repréſentés dans la planche II, ſuivant leur volume & leur figure. J'ôtai auſſi pluſieurs autres petits fragmens.

J'ôtai la dernière eſquille qui étoit une partie de la voûte de l'orbite, & qui contenoit une partie de la baſe de l'os frontal, jointe par une ſuture tranſverſale à la partie ſupérieure de l'os de la pommette, avec une portion de ladite ſuture & l'extrémité ſupérieure du ſphenoïde, preſque juſqu'à l'extrémité inférieure de la ſuture coronale & écailleuſe. Cette eſquille étoit pour la plus grande partie déprimée ſous la partie ſupérieure de la dépreſſion de l'os frontal. En faiſant cette extraction je fis ſortir auſſi deux petits lambeaux de la ſubſtance du cerveau, avec du ſang caillé; l'un

Année 1739. Vol. XLI.

deux avoit le volume d'un gros haricot, & l'autre celui d'un gros pois. Le malade étant tombé en défaillance & faisant après cela des efforts violens de vomissement, il rendit une grande partie de ce qui étoit contenu dans son estomac, avec un mélange de bile & de matière sanguinolente. La dure-mère étoit très-contuse, déchirée & mise à découvert dans la longueur de trois pouces & un quart, & avoit un pouce & demi ou un pouce en largeur. A la partie supérieure de la fracture il y avoit une dépression de l'os frontal qui s'étendoit jusqu'à la future sagittale près de la future coronale. Une partie du crâne avoit glissé sur l'autre, & j'emportai cette partie le quatrième jour de la chûte; elle avoit un pouce de long, & elle me causa beaucoup de peine, pour pouvoir l'enlever avec mon élévateur, parce que la partie du crâne qui étoit au-dessous étoit mince & foible. La portion de l'os déprimé se terminoit par une longue fissure à un pouce au-delà de la future coronale dans le pariétal.

Le péricrâne étoit si contus & si déchiré, qu'il commença à se gangrener dès le lendemain; ce qui m'obligea de laisser tout ce côté du coronal & la plus grande partie du bregma ou os pariétal à découvert, & depuis la partie supérieure de la tête jusqu'au dessous de l'oreille, comme on peut le voir dans la figure de la planche II. La dure-mère & la pie-mère étoient très-

livides & insensibles au toucher, excepté les parties où le cerveau avoit été blessé. Dans les pansemens, le mouvement & la pulsation de cerveau étoient très-marqués & portés quelquefois à un tel degré que la substance du cerveau s'élevoit beaucoup au-dessus du niveau du crâne; ce qui m'obligea dans ces cas de le réprimer pendant deux ou trois minutes avec mes doigts, & un linge étendu & épais, plongé auparavant dans une lotion détergente chaude que j'introduisois entre la dure-mère & la fracture.

La paupière supérieure abcéda dans une semaine, & forma une tumeur aussi grosse qu'un œuf de poule; après y avoir pratiqué une incision je laissai longtems la plaie ouverte, parce qu'il y avoit un écoulement considérable de matière, qui étoit d'abord très-fétide, & qui après cela devint d'une bonne qualité. La partie du cerveau qui avoit été blessée rendit aussi une matière purulente à travers la fracture qui étoit au-dessus de l'orbite. Dans environ quinze jours j'obtins une suppuration de bonne qualité de toute la blessure, & tous ces symptômes ayant cessé, la dure-mère commença à se régénérer, en prenant une couleur d'un beau rouge; les parties livides & déchirées se détachèrent, & les extrémités de la fracture commencèrent à offrir les progrès de l'ossification de l'intérieur du diploë & des deux tables du

Année 1739. Vol. XLI.

crâne, comme de petites excroiſſances, ou des points charnus qui, dans un mois, s'étendirent ſur toute la fracture, & autant que je pus l'obſerver ils devinrent plutôt durs aux extrémités de la fracture qu'au centre.

Les mouvemens & les pulſations du cerveau continuèrent encore, & étoient très-ſenſibles longtems après; on les éprouva même quelque tems après la guériſon de la bleſſure, ſur-tout à la partie inférieure du coronal & du pariétal, au-deſſus de la partie inférieure de la future coronale près de l'écailleuſe: excepté trois ou quatre jours le bleſſé conſerva le ſentiment; mais durant les ſix premieres ſemaines il ſe plaignoit ſouvent d'une violente douleur de tête, accompagnée d'un état comateux & de fiévre; mais ces ſymptômes ſe diſſipoient en lui donnant un clyſtère émollient & laxatif, & un léger purgatif. Le 6 Octobre ſuivant, avant que la plaie fut guérie, il fut attaqué d'une petite vérole confluente, dont il ſe rétablit cependant, malgré la violence de ſes ſymptômes & le délire qui ſe déclara au commençement. Le 11 Novembre ſuivant la plaie fut parfaitement guérie, mais vers la fin il s'exfolia pluſieurs lames de la partie ſupérieure du coronal. Depuis cette époque, il eſt fort & bien portant, (année 1736) & il ſert avec beaucoup d'activité & d'intelligence à bord d'un vaiſſeau marchand.

## TABLE II.

*Cette figure repréſente la tête du jeune homme, avec ſa bleſſure, & une partie du crâne à découvert.*

## TABLE III.

*Cette table repréſente le crâne avec les fractures & différentes eſquilles qu'on en avoit ôtées.*

A... *Eſt la partie externe de l'eſquille adjacente à la partie ſupérieure de l'os de la pommette, & la partie ſupérieure de l'orbite ſuivant ſon volume & ſa figure.*

1. *Eſt la protubérance épaiſſe de la baſe & de la partie inférieure de l'os frontal briſée, & ſéparée de l'extrémité ſupérieure de l'os de la pommette dans ſa future tranſverſale.*

2. *Eſt la partie inférieure du même os frontal ſéparée de la partie de l'os ſphénoïde.*

3. *Eſt la partie de la future tranſverſe.*

4. *Eſt le diploë & ſon épaiſſeur qui eſt très-rude & irrégulière.*

B. *repréſente la partie interne & concave avec l'épaiſſeur de la même eſquille.*

1. *Eſt la concavité de la partie ſupérieure de l'orbite.*

2. *Repréſente ſa partie ſupérieure & ſon diploë.*

Année 1739. Vol. XLI.

3. *La partie inférieure & interne ſéparée de l'os ſphenoïde ; le milieu eſt une cavité profonde.*

4, 4. *Un bord rude qui naît de ſa cavité.*

5. *La partie interne & concave.*

6 & 7. *Repréſentent les tables externe & interne.*

8, 8. *Partie de la future tranſverſe.*

C... *Eſt une partie de la baſe de l'os frontal & du pariétal, avec un peu de la partie inférieure de la future coronale ; elle eſt très-mince au milieu où eſt la future ; on a repréſenté ſa groſſeur & ſa figure.*

D, D. D. *Les autres eſquilles ſont repréſentées avec leur grandeur convenable & leur figure.*

E. *Repréſente l'eſquille qui avoit gliſſé au-deſſus de la dépreſſion du crâne & qui a été ſciée...*

## ARTICLE X.

*Remèdes & moyens chirurgicaux employés par les ſauvages de la Virginie ; par M. Clayton.*

Année 1739. Vol. XLI.

LES fonctions de médecin ſont unies avec celles de prêtre parmi les ſauvages de la Virginie, & ils donnent le nom de *Wiochiſt* à celui qui les exerce. Il jouit par-deſſus eux du plus haut degré d'honneur & d'eſtime après leur roi, ou pluiôt leur premier chef dans les expéditions de guerre. La nature

eſt leur grand apothicaire, puiſque chaque médecin, ſuivant ſon habileté, ſe pourvoit de feuilles, de fruits, de racines ou d'écorce des arbres; il en tire quelquefois un ſuc & quelquefois il les réduit en poudre pour en faire enſuite une décoction.

Quoique toute perſonne, ſuivant ſon degré d'habileté, puiſſe s'ériger en docteur, cependant c'eſt en général leur prêtre qui eſt éminemment décoré de cette qualité & qui doit être conſulté dans les grandes circonſtances. Sa pratique eſt purement empyrique, & il ne ſe mêle nullement de raiſonner ſur les cauſes des maladies. Voici de quelle manière il inſtruit ceux qui ſe deſtinent à l'art de guérir. On place dans les maiſons appelées *Wiochiſan*, c'eſt-à-dire leurs temples, certaines ſortes de reliques comme des crânes humains, certains grains ou légumes & différentes plantes conſacrées à leurs divinités. Les crânes rappellent la mémoire de leurs combats & de leurs conquêtes; les légumes ſont offerts en actions de graces pour leurs proviſions, & les plantes ſervent à perpétuer le ſouvenir de quelque cure particulière à laquelle elles ont contribué; car lorſque quelqu'un eſt guéri, au moyen d'une plante, il en prend une partie & il en fait une offrande à la divinité. C'eſt ainſi qu'on conſerve non ſeulement le ſouvenir de la plante & de ſes vertus, mais encore que le prêtre

Année 1719. Vol. XLI.

en devient mieux instruit & plus habile dans l'art de guérir. Je ne saurois dire si le prêtre prend certaines personnes pour les instruire, ou s'il se borne à communiquer ses connoissances à ses enfans. Souvent quand ces sauvages sont à chasser dans les bois, qu'ils tombent malades ou qu'il se font par accident quelque blessure, ils sont obligés de faire usage des plantes qui sont sous leurs mains, & souvent ils ne craignent pas d'essayer même celles dont ils ne connoissent ni les vertus ni les qualités; c'est ainsi qu'en faisant des essais & des expériences, ils découvrent les vertus des plantes, & qu'employant des remèdes simples, ils ne se trompent point sur ceux qui ont produit d'heureux effets.

Ils sont en général très-réputés pour la guérison des blessures, & en effet ils possèdent une grande quantité de plantes vulnéraires, comme une plante qu'ils appellent *indian-weed* qu'on peut rapporter peut-être au genre des valetianes, & qu'on dit avoir des feuilles semblables au platane. Ils usent aussi du *gnafalium americanum*, vulgairement appelé *plantain blanc*. Quant à notre plaintain, ou *hepta-plevron* qu'ils appellent nourriture des Anglois, ils croyent, suivant une tradition singulière, qu'il ne vient que sur le sol qui a été foulé par les pieds des Anglois, & qu'il n'étoit pas connu avant l'arrivée de ces étrangers en Amérique. Le plus fameux des anciens médecins parmi les Indiens *apomatiques*,

ſuivant le rapport d'un homme très-digne de foi, ſe ſervoit beaucoup d'une plante qu'il lui montra, & dont la feuille étoit très-approchante de celle du ſanicle. Appliquée ſur les plaies, elle paroît très-utile & n'a que l'inconvénient de faire croître trop promptement les chairs. Les grands ſuccès qu'on lui attribue pour la guériſon des plaies & d'autres maux paroît dépendre principalement de la manière de les panſer.

Ils nettoyent d'abord ces plaies en les ſuçant, ce qui, ſans doute, eſt le moyen le plus efficace & le plus avantageux, à cela près qu'il eſt ſale & dégoûtant; ils prennent alors des feuilles de perſicaire qu'ils mâchent dans leur bouche, & ils en injectent le ſuc dans la plaie, ce qu'ils font avec autant d'adreſſe qu'avec une ſeringue. Ils appliquent alors les plantes, ſoit contuſes, ſoit réduites en onguent avec la graiſſe, & ils les lient avec de l'écorce ou d'autres herbes. Le colonel Spencer qui a demeuré en Virginie, m'a fait part d'une cure très-ſingulière & très-extraordinaire faite par un Indien ſur un de ſes nègres. Le nègre étoit excellent pour le ſervice, & ſon maître mettoit un grand prix à ſa conſervation; mais par degrés ſa vue s'obſcurcit, & il éprouva des douleurs inſupportables dans les yeux, de ſorte qu'il ne voyoit que très-peu d'un œil & point du tout de l'autre. Comme la douleur augmentoit encore, ſon maître craignoit beaucoup

Année 1739. Vol. XLI.

qu'il ne perdît entièrement la vue. Il conſulta divers chirurgiens qui tâchèrent en vain de le guérir. Un Indien étant venu dans la maiſon lui dit qu'il le guériroit au moins d'un œil, mais que pour l'autre la vue reſteroit perdue ſans reſſource; il fut convenu que le colonel lui donneroit en reconnoiſſance deux quartes de rum. Le lendemain matin l'Indien ayant été chercher des plantes dans les bois, revint environ à midi; il pila ces plantes en y mettant un peu d'eau, & les ayant exprimées il en tira du ſuc qu'il fit tomber goutte à goutte dans l'œil dont il avoit dit que la vue étoit perdue ſans retour; il y appliqua les herbes & il les lia avec de l'écorce; mais le colonel fit porter des bandes de linges qui furent appliquées par-deſſus. L'Indien dit alors qu'auſſi-tôt après le coucher du ſoleil, le nègre tomberoit dans la phrénéſie ſi le remède faiſoit ſon effet, mais qu'il reviendroit à lui-même avant le matin. On donna donc des ordres rigoureux pour que le malade fût ſurveillé avec ſoin, & pour qu'on ne changeât rien à l'appareil, quelque choſe qu'il pût arriver. Les ordres de l'Indien ayant été ponctuellement exécutés, ce qu'il avoit prédit ſur la guériſon du malade ſe vérifia. Vers les onze heures du lendemain matin l'appareil fut levé, & l'Indien ayant ordonné au nègre d'abaiſſer ſa tête, celui-ci laiſſa tomber le criſtallin & l'humeur aqueuſe de l'œil dont

dont la vue devoit être perdue. L'Indien continua d'appliquer ſon appareil, & par degrés la douleur ſe calma entièrement & le nègre recouvra pleinement la vue de l'autre œil. On demanda en vain à l'Indien de faire connoître les plantes dont il s'étoit ſervi; il garda imperturbablement le ſecret.

Année 1739. Vol. XLI.

Les maladies qui règnent parmi les Anglois d'origine qui habitent la Virginie, car je ne puis rien dire de celles des Indiens, ſont des affections ſcorbutiques, des cachexies, des léthargies & des maladies de la ſaiſon qui ſont des fièvres intermittentes, ou plutôt des fièvres continues avec des paroxiſmes de fièvres quotidiennes; leurs ſymptômes ſont rarement graves. Ils ſont ſujets à des coliques sèches, & quand les tranchées du ventre ont ceſſé, la matière morbifique attaque leurs membres & s'y fixe en produiſant une ſorte de goutte qui les rend perclus. Ces affections attaquent d'une manière ſi cruelle la peau & les os que les jointures ſemblent diſloquées & leurs mains extropiées. Il régna ces dernières années des maux de gorge qui ſembloient contagieux & qui attaquoient des familles entières, en ſorte que ſi on ne les prévenoit de bonne heure, elles dégénéroient en une humeur cancereuſe qui offroit toutes les apparences du mal vénérien. Les malades éprouvoient auſſi des douleurs dans les membres, provenantes de cette humeur erratique; ces douleurs ſont très-vives

Année 1739. Vol. XLI.

ſur-tout la nuit, car la marche, lorſque le libre uſage des membres la permet, diſſipe entièrement ces douleurs. L'huile d'un poiſſon appelé *drum* eſt très-efficace pour guérir ces douleurs & rétablir l'uſage des membres. J'ai vu une femme qui avoit entièrement perdu l'uſage de ſes jambes, & qui l'avoit recouvré en uſant de ce remède; car ſes pieds ayant été frottés avec cette huile, les douleurs ſe portèrent à la tête; cette partie du corps ayant été ointe à ſon tour, les douleurs redeſcendirent aux pieds; mais elles ſe diſſipèrent lorſque les onctions furent pratiquées ſur ces deux extrémités du corps. Ils ſont auſſi ſujets à une ſorte de maladie qu'on peut appeler la *lèpre des Grecs*, & on a lieu de préſumer que cette maladie provient principalement de ce qu'ils ſe nourriſſent de la chair fade & délicate du cochon.

Les Indiens ne conſultent ni le pouls ni l'urine, & ils jugent de la maladie par le ſymptôme le plus remarquable; quelques-uns prétendent tirer leurs indications de l'aſpect du malade, & on les regarde comme bons phyſiognomiſtes. Je n'ai point appris qu'ils pratiquent jamais la ſaignée. Ils purgent avec différentes ſortes de racines des plantes qui croiſſent dans leurs contrées, & ils font vomir avec différentes herbes. Ils ſe font ſuer d'une manière téméraire & exceſſive, & ſouvent très-extraordinaire, car ils établiſſent leurs étuves toujours

près du bord des rivières; lorſqu'ils ſont au plus haut point de ſueur, ils ſe précipitent dans l'eau froide, ils s'y lavent & s'y baignent avec complaiſance. Ils n'uſent point de véſicatoires, mais ils employent à l'excès les ventouſes, de même que les orientaux uſent du *moxa:* les Virginiens ſe ſervent de la partie intérieure d'une excroiſſance ou exubérance du chêne. Lorſqu'ils veulent purger ils ont recours au *ſolanum bacciferum* qui eſt un fort purgatif & regardé par la plupart des auteurs comme un poiſon. Ils employent auſſi pour cet objet deux eſpèces de tithymale, l'une *flore minimo herbaceo*, l'autre *flore albo*. La fleur de cette dernière eſt petite, mais grande en comparaiſon de l'autre; elles ſont rampantes; les Indiens font ſur-tout uſage de la dernière eſpèce comme du plus excellent purgatif, quoiqu'il provoque quelquefois le vomiſſement. Ils uſent auſſi beaucoup, à titre de purgatif, de *l'apocinum* que Gerard appelle *vincetoxicum Americanum*.

Ils employent pluſieurs plantes pour exciter le vomiſſement; une de ces plantes eſt une petite eſpèce de ſcille. Ils prennent auſſi les feuilles d'un certain arbriſſeau odoriférant qui croît dans les marécages, & que je regarde comme le *petit ſaſſafras*; ils l'écraſent avec un peu d'eau, & en tirent un ſuc qu'ils boivent chaud. Un interprète Indien me le faiſoit regarder comme un ſouverain

Année 1739. Vol. XLI.

remède; c'eſt un des arbriſſeaux les plus odoriférans que je connoiſſe; & une fois qu'on a ſenti ſon odeur on ne peut plus l'oublier, parce qu'elle a quelque choſe de particulier.

Le reſte de leur matière médicale conſiſte en plantes qui abondent dans leurs climats. J'en ai recueilli plus de trois cens eſpèces qui ne ſe trouvent point en Europe; je ne parlerai que de celles dont les vertus ſont les plus remarquables. Je rappellerai d'abord l'arbre de ſaſſafras dont la racine eſt ſi connue. L'arbre à gomme ſemble être une eſpèce de platane. Ses feuilles ont l'odeur de celles de citronier; leur procédé conſiſte à battre l'arbre, à enlever l'écorce & à rariſſer la matière gommeuſe ou réſineuſe qui reſſemble à la térébenthine, mais qui eſt plus aſtringente & plus deſſéchante. Ils employent auſſi beaucoup les boutons du tulipier, arbre qui offre un très-bel aſpect. Ils uſent, contre les fiévres, d'un arbre *( ſorrel trée )* dont la feuille eſt reſſemblante au laurier, & qui, pour la ſaveur, approche de *lujula*. Ils ont auſſi un prunier dont ils réduiſent le bois en charbon qu'ils pulvériſent enſuite, & qu'ils mêlent avec de la graiſſe pour en faire un onguent dont ils ſe frottent tout le corps; ils y joignent enſuite des fomentations pour guérir l'hydropiſie, par-là ils ouvrent les pores à un tel degré que l'eau coule juſqu'aux jambes. Ils publient auſſi des merveilles d'une ſorte de dictame

qui n'eſt autre choſe que le calament de montagne.

Je ferai maintenant mention d'une plante qui, quoiqu'inconnue encore, mérite qu'on s'y arrête, c'eſt ce qu'on appelle *Angélique en Virginie*; mais je crois que c'eſt *libanotis vera latifolia Dodonæi*. Sa racine s'enfonce dans la terre quelquefois à trois pieds de profondeur; elle eſt très-tendre & ſe rompt aiſément; elle ne fleurit guères ou ne porte des fruits qu'après cinq années. Sa feuille reſſemble à notre Angélique ſauvage; elle eſt très-bonne contre la conſtipation & les tranchées de colique, ſur-tout lorſqu'elles viennent de l'impreſſion du froid. Les Indiens toujours amoureux du merveilleux prétendent qu'on peut s'en ſervir à la chaſſe pour attirer près de ſoi les cerfs, en rompant cette racine de manière que ſon odeur parvienne à ces animaux, & qu'on peut par-là les tuer facilement. On trouve auſſi en Virginie une autre racine d'une eſpèce d'hyacinthe, qui pouſſe une tige à deux pieds de haut; la couleur de cette racine eſt noire au-dehors & blanche au-dedans; elle eſt amère & je penſe qu'elle a les mêmes vertus que la petite centaurée. J'ai auſſi entendu parler d'une racine dont les Indiens ſe ſervent pour guérir les contuſions; je crois que c'eſt la même racine qui a ſervi à opérer la guériſon du nègre dont j'ai parlé ci-deſſus; car elle paroît opérer de la même manière ſuivant le rap-

Année 1759.
Vol. XLI.

Année 1739. Vol. XLI.

port des Indiens, puiſque ſon application produit une phrénéſie de quelques heures. On ne l'applique point ſur les endroits où la peau eſt entamée; mais les Indiens s'en ſervent de la manière ſuivante : ils mâchent un peu de cette racine dans leur bouche, & ils injectent ſur la contuſion le ſuc imprégné avec la ſalive, enſuite ils fomentent la partie avec leurs mains. Ils en donnent un peu à mâcher à la perſonne bleſſée qui doit avaler le ſuc, mais qui doit rejeter la ſubſtance ſolide de cette racine qui eſt enſuite appliquée ſur la partie contuſe. Si le rapport des cures opérées par ce moyen eſt vrai, on n'a point encore découvert un remède plus ſurprenant.

On prétend qu'ils ont l'art d'empoiſonner leurs flèches; mais je n'ai pu parvenir à vérifier ce point; au contraire je crois qu'on doit s'en défier; j'ai obſervé que dans ces pays, à cauſe de la mauvaiſe conſtitution du corps, la moindre égratignure eſt dangereuſe, & que, quelque ſoin qu'on prenne pour l'empêcher, elle dégénère en un état ulcéreux déſeſpéré. Comme les ſauvages s'engagent dans de longues marches qui les expoſent à beaucoup d'accidens, qui peuvent contribuer à altérer leur ſanté, lorſqu'une légère bleſſure dans une bataille eſt devenue mortelle, ils ſont plutôt tentés d'attribuer la mort du malade à l'impreſſion d'une arme empoiſonnée qu'à leur défaut d'habileté.

Quant à leur morale ils ſont ſimples & crédules, doués d'une certaine droiture, & étrangers à l'art de feindre & de diſſimuler; mais quant à leurs paſſions brutales, ils ſont fougueux & ſenſuels comme les bêtes brutes des champs. Ils ſont toujours à manger ou à dormir, à moins qu'ils ne ſoient à la chaſſe. Toutes les fois qu'ils s'éveillent pendant la nuit, ils vont manger ou des grains préparés ou un morceau de venaiſon, enveloppé dans des feuilles d'arbres, & qu'ils ont fait cuire ſous leurs cendres chaudes. Ils boivent de l'eau, excepté lorſqu'ils peuvent ſe procurer du rhum des Anglois; ils boivent toujours cette liqueur avec excès; mais ils ne s'en ſoucient pas beaucoup, à moins qu'ils en ayent aſſez pour s'enivrer. Je leur ai entendu dire qu'ils s'étonnoient que les Anglois ſe procuraſſent du vin à ſi haut prix, tandis que le rhum eſt à bien meilleur marché, & qu'il enivre bien plus vîte.

Ils uſent du tabac qu'ils fument dans des courtes pipes fabriquées par eux-mêmes avec une excellente argile. Ils font auſſi avec la même argile des pots de terre qui ſupportent le feu pour les uſages domeſtiques. Ils n'ont point d'opium, quoiqu'on trouve chez eux des pavots qui ne ſont point à mépriſer. J'ai appris que dans les fiévres, & les cas d'inſomnie, ils appliquent ſur les tempes des malades des fleurs de *ſtramonium* qui produiſent

l'effet du *laudanum*. Leurs paſſe-tems ſont la danſe & quelques jeux qu'ils font avec de la paille. Leur exercice eſt la chaſſe qui conſiſte à tirer un fuſil, ou à lancer un dart & une flèche; ils excellent dans cet art. Leurs femmes travaillent & cultivent les grains qui leur ſont néceſſaires; elles s'occupent auſſi à faire des paniers & des nattes. Les ſauvages aborigènes de la Virginie ſont maintenant en petit nombre, quoiqu'ils vivent ſous la protection des Anglois, & qu'on n'exerce point de violence contr'eux. Ils diſent qu'un de leurs fameux Wiochiſtes leur avoit prédit qu'il viendroit une race d'hommes barbus (car les Indiens n'ont point de barbe) qui envahiroient leurs contrées, & feroient éteindre la race des naturels du pays. Ils ſont ſilencieux par leur nature & lents à parler; cependant leur manière de s'exprimer paroît véhémente & emphatique, & toujours accompagnée de fortes geſticulations. Ils ſont en général bien proportionnés, & ils ont pour la plupart une taille plus avantageuſe que les Anglois.

*Note du rédacteur.* Quelqu'empirique & quelque bornée que ſoit la pratique des ſauvages de la Virginie, j'ai cru qu'il étoit à propos de la faire connoître, ſoit pour apprendre à connoître les premiers eſſais de l'eſprit humain, lorſqu'il eſt encore dans un état d'enfance, ſoit même pour

ſuggérer des vues nouvelles à des eſprits accoutumés à marcher dans des routes battues. Il eſt facile de reconnoître dans la groſſière ſimplicité de l'art de guérir employé par les ſauvages, des méthodes qui, ſuivies avec ſoin, s'éloignent bien moins de la nature que beaucoup d'autres moyens compliqués qui ont eu une grande vogue parmi des nations éclairées. L'uſage des Indiens, par exemple, de bien nettoyer les plaies avec des ſucs des plantes délayées dans la ſalive, & d'appliquer enſuite ces mêmes plantes contuſes, eſt certainement bien préférable à cette prodigalité d'onguens & de corps gras dont les pharmacopées regorgent, & auxquels les praticiens peu éclairés & livrés à la routine ont ſi vainement recours.

Au reſte les ſauvages ont un inſtinct particulier pour découvrir les plantes qui peuvent leur être utiles, & tout le monde ſait qu'on leur doit peut-être les plus efficaces qu'on emploie dans l'art de guérir. On peut conſulter ſur cet objet curieux une diſſertation qui a pour titre : *ſpecifica Canadenſium*, & qui a été inſérée dans le quatrième volume des *amanitates academicæ Linnæi*.

## ARTICLE XI.

*Nouvelle méthode de traiter la fiſtule lacrymale ; par M. W. Blizard, chirurgien & membre de la ſociété royale.*

Année 1780. Vol. LXX.

ON ſait que dans toutes les périodes de la fiſtule lacrymale, il exiſte un certain degré d'obſtruction du conduit nazal, de ſorte que la matière des larmes, en plus ou moins grande quantité, mêlée avec la ſecrétion huileuſe des glandes ſébacées & le mucus de la ſurface interne du ſac lacrymal, ne pouvant paſſer dans le nez, eſt chaſſée par les points lacrymaux à la ſurface de l'œil & en bas de la joue.

Les auteurs de chirurgie diviſent cette maladie en diverſes périodes ; la première & la plus ſimple, eſt celle de l'obſtruction avec peu ou point d'inflammation. Les autres ſont enſuite, ſuivant le degré & les effets de l'inflammation, un état d'ulcération du ſac & des tégumens, & quelquefois la carie des parties oſſeuſes.

Quoique la maladie ſoit ſouvent l'effet d'un virus dans l'habitude du corps, cependant les chirurgiens reconnoiſſent que quelquefois la cauſe eſt très-ſimple, & on peut aiſément le concevoir d'après

l'analogie. Les portions membraneuſes du conduit nazal & du ſac lacrymal ſont une continuation de la membrane piruitaire du nez. Cette membrane eſt extrêmement vaſculaire ; elle fait la ſecrétion d'une grande quantité de mucus à ſa ſurface interne, & elle eſt douée d'un grand degré de ſenſibilité.

L'expérience démontre qu'il ſe produit quelquefois de grandes fluxions ſur la membrane piruitaire, que la ſecrétion du mucus eſt augmentée par l'applicarion de divers ſtimulans, & qu'elle acquiert ſouvent une conſiſtance ferme par la ſtagnation, l'abſorption & l'évaporation des parties les plus fluides ; il paroît enfin que ſouvent cette membrane s'enflamme d'elle-même, & qu'elle devient plus épaiſſe.

Le conduit & le ſac peuvent auſſi être affectés par une ſuppreſſion de la tranſpiration, & acquérir plus d'épaiſſeur par la turgeſcence des vaiſſeaux. La ſecrétion du mucus peut être auſſi conſidérablement augmentée, lorſque la membrane du conduit eſt épaiſſie ; les fluides dans le ſac paſſent avec difficulté ; par la rétention, la chaleur & l'abſorption, ils ſont rendus plus viſqueux, & la difficulté qui naît de l'accroiſſement d'épaiſſeur de la membrane eſt augmentée enſuite par l'épaiſſiſſement des fluides.

Il y a ſans doute des cauſes plus ſimples de l'obſtruction du conduit nazal ; mais quelle qu'en

Année 1780. Vol. LXX.

ſoit l'origine, lorſqu'elle n'eſt point accompagnée dans ſa première période d'un changement morbifique des parties contiguës, on la conſidère comme le premier état de la fiſtule lacrymale; c'eſt alors que les moyens de prévenir la néceſſité d'une opération incommode & incertaine peuvent être employés avec une eſpérance de ſuccès.

Les principaux de ces moyens ſont :

1°. La compreſſion que quelques praticiens expérimentés regardent comme peu judicieuſe;

2°. L'introduction d'un inſtrument dans la narine, en le portant en haut vers le conduit. C'eſt une opération très-douloureuſe pour le malade & exceſſivement incommode pour l'opérateur;

3°. L'introduction d'une ſonde par les points lacrymaux dans le conduit, ſuivant la méthode de M. Anel. L'expérience a prouvé qu'on ne parvenoit point par-là au but indiqué;

4°. L'injection d'un fluide avec une ſeringue par un des points lacrymaux, comme le propoſe M. Anel. Les chirurgiens expérimentés & judicieux conviennent que cette méthode eſt quelquefois utile.

En réfléchiſſant ſur cette dernière méthode, j'ai été porté à penſer que ſi un fluide qui a un grand degré de gravité ſpécifique, comme le mercure pouvoit paſſer par un des points, de manière à remplir le ſac & le conduit, & à comprimer les

parties obſtruées, on pourroit, avec vraiſemblance, faire ceſſer l'obſtruction dans la première période de la maladie, ou que du moins ce ſeroit un moyen plus avantageux pour produire cet effet, que l'injection d'un fluide aqueux pouſſé à travers le point lacrymal dans une direction peu favorable. En outre ce ne ſeroit point un obſtacle pour avoir recours aux moyens généraux qui peuvent convenir.

Me flattant moi-même que cette opinion étoit conforme à la raiſon, & convaincu qu'on pouvoit tenter cette expérience en toute sûreté, j'avois réſolu d'en faire l'eſſai à la première occaſion. C'eſt ce qui arriva en effet bientôt après.

M. Sellier, dans la rue de Mark-lane, éprouvoit depuis environ ſix mois un écoulement des larmes & du mucus ſur la joue, & la matière dérivoit des points lacrymaux des paupières de l'œil droit. Il y avoit un certain degré de gonflement & de diſtenſion du ſac qui étoit accompagné de douleur. En comprimant le ſac on faiſoit ſortir par les points lacrymaux un fluide viſqueux & d'une couleur blanchâtre. L'écoulement étoit très-abondant le ſoir, & alors il éprouvoit un obſcurciſſement de la vue de ce côté.

Tous les moyens employés par le chirurgien ordinaire avoient été inutiles; il approuva celui que je lui propoſai, & le malade ſe détermina à en faire l'eſſai.

Année 1780. Vol. LXX.

MM. Nairne & Bluxat me firent un inſtrument pour cet objet. Il conſiſte en un tuyau d'acier, délié & un peu recourbé; ce tuyau s'adapte à un tube de verre qui a environ ſix pouces de longueur; au ſommet de ce tube eſt un entonnoir de bois, & au fond eſt une valvule qui peut être élevée avec un fil de ſoie qui paſſe à travers un trou dans le fond de l'entonnoir & qui pend aux côtés du tube (1).

On fait paſſer le tuyau d'acier dans le point lacrymal inférieur ſans douleur & ſans difficulté. On verſe alors le mercure dans l'entonnoir, & on tire le fil de la valvule. Lorſque le mercure regorge par le point ſupérieur, on retire l'inſtrument. Le mercure porté dans le ſac & le conduit, ſans exciter de la douleur, y reſte environ trente heures, & par ſon poids il tombe dans le nez & le malade en retrouve une partie dans ſon mouchoir.

Je penſe qu'il faut s'abſtenir alors de comprimer le ſac, de crainte de faire ſortir le mercure par les points lacrymaux & d'empêcher ainſi ſa manière d'agir.

On répète l'opération le troiſième jour, lorſqu'en

(1) J'ai décrit cet inſtrument tel que je l'ai employé; mais j'ai penſé enſuite qu'il ſeroit plus ſimple & auſſi bon pour l'uſage, ſans y mettre une valvule, puiſqu'il ſuffit de faire verſer le mercure par un aide.

comprimant un peu le ſac, il eſt paſſé un peu de mercure dans le nez, & avec ce minéral un peu de mucus blanchâtre qui a pris une forme concrète. Une petite quantité de mercure, en faiſant la compreſſion, revient par les points lacrymaux.



En répétant ce procédé trois ou quatre fois, ſans aucune compreſſion, à peu de jours d'intervalle, le mercure paſſe aiſément dans le nez.

J'ai une fois introduit l'extrémité d'un tuyau d'acier ordinaire dont on ſe ſert pour l'injection des vaiſſeaux lymphatiques. Je l'ai joint avec un ciment à un tube de verre de dix-huit pouces de long. Ce tuyau n'eſt pas auſſi délié que celui de l'autre inſtrument; cependant il a été facilement introduit dans le point lacrymal avec peu ou point de douleur. Pour augmenter la force d'impulſion, j'élevai la colonne du mercure à environ onze pouces, & alors il s'écoula dans le nez avec un degré conſidérable de vîteſſe.

Depuis que le mercure a paſſé dans le nez, il s'eſt écoulé moins de fluide ſur la joue qu'auparavant. Après la ſeconde ou troiſième opération l'enflure & la diſtenſion du ſac ſe ſont entièrement affaiſſés; le malade n'éprouve plus d'écoulement du mucus, & la matière des larmes s'échappe rarement au-dehors. Les parties paroiſſent avoir recouvert leur état primitif de ſanté.

Pour fixer les effets des médicamens dans les

Année 1780. Vol. LXX.

maladies qui tiennent à la conſtitution, il eſt néceſſaire de répéter les expériences dans diverſes circonſtances. Mais quant aux objets qui peuvent être déterminés par un procedé mécanique, l'effet, autant que nous pouvons nous en aſſurer par les ſens, eſt en général manifeſte & ſuſceptible d'explications.

Dans le cas ci-deſſus il eſt manifeſte qu'antérieurement à l'injection du mercure, les larmes, la matière ſébacée & le mucus ne paſſoient point à travers le conduit nazal, ou que ce n'étoit que dans une très-petite proportion relativement à la ſecrétion qui s'en faiſoit; il eſt clair auſſi qu'après la première expérience le mercure ne paſſoit pas, mais qu'enfin le mercure, les larmes, &c., n'ont plus éprouvé d'obſtacle.

Cette opération eſt ſimple, d'une exécution facile, ne produit que peu de douleur & n'eſt accompagnée d'aucun danger.

ARTICLE

## ARTICLE XII.

*Calculs ſur le nombre des accidens ou des morts qui ſurviennent à la ſuite de l'accouchement, & de la proportion des enfans mâles à ceux de l'autre ſexe, auſſi bien que des jumeaux, des productions monſtrueuſes & des fœtus nés morts.* (Ces rapports ſur les accouchemens ont été pris des régiſtres du diſpenſaire général de Weſtminſter); *on y joint un eſſai pour déterminer les chances de la vie dans différentes périodes, depuis l'enfance juſqu'à l'âge de 26 ans, & la proportion des originaires au reſte des habitans de Londres; par M. Robert Bland, accoucheur.*

Année 1781. Vol. LXXI.

LE grand avantage des hôpitaux, & d'autres inſtitutions ſemblables pour perfectionner & répandre les connoiſſances relatives à l'art de guérir ſont généralement connues; mais on peut les rendre encore utiles ſous d'autres points de vue qui, quoique ſubordonnés au premier, n'en méritent pas moins attention, puiſqu'ils peuvent jeter quelque lumière, & peut-être déterminer définitivement certaines queſtions politiques ſur leſquelles l'opinion a beaucoup varié. Ainſi il eſt connu que

Londres contient des habitans originaires de différens pays, & que ceux qui y ont pris naiſſance ſont en petit nombre; cependant la proportion de ces derniers comparés aux autres, peut-être facilement augurée à préſent, & la queſtion peut être réſoute avec une exactitude ſuffiſante, ſi dans le regiſtre des noms des perſonnes qui participent à différentes œuvres de charité, on a ſoin de faire indiquer les lieux de leur naiſſance. En outre la grande mortalité de l'eſpèce humaine, particulièrement dans l'enfance, & le peu de chances qu'a un enfant d'atteindre l'âge de maturité, ont été calculées ſur des regiſtres de paroiſſe, ſur des relevés de mortalité, &c. Mais je ne ſache point qu'on ait eſſayé de le fixer en tenant une note du nombre des enfans qu'une multitude de femmes, priſes indiſtinctement, ont mis au monde, & du nombre de ceux qu'elles ont été en état de conſerver.

C'eſt cependant ce que je fais ici, & c'eſt d'après ces principes que j'ai tâché de former une table qui montre les chances de la vie à différentes périodes. Je ſuis loin de prétendre que par cette méthode on puiſſe obtenir une intelligence claire & certaine; mais dans un objet d'une auſſi grande importance, je préſume que tous les efforts doivent être favorablement reçus. Le docteur Smellie a rapporté ſuccinctement pour l'encouragement de ſes élèves la petite proportion des accouchemens non

naturels & laborieux aux naturels; mais il ne porte pas plus loin ſes vues, & il n'indique point le nombre proportionné des accidens qui s'enſuivent; ce qui peut retarder ou prévenir le rétabliſſement d'une femme, quoique cet obet ne mérite pas moins d'être connu que tout autre; c'eſt ſous ce rapport & ſous d'autres poinrs de vue utiles qu'on a renu un regiſtre des circonſtances les plus remarquables ſur les malades admiſes dans le département des accouchemens du diſpenſaire général de Weſtminſter, depuis ſa première inſtitution en 1774, juſqu'à l'époque préſente. On y a tenu compte,

1°. De l'âge de différentes femmes;

2°. Du nombre des enfans qu'elles ont mis au monde;

3°. Du ſexe de ces enfans;

4°. Du nombre des enfans qu'elles ont été en état de conſerver;

5°. Des villes ou des campagnes où leurs maris ſont nés.

Et après l'accouchement j'ai eu ſoin de noter conſtamment,

1°. Les accidens concomitans ou les conſéquences de l'accouchement;

2°. Les ſexes des enfans venus au monde;

3°. Le nombre des jumeaux ou d'autres produits d'accouchemens multipares;

Année 1781. Vol. LXXI.

4°. Le nombre d'enfans qui étoient nés avec quelque difformité ou monſtruoſité;

5°. Le nombre des enfans venus morts au monde, & comme on avoit preſcrit aux femmes de faire écrire auſſi-tôt qu'elles ſeroient revenues chez elles, je m'étois propoſé d'y ajouter la proportion des enfans morts les quatre ou cinq premières ſemaines; mais pluſieurs de ces femmes négligeant cette attention, ont empêché que mon information fût auſſi complette que je l'aurois deſiré. Cependant celles qui ont rempli ce devoir ou ſur leſquelles j'ai reçu des renſeignemens sûrs m'ont fourni des lumières qui doivent être ici expoſées.

C'eſt ſur le regiſtre ci-deſſus mentionné que les tables ſuivantes & les calculs ont été dreſſés; & même que le plus grand ſoin & la plus grande exactitude ont été employés pour fixer toutes les circonſtances diverſes qui peuvent influer ſur les faits; on a été auſſi ponctuel pour recueillir ces derniers & pour les coordonner entr'eux; & pour éviter, autant qu'il eſt poſſible, toute erreur, les tables de chaque année ont été d'abord compoſées & comparées entr'elles; mais n'y trouvant point de variation remarquable, je n'ai pas cru néceſſaire de les produire ſous cette forme. Ma première intention avoit été de donner des tables ſimples & ſans aucune obſervation explicative; mais trou-

vant que je ne pouvois pas introduire toutes les circonſtances que j'avois notées dans mon regiſtre, comme je l'avois fait particuliérement dans ma première table, & voyant que dans quelques endroits on ne pouvoit pas les comprendre parfaitement ſans quelque explication, comme par exemple dans la table des chances de la vie à différentes périodes, j'ai tâché d'ajouter quelques remarques que j'ai cru propres à éclaircir cet objet.

Comme mon premier deſſein avoit été de trouver la proportion des accouchemens laborieux & de quelques accidens ou des morts qui ſurviennent en conſéquence de l'accouchement, je vais commencer par la table ſuivante :

Sur 1897 femmes qui ont accouché ſous la direction du diſpenſaire, il y en a eu 63, c'eſt-à-dire 1 ſur 30 qui ont eu des accouchemens contre nature; & parmi ce nombre il y en a eu 18, c'eſt-à-dire 1 ſur 105, dont les fœtus ſe ſont préſentés par les pieds; il y en a eu 36, c'eſt-à-dire 1 ſur 52, dont les fœtus ont préſenté les feſſes au paſſage; dans huit cas, le fœtus a préſenté les bras, & dans un cas le cordon ombilical. Il faut remarquer que dans ces deux derniers cas qui font le nombre de 9, & qui, par rapport au nombre total des femmes accouchées, forment la proportion d'un ſur 120, on a été obligé de tourner le fœtus.

Sur le nombre des accouchées ci-deſſus, il y en a eu 17, c'eſt-à-dire 1 ſur 111 qui ont eu des accouchemens laborieux. Dans ces cas on en (1) compte 8, c'eſt-à-dire dans la proportion d'un ſur 236, dans leſquels il a été néceſſaire de comprimer la tête de l'enfant. Dans quatre cas il n'a été néceſſaire de faire uſage que d'une des branches du forceps, & à l'égard des autres cinq, le viſage de l'enfant étoit tourné vers le pubis, & l'accouchement s'eſt enfin terminé par les douleurs naturelles. Une de ces femmes a eu des convulſions vers le ſeptième mois de ſa groſſeſſe, & a accouché un mois après d'un enfant mort, & elle s'eſt rétablie. Une autre femme a eu des convulſions durant le travail; elle a mis au monde un enfant vivant & s'eſt rétablie.

En revenant toujours au nombre total des accouchées, il y en a eu 9 ( c'eſt-à-dire une ſur 210 )

(1) Deux de ces femmes ont enſuite accouché de fœtus ſains & d'un juſte volume; une troiſième a mis au monde un enfant foible & très-petit, qui eſt mort deux ou trois jours après. Une quatrième a mis au monde un fœtus de ſept mois qui, ſans avoir été mutilé, eſt mort au paſſage. Le nombre des femmes qui, par conſéquent par un vice de conformation, ne peuvent mettre au monde des enfans vivans eſt très-peu conſidérable. Je n'ai rien à dire ſur les quatre autres cas ſur leſquels je n'ai point eu des informations néceſſaires.

qui ont été attaquées d'hémorragies utérines avant ou durant l'enfantement. Dans ces neuf cas on n'a ſauvé qu'un enfant. Parmi ces neuf, une eſt morte ſans être délivrée, une eſt morte peu d'heures après l'accouchement & une autre dix jours après; ſix par conſéquent ont échappé à la mort.

Cinq femmes ont été attaquées de la fiévre puerpérale, & quatre en ſont mortes. Dans un de ces cas le placenta n'étoit pas ſorti & a reſté dans la matrice juſqu'à la mort. Deux femmes ont été attaquées de la manie & ſe ſont rétablies environ trois mois après. Dans une de ces femmes, la ſuppuration a eu lieu auſſi-tôt après l'accouchement, du vagin dans la veſſie & le rectum. Cette malade s'eſt rétablie, mais l'urine & les ſelles ont continué de paſſer à travers la plaie.

Une femme a eu le périnée déchiré juſqu'au ſphincter de l'anus; on a tâché de faire une ſuture, mais ſans produire aucun effet, elle s'eſt rétablie, mais elle a éprouvé une deſcente de matrice.

Il y a eu cinq femmes qui ont eu des enflures conſidérables & douloureuſes des jambes & des cuiſſes; mais elles ſe ſont rétablies.

En rapprochant tous les nombres ci-deſſus ſur les accouchemens contre nature ou laborieux, ou ſur celles qui ont eu des accidens, il s'enſuit qu'il y en a eu 105 ſur le nombre total des accouchées, c'eſt-à-dire ſur 1897; ce qui fait la proportion

Année 1781. Vol. LXXI.

d'un ſur 18. Parmi ce nombre il y en a eu 43 (ce qui fait la proportion d'un ſur 44) qui ont éprouvé une difficulté particulière ou un grand danger, & il en eſt mort ſeulement 7, c'eſt-à-dire une ſur 270. Les autres 62 ont accouché & ſe ſont rétablies avec un peu plus qu'un ſecours ordinaire. Il y a eu par conſéquent 1792 accouchées qui n'ont éprouvé aucun accident particulier.

Il y eut deux femmes qui éprouvèrent une rétroverſion de l'utérus le troiſième ou le quatrième mois de leur groſſeſſe; mais dans l'une & l'autre l'utérus fut remis en place, & ces femmes parvinrent à leur terme de groſſeſſe, & mirent des enfans vivans au monde.

Outre ces accidens, il eſt bon d'obſerver que pluſieurs de ces femmes furent attaquées après l'accouchement des plus vives douleurs, ou de ce qu'on appelle la fiévre de lait; mais comme ces affections ſe calmoient en général dans trois ou quatre jours, & qu'elles ne paroiſſoient point retarder leur rétabliſſement, ou influer ſur leur conſtitution, je n'en ai point tenu compte. Quelques femmes eurent auſſi des ſymptômes d'une chûte commençante de matrice, ce qu'elles n'avoient point éprouvé auparavant; comme je n'ai eu occaſion d'obſerver ces cas qu'une ou deux fois, je ne puis point en donner ici le réſultat. Mais comme il y en avoit peu d'entr'elles qui puſſent

ſe livrer au repos, ou ſuivre les règles néceſſaires pour le traitement, il étoit à craindre que cette incommodité n'augmentât graduellement, & que dans le cours de quelques années, l'utérus ne ſe montrât au-dehors, à moins qu'elles ne menaſſent une vie moins active, ou qu'elles euſſent ſoin de porter des peſſaires ou de pareils palliatifs qu'on peut adminiſtrer dans des cas ſemblables.

Excepté cet accident & les fleurs blanches auxquelles pluſieurs d'entr'elles étoient ſujettes après l'accouchement, mais qui n'affectoient point leur ſanté d'une manière remarquable juſqu'aux derniers périodes de leur vie, je ſuis porté à croire que les femmes des claſſes inférieures du peuple ſe rétabliſſent plus aiſément après l'accouchement que les perſonnes des conditions plus élevées; elles ſont moins ſujettes à la fièvre puerpérale qui eſt ſi funeſte, ſi on ne l'arrête point dès ſon début; il faut même reconnoître que cette fièvre, ſi elle n'eſt pas produite, eſt certainement fomentée, & que ſa malignité s'accroît par de grands feux qu'on allume auprès des malades, par l'air des chambres qu'on ferme ſoigneuſement, par un régime chaud & par la conſtipation. Mais les habitations des pauvres ſont en général ſi mal conſtruites que, ſans ouvrir les portes & les fenêtres, l'air s'y inſinue facilement de tous les côtés. Il faut ajouter à cette circonſtance qu'ils ne ſont pas en état d'en-

tretenir de grands feux, ou de ſe nourrir de ſubſtances animales; le ſoin d'ailleurs qu'ils prennent de s'évacuer de très-bonne heure, me paroît un moyen d'échapper en général à cette funeſte maladie; c'eſt en adoptant dans ma pratique particulière des préceptes relatifs à cette idée, que j'ai eu la ſatisfaction de voir les accouchées auxquelles j'ai donné des ſoins, entièrement exemptes de la fièvre puerpérale depuis trois ou quatre années.

*Table qui repréſente la proportion des enfans mâles à ceux de l'autre ſexe, le nombre des jumeaux & celui des enfans qui avoient des difformités ou des monſtruoſités, & enfin celui des fœtus venus morts au monde.*

1897 femmes ont donné le jour à 1923 enfans, 972 enfans mâles & 951 de l'autre ſexe, c'eſt-à-dire dans la proportion de 46 garçons & de 45 filles.

23 de ces femmes (ou 1 ſur 80) ont mis au monde des jumeaux, & dans ce nombre il s'eſt trouvé 16 garçons & 30 filles.

Une femme a accouché de trois filles. On voit par conſéquent que dans les accouchemens multipares le nombre des filles eſt beaucoup plus grand & preſque double de celui des garçons.

Il s'eſt trouvé 8 enfans avec des difformités ou des monſtruoſités.

Sur ce nombre il y en avoit un dont les doigts étoient réunis par la peau.

Un avoit un bec de lièvre.

Un avoit une hydrocéphale & une diſtorſion de l'épine.

Un avoit une hydrocéphale.

Dans un de ces fœtus il manquoit une partie du palais, & dans deux, une portion conſidérable du crâne. ( Un de ces derniers a vécu une heure ).

Un avoit deux têtes, quatre bras, deux épines qui s'uniſſoient au ſacrum & qui ſe terminoient au baſſin ; il n'avoit que deux extrémités inférieures & les organes de la génération du mâle. En ouvrant le corps on y trouva deux cavités thorachiques, la droite plus complette que la gauche; le cœur, ainſi que les poumons du côté droit, étoient plus parfaits que ceux du côté gauche. Il y avoit deux eſtomacs, deux ordres d'inteſtins qui ſe réuniſſoient enfin & ſe terminoient par un ſeul rectum & un anus. Il n'y avoit qu'une veſſie urinaire.

Une femme accoucha d'une fille & fut délivrée bientôt après de ſon placenta, dans lequel on ne remarqua rien d'extraordinaire, & quoique l'utérus conſervât un volume peu ordinaire, cependant les douleurs ne recommençant point, on ſoupçonna qu'il y reſtoit encore du ſang coagulé. Le troiſième jour les douleurs devintent violentes & la femme

accoucha d'une maſſe informe, ſphérique & un peu applatie. Son plus grand diamètre étoit de 8 pouces, & le poids total d'environ 18 onces. Cette maſſe s'étoit nourrie par une ſorte de cordon ombilical auquel étoit attaché une portion des membranes; en la diſſéquant on la trouva parſemée d'une grande quantité de vaiſſeaux ſanguins qui paroiſſoient être des ramifications du cordon ombilical. On y trouvoit un petit cerveau & une moelle de l'épine qui ſe prolongeoit dans une enveloppe oſſeuſe; mais on n'y trouvoit rien de reſſemblant aux viſcères thorachiques ou abdominaux. Le reſte du volume étoit compoſé de graiſſe.

Sur le nombre total 1898 d'accouchemens, il ſe trouva 84 enfans venus morts au monde, c'eſt-à-dire dans la proportion d'un ſur 23: J'entends par enfans venus morts au monde ceux qui meurent après que la mère a ſenti leur mouvement dans la matrice, ce qui arrive en général après quatre mois. Les avortemens & les morts qui ont lieu avant cette période peuvent être eſtimés raiſonnablement, deux fois ce nombre; de ſorte qu'il paroît qu'il meurt dans la matrice, ou lors de leur expulſion, un fœtus ſur huit. Je dois encore faire remarquer que parmi les 84 fœtus venus morts au monde, il y en avoit 49 de garçons ou preſque les cinq huitièmes, & 35 de filles.

Parmi les 1400 femmes ſur leſquelles on a eu

des renſeignemens, après leur départ, il y en a eu 85 (ou une ſur 16) qui ont perdu leur enfant avant deux mois. Sur ce nombre il y avoit 53 garçons & 32 filles, c'eſt-à-dire la proportion des garçons eſt de cinq huitièmes.

Cette circonſtance ſingulière d'un plus grand nombre de mâles que d'enfans de l'autre ſexe, parmi ceux qui viennent morts au monde, & d'un plus grand nombre de mâles qui périſſent dans l'enfance que des enfans de l'autre ſexe, cette circonſtance, dis-je, a été obſervée par le docteur Price & d'autres auteurs. M. Haygart a montré qu'à Cheſter il eſt mort, dans une période donnée, plus de maris que de femmes. Cela conduit à une queſtion naturelle, ſavoir ſi la vie des hommes ſont dans toutes les périodes de l'âge plus précaires que celles des femmes.

Pour donner une ſolution de cette queſtion j'ai ajouté l'article ſuivant à mon regiſtre.

*Table des âges auxquels les femmes avoient commencé & avoient ceſſé d'être fécondes, & des périodes intermédiaires dans leſquelles la plupart d'entr'elles ſe trouvoient.*

Il y avoit 2102 femmes groſſes; mais quoique toutes obtinſſent des lettres qui leur donnoient

des droits au ſecours des ſages-femmes, cependant il n'y en eut que 1897 qui fuſſent accouchées par elles; les autres ou bien s'éloignèrent entièrement du diſpenſaire, ou bien par quelques changemens dans les circonſtances, furent obligées d'aller à l'hôpital ou dans des atteliers.

*Années d'âge.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| (1) | 36 (1 ſur 58) . . . | entre 15 & 19 | ans. |
| | 49 (ou 1 ſur 43) . | 20 | |
| | 578 (ou 5 ſur 19) . | entre 21 & 25 | |
| | 699 (preſque 1 ſur 3). | entre 26 & 30 | |
| | 407 (preſque 1 ſur 5). | entre 31 & 35 | |
| | 291 (ou 3 ſur 22) . . | entre 37 & 40 | |
| | 36 (ou 1 ſur 58) . . | entre 41 & 45 | |
| | 6 (ou 1 ſur 350) . | depuis 46 à 49 | |
| | 2102 | | |

(1) Une de ces femmes avoit entre 15 & 16 ans.
Une autre entre 16 & 17.
Trois entre 17 & 18.
Dix entre 18 & 19.
Vingt-une entre 19 & 20.

*Table du nombre des enfans nés de* 1389 *femmes avec le nombre de ceux qui étoient vivans, lorſqu'ils ſe ſont préſentés au diſpenſaire.* ( On n'a commencé cette table que quelques mois après la précédente ).

| *Femmes.* | *N°. des enfans nés de chaque femme.* | *Total des enfans nés.* | *Total des enfans vivans.* | *N°. des femmes qui ont conſervé leurs enfans.* | *N°. des enfans conſervés par chaque femme.* | *Total des enfans conſervés.* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 24 | 24 | 5 | | | |
| 1 | 17 | 17 | 3 | | | |
| 3 | 16 | 48 | 5 | | | |
| 2 | 14 | 28 | 11 | | | |
| 11 | 13 | 155 | 46 | | | |
| 14 | 12 | 168 | 44 | | | |
| 15 | 11 | 165 | 45 | 1 | 11 | 11 |
| 22 | 10 | 220 | 84 | | | |
| 33 | 9 | 297 | 93 | | | |
| 56 | 8 | 448 | 151 | 4 | 8 | 32 |
| 74 | 7 | 518 | 213 | 3 | 7 | 21 |
| 89 | 6 | 534 | 214 | 11 | 6 | 66 |
| 138 | 5 | 690 | 288 | 32 | 5 | 160 |
| 169 | 4 | 676 | 293 | 84 | 4 | 336 |
| 208 | 3 | 624 | 299 | 174 | 3 | 322 |
| 254 | 2 | 508 | 259 | 306 | 2 | 612 |
| 299 | 1 | 299 | 271 | 374 | 1 | 464 |
| 1389 | | 5419 | | 1079 | | 2223 |

Il y a eu par conſéquent 310 femmes qui ont perdu tous leurs enfans.

Dans le nombre ci-deſſus de 5419 enfans, il y avoit 2747 garçons & 2672 filles, ce qui eſt dans le rapport de 36 garçons ſur 35 filles. Cette proportion eſt très-peu différente de celle qui a été expoſée dans une autre table.

J'ai placé ces deux tables l'une près de l'autre, afin qu'on pût voir de quelle fécondité exceſſive ſont douées les femmes des claſſes inférieures de la ſociété dans les pays que j'habite, & en même tems pour montrer combien il y en a peu qui puiſſent élever un nombre conſidérable d'enfans, car quoiqu'il y ait eu 321 femmes qui ont donné naiſſance chacune à ſix enfans & au-delà, & qu'elles fuſſent encore toutes groſſes, il n'y en a eu cependant que 19 qui ayent été en état d'élever ſix ou un plus grand nombre d'enfans, & quoiqu'il y ait eu 102 de ces femmes qui ayent produit chacune neuf enfans & au-delà, cependant il n'y en a eu qu'une ſeule qui ait été capable de conſerver ce nombre vivant.

Je ſuis porté à croire que cette grande mortalité parmi les enfans, ne provient point d'aucune débilité naturelle ou d'une conſtitution viciée depuis la naiſſance, pluſieurs de ces victimes étant nées avec toutes les apparences de la ſanté & de la vigueur; mais il paroît que cette mortalité doit être attribuée à la pauvreté des parens qui les empêche de leur prodiguer les ſoins néceſſaires ou même

de

de fournir les vêtemens & la nourriture convenables à leurs enfans. C'eſt un objet digne des recherches & de l'attention du gouvernement, que d'examiner ſi ce grand obſtacle à la population eſt d'une nature irrémédiable, & ſi une diminution des impoſitions & des taxes pour toutes les perſonnes qui élèvent un certain nombre d'enfans, ou ſi tout autre moyen de les ſoulager ou de les encourager, ne contribueroit point à arrêter un mal auſſi funeſte. Pour faire avec quelque fondement des conjectures ſur cet objet, il ſeroit peut-être utile de connoître la proportion des morts dans les familles les plus opulentes où la cauſe ci-deſſus mentionnée n'a que peu d'influence. Mais ce ne peut être que le réſultat des obſervations réunies de différens praticiens.

Je vais tâcher maintenant de déduire de ces tables quelles ſont les chances de la vie à différentes périodes, depuis l'enfance juſqu'à 26 ans ; mais pour me faire mieux entendre je vais mettre en avant quelques détails ſur la méthode que j'ai ſuivie.

J'ai ſuppoſé que chacune de ces femmes a porté ſon enfant deux ans ; cette ſuppoſition eſt fondée ſur ce qu'il y a de ces femmes qui ſe repréſentent au diſpenſaire deux, trois, quatre fois, & je m'en tiens à un terme moyen qui eſt le nombre *deux*. Sur ce principe, quand je trouve une femme qui

Année 1781. Vol. LXXI.

ſe préſente au diſpenſaire, & qui a eu auparavant un enfant, je conclus que cet enfant auroit deux ans s'il avoit vécu; mais ſi la femme a mis au monde deux enfans, je ſuppoſe que le premier auroit quatre ans & le ſecond deux ans, & ainſi de ſuite. Trouvant ainſi que ſur 299 enfans nés de pluſieurs femmes qui étoient alors avancées dans leur ſeconde groſſeſſe, il y en avoit 171 ou ſept douzièmes ſeulement de vivans, j'en ai conclu que les cinq douzièmes des enfans périſſoient avant d'avoir atteint la deuxième année de leur âge, & obſervant que ſur 508 enfans nés de 254 femmes qui étoient avancées daus leur troiſième groſſeſſe, il y en avoit ſeulement 259 de vivans, j'en ai d'abord déduit 210, ce qui forme les cinq douzièmes du nombre total, & qui ont péri avant d'avoir atteint la deuxième année de leur âge; j'ai trouvé alors que 39 qui eſt preſque le douzième du nombre total ou un ſeptième de ceux qui ont ſurvécu, périſſent entre la deuxième & la quatrième année de l'âge.

*Table des chances de la vie depuis l'enfance juſqu'à 26 ans.*

| Age. | Perſonnes vivantes. | | |
|---|---|---|---|
| 0 | 5400 | 2250 | 5 ſur 12. |
| 2 | 3150 | 450 | 6 ſur 12, ou 1 ſur 7 qui ſurvit. |
| 4 | 2700 | 180 | 8 ſur 15, ou 1 ſur 15 qui ſurvit. |
| 6 | 2520 | 204 | 4 ſur 7, ou 1 ſur 12 $\frac{1}{2}$ qui ſurvit. |
| 8 | 2313 | 156 | 6 ſur 10, ou 1 ſur 15 qui ſurvit. |
| 18 | 2160 | 540 | |
| 26 | 1620 | | |

Il en eſt donc mort 3780
ou 7 dixièmes.

Il y en a eu de vivans 1620
juſqu'à 26 ans.

Total des enfans. 5400

Je ne ſais point ſi ceux qui ſe ſont appliqués ſpécialement à ces ſortes de calculs, approuveront cette manière de calculer les chances de la vie. J'avoue que, lorſque j'y ai penſé pour la première fois, j'ai cru qu'elle deviendroit plus certaine & plus exacte en l'examinant de près; car quoique

Année 1781. Vol. LXXI.

dans les premières séries d'années où les morts sont nombreuses, les proportions s'accordent assez bien avec les tables de M. Buffon & d'autres auteurs, cependant à mesure qu'on avance en âge, on est obligé de prendre des périodes plus longues que deux années. C'est ainsi, par exemple, que nous pouvons observer que quoique de deux à quatre, de quatre à six & de six à huit années d'âge le décroissement continue d'une manière progressive, cependant il n'en est pas ainsi entre la 8^e, 10^e ou 12^e année de l'âge, car alors il paroît qu'il y a quelque léger accroissement. Mais comme la proportion des morts depuis la 8^e jusqu'à la 10^e ou 12^e année, est probablement peu considérable, une très-petite déduction des morts dans les premières années de la vie, rectifiera probablement cette différence. Je présume qu'une déviation de cette nature peut être occasionnée par la petite vérole ou quelqu'autre maladie épidemique qui aura regné parmi les enfans durant les deux ou trois années de tems que j'ai fait ce recueil, ce qui rendroit le décroissement dans la première & seconde serie plus grand qu'à l'ordinaire. Si c'est-là le cas, il est probable que dans le cours des années on trouvera le véritable terme moyen en comparant la table que j'ai dressée avec une certaine variété de tables semblables.

*Table comparative de la population de Londres avec des vues ſur la proportion des originaires comparés à ceux qui ont reçu la naiſſance dans différens comtés d'Angleterre, du pays de Galles, de l'Ecoſſe, de l'Irlande ou des nations étrangères.*

Sur 3236 perſonnes mariées,
824 ou un quart ſont nées à Londres;
1870 ou quatre ſeptièmes, dans différens comtés de l'Angleterre ou du pays de Galles;
209 ou 1 ſur 15 ſont nées en Ecoſſe;
280 ou 1 ſur 11 ſont nées en Irlande;
53 ou 1 ſur 60 ſont étrangères.

3236

Voici maintenant les proportions reſpectives des individus de l'un & de l'autre ſexe.

| *Hommes.* | *Femmes.* |
|---|---|
| 329 nés à Londres, & | 495 c'eſt-à-dire 166 de plus. |
| 952 dans différens comtés. | 917 c'eſt-à-dire 35 de moins que d'hommes, |
| 135 en Ecoſſe. . . . . | 74 ou 61 de moins que d'hommes. |

| *Hommes.* | *Femmes.* |
|---|---|
| 1416 | 1486 |
| 162 en Irlande. . . . | 119 ou 43 de moins que d'hommes. |
| 40 étoient étrangers. . | 13 ou 27 de moins que d'hommes. |
| 1618 | 1618 |

Ainſi ſur 824 perſonnes mariées & nées à Londres, il y avoit un cinquième de plus de femmes que d'hommes. On peut en rendre compte en ſuppoſant qu'un plus grand nombre de mâles périt ou émigrât avant d'avoir atteint l'âge du mariage, que de femmes. Il faut auſſi obſerver qu'en Ecoſſe & parmi les étrangers, les femmes ſont en proportion relativement aux hommes comme 1 à 3; mais en Irlande le rapport eſt de 3 à 7.

On voit par cette table combien Londres ſe ſoutient aux dépens de la population des campagnes, & comme on peut ſuppoſer que le grand nombre d'Ecoſſois, d'Irlandois ou d'étrangers qui viennent en Angleterre, réſident à Londres, nous pouvons connoître dans quelles proportions ils contribuent à réparer la perte qu'éprouve ſon exceſſive population.

## ARTICLE XIII.

*Exemple d'une femme qui a eu la petite-vérole durant ſa groſſeſſe, & qui paroît avoir communiqué la même maladie au fœtus qu'elle portoit; par M. J.^e Hunter.*

Le 5 Décembre 1776, madame Ford avoit éprouvé des friſſons & d'autres ſymptômes précurſeurs de la fiévre, auxquels s'étoient joints une grande difficulté de reſpirer & une toux très-incommode. M. Grant la vit le ſept du même mois; après lui avoir fait une ſaignée, il lui preſcrivit une compoſition d'une mixture ſaline avec le blanc de baleine & la magnéſie de ſix en ſix heures.

Année 1780. Vol. LXX.

Ce remède fit pouſſer deux ou trois ſelles, & alors les ſymptômes parurent diminués; mais la toux étant encore violente, il parut néceſſaire de répéter la ſaignée, ſur-tout comme elle diſoit être dans le ſixième mois de ſa groſſeſſe. Le ſoir du même jour, c'eſt-à-dire le 8 du mois, la petite vérole ſe manifeſta & elle parut être d'un caractère benin. Ses progrès furent plus lents qu'on n'auroit dû l'attendre; mais la maladie parcourut aiſément ſes périodes, & la dame reſta levée une partie du jour en prenant ſeulement le ſoir un parégorique,

Année 1780. Vol. LXX.

& ſuivant les circonſtances un peu de magnéſie; ainſi les ſymptômes ſe calmèrent & la toux devint très-peu incommode.

Le 25 du même mois elle ſe plaignit d'une douleur au côté; on lui tira huit onces de ſang; le lendemain elle fut exempte de douleur, & ſe trouva auſſi-bien que ſa ſituation actuelle peut le permettre. Après cela M. Grant ne la revit plus que le 21 du même mois que le travail de l'enfantement ſe déclara; c'eſt alors que M. Waſtalk fut appelé; à ſon arrivée, cette dame ſe plaignoit de violentes douleurs, & il trouva avec les autres ſymptômes d'un accouchement prochain, que l'orifice de la matrice étoit peu dilaté; il lui fit prendre une émulſion anodyne avec le blanc de baleine. Après quelques douleurs longues & cruelles, elle accoucha d'un enfant mort. Obſervant une éruption ſur tout le corps de l'enfant & différentes puſtules remplies de matière, on les examina plus particulièrement, & me rappelant que M. Leake, dans ſon introduction à la pratique des accouchemens, avoit obſervé qu'il falloit rechercher ſi les adultes, qu'on dit échapper entièrement à la petite vérole, n'en avoient point été attaquées précédemment, lorſqu'ils étoient encore dans le ſein maternel, j'en envoyai une note à M. Leake & à M. Hunter, pour déterminer un fait ſur lequel on étoit encore en ſuſpens. M. Leake vint lui-

même le soir & vit l'enfant, & après lui M. Hunter & M. Cruickshanks l'examinèrent aussi, & convintent tous qu'il avoit eu la petite vérole. M. Hunter en particulier pensa que l'éruption étoit si semblable à la petite vérole, qu'on ne pouvoit nullement en douter; mais il ajouta que dans tous les autres cas de la même espèce qu'il avoit eu occasion de voir, le fœtus placé dans l'uterus avoit échappé à la contagion. L'accouchement eut lieu vingt-trois jours après l'éruption de la petite vérole de la mère.



*Réflexions de M. Hunter.* L'intervalle de tems qui s'étoit écoulé entre la petite vérole & l'accouchement, joint à l'état de la maladie, quand l'enfant vint au monde (qui paroissoit être le sixième ou le septième de l'éruption propre au fœtus, & le quinzième ou seizième à compter de l'éruption de la mère), font voir la possibilité que la contagion ait été communiquée au fœtus dans le sein de sa mère. Plusieurs des pustules étoient distinctes, mais quelques-unes étoient réunies à la base; elles avoient tous les caractères de la petite vérole.

M. Hunter dit que toutes les fois qu'il a eu occasion d'ouvrir les corps des personnes mortes de la petite vérole, il avoit examiné avec soin les cavités intérieures, comme l'œsophage, la trachée-artère, l'estomac, les intestins, la plèvre, le péri-

Année 1780. Vol. LXX.

toine, pour voir ſi ces parties offroient quelque éruption, & qu'il n'en avoit jamais trouvé aucun veſtige. Il commença alors à ſoupçonner que la peau elle-même étoit la ſeule partie du corps ſuſceptible d'un pareil *ſtimulus*, ou que la peau étoit ſujette à quelqu'influence à laquelle les autres parties du corps n'étoient point ſujettes, & qui la rendoit ſeule capable de recevoir le virus varioleux.

Pour éclaircir ce point, il ouvrit le corps du fœtus dont il a été parlé ci-deſſus, & il examina attentivement toutes les cavités intérieures, telles que la ſurface interne du péritoine, de la plèvre, des inteſtins, de la trachée-artère, de l'œſophage, de l'eſtomac, &c., & il n'obſerva rien qui eût quelque rapport avec la petite vérole. Il faut obſerver que le même fœtus avoit la face & les extrémités pleines de puſtules parfaitement ſemblables à celles que produit ordinairement la petite vérole; d'où l'on peut déduire que la peau eſt la partie principale qui eſt ſuſceptible du ſtimulus varioleux, & qu'elle n'eſt point attaquée par une influence extérieure.

La communication de la petite vérole au fœtus dans le ſein de la mère, peut avoir eu lieu de deux manières; une, par la communication immédiate de la maladie de la mère à l'enfant; l'autre, par une ſorte d'abſorption à l'inſtant que la

mère a contracté la maladie par l'impreſſion d'une cauſe quelconque. Quoi qu'il en ſoit de ces deux moyens d'infection, Boerhaave ſemble avoir été conduit par l'obſervation à penſer que ni l'une ni l'autre n'avoient lieu; car il donna ſes ſoins à une dame qui eut la petite vérole confluente au ſixième mois de ſa groſſeſſe, & qui accoucha à terme d'un enfant qui n'offroit pas le moindre veſtige de la maladie de la mère.

Son commentateur Wanſwieten a cependant une opinion différente, & il cite l'exemple d'une femme qui, durant le cours d'une petite vérole bénigne, fit une fauſſe couche, & le fœtus qu'elle rendit ſe trouva couvert de puſtules varioleuſes qui étoient à leur plus haut point de maturité. Il eſt vrai que cette obſervation eſt fondée ſur le rapport d'une ſage-femme, & qu'on ne peut point le regarder comme inconteſtable. Cependant on ne peut guère le révoquer en doute d'après l'exemple analogue qui vient d'être rapporté. Wanſwieten d'ailleurs rapporte d'autres obſervations en faveur de l'opinion oppoſée à celle de Boerhaave. Sans doute que ſi de pareils exemples ne ſont point fréquens, on doit les attribuer à ce que la petite vérole contractée pendant la groſſeſſe, eſt le plus ſouvent mortelle.

## ARTICLE XIV.

*Exemple d'un enfant qui eut la petite vérole dans le ſein de ſa mère; par M. Wright, docteur-médecin, dans une lettre adreſſée à M. Hunter.*

Année 1780. Vol. LXXI.

J'ai lu, Monſieur, avec plaiſir le cas que vous avez conſigné dans le volume LXX des tranſactions philoſophiques ſur la communication de la petite vérole au fœtus renfermé dans le ſein de la matrice. D'après les faits que vous rapportez, il paroît que le fœtus avoit reçu l'infection de la petite vérole dans le ſein de ſa mère.

C'eſt ce qui m'a engagé à vous rapporter un cas ſingulier que j'ai eu occaſion d'obſerver il y a quelques années. Je ſuis fâché d'avoir perdu malheureuſement tous mes ouvrages & mes remarques de pratique ſur des cas ſemblables, par la priſe d'un convoi le mois d'Août dernier.

En 1768 la petite vérole étoit ſi générale à la Jamaïque, que très-peu de perſonnes échappoient à la contagion. Vers le milieu de Juin M. Peterkin, négociant très-connu de Marta-Brac, reçut environ ſoixante nouveaux nègres d'un vaiſſeau qui arrivoit; auſſi-tôt après le débarquement, diverſes autres perſonnes furent immédiatement

attaquées de la fiévre, & la petite vérole ſe manifeſta; les autres furent auſſi-tôt inoculés. Parmi ceux qui eurent la petite vérole par les voies naturelles, il y avoit une femme d'environ 22 ans & enceinte. La fiévre éruptive étoit légère, & l'éruption avoit paru avant que je viſſe la malade. Les boutons étoient en petit nombre, diſcrets & étendus; la maladie parcourut ſes périodes ſuivant ſon cours ordinaire; mais vers le 14$^{e}$ jour de l'éruption, la femme éprouva un accès fébrile de quelques heures. Elle fut priſe le même jour du travail de l'enfantement, & elle accoucha d'un fœtus dont la tête, les extrémités & le corps étoient couverts de petite vérole. Les boutons étoient diſtincts & très-étendus, tels qu'ils paroiſſent ordinairement le huitième ou le neuvième jour dans des cas favorables. Le fœtus étoit petit & foible, il ne put têter que peu; on lui procura une nourrice & on prit tous les ſoins poſſibles de l'enfant; mais il mourut le troiſième jour à dater de celui de ſa naiſſance. La mère ſe rétablit auſſi & elle eſt dans l'habitation de M. Peterkin.

Durant une pratique de pluſieurs années à la Jamaïque, j'ai remarqué que lorſque les femmes groſſes avoient été attaquées d'une petite vérole naturelle, ou qu'elles avoient été inoculées par erreur, elles faiſoient en général de fauſſes couches, dans le tems ou auſſi-tôt après la fiévre d'é-

Année 1780. Vol. LXXI.

ruption; mais je n'ai vu aucuns ſignes de petite vérole ſur leurs corps, excepté ſur le fœtus dont je viens de parler.

## ARTICLE XV.

*Oſſification du conduit thorachique; par M. Cheſton, chirurgien de l'infirmerie de Glocheſter.*

Année 1780. Vol. LXX.

JONES, âgé de 22 ans, fut reçu dans l'infirmerie de Glocheſter le 5 Juin 1775; il ſe plaignoit de douleurs très-incommodes au dos & à la hanche, & ces douleurs, d'après toutes les circonſtances de ſa deſcription, paroiſſoient d'une nature rhumatique.

En l'examinant peu de jours après, on trouva la hanche droite plus pleine qu'elle ne devoit l'être; mais la cuiſſe paroiſſoit être très-peu altérée dans ſon état naturel. On appliqua un véſicatoire ſur la jointure, & les remèdes antirhumatiques ordinaires furent preſcrits par un médecin aux ſoins duquel il fut confié. Dans une quinzaine de jours il ſe plaignit d'une douleur violente au genou, pour laquelle on appliqua un véſicatoire à l'extrémité du péroné. Durant tout ce tems il marchoit avec un bâton, mais bientôt après il eut beſoin de béquilles.

Sa cuiſſe étoit augmentée en volume & devenoit

œdémateuſe; c'eſt pour cela qu'on appliqua un véſicatoire vers le milieu, & le genou ſe trouvant dans un état de contraction, on frotta cette partie avec un liniment volatil; comme il ne pouvoit ſe remuer même à l'aide de béquilles, il fut retenu entièrement dans ſon lit.

Depuis cette époque l'augmentation de la cuiſſe fut très-rapide, & ſon genou devint contracté en proportion, de ſorte que la cuiſſe conſervoit la même poſition que celle qu'on lui donne dans une fracture du bras.

Auſſi-tôt après il commença à éprouver quelque difficulté à rendre l'urine, ce qui augmenta par degrés à un tel point que les médicamens preſcrits pour le ſoulager à cet égard n'ayant point l'effet deſiré, & ſon ventre paroiſſant diſtendu, on voulut le ſonder, mais la ſonde ne put point outrepaſſer le cou de la veſſie; on y introduiſit cependant une bougie & il ſortit un peu d'urine.

Depuis cette époque, au moyen des grands efforts des muſcles abdominaux, & au moyen d'une compreſſion externe, il commença à uriner, mais avec difficulté. Il ſe déclara alors de violentes douleurs dans l'abdomen, mais particulièrement à la région du pubis; l'écoulement de l'urine devint alors involontaire. La fièvre étoit très-conſidérable par intervalles; les forces s'abattirent très-promptement, & il n'y avoit que les opiats qui procuraſſent

Année 1780. Vol. LXXI.

quelque ſoulagement; il languit dans cet état déplorable juſqu'au commencement d'Octobre, & alors la violence des douleurs commencèrent à ſe calmer, & la mort ſurvint le 10 Octobre.

A l'ouverture du corps, outre les autres changemens, on trouva que le réſervoir du chyle n'étoit pas ſi pleinement rempli, qu'il ne pût encore recevoir une petite quantité de fluide, mais le conduit thorachique étoit oſſeux & obſtrué.

*Diſſection.*

LES tégumens de l'abdomen étoient durs & ſecs comme du parchemin. Les veines étoient fort groſſes & leurs branches étoient tracées à la ſurface du corps d'une manière très-diſtincte. Au côté gauche il y avoit une tumeur évidente qui pouſſoit les tégumens au-dehors & qui contenoit une grande quantité de fluide.

La cuiſſe étoit dans un état œdémateux, de ſorte que d'après les circonſtances & la diſtenſion de l'abdomen on ne pouvoit rien obſerver au-dehors, à la partie inférieure de l'abdomen & au côté droit plus qu'au côté gauche.

En examinant la cavité, les inteſtins ſe préſentèrent preſque dans l'état naturel; ils étoient ſains en apparence, mais ils étoient très-diſtendus. La tumeur du côté gauche étoit occaſionnée par la

la diſtenſion de la veſſie pleine d'urine & légèrement adhérente au péritoine; à cela ſe joignoit le colon vers ſa terminaiſon au rectum, & qui rempliſſoit la région iliaque de ce côté, pendant que le côté droit, & plus de la moitié du baſſin, étoient remplis par une maſſe confuſe & irrégulière qui ſembloit formée de cartilage, & d'une matière oſſeuſe & pierreuſe.

Comme un grand cartilage (ſubſtance qui devint oſſeuſe par le deſſéchement) ſembloit couvrir tout le corps des vertèbres, j'éloignai les inteſtins; & en examinant cette maſſe, je pourſuivis ſon trajet en haut dans la direction de l'épine & des grands vaiſſeaux, juſqu'à ſa terminaiſon un peu au-deſſus des reins.

En mettant à découvert le ſternum & les côtes, pour examiner la cavité de la poitrine, les cartilages ſe préſentèrent eux-mêmes & offrirent une plus belle blancheur que dans l'état ordinaire; ils reſſembloient à du papier blanc, & retenoient encore leur fermeté naturelle & leur tiſſu.

Les poumons étoient dans un plein état de diſtenſion, & obſtrués, dans pluſieurs endroits, de la même eſpèce de ſubſtance cartilagineuſe qui paroiſſoit ſi abondante dans la cavité abdominale.

Soupçonnant que le ſyſtême artériel pouvoit être juſqu'à un certain degré affecté par cette maladie, je ſeparai le cœur des poumons, afin d'examiner

Année 1781. Vol. LXXI.

le grand ſyſtême des vaiſſeaux, & en diviſant l'aorte un peu au-deſſous de ſa courbure ou de ce qu'on appelle la croſſe de l'aorte, on trouva en l'examinant que le cœur étoit très-relâché, vide, & d'un volume bien moindre qu'il ne l'eſt dans les adultes du même âge que celui de cet individu, mais ſain à tous égards.

Les valvules ſemi-lunaires & mitrales n'étoient point dans un état morbifique, & on n'apercevoit point dans l'aorte la plus légère déviation de l'état de ſanté, quoiqu'elle fût environnée de cette ſubſtance ſinguliere juſqu'à ſa bifurcation dans les deux iliaques.

En élevant l'aorte de l'épine, après que je l'eus diviſée à ſa courbure, je trouvai une dureté ſinguliere au côté droit comme un paquet de filets qui étoit dans le trajet du conduit thorachique. Je continuai par conſéquent ma diſſection avec beaucoup de précaution, & je m'aſſurai en dégageant pleinement cette partie que c'étoit le conduit thorachique qui étoit pleinement obſtrué par une matière oſſeuſe, immédiatement au-deſſus du réſervoir de pecquet.

Malheureuſement étant alors preſſé par le tems au moment où j'ouvris le corps, je fus obligé d'emporter les parties pour les examiner plus ſoigneuſement chez moi; ce qui me priva de l'avantage de déterminer les circonſtances ci-deſſus

dans le tems de la ſéparation des parties, & par conſéquent de rechercher l'extenſion ultérieure de cette concrétion oſſeuſe, & de voir l'état du conduit dans ſon entrée dans la veine ſouclavière. La veine azigos auſſi bien que l'aorte étoit parfaitement ſaine.



La veine cave ſe trouvoit davantage dans un état morbifique, car quoiqu'elle n'en offrît aucune apparence à l'extérieur, cependant quand je l'ouvris, je trouvai ſa cavité à demi-remplie d'une ſubſtance ferme & ſans élaſticité. Cette ſubſtance prenoit ſon origine de ſa ſurface interne près de l'entrée de la veine émulgente; elle y étoit attachée en différens endroits par des points ſéparés juſqu'à ſa projection dans le ſacrum, où la cavité de la veine étoit preſque remplie d'une continuation de la même ſubſtance.

La rate, le pancreas & le foie étoient parfaitement ſains; la veſicule du fiel étoit très-petite & preſque vide; leurs conduits étoient dans l'état naturel.

Les reins étoient plus volumineux que dans l'état naturel; ils paroiſſoient livides à l'extérieur & offroient des ſignes d'une inflammation antérieure. L'uretère du côté droit étoit fort augmenté, & contenoit une quantité conſidérable d'urine qui y paroiſſoit retenue par la diſtenſion de la veſſie. L'uretère gauche étoit dans l'état naturel. Les tu-

Année 1780.
Vol. LXXI.

niques de la veſſie étoient très-épaiſſes; mais elles conſervoient à l'extérieur, auſſi bien qu'à l'intérieur, toutes les apparences d'un état ſain.

Il faut obſerver que comme la veſſie ne peut point s'étendre latéralement, elle ſe prolongeoit en haut en prenant une forme oblongue, & ne contenoit guères plus d'une pinte d'urine.

La tumeur qui occupoit la région iliaque droite s'étendoit elle-même irrégulièrement dans toutes les directions, & paroiſſoit au-dehors avoir détruit la principale partie de l'os innominé, autant qu'on peut s'en convaincre en introduiſant une ſonde dans différentes directions.

La manière avec laquelle une portion de cette tumeur preſſoit ſur le cou de la veſſie, explique aiſément la difficulté de l'introduction d'un catheter, quoique la bougie fût introduite avec facilité; & elle fait voir pourquoi le malade, longtems avant ſa mort, étoit incapable de vider ſa veſſie.

On ne peut point encore fixer le degré d'altération qu'a éprouvé l'os innominé, puiſque la tumeur n'eſt pas encore aſſez réduite par la macération. Dans les endroits où l'os eſt débarraſſé des parties environnantes, il paroît qu'il a ſouffert une grande perte de ſubſtance, & qu'à meſure que la tumeur ſe diſſout, une grande quantité de matière oſſeuſe qui eſt ptivée de ſon moyen d'union, ſe précipite continuellement au fond du

vaiſſeau dans lequel on fait macérer la tumeur.

Année 1780. Vol. LXXI.

Le conduit thorachique fut mis dans l'eau-de-vie pour conſerver ſa forme primitive, & c'eſt dans cet état qu'il a été porté à Londres. En le montrant à différens anatomiſtes, ils ont douté, s'il ne reſtoit point encore quelque petite cavité dans ce conduit, & ils deſirèrent que je miſſe ſous leurs yeux cette pièce anatomique, en la retirant de l'eau-de-vie, pour l'examiner plus ſoigneuſement. Je me ſuis rendu à leurs deſirs, & la pièce a été examinée par MM. Hunter, Waſton & Cruikshanks qui vinrent chez moi pour cet objet. Voici les remarques particulières qu'ils eurent occaſion de faire; ils trouvèrent que le conduit étoit pleinement obſtrué, excepté à la partie bulbeuſe inférieure qu'on appelle communément le réſervoir du chyle, où à la vérité il y avoit aſſez de place pour laiſſer paſſer l'air entre la tunique du conduit & la ſubſtance étrangère qui s'y étoit formée, de ſorte que le réſervoir qui auparavant paroiſſoit applati, devenoit diſtendu & arrondi en y ſoufflant de l'air; mais cet air étoit entièrement confiné au réſervoir du chyle, & ne pouvoit en aucune manière être pouſſé dans le conduit thorachique. Le réſervoir ayant été ouvert, on tâcha d'introduire une ſoie dans le conduit, mais la choſe fut impoſſible.

M. Cruikshanks tâcha enſuite de forcer le mer-

Année 1780. Vol. LXXI.

cure dans le conduit ; mais il ne put point y introduire la moindre particule.

D'après ces divers examens, nous avons été convaincus que le réſervoir du chyle n'étoit point ſi complettement obſtrué qu'il ne put encore recevoir une petite quantité de fluide, mais que le conduit étoit totalement imperméable, ſans qu'il fût poſſible d'y rien introduire.

Les tuniques du conduit ne paroiſſoient point avoir éprouvé aucune altération morbifique, car dans quelques endroits où la ſubſtance qui y étoit contenue n'étoit pas ſi fortement adhérente qu'elle n'en put être facilement détachée, ces tuniques étoient dans un état parfaitement ſain & naturel. Dans d'autres endroits où l'adhéſion n'étoit pas ſi forte, il y avoit à l'extérieur une plus grande apparence d'oſſification; mais il y avoit lieu de ſe convaincre que cela provenoit ſeulement de l'épaiſſeur des tuniques dans les parties où le réſervoir du chyle avoit été ouvert, & la ſubſtance de l'intérieur paroiſſoit d'une nature membraneuſe très-ſemblable à celle qu'on trouve dans la veine cave du même individu, mais deſtituée de lames. Nous préſumons que la même eſpèce de membrane avoit été continuée dans toute l'étendue du conduit, & qu'elle s'étoit complettement oſſifiée dans toute cette portion du conduit que j'avois conſervée.

Un petit corps qui reſſembloit à une glande

lymphatique ſur le côté de la partie ſupérieure du conduit avoit été ouvert par M. J. Hunter, qui avoit trouvé la même diſpoſition oſſeuſe dans ce petit corps que celle que nous avions aperçue dans le conduit lui-même.

Nous examinâmes enſuite ce qui rempliſſoit en partie la veine cave ; il étoit long de quatre pouces, & d'une forme conique dont la partie ſupérieure étoit la plus étendue ; ſa ſurface paroiſſoit irrégulière & granulée avec de petites particules oſſeuſes. Elle paroiſſoit applatie peut-être par la preſſion du ſang qui circuloit conſtamment au-deſſus ; car ayant fait une petite ouverture avec la lancette dans la partie la plus étroite de cette ſubſtance, nous pouvions paſſer très-aiſément une ſonde en haut & en bas, de manière à nous convaincre de l'exiſtence d'une cavité. En introduiſant un tuyau de pipe à fumer, la partie ſupérieure paroiſſoit s'étendre en un grand cul-de-ſac ; & la partie inférieure étoit diſtendue comme un grand vaiſſeau. Les ſymptômes que cet homme a offerts durant ſa maladie, auſſi bien qu'à ſa mort, étoient parfaitement ſemblables à ceux que j'ai obſervés dans les malades qui ont péri d'une inflammation lente des viſcères. La nature de ſon mal paroiſſoit n'indiquer qu'une affection de la veſſie, & c'eſt pour cette raiſon que je fis l'ouverture de ſon corps ; car il n'étoit point réduit dans

Année 1780. Vol. LXXI.

un tel marasme que celui qu'offrent souvent ceux qui sont attaqués de semblables maladies.

*Continuation du cas précédent sur l'ossification du conduit thorachique ; par M. Cheston.*

Il a fallu attendre cinq mois de macération des os du bassin pour bien connoître leur état ; car quoiqu'on air rarement changé l'eau du vaisseau, & qu'on l'air tenu dans un endroit chaud, j'ai voulu que la putréfaction fût portée au dernier point, & prendre assez de tems pour que les parties molles fussent pleinement détruites.

Dans l'exposition que j'ai faite de l'état du conduit thorachique, je me suis livré à quelques soupçons sur l'altération que pouvoit avoir éprouvée dans sa substance une grande partie de l'os innominé ; mais c'étoit à la macération à éclaircir ces doutes. La profondeur à laquelle la sonde étoit introduite, & la dure résistance que j'éprouvois dans le corps de la tumeur, firent voir que l'introduction ne se faisoit point à travers une partie cariée ou dans un état morbifique, comme je l'avois soupçonné, mais dans une certaine quantité de matière osseuse déposée au-dehors de l'os innominé, & que la partie qui en étoit chargée à l'extérieur étoit dans un état sain.

Il est difficile de fixer avec précision la partie

où la tumeur qui occupoit le côté droit du baſſin, & qui contenoit une matière oſſeuſe, avoit pris ſon origine. Il y a lieu cependant de préſumer qu'elle commença dans le baſſin au-deſſous du péritoine, puiſque la ſurface de la tumeur étoit évidemment recouverte de cette membrane; & d'ailleurs d'après toutes les apparences de la tumeur, auſſi-bien que d'après un examen attentif des parties durant le progrès de la diſſolution, il eſt probable qu'en ſortant du baſſin antérieurement par le trou ovale, auſſi bien qu'à la partie latérale au-deſſous de l'iſchium, & en s'élevant au-deſſus de l'épine de l'ilium, la tumeur formoit une communication complette du dehors au-dedans, de manière à enveloper entièrement tout l'os innominé.

A meſure que les parties molles ſe détachoient par la macération, on trouvoit dans l'eau, au fond du vaiſſeau, de grandes quantités de matière oſſeuſe qui avoient des formes irrégulières & différens volumes; & comme on n'avoit employé ni la force, ni le mouvement pour ſéparer cette matière de celle qui étoit adhérente à l'os, il eſt très-probable qu'elle avoit exiſté diſperſée & détachée dans la tumeur.

La tumeur à l'extérieur avoit toutes les apparences ordinaires d'une glande affectée & augmentée en volume, mais par degrés, comme j'eus occa-

ſion de l'obſerver en changeant ſouvent l'eau. Toute l'apparence fut changée, & la matière oſſeuſe, à meſure que la macération avançoit, paroiſſoit environnée d'une ſubſtance dure, blanche & plutôt tranſparente, très-ſemblable au ſuif, & dans cet état, elle réſiſtoit principalement au pouvoir diſſolvant de l'eau.

Lorſque l'os parut en général aſſez nettoyé pour le faire ſécher, je trouvai dans une partie quelques reſtes de cette ſubſtance ſébacée; mais comme je ne voulois pas laiſſer le tout dans l'eau en faveur de cette petite portion, & que je crus en outre que dans le deſſéchement je pourrois encore découvrir quelques indices de ſa nature, je l'expoſai à l'air ouvert, & je fus ſurpris de trouver que dans le cours de trois jours cette ſubſtance s'étoit entièrement diſſipée.

J'eus la ſatisfaction de voir que l'attention & le ſoin que je donnois aux os pour les faire bien macérer, furent amplement récompenſés par les particularités qu'ils préſentèrent.

L'os innominé gauche étoit parfaitement libre de toute apparence non naturelle dans cette partie même, à ſon union à la ſymphiſe du pubis; mais la maladie s'étendoit dans tout l'os innominé droit par différentes graduations, depuis une ulcération ſuperficielle, juſqu'à une grande quantité d'excroiſſances.

Il eſt remarquable que le cartilage qui joint les os pubis, formoit les bornes de la maladie, & on n'obſervoit aucun état morbifique dans l'os pubis gauche. Il faut obſerver, pour l'intelligence de cette maladie, que l'étendue de cette tumeur qui ſe terminoit exactement à cette partie, paroît avoir formé les limites de la maladie. Autant que la lame externe de l'os pubis & de l'iſchium manquoit, autant les os préſentoient cette rudeſſe & & cette perte irrégulière de ſubſtance qu'on appelle ordinairement ulcération ou carie ſuperficielle. Le fond de l'*acetabulum* paroiſſoit avoir ſouffert de la même manière; mais à l'égard de l'os ilium, ſoit extétieurement, ſoit intérieurement, les lames n'avoient preſque ſouffert aucune atteinte.

Année 1781. Vol. LXXI.

## ARTICLE XVI.

*Luxation complette de l'os de la cuiſſe, dans un adulte, par une violence extérieure; par M. Charles White, chirurgien à Mancheſter.*

UN homme fort & robuſte, en déchargeant un peſant fardeau qui étoit ſur un cheval, gliſſa & tomba à la renverſe; le fardeau potta ſur ſon ventre & ſur ſes cuiſſes. Ses domeſtiques le portèrent dans ſa maiſon & le mirent ſur ſon lit; il éprouvoit

Année 1760. Vol. LI.

Année 1760. Vol. LI.

des douleurs insupportables lorsque j'arrivai. Je trouvai la fesse droite deux fois presque aussi grosse que l'autre, le genou & le pied du même côté, tourné en dedans & la cuisse très-accourcie. En tâchant de faire exécuter à la cuisse un mouvement de rotation, on n'entendoit point le moindre craquement; cela me fit juger que la tête de l'os étoit hors de la cavité cotyloïde, & en l'examinant je me convainquis qu'elle étoit au-dessous des muscles fessiers. Je vis alors la cause de l'augmentation du volume de la fesse.

Je fis aussi-tôt la réduction de la manière suivante.

Ayant mis quelques serviettes autour du pilier du lit pour empêcher que la peau ne fût écorchée, je fis placer le malade sur son dos avec une jambe de chaque côté du pilier, & alors j'engageai trois ou quatre des assistans de saisir le membre disloqué, pendant que le pilier du lit qui répondoit à l'aine, faisoit un point d'appui propre à résister en sens contraire; pendant qu'ils faisoient l'extension, j'appliquai ma main gauche sur la tête de l'os pour le porter dans sa place, & en même tems avec ma main droite, tournant le genou au-dehors, je portai la tête de l'os dans la cavité cotyloïde avec la plus grande facilité, mais avec un bruit si marqué que tous ceux qui étoient présens en furent étonnés.

La perſonne s'eſt bien trouvée dès ce moment, & l'augmentation de volume de la cuiſſe a entièrement diſparu; dans une quinzaine de jours elle a été en état de ſe mouvoir ſans aide, & deux mois après il a été à pied à Mancheſter preſque comme dans l'état naturel.



*Remarques.*

Les anciens & les modernes ſont tombés dans de grandes erreurs ſur le traitement des accidens qui ſurviennent à l'articulation de la cuiſſe. Les anciens qui, par le défaut des connoiſſances anatomiques & de l'ouverture des corps morts, ne ſavoient point que le cou du fémur étoit ſouvent fracturé, imaginoient toujours qu'il étoit luxé. Leurs malades étoient par conſéquent quelquefois longtems tourmentés ( dans l'eſpoir d'une réduction ) ſans en retirer aucun avantage, & le défaut de ſuccès faiſoit que les chirurgiens dans d'autres tems abandonnoient leurs malades, tandis qu'ils auroient pu les ſoulager. Les modernes ſont tombés dans une extrémité oppoſée, mais accompagnée de conſéquences auſſi pernicieuſes. Boerhaave en particulier penſoit qu'il ne ſurvenoit jamais une diſlocation de la cuiſſe par une violence externe, mais que la tête de l'os étoit ſouvent fracturée à ſon cou, près de ſon trochanter. L'opinion de ce médecin célèbre eſt d'un ſi grand poids auprès

Année 1760. Vol. LI.

de ceux de ſa profeſſion, qu'on a cru que dans ce cas la tête du fémur étoit toujours fracturée, & par conſéquent qu'on opéroit rarement la réduction, & que les malheureux malades reſtoient boiteux le reſte de leur vie; mais ce point eſt maintenant mis hors de doute.

Dans le ſecond volume des mémoires de l'académie de chirurgie de Paris, on trouve deux cas qui font voir les reſſources de la nature, lorſque la luxation de la cuiſſe n'a point été réduite. Il parut après la mort que dans le premier cas l'os étoit hors de ſa place, & porté en haut & en-dehors, pendant que la cavité cotyloïde étoit très-diminuée en volume, & que ſa forme de ronde avoit été changée en ovale. La tête du fémur avoit été reçue dans une autre cavité formée ſur l'os *ilium*, & s'étoit fixée dans cette cavité contre nature. Cet accident avoit été occaſionné par une chûte, lorſque la perſonne étoit encore dans l'enfance; elle fut en état de marcher, quoique cependant elle continuât de boiter juſqu'à ſa mort, qui eut lieu vers ſa ſoixante-huitième année. Dans l'autre cas l'os étoit luxé en bas & en-dedans, & la tête étoit engagée dans ce qu'on appelle le trou ovale.

On trouve un cas ſemblable, bien conſtaté dans le deuxième volume des eſſais philoſophiques & littéraires d'Edimbourg, d'un homme de Wor-

ceſſer dont la tête de l'os avoit été expulſée de la cavité cotyloïde & logée dans l'aine. Elle fut réduite avec quelque difficulté, & l'homme n'éprouva d'autre inconvénient, ſinon que ſa jambe étoit d'un quart de pouce plus longue que l'autre. Année 1760. Vol. LI.

Je dois ajourer à cela qu'il y a environ trente ans que mon père fut appelé pour voir un homme dont la cuiſſe avoit été luxée trois ou quatre jours auparavant; la tête de l'os étoit dans l'aine; ce que le chirurgien du lieu n'avoit pas d'abord reconnu; cependant elle fut immédiatement remiſe en place, & le malade recouvra l'uſage du membre.

Il paroît, d'après ce qui vient d'être dit, que l'os fémur eſt ſouvent luxé, & que cette luxation ſe fait ſur-tout de deux manières différentes.

## ARTICLE XVII.

*Autre exemple d'une luxation complette de l'os de la cuiſſe; par M. C. Young, chirurgien à Plimouth.*

J. DOWN, âgé d'environ 40 ans, d'une taille moyenne, en mettant les harnois aux chevaux de ſon maître, fut renverſé avec la chaiſe qui leur étoit attelée, à cauſe d'une frayeur dont ils furent ſaiſis. Il ſe trouva renverſé avec le dos tourné vers Année 1760. Vol. LI.

Année 1760. Vol. LI.

la chaiſe, dont la roue, par un mouvement rapide, le frappa à la partie ſupérieure & poſtérieure de la cuiſſe droite. Il tomba à terre & ne put ſe relever, ſe plaignant d'une douleur violente vers la hanche droite. Je fus appelé auſſi-tôt après l'accident, & je le fis mettre au lit pour l'examiner avec plus de ſoin. Je remarquai qu'il ſe plaignoit d'une vive douleur vers l'articulation du fémur avec l'iſchium, & cette douleur étoit encore augmentée par le moindre mouvement du membre. Le gros orteil étoit tourné vers le talon du pied gauche, & le talon du pied droit étoit tourné en-dehors. Tout le membre, depuis la tête du fémur juſqu'à l'extrémité des orteils, étoit contourné en proportion.

Je crus qu'il étoit manifeſte au premier coup d'œil qu'il devoit y avoir ou une fracture du fémur ou une diſlocation de ſon articulation avec l'iſchium. Il auroit été facile de découvrir le premier cas s'il avoit eu lieu; mais en mettant ma main ſur le grand trochanter, pendant qu'un aide tournoit le pied en-dedans & en-dehors alternativement, j'aperçus que le mouvement du grand trochanter correſpondoit exactement au mouvement de l'extrémité inférieure du fémur; & je conclus que s'il y avoit eu une fracture, elle auroit eu lieu entre le grand trochanter & la tête de l'os, & ſi tel eût été le cas, j'aurois été en état

état de le découvrir par le craquement qu'on éprouve toujours quand les deux extrémités fracturées d'un os ſont mues l'une contre l'autre. Mais ce ſymptôme n'étant pas ſenſible, & cependant le membre étoit ſi contourné, & la douleur ſi violente & ſi bornée aux parties qui environnent la jointure, que je déclarai qu'il y avoit une diſlocation de la tête du fémur, & par conſéquent je tâchai de la réduire par les méthodes ordinaires de l'extenſion. C'eſt dans cette vue que deux aides furent employés à étendre le membre en tirant des ſerviettes dont on avoit enveloppé le bas de la cheville, pendant que d'autres opéroient la contre-extenſion, en tirant un drap de lit qu'on avoit paſſé entre les cuiſſes, & qui étoit fixé à la tête du lit, & en même tems on tournoit le pied en-dehors à meſure que l'extenſion s'opéroit. Ce procédé fut très-douloureux, mais le membre devint bientôt à tous égards parallèle à l'autre. Il parut auſſi long, & en l'appuyant ſur le lit, les gros orteils & les talons des deux pieds ſe trouvèrent exactement dans la même poſition, & la ſeule différence qu'on pouvoit apercevoir entre les deux membres, c'étoit qu'il étoit un peu applati vers la hanche droite. En un mot la différence entre les deux membres étoit ſi petite, que je commençai à croire que je m'étois trompé en croyant qu'une diſlocation avoit eu lieu, puiſqu'il

Année 1760. Vol. LI.

Année 1760. Vol. LI.

étoit évident qu'il n'y avoit point eu de réduction par l'extenſion, & que ni le malade ni moi ne l'avions obſervée : je crus alors que la diſtorſion du membre n'étoit due à autre choſe qu'à une contraction involontaire des muſcles occaſionnée par la violence du coup.

Je fis donc pratiquer une ſaignée ; le malade fut couché ſur ſon dos, & on lui preſcrivit de ſe mouvoir le moins qu'il lui ſeroit poſſible, penſant que le repos ſeroit le remède le plus efficace. La douleur continua avec violence pendant quelques jours ; mais par degrés elle devint ſupportable, excepté dans les mouvemens du membre ; & dans environ douze jours après l'accident, le malade pouvoit ſupporter que ſon membre fût levé ou abbaiſſé avec preſque point de douleur. Nonobſtant cela il ne pouvoit pas le lever lui-même plus qu'il ne le faiſoit précédemment, lorſque la douleur étoit la plus vive. Un cas pareil m'embarraſſoit beaucoup. J'étois convaincu qu'il n'y avoit point de fracture du membre dans aucune partie, & je penſois que d'après les circonſtances rapportées ci-deſſus, on ne devoit point admettre une diſlocation. Je voulus donc prendre l'avis de deux autres chirurgiens qui, en voyant la poſition du membre, & rappelant toutes les autres circonſtances qui avoient précédé ou accompagné l'accident, convinrent qu'il n'y avoit point de frac-

ture, & qu'il étoit également invraiſemblable qu'il y eût une luxation. Car la jambe droite, lorſqu'elle étoit placée à côté de la gauche, comme je l'ai déjà dit, lui étoit exactement parallèle, & ſe maintenoit dans cet état, à moins que le malade ne remuât le corps, ſoit en dormant, ſoit de toute autre manière, en ſorte que le mouvement fût communiqué à la jambe. Mais on remarquoit toujours que le gros orteil étoit tourné en-dedans & le talon en-dehors; il pouvoit cependant être replacé ſans la moindre difficulté & ſans douleur, & ſeulement comme on auroit pu le faire à un membre qui auroit été dans un état de paralyſie. Il y avoit donc lieu d'attendre que le repos & le tems rétabliroient la liberté & la force du membre; pluſieurs jours s'étant paſſés, ſans aucun changement, je donnai un fort purgatif, & je le fis répéter tous les deux ou trois jours pendant quelque tems, pour affoiblir les muſcles, afin de pouvoir mieux reconnoître l'état actuel des parties; car quoique cet homme fût d'une ſtature moyenne, il étoit très-charnu, & les muſcles feſſiers étoient trop épais pour qu'on pût s'aſſurer diſtinctement de ce qui étoit au-deſſous d'eux. Ce moyen remplit mon attente; car en répétant ſouvent les purgatifs & à de courts intervalles, en lui preſcrivant un régime rigide & en le faiſant tenir au lit, il devint ſi maigre qu'on ſentoit la tête du

Année 1760. Vol. LI.

Année 1760. Vol. LI.

fémur à travers les muſcles, & qu'on reconnut que cet os étoit diſloqué en arrière, étant fixé dans l'eſpace qui eſt entre *l'iſchium* & le *ſacrum*.

Les mêmes chirurgiens qui l'avoient déjà examiné furent encore appelés le 25 Septembre, & ils furent convaincus que l'os de la cuiſſe étoit diſloqué & qu'on ſentoit ſa tête à travers les muſcles feſſiers dans l'eſpace qui eſt entre l'iſchium & le ſacrum.

Ce qui avoit ſans doute d'abord induit en erreur, c'étoit la ſituation de l'os qui permettoit au membre des mouvemens plus étendus que par-tout ailleurs; c'eſt auſſi ce qui explique le paralléliſme du membre comparé à l'autre, quoique la luxation eut lieu.

Mais en faiſant exécuter de légers mouvemens de rotation en-dedans & en-dehors, pendant qu'un aide tenant ſa main ſur la tête de l'os, on ſentoit un craquement qui étoit ſenſible pour le malade & pour les aſſiſtans, c'eſt ce qui nous ſurprit d'abord; mais comme on n'entendoit point de craquement, à moins qu'on ne preſsât fortement la tête de l'os, en même tems qu'on lui faiſoit exécuter des mouvemens de rotation, & comme on ſentoit que la tête du fémur ſuivoit exactement les mouvemens de rotation qui étoient imprimés à la cuiſſe, nous fûmes portés à conclure qu'il n'y avoit rien autre choſe que la tête du fémur qui portoit contre les rebords de l'iſchium.

Nous nous déterminâmes donc à faire l'extenſion, & dans cette vue le malade fut placé ſur les pieds du lit en mettant le pilier du lit entre ſes cuiſſes, après avoir eu ſoin de l'envelopper avec du linge, pour qu'il ne bleſſât pas la peau de ces parties. On attacha une ſerviette autour de la jambe vers la cheville, & deux aides furent employés à tirer avec force, pendant qu'un troiſième tournoit le genou en-dehors; & pendant ce tems, je preſſois en bas la tête de l'os avec ma main. Auſſi-tôt que l'extenſion commença, je ſentis que la tête du fémur gliſſoit au-deſſous de ma main, & j'eus à peine le tems de le dire qu'on entendit un éclat que le malade lui-même éprouva, & qui fut entendu de tous les aſſiſtans, ce qui annonçoit la réduction de l'os. Année 1760, Vol. LI.

Pendant que le malade étoit placé ſur ſon dos au-deſſus du lit, la jambe droite paroiſſoit un peu plus longue que l'autre; mais il paroît que cet effet étoit dû aux muſcles qui, à cauſe des tiraillemens qu'ils avoient éprouvés durant l'extenſion, n'avoient pas aſſez de force pour remettre le fémur au fond de la cavité cotyloïde.

Dans ſix ou ſept jours le malade ſe trouva très-bien, & fut en état de marcher avec des béquilles, & d'appuyer une partie conſidérable du poids de ſon corps ſur la jambe droite, & depuis cette époque il recouvra très-promptement ſes forces,

Année 1760. Vol. LI.

& il a eu autant de force dans cette jambe & cette cuisse, que dans celles de l'autre côté, sans la moindre différence, ni pour la longueur, ni de toute autre manière.

*Lettre à M. Huxham.*

JE vous envoye, Monsieur, l'exemple précédent, parce que je sais que des chirurgiens qui ont même un grand nom, prétendent que la luxation de la tête du fémur est comme impossible, & que ce qu'on a pris en général pour une luxation de cette articulation, est une fracture du cou du fémur.

Il est sans doute probable que cette fracture a plus souvent lieu qu'une dislocation; mais le cas ci-dessus apprend que celle-ci peut arriver, & même sans une violence extraordinaire, pourvu que cette force soit convenablement appliquée. Il est vrai qu'une force dirigée sur la cuisse de haut en bas peut à peine produire cet effet, & qu'une force de bas en haut, en portant la tête du fémur contre la partie supérieure de la cavité cotyloïde, a une grande tendance pour fracturer le cou du fémur qui est la partie la plus foible.

Mais quoiqu'il ne soit pas possible que le fémur soit luxé par aucune force appliquée dans une direction parallèle à celle de la cuisse, lorsque le

corps eſt droit, il n'eſt pas également impoſſible que la luxation ait lieu par une force appliquée dans une direction contraire. Car dans le cas ci-deſſus, le coup a été reçu à la partie ſupérieure & poſtérieure de la cuiſſe dans une direction en-devant, par la roue de la chaiſe, & il doit avoir eu par conſéquent la tendance de chaſſer la tête du fémur de ſa cavité, & de la porter en arrière où cette cavité eſt moins profonde qu'en-devant ou en-deſſous. A la partie antérieure il y a encore un creux plus conſidérable, & par conſéquent il faut moins de force pour produire une luxation dans ce ſens & plus ſpécialement, parce que de ce côté-là il y a moins de muſcles qui réſiſtent.

Il a été peut-être heureux pour le malade que je me ſois trompé d'abord ſur l'exiſtence de la luxation; car ſi je l'euſſe crue certaine, j'aurois employé toutes les méthodes poſſibles de réduction, & il y a apparence que pendant que les muſcles reſtoient dans leur force entière, & qu'ils ſe contractoient involontairement & avec violence, les fibres muſculaires, par des extenſions extrêmes, auroient pu ſe rompre avant que de permettre l'extenſion, & dans ce cas l'homme auroit pu reſter boiteux toute ſa vie, pendant que maintenant, quoiqu'il ſe ſoit écoulé vingt-cinq jours depuis l'accident, ſes muſcles ont été ſi affoiblis, ſoit pour avoir gardé le lit, ſoit pour avoir fait uſage de pur-

Année 1760. Vol. LI.

gatifs répétés, que la réduction s'eſt effectuée avec autant de facilité que lors d'une luxation de l'humérus.

Ne ſeroit-ce point un moyen pour réduire les luxations de l'humérus qui ne peuvent céder à aucune méthode d'extenſion, que de recourir à un uſage fréquent de purgatifs forts pour affoiblir des ſujets qui ont des fibres muſculaires qui oppoſent une réſiſtance extrême à la réduction?

## ARTICLE XVIII.

*Opération remarquable faite ſur un bras fracturé; par M. Charles White, chirurgien de Mancheſter.*

Année 1760. Vol. LI.

ROBERT ELLIOT, âgé de neuf ans, eut le malheur de faire une chûte vers le milieu de l'été de l'année 1759, & de ſe fracturer l'humérus vers le milieu de l'os. On fit venir auſſi-tôt un renoueur qui appliqua un bandage & des attèles au bras fracturé, & qui traita le malade auſſi-bien qu'il lui fut poſſible pendant deux ou trois mois. Ses efforts cependant ne produiſirent point l'effet deſiré, puiſque les parties fracturées n'étoient point réunies. Un chirurgien de réputation fut enſuite appelé, mais voyant qu'il ne pouvoit être d'aucune

utilité, & comme le cas étoit très-curieux, il conſeilla aux amis du bleſſé de l'envoyer à l'infirmerie de Mancheſter, & l'enfant y fut envoyé vers Noël. En l'examinant nous trouvâmes que c'étoit une fracture oblique ſimple, & que les extrémités de l'os chevauchoient l'une ſur l'autre. Son bras ne lui étoit pas ſeulement inutile, mais même un fardeau d'autant plus qu'il y avoit peu de probabilité que les parties fracturées ſe réuniſſent, puiſqu'il s'étoit déjà paſſé ſix mois depuis l'accident.



On propoſa donc l'amputation comme le ſeul moyen de ſoulagement; mais je ne pus y donner mon conſentement, car comme le ſujet étoit jeune, & qu'il étoit d'une bonne conſtitution, il ne paroiſſoit pas qu'il y eût aucun vice dans les ſolides ou les fluides, mais que la nature avoit été dérangée dans ſon travail par des frottemens répétés durant la formation du calus, ou plutôt que les extrémités de l'os étant rudes, avoient diviſé une partie du muſcle, & que quelque portion s'étoit probablement inſinuée entre les parties fracturées, ce qui empêchoit leur réunion. Quoi qu'il en fut je penſai que le jeune homme ne pouvoit être ſoulagé que par l'opération ſuivante : c'étoit de faire une inciſion ſuivant la longueur de l'os, de faire ſortir une des extrémités de l'os, ce qui étoit facile, d'autant mieux que le bras étoit flexible, de retrancher l'extrémité oblique, ſoit avec une

Année 1760. Vol. II.

ſcie, ſoit avec des tenettes, de faire ſortir l'autre extrémité de l'os, d'y pratiquer la même opération, & enſuite de replacer les deux extrémités fracturées bout-à-bout, & de les traiter alors entièrement comme une fracture compoſée.

Les objections que d'autres chirurgiens firent à cette méthode de pratique, furent, 1°. le danger de bleſſer l'artère humérale avec le biſtouri; 2°. la lacération de l'artère en faiſant ſortir au-dehors les extrémités des os; 3°. le défaut d'autorité pour faire une ſemblable opération. Il étoit aiſé de répondre à la première objection, en faiſant l'inciſion au côté du bras oppoſé à l'artère humérale. Le lieu d'élection me paroiſſoit être le bord extérieur & inférieur du muſcle deltoïde, en ce que la fracture étoit très-près de l'inſertion de ce muſcle dans l'humérus. Par ce moyen le danger de bleſſer les vaiſſeaux étoit non-ſeulement évité, mais encore après l'opération, pendant que le malade garderoit le lit, on pouvoit empêcher le ſéjour de la matière, & guérir aiſément la plaie en renouvelant l'appareil. La ſeconde objection ne paroiſſoit pas forte, quand on conſidéroit que dans les fractures compoſées, l'os eſt ſouvent pouſſé avec violence à travers les tégumens, & qu'il ſurvient rarement une lacération de quelque artère conſidérable, & comme on procéderoit avec beaucoup de prudence & de circonſpection, le danger paroiſſoit pouvoir être

évité. La troiſième & dernière objection n'eſt que celle qu'on fait à toutes les nouvelles découvertes dans les ſciences.



La méthode que je propoſois ayant été adoptée, elle fut faite en ma préſence par un chirurgien très-habile, le 3 Janvier 1760. Le malade ne perdit pas au-delà d'une cuillerée de ſang pendant l'opération, quoiqu'on ne fît point uſage du tourniquet. Quand l'opération fut finie & l'appareil appliqué, le membre fut placé dans une eſpèce de boîte pour les fractures, & le bleſſé fut confiné dans ſon lit, & on ſuivit les autres préceptes de traitement qu'exige une fracture compoſée.

La plaie fut guérie dans preſqu'une quinzaine de jours, lorſqu'un éréſipele ſe déclara & s'étendit lui-même ſur tout le bras avec un certain gonflement. Cette nouvelle affection fut combattue avec des fomentations & un régime antiphlogiſtique, & la guériſon eut lieu ſans aucune autre interruption. Six ſemaines après l'opération le cal commença à ſe former, & dans peu de tems il eut pris de la fermeté; le bras étoit preſqu'auſſi long que l'autre, mais un peu plus petit, parce que la nutrition y avoit été génée par la longue application du bandage. Le membre acquéroit de jour en jour des forces au moment où cette obſervation a été envoyée à la ſociété royale.

## ARTICLE XIX.

*Exemple d'un jeune homme qui avoit perdu l'uſage de ſes mains en nettoyant du fil de laiton ; par M. S. More.*

Annee 1760. Vol. LI.

LES maladies auxquelles les ouvriers ſont ſujets par l'exercice de leur profeſſion, ont donné lieu à divers écrits ingénieux, & c'eſt pour ajouter aux connoiſſances de ce genre que j'ai cru devoir publier le cas ſuivant ; car je ſuis convaincu que ceux qui ont occaſion de fréquenter le peuple de cette cité, ont ſouvent vu leurs mains dans un état approchant de celui que je vais rapporter, quoique l'affection ne ſoit pas portée à un ſi haut degré que celle du jeune homme dont on va faire l'hiſtoire.

Comme il y a lieu de croire que la maladie, dont il eſt ici queſtion, arrive ſouvent aux perſonnes qui ſont occupées à la teinture, elles trouveront ci-après une méthode de traitement qui, avec la moindre dépenſe poſſible, leur ſera toujours très-utile.

### *OBSERVATION.*

POUR bien entendre le cas ſuivant, il eſt néceſſaire de rappeler qu'en préparant le fil de

laiton pour les ouvriers en épingles, on le paſſe fréquemment à travers le feu, & qu'il ſe couvre ainſi d'une croûte qu'il eſt néceſſaire d'emporter avant d'en faire uſage, & c'eſt dans cette vue qu'on l'envoye aux teinturiers, qui le laiſſent expoſé quelque tems à l'action d'une liqueur qu'on appelle couleur des Saxons (compoſée d'eau, d'huile de vitriol, d'alun, de tartre, &c.) & en le jetant avec force trois ou quatre fois contre terre, la croûte ſe briſe par degrés, & le fer devient brillant & propre à être employé. C'eſt aux apprentis qu'on confie ces ſoins, & c'eſt à cette occupation que François Newman, qui fait le ſujet de cette obſervation, paſſoit ſouvent ſes heures de loiſir juſqu'au mois d'Août 1759, que la peau de la paume de ſes mains & de l'intérieur de ſes doigts devint ſi âpre & ſi roide, qu'il ne fut plus capable de ſe livrer à ce travail ni à tout autre. Il conſulta pluſieurs perſonnes pour ſe délivrer de cette incommodité, & il prit pluſieurs fois des médicamens purgatifs, mais ſans aucun ſuccès. Il fut enſuite envoyé à l'hôpital Saint-Thomas où il reſta ſix ſemaines ou deux mois ſans recevoir aucun ſoulagement.

Quelques-uns lui dirent que cette affection étoit due au ſcorbut auquel il avoit été ſujet, & dans cette vue on lui donna pluſieurs remèdes; entr'autres M. Ward lui adminiſtra des pillules,

Année 1760. Vol. LI.

& une fois, par erreur, il en prit une doſe double; ce qui opéra d'une manière ſi violente, qu'on crut qu'il ne ſurvivroit pas à l'action de ce remède; cependant cet effet ceſſa, mais la maladie n'en fut pas diminuée. Croyant alors que le ſéjour de l'hôpital le mettroit plus à portée de guérir en y reſtant plus longtems, il s'y détermina & continua le traitement pendant plus de deux mois; mais à cette époque ſon état n'avoit pas changé en mieux; ce qui fit qu'il ſe retira.

Quinze jours après on m'écrivit pour m'engager à le voir, en ajoutant qu'il s'étoit empoiſonné les mains avec le laiton & l'huile de vitriol. Quand je le vis, pour la première fois, je lui trouvai les mains entièrement roides & incapables de concourir à aucun travail; & comme il avoit déjà pris des avis de pluſieurs perſonnes, & qu'il avoit uſé d'une grande quantité de médicamens, il en conclut que ſa maladie étoit incurable, & qu'il perdroit entièrement l'uſage de ſes mains, la peau de la paume, ſur-tout de la main droite, ayant exactement l'apparence d'un parchemin avec des élévations; & lorſque je voulus redreſſer ſes doigts par force, le ſang jaillit de chaque jointure.

J'imaginai alors que comme la maladie avoit été contractée en plongeant pluſieurs fois les mains dans une liqueur acide forte, le moyen le plus probable de produire du ſoulagement étoit une

application d'un liniment émollient, mêlé avec une leſſive alkaline. Dans cette vue je preſcrivis le topique ſuivant : 

*Huile d'amandes douces, 4 onces,*
*Leſſive de ſel alkali fixe, 2 onces;*
*Mêlez le tout & faites-en un liniment.*

Je preſcrivis au malade de faire des onctions fréquentes de ſes mains avec cette ſubſtance ſavonneuſe, & pour rendre l'application du liniment plus durable, de porter conſtamment une paire de gands.

Quatre jours après je trouvai que la peau étoit un peu aſſouplie, & que je pouvois lui faire étendre ſes doigts avec moins de douleur qu'auparavant. Cela m'encourageoit à continuer l'uſage du même liniment; mais comme il ſe plaignoit que cette application produiſoit une douleur cuiſante toutes les fois qu'elle avoit lieu, je penſai que l'addition de quelque jaune d'œuf pouvoir diminuer l'acrimonie du ſel alkali, ſans porter atteinte à l'efficacité du remède, & par conſéquent je le compoſai de la manière ſuivante :

*Huile d'olive, quatre onces,*
*Leſſive de ſel alkali fixe, 2 onces;*
*Deux jaunes d'œuf;*
*Faites un liniment pour en uſer comme du précédent.*

Ce mélange ne produiſant pas autant de douleur

Année 1760. Vol. LI.

que le précédent, dont il avoit uſé pendant trois jours, & le malade m'étant venu alors trouver, je reconnus que ſes mains continuoient à être dans un meilleur état; que la peau qui s'étoit durcie s'écailloit, & qu'il ſe manifeſtoit au-deſſous une autre peau plus flexible; les gerçures qui s'étoient formées ſe cicatriſoient, & l'uſage des doigts commençoit à ſe rétablir. Encouragé par ce ſuccès, le malade continua à uſer du liniment ci-deſſus, & comme il n'avoit point exercé ſes doigts depuis longtems, & que les jointures avoient en grande partie perdu la propriété de concourir au mouvement, je lui conſeillai de joindre ſes poings & d'étendre ſes doigts pluſieurs fois le jour.

Cette affection étoit ſi invétérée, & avoit, pour ainſi dire, pris des racines ſi profondes, que quoiqu'elle fût diminuée d'une manière très-ſenſible par l'application du liniment, cependant, comme il avoit été continué pendant deux mois entiers, je crus qu'il falloit l'abandonner, & pour empêcher une rechûte je lui ordonnai l'onguent ſuivant:

*Axonge*, 2 *onces*,
*Un jaune d'œuf*,
*Huile de lavande*, 5 *gouttes*;
*Faites-en un onguent.*

Je lui preſcrivis d'en oindre ſes mains toutes les nuits en allant au lit; cet onguent a été continué

tinué environ un mois, & maintenant le jeune homme a pleinement repris l'uſage de ſes mains, étant devenu en état de continuer ſes occupations. Année 1760. Vol. LI.

Durant le cours des ſes onctions, il n'a fait uſage d'aucun remède interne; il a pris ſeulement trois purgatifs.

## ARTICLE XX.

### *Os trouvé dans le baſſin d'un homme à Bruxelles; par M. Brady, docteur-médecin.*

LE corps concret extraordinaire dont on vient de parler peſoit 20 onces; il avoit toutes les apparences extérieures d'une ſubſtance oſſeuſe, avec la dureté, la ſolidité & la gravité ſpécifique d'un os ordinaire. Il étoit marbré, & on pouvoit diſtinguer les particules primitives de l'os qui étoient plus blanches & plus dures que les autres parties. Il s'étoit porté à l'extrémité inférieure du méſocolon, & probablement il avoit été entraîné par ſon propre poids dans le baſſin, où il n'avoit contracté aucune adhérence ni connection avec les parties adjacentes; mais il étoit enveloppé avec ſa propre membrane ou ſon perioſte entre le pubis & la veſſie un peu au côté droit. Il étoit joint au méſentère par une ſubſtance compacte, membraneuſe & glanduleuſe, & avoit la forme d'un Année 1760. Vol. LI.

Année 1760. Vol. LI.

cône renverſé, dont la pointe étoit fortement inſérée dans la cavité obſervée à ſon extrémité; on voyoit des fibres membraneuſes qui étoient changées en os & *vice versâ* des fibres des os qui avoient dégénéré en membranes charnues. On n'obſervoit point de ſubſtance cartilagineuſe intermédiaire. En élevant ce corps conique avec peu d'effort, l'os ſuivoit, à la grande ſurpriſe de tous les ſpectateurs, après quoi on ne fit point de recherches ultérieures à l'égard des autres viſcères de l'abdomen. Il faut ſeulement remarquer que l'épiploon étoit preſque conſumé, & que le méſentère étoit très-enflé & très-ſquirrheux.

L'homme dans le cadavre duquel on trouva cette concrétion étoit âgé de 55 ans, & il avoit été pendant longtems militaire. Il avoit été fort & robuſte juſques vers l'âge de 50 ans; il commença alors à ſe plaindre d'une dureté dans le ventre, & alternativement d'une ſuppreſſion d'urine dont il ſe délivroit en ſe tournant un peu du côté droit, & en reſtant couché ſur ſa face. Dans cette poſition, la concrétion ne preſſoit plus ſur la veſſie. Il n'abandonna ſes occupations militaires que ſept jours avant ſa mort.

Nous avons pluſieurs exemples de membranes oſſifiées, ainſi que de diverſes autres parties molles du corps, mais je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une production auſſi monſtrueuſe.

Il y a environ 20 ans que je vis à Mantoue deux pouces de l'aotte oſſifiés dans un homme qui avoit été tourmenté pendant longtems d'une palpitation du cœur. Année 1760. Vol. LI.

## ARTICLE XXI.

*Lettre de Thomas Wolcomb, chirurgien, à M. Huxham, ſur une plaie d'arme à feu qui devint mortelle.*

LE 17 Décembre 1763, je fus appelé pour donner du ſecours à un jeune homme de 25 ans qui venoit de recevoir une bleſſure conſidérable par un coup de fuſil parti involontairement & chargé de petit plomb; comme cette arme étoit peu éloignée de ſon bras, elle avoit agi avec violence & fait un très-grand trou à travers les muſcles biceps & le brachial interne, avoit découvert l'os de l'humérus, & enfin avoit pénétré à travers tout le bras de bas en haut. Année 1770. Vol. LX.

Lorſque j'arrivai, ce qui étoit immédiatement après l'accident, je ne trouvai que peu ou point d'hémorragie, ce qui me fit juger que l'artère humérale n'avoit point été diviſée. En examinant la bleſſure, & n'y trouvant point de ſubſtance étrangère, mais un paſſage perméable à la ſonde, je

panſai la plaie avec de la charpie sèche, un digeſtif, &c., preſcrivant cependant de tenir le bras enveloppé dans un cataplaſme chaud fait avec du gruau d'avoine, de la bière vieille & une aſſez bonne quantité d'huile. En revenant le ſoir je trouvai que le malade étoit aſſez bien, mais en appliquant mes doigts ſur l'artère du poignet du même côté, je ne fus pas peu alarmé de n'y point apercevoir la moindre pulſation. Il étoit facile d'en ſoupçonner la cauſe; il y avoit lieu de penſer que l'artère avoit été diviſée, & s'il en étoit ainſi, le membre ne pouvoit guères être conſervé.

Je fis ce rapport aux amis du malade; cependant comme des ſymptômes menaçans ne ſe déclaroient point, je voulus voir ſi l'artère avoit été diviſée & ſi le ſang, de même qu'après l'opération de l'anévriſme, ne trouveroit point un paſſage par les branches collatérales pour conſerver la circulation dans cette partie. Je fus porté d'autant plus à le croire qu'il n'y avoit point eu d'hémorragie par la plaie, & que le cours de la circulation pouvoit avoir été empêché ſeulement par quelque contraction ſpaſmodique qui pouvoit ceſſer vers le matin, & dans tout événement je jugeai qu'il étoit prudent d'attendre. Je panſai donc la plaie avec un petit digeſtif chaud, après avoir fomenté convenablement le membre, & je recommandai qu'on renouvelât le cataplaſme comme ci-devant. Il n'y

avoit que peu ou point de tenſion ; néanmoins pour la prévenir, ayant d'ailleurs à attendre une fiévre ſymptômatique, & remarquant que le pouls commençoit à s'élever, je fis pratiquer une ſaignée copieuſe, & je laiſſai le tourniquet autour du bras, après avoir donné des avis convenables aux gardes-malades de peur d'une rupture ſoudaine de quelque vaiſſeau ſanguin durant la nuit.

Le lendemain je trouvai le malade aſſez bien ; mais ſon pouls étoit très-vif & très-fort, & on ne ſentoit point encore aucune pulſation dans l'artère radiale du bras bleſſé. L'aſpect de la plaie étoit très-bon, & il n'y avoit point de tenſion autour. Cependant comme c'étoit toujours un point difficile à déterminer que de ſavoir ſi l'artère avoit été diviſée ou non, & en conſéquence s'il étoit plus prudent dans cette ſuppoſition de procéder à l'amputation ou de courir le riſque de la gangrène, je jugeai convenable de prendre l'avis de mes confrères, & je fis appeler trois chirurgiens des plus expérimentés de la ville.

Ils furent tous d'avis que s'il n'y avoit point des ſymptômes imminens, il étoit plus prudent d'attendre encore, jugeant avec raiſon que ſi la gangrène devoit avoir lieu par le défaut ſeul de circulation du ſang dans le membre, on pourroit facilement y remédier par une amputation faite au-deſſus, au moment que la mortification ſe décla-

Année 1770. Vol. LX.

reroit. La plaie fut donc panſée de la même manière, mais on fit de nouveau une ſaignée au malade, & on lui donna un doux lénitif qui fit pouſſer quelques ſelles. Le ſoir les ſymptômes étoient à-peu-près les mêmes; le pouls étoit encore fort & accéléré, & la ſaignée fut répétée.

Le lendemain tout paroiſſoit prendre une bonne tournure; le pouls étoit plus calme; une ſuppuration de bonne qualité avoit lieu; on n'obſervoit point de tenſion dans le membre, & tout ſe paſſa bien les trois ou quarre premiers jours. Pendant tout ce tems on n'obſervoit point la moindre pulſation dans le membre bleſſé; on y ſentoit toujours une chaleur douce, & le malade ne ſe plaignoit que d'un engourdiſſement & d'une ſorte d'état de mort du petit doigt & du doigt annulaire.

Toutes ces circonſtances favorables me portoient à croire que tout le danger étoit paſſé, lorſque le 5^e^ ou le 6^e^ jour de l'accident, la plaie prit un mauvais aſpect & une couleur d'un bleu leucophlegmatique; la matière de l'écoulement devint plus limpide & plus ſéreuſe, & pluſieurs *fungus* très-conſidérables commencèrent à végéter de la ſurface de chaque bleſſure; tout le membre, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous de la plaie, s'engorgea & ſe tuméfia beaucoup, & la main, ainſi que l'avant-bras, devinrent œdémateux, le pouls étoit

accéléré & déprimé, & le viſage qui étoit auparavant d'un rouge fleuri, devint pâle & défiguré.

Ces ſymptômes alarmans me firent naître les plus juſtes craintes pour l'avenir, & pour y obvier, autant qu'il m'étoit poſſible, je preſcrivis le quinquina en décoction & en ſubſtance de deux en deux heures, & je demandai une nouvelle conſultation de chirurgiens. L'amputation ne paroiſſoit plus praticable, en ce que la diſtenſion du membre s'étendoit preſque juſqu'à l'aiſſelle. Nous continuâmes par conſéquent l'uſage des fomentations, des topiques chauds, &c. en répandant de la poudre d'angélique ſur les *fungus*. Nonobſtant cela, ces végétations continuèrent à s'élever, & quoique à chaque panſement j'euſſe ſoin d'emporter avec le biſtouri tout ce qui étoit mort, mes efforts pour les ſupprimer furent vains.

L'état du malade ſe maintint ainſi juſqu'au premier Janvier, qu'il commença à ſe plaindre d'un grand ſentiment de froid, & malgré les médicamens les plus chauds & les plus toniques, ſa mauvaiſe ſituation empira de plus en plus, & il périt du 11 au 12 du même mois; ni avant, ni après la mort, on ne découvrit aucune apparence de mortification.

Cependant pour rechercher, s'il étoit poſſible, la vraie cauſe de cette mort, & pour reconnoître

point avoir un plus bel aſpect, & la ſuppuration être d'une meilleure qualité.

Année 1770. Vol. LX.

Par des ſaignées répétées, des doux cathartiques & des topiques relâchans convenables, la tenſion s'étoit heureuſement diſſipée; il ne s'étoit déclaré que peu ou point de fiévre ſymptômatique, & on paroiſſoit avoir obvié à tous les ſymptômes d'un mauvais préſage. De quelle manière donc devons-nous expliquer la mort qui eſt ſurvenue, puiſque le bleſſé n'avoit éprouvé ni hémorragie, ni convulſion, ni gangrène? Et que peut-on ſuppoſer avoir empêché l'hémorragie, puiſqu'on découvroit ſi manifeſtement une ouverture à travers les tuniques de l'artère?

## ARTICLE XXII.

*Extrait d'une lettre de M. Latham, chirurgien & accoucheur à Dartford, à M. Warner, membre de la ſociété royale.*

UN homme âgé de 55 ans & d'une conſtitution ſaine avoit été attaqué de la fièvre vers l'âge de 35 ans, époque à laquelle il embraſſa la profeſſion de meûnier. Les travaux auxquels il ſe livroit l'obligeoient ſouvent à s'échauffer beaucoup, & le forçoient de vivre continuellement

Année 1770. Vol. LX.

Année 1770. Vol. LX.

dans une atmosphère de poussière. Aussi-tôt qu'il recommençoit ses occupations, sa poitrine étoit oppressée, avec la sensation d'un souffle qui s'étendoit sur tout son corps; il fut délivré de tems en tems de ces symptômes en interrompant l'exercice de sa profession. Le premier rhume dont il avoit été attaqué au commencement de ce genre de travail avoit été suivi de la fièvre, qui, en général, avoit eu un ou deux retours durant l'année, surtout en automne & quelquefois au printems. Après avoir continué son commerce quatre ou cinq ans, il l'abandonna, parce qu'il ne douta point que les incommodités qu'il éprouvoit ne dussent être attribuées principalement à la poussière de la farine.

Quoi qu'il en fût sa fièvre devint moins violente peu-à-peu; mais l'épiderme continua toujours à s'enlever comme précédemment; quant aux particularités de ses affections, voici quelle étoit leur nature. Il éprouvoit d'abord une fièvre violente accompagnée de douleurs à la tête, au dos, aux membres avec des bâillemens & des pandiculations; il vomissoit quelquefois beaucoup de bile, & d'autrefois peu ou point du tout; sa peau étoit sèche, sa langue chargée, avec une soif extrême, le ventre constipé & l'urine fortement colorée. Au commencement de la fièvre, on le saignoit en général; cette évacuation produisoit quelque soulagement, & en tenant le ventre libre, au moyen

des rafraîchiſſans, les bâillemens avec les pandiculations ſe calmoient dans cinq ou ſix jours; toute la ſurface du corps prenoit une teinte jaune, quoique cette circonſtance n'eût pas cependant toujours lieu. Après cela le viſage prenoit une couleur fleurie, & le malade éprouvoit un grand mal-aiſe pendant pluſieurs jours, avec un engourdiſſement & un tintement ſur tout le corps; ce qui ſe terminoit par une évacuation d'urine qui dépoſoit un ſédiment épais.

Vers le commencement de la troiſième ſemaine, à compter de la première attaque, l'épiderme paroiſſoit s'élever en pluſieurs endroits. Huit ou dix jours après la ſur-peau devenoit ſi lâche qu'on pouvoit aiſément l'éloigner en grandes veſicules; l'épiderme des mains, depuis les poignets juſqu'à l'extrémité des doigts, ſe détachoit entièrement, & offroit la forme d'un gand. Il ne fut jamais diſpoſé à ſuer dans aucune période de ſa maladie, & quand on eſſayoit d'exciter la ſueur par des remèdes, ſon état empiroit, & il n'éprouvoit jamais un bien être que lorſque ſon urine avoit dépoſé ſon ſédiment; après quoi il n'éprouvoit d'autre incommodité que celle qui provenoit du peu de ſoupleſſe de ſa peau. On n'a point vu ſes ongles tomber.

Je vous envoye, avec un des gands humains, dont je viens de parler, un autre objet

Année 1770. Vol. LX.

qui n'eſt pas d'une moindre curioſité; c'eſt un petit fœtus venu au monde en même tems qu'un autre fœtus parvenu à terme. La femme avoit accouché avant mon arrivée. En examinant le placenta j'y crus découvrir quelque choſe d'extraordinaire, & en le nettoyant j'y trouvai le fœtus dont je viens de parler. Il n'avoit aucune communication ſenſible avec le placenta, mais il étoit applati & ridé, quoiqu'il ne fût nullement dans un état putride. Smellie rapporte un cas ſemblable pris des mémoires de l'académie des ſciences. Ne peut-on point ſuppoſer que la femme avoit engendré des jumeaux, & que celui qui étoit mort n'avoit point été chaſſé de la matrice comme cela arrive ſouvent, mais qu'il y étoit reſté juſqu'à l'époque de l'accouchement naturel de celui qui étoit encore en vie?

## ARTICLE XXIII.

*Cas extraordinaire d'une dame qui avoit avalé de l'euphorbe; par M. Willis de Lincoln.*

Année 1760. Vol. LI.

EN Décembre 1758, madame Willis de Lincoln tomba dans une fièvre lente, occaſionnée par un défaut d'écoulement des lochies après ſes couches, & par une redondance de ſang pour

n'avoir point allaité ſon enfant. Le 18^e^ jour après ſon accouchement, par une erreur de ſa garde, elle prit en place d'une potion qui lui avoit été preſcrite, deux onces d'une teinture d'euphorbe (1). Les ſymptômes alarmans qui en furent la ſuite immédiate furent une ſuffocation violente, une ardeur brûlante & inſupportable dans la bouche, le goſier, l'eſtomac; ils annoncèrent auſſi l'erreur funeſte qui venoit d'être commiſe. J'étois dans la chambre quatre ou cinq minutes après l'accident, ignorant ſa nature & trouvant tout le monde en pleurs, & ſans aucun eſpoir de produire du ſoulagement.

Dès que j'eus appris ce qui étoit arrivé, je penſai que l'eau chaude & l'huile étoient les moyens les plus appropriés pour corriger & chaſſer le poiſon. J'imaginai qu'une abondante quantité d'eau chaude feroit vomir probablement le malade, & aideroit en même tems à expulſer la teinture cauſtique. J'étois sûr auſſi que l'eau calmeroit en même tems ſa violence en la délayant & en précipitant la

(1) *Gum. euphorb. drach.* 2, *ſpirit vin. rect. uncias* 2, *ſolut. adde camph. drach.* 2. Le camphre avoit été preſcrit pour affoiblir la qualité cauſtique de la teinture, qui ayant été appliquée à la jambe d'un cheval, ſans le camphre, y avoit produit un eſcarre.

Année 1760. Vol. LI.

gomme âcre qui étoit tenue en diſſolution par l'eſprit-de-vin, & que par-là elle préviendroit le contact immédiat de cette ſubſtance ſur les membranes de l'eſtomac & les inteſtins dans un ſi grand nombre de points, & l'empêcheroit de pénétrer dans leur tiſſu intime, & d'y exercer leur pouvoir délétère.

Il y avoit heureuſement une theïère d'eau ſur le feu, & je fis prendre immédiatement une grande coupe d'eau chaude : je fis répéter cette doſe auſſi promptement qu'il fut poſſible, en conjurant la malade de prendre la plus ferme réſolution d'avaler ce liquide; ce qu'elle fit d'une manière à nous ſurprendre. Après la troiſième priſe, elle vomit très-copieuſement; les matières rejetées avoient une très-forte odeur de camphre & ſembloient contenir une grande quantité de teinture avec la gomme ſéparée du ſpiritueux. La malade but encore; mais elle ſe plaignoit d'une ardeur exceſſive & d'une douleur déchirante de l'eſtomac, pouſſant continuellement des cris, & diſant qu'elle éprouvoit une brûlure mortelle.

J'eus recours par intervalles à l'huile, à la doſe de deux ou trois onces à la fois, & je la gorgeai ainſi, tantôt d'huile, tantôt d'eau chaude. Les vomiſſemens furent encore très-copieux, & je fis répéter alternativement les boiſſons juſqu'au point de me faire conjecturer par la capacité des vaiſ-

seaux, que la malade avoit pris huit pintes d'eau & une bouteille d'huile dans très-peu de tems (1).



(1) Le docteur Sydenham ayant été appelé pour donner des secours à un homme qui avoit pris du sublimé corrosif environ une heure avant l'arrivée du même médecin, le poison affectant déja les lèvres, &c. il prescrivit la boisson d'une grande quantité d'eau & des clystères copieux. Mais comme le sublimé corrosif doit être considéré comme poison dont l'acrimonie caustique consiste dans un principe salin, & que l'eau est le véhicule naturel des substances salines, on voit avec combien de raison Sydenham insistoit sur ce moyen. Les poisons d'une nature saline étant dissous dans les fluides de l'estomac & des intestins ne bornent pas leurs ravages à ces parties seulement, mais elles peuvent entrer dans les vaisseaux absorbans, & s'insinuent dans le cours de la circulation. L'eau est alors un bon antidote, puisqu'elle délaye de semblables substances, & que pénétrant toutes sortes de canaux, elle se fait jour hors du corps; mais il en est autrement des poisons gomme-résineux, comme l'euphorbe: puisque cette substance n'est pas dissoluble dans l'eau, elle ne peut pas être transmise au moyen de l'eau dans les vaisseaux absorbans & passer dans le sang, mais par son acrimonie elle ferme les orifices de ces canaux, & bouche leur passage; par conséquent il ne faut employer dans ce cas que l'huile, car la substance résineuse caustique de l'euphorbe étant précipitée & séparée de l'esprit, & disposée en flacons au moyen de l'eau, seroit propre à adhérer à la membrane nerveuse de l'estomac & des intestins, & par son intolérable acrimonie, causeroit des corrosions, des inflammations & la gangrène. Mais l'huile con-

Année 1760. Vol. LI.

Imaginant que cette boiſſon délétère n'avoit pas agi aſſez longtems pour produire une violente inflammation ou excoriation, ou pour pénétrer dans le ſang, les vomitifs & les purgatifs parurent les moyens les plus propres de ſauver le malade, ſi on pouvoit attendre qu'il arrivât quelque malheureux événement dans une poſition auſſi périlleuſe. J'ordonnai donc un émétique doux où entroit l'ipécacuanha, & une mixture de blanc de baleine & d'huile priſe de tems en tems, continuant toujours de faire prendre de l'eau & de l'huile. J'avois lieu d'attendre que l'émétique agiroit autant en bas que par le haut, & qu'il auroit l'avantage de débarraſſer autant l'eſtomac des reſtes de la potion délétère, que d'entraîner par le bas ce qui auroit déjà paſſé au-delà du pylore par la contraction & l'agitation du ventricule depuis les vomiſſemens précédens. L'apothicaire s'oppoſa à l'émétique, en objectant le danger d'aggraver les effets du poiſon par un *ſtimulus* nouveau & une irritation acceſſoire. Quoique ſes objections fuſſent ſans force pour moi, cependant, craignant toujours les ſuites, je me déſiſtai de mon avis.

---

tribue beaucoup à prévenir ces effets funeſtes, en émouſſant l'activité corroſive de ce poiſon, en empêchant ſon adhéſion aux membranes délicates de ces parties, & en expulſant les matières qui y ſont contenues. Ces propriétés de l'huile la rendent très-utile dans d'autres eſpèces de poiſon.

Mon

Année 1760. Vol. LI.

Mon frère, voyant l'état pénible où je me trouvois, me demanda ſi je ne ſerois pas bien aiſe de me concetter avec M. Dymock; je répondis que je ne demandois pas mieux, & on l'envoya chercher. En même tems je fis inſiſter toujours dans l'uſage de l'huile & de l'eau qui provoqua de nouveau le vomiſſement; mais la malade ſe plaignoit toujours d'une ardeur brûlante dans l'eſtomac & les intéſtins. Son haleine, & tout ce qu'elle rendoit en vomiſſant, avoient une odeur forte de camphre, le pouls étoit peu accéléré. M. Dymock étant arrivé, je lui fis part de toutes les circonſtances qui avoient précédé, & il ne balança pas de faire prendre auſſi-tôt du vin d'ipécacuanha pour provoquer le vomiſſement; mais la malade ſe plaignit de plus en plus d'une ardeur brûlante qui lui fit deſirer l'uſage de l'eau avant que l'émétique opérât. Cependant le remède agit d'une manière très-efficace, ſoit par le vomiſſement, ſoit par les ſelles, & ſur-tout de cette dernière manière. La matière des déjections qui continua à être évacuée, pendant près d'une heure, ſans aucune tranchée, découvrit manifeſtement le camphre & l'huile qui lui étoient mélangés. L'évacuation par l'anus diminua par degrés, & bientôt après l'ardeur brûlante de la région de l'eſtomac devint plus tolérable & ſe calma par degrés, le camphre n'étant plus d'ailleurs ſenſible, ni dans l'haleine,

Année 1760. Vol. LI.

ni dans les matières évacuées. On lui fit alors uſer pour boiſſon de l'eau ſimple, en y ajoutant un peu de lait.

Les forces que la malade avoit conſervées, au moyen de l'irritation & du tumulte de la fiévre que la teinture cauſtique avoit excités, commencèrent alors à s'abattre, & ce fut avec difficulté qu'on la mit au lit; après qu'elle fut couchée, elle ſe plaignit du mal qu'elle éprouvoit dans les premieres voies, & elle tomba dans des ſueurs abondantes pendant quatre heures, ce qui la réduiſit à un état extrême de débilité.

On donna un doux opiat qui produiſit ſon effet, & après un ſommeil de cinq heures, la malade s'éveilla & ſe trouva en bon état; elle prit encore une doſe de mixture où entroit le blanc de baleine, & elle eut de nouveau un ſommeil de trois heures. Elle ſe trouva alors débarraſſée de toutes ſes affections, la fiévre lente qui avoit précédé, auſſi bien que les effets de la teinture vénéneuſe ayant entièrement ceſſé.

Il faut obſerver que la malade ſe trouva ſucceſſivement pendant quatre jours dans un état ſi marqué de calme & de tranquillité, que ſi elle n'eût jamais éprouvé aucun mal, & qu'elle jouit depuis cette époque d'un état parfait de ſanté.

J'ai cru devoir expoſer l'hiſtoire vraie de cet accident, d'autant mieux qu'on ne peut nier que

les progrès de l'art de guérir tiennent plus à la ſimple relation des faits qu'à des hypothèſes ingénieuſes. Voici les concluſions immédiates qui me paroiſſent devoir être tirées de l'obſervation précédente :

1°. Que dans des cas où on a avalé des poiſons, une adminiſtration prompte & réſolue d'eau & d'huile à haute doſe, paroît être le moyen le plus efficace d'en prévenir les ſuites pernicieuſes, & qu'il eſt bien préférable à tant d'antidotes qu'on a vantés avec exagération.

2°. Qu'un émétique peut être adminiſtré en toute sûreté & même avec avantage, après que l'acrimonie du poiſon a été émouſſée, & que les tuniques de l'eſtomac ont été défendues de ſon atteinte par un uſage abondant d'eau & d'huile, plutôt que lorſqu'il a été immédiatement avalé.

3°. Que la fièvre lente & la redondance du lait, auſſi bien que la matière vénéneuſe furent emportées par une évacuation copieuſe excitée de la manière dont on vient de le dire ? Ne devroit-on point attendre un ſuccès complet dans les fièvres occaſionnées par des cauſes ſemblables, par la plénitude & l'obſtruction, ſi on avoit recours à des évacuations abondantes produites par des délayants & des médicamens actifs ſuivant les mêmes vues.

4°. Sans doute que le camphre a été très-utile pour émouſſer les effets pernicieux de l'enphorbe,

Année 1760. Vol. LI.

pour détruire ſon acrimonie & amener les nerfs à une eſpèce d'inſenſibilité relativement à leur irritation ; & par conſéquent pour prévenir les affections ſpaſmodiques. Nous avons eſſayé pluſieurs fois la teinture d'euphorbe avec le camphre, appliquée ſur la jambe d'un cheval, & nous avons reconnu qu'elle n'avoit point un effet auſſi cauſtique que lorſqu'elle eſt employée ſans le camphre. Il eſt bien connu que le camphre enveloppe les particules les plus actives, corrige l'acrimonie, & adoucit les effets des cantharides, du ſucre de Saturne & des préparations mercurielles & antimoniales.

5°. On doit ajouter au camphre l'action de l'eau & de l'huile comme des moyens propres à corriger & à expulſer en général les poiſons, ſoit qu'elles émouſſent leur acrimonie, qu'elles calment le ſyſtême nerveux & qu'elles préviennent les affections ſpaſmodiques & les convulſions, ſoit que par leur extrême ſubtilité elles puiſſent pénétrer tous les replis du corps & favoriſer puiſſamment la tranſpiration inſenſible.

Ces trois corps ſimples, l'eau, l'huile & le camphre tiennent le premier rang parmi les antidotes juſqu'ici connus, ſoit pour l'uſage interne, ſoit pour l'extérieur, & on doit bien plus compter ſur leurs effets que ſur tant de compoſitions ſi vantées qui ont été propoſées par les anciens, comme la thériaque d'Andromaque, le Mithridate, &c.

# NOTICE

## *Des Articles de Médecine & Chirurgie qui n'ont pu entrer dans ce volume.*

### ARTICLE PREMIER.

*Exemple peu ordinaire d'une hémoptiſie ; par M. Darwin, M. D.*

CETTE hémorragie du ſang par l'artère pulmonaire paroît différente de celles qui ſont rapportées dans les ouvrages de médecine; & d'après la connoiſſance de la cauſe il a été facile de procéder au traitement.

Année 1759. Vol. XLI.

Un homme âgé d'environ 40 ans, maigre & pâle avoit été tourmenté par des maux de tête habituels pendant pluſieurs années, & depuis quatre années il étoit devenu paralytique après avoir uſé d'une grande quantité de quinquina. Il avoit cependant recouvert l'uſage du bras droit, & il n'y conſervoit qu'un peu de foibleſſe, lorſqu'il fut attaqué ſoudainement environ à deux heures du matin à ſon réveil ( le 7 Mai 1759 ) d'un cra-

Année 1781. Vol. LXXI.

chement de ſang, de telle ſorte qu'il rendit quatre ou cinq onces d'un ſang fleuri.

On lui tira immédiatement douze ou quatorze onces de ſang, & il fit uſage d'un élixir de vitriol; il prit le ſoir un clyſtère & on lui tira encore dix onces de ſang. Le lendemain il s'éveilla à la même heure que la nuit précédente, & il cracha la même quantité de ſang. On lui conſeilla alors d'augmenter la quantité d'élixir de vitriol, & il prit de ſix en ſix heures un bol où entroit le camphre; on lui appliqua auſſi une ſangſue ſur une veine hémorroïdale qui étoit très-gonflée, & qui avoit paru depuis quelque tems après des efforts pour aller à la garderobe.

Le 9^e^, à la même heure, le crachement de ſang ſe renouvela encore comme précédemment; ce qui faiſoit voir que l'hémorragie provenoit de l'artère pulmonaire, plutôt que de l'artère bronchique, c'étoit, après ce crachement ſoudain, la quantité, la qualité fleurie du ſang, ſon évacuation ſans douleur & le défaut de matière phlegmatique.

Comme il n'y avoit point eu des ſymptômes fébriles, ni lors de ſon premier réveil, ni durant le jour, on ne le ſaigna plus; & comme il dormoit conſtamment d'un ſommeil profond, depuis dix heures du matin juſqu'à deux, époque à laquelle le crachement ſe renouveloit, on lui con-

ſeilla de ſe faire éveiller & de ſe lever du lit à une heure du matin, & de reſter levé juſqu'à trois heures, ſans faire d'ailleurs d'autre remède. Il ſuivit ce conſeil pendant une ſemaine, & après cela il prit l'habitude de ſe lever à la même heure; par-là il s'eſt non-ſeulement délivré de l'hémorragie, mais il a été exempt de toute évacuation par les vaiſſeaux hémorroïdaux; il a acquis plus d'embonpoint, & ſes maux de tête ont beaucoup diminué. Il ne faut point omettre qu'on lui donna un émétique le 12 du même mois, & que ce remède fut répété deux fois dans l'intervalle de trois ou quatre jours.

Comme le malade, depuis ſon attaque d'hémiplegie, avoit vraiſemblablement pluſieurs parties du corps moins irritables que dans l'état naturel, & comme ſon ſommeil étoit conſtamment très-profond & que l'hémoptyſie l'éveilloit toujours après quatre heures de ſommeil, j'ai été porté à conclure que les poumons n'étoient point aſſez ſenſibles pour ſeconder la circulation, & que par-là le ſang, en s'accumulant par degrés, rompoit quelques petites branches de l'artère pulmonaire avant que le mal-aiſe devint aſſez grand pour éveiller le malade, & autant qu'on peut tenir compte en médecine d'un fait particulier, le traitement heureux de ce cas ſemble établir la vérité de ce point de doctrine.

Année 1739. Vol. XLI.

J'ajouterai ſeulement que l'anxiété qu'éprouvent des perſonnes très-foibles, lorſqu'elles s'éveillent, paroît être en général due à l'accumulation du ſang dans les poumons, durant la diminution de leur ſenſibilité, & combien doit être pernicieuſe dans ce cas l'adminiſtration de l'opium ou du nitre, pendant que le défaut du ſommeil ou le retour de l'hémorragie paroiſſent demander leur ſecours.

## ARTICLE II.

*Extrait d'une lettre avec quelques détails ſur la tarentule; par M. D. Cirillo, profeſſeur d'hiſtoire naturelle dans l'univerſité de Naples.*

Année 1770. Vol. LX.

LE docteur Cirillo a eu occaſion de ſoumettre à l'examen les prétendus effets de la tarentule dans la province de Tarento, où on trouve cet inſecte en abondance, & il aſſure que ce qu'on a dit de la cure ſurprenante de ſa morſure, par la muſique n'eſt nullement vrai, & que c'eſt ſeulement une invention de quelques perſonnes pour gagner de l'argent, en danſant lorſque ce qu'ils appellent le tarentiſme commence. Il ne doute pas que quelquefois la chaleur du climat ne contribue beaucoup à échauffer leur imagination,

& de les jeter dans une eſpèce de délire qui peut être en quelque manière guéri par la muſique; mais on a fait différentes expériences avec la tarentule; & ni les hommes, ni les animaux, après cette morſure, n'ont offert aucune autre affection qu'une inflammation légère ſur la partie, de même que celle qui eſt produite par la morſure d'un ſcorpion, qui ſe diſſipe ſans le moindre danger.

En Sicile où l'été eſt encore plus chaud que dans aucune partie du royaume de Naples, la tarentule n'eſt jamais dangereuſe, & la muſique n'eſt jamais employée pour la guériſon du prétendu tarentiſme. Il doit paroître étonnant qu'un médecin auſſi éclairé que Baglivi (1) ait pu ajouter foi à cette maladie, & qu'au lieu d'examiner le fait par des expériences, il ait au contraire cherché à en donner la raiſon; mais les philoſophes même, lorſqu'ils trouvent des faits étonnans & extraordinaires, & même contraires à la raiſon, ont coutume de les prôner comme s'ils étoient vrais, & tâchent d'en découvrir la cauſe. Chaque année cette prétendue affection acquiert

(1) *Note du traducteur.* Dans une nouvelle édition que j'ai donnée de l'ouvrage de Baglivi, j'ai eu ſoin d'ajouter quelques notes critiques ſur les effets de la morſure de la tarentule.

Année 1770. Vol. LX.

moins de fondement, & il eſt vraiſemblable que dans peu de tems elle tombera entièrement en diſcrédit. Tous les médecins de Naples regardent la tarentule ſous le même point de vue, ſur-tout depuis que le docteur Serao a publié un ouvrage ingénieux ſur cet objet; ce dernier a fait voir en effet par diverſes expériences que la morſure de la tarentule n'avoit jamais produit des effets pernicieux, & que la muſique n'a eu jamais rien de commun avec elle.

## ARTICLE III.

*Abcès au foie avec des calculs dans la veſicule du fiel & la réunion des reins; par M. Edw. Tyſon.*

N°. 142.

LE lobe du foie qui étoit au côté droit paroiſſoit décoloré, & en y faiſant une inciſion, il coula une grande quantité de pus très-fétide; cette matière purulente n'étoit point contenue dans un kyſte particulier, mais dans divers ſinus de cette partie du foie. Le malade deux ou trois fois éprouva dans des intervalles conſidérables, des accès qui reſſembloient à ceux d'une fièvre intermittente; il avoit été auſſi ſujet à la jauniſſe.

On fut fort ſurpris de voir auſſi une ſtricture contre nature & une réunion des deux reins dont

le parenchime de l'un ſe continuoit au-deſſus de l'épine juſqu'à l'autre, de ſorte que par leur réunion, ils formoient une eſpèce de corps ſemi-lunaire. Ils étoient très-gros & la partie qui les réuniſſoit étoit un peu moins grande que les vrais reins. N°. 142.

## ARTICLE IV.

*Examen anatomique du corps d'une dame morte d'une attaque d'apoplexie ; par M. G. Cole.*

CETTE dame avoit éprouvé depuis quelques années des ſymptômes d'hyſterie, quelquefois avec une hémorragie abondante du nez. On avoit beaucoup employé la ſaignée ; le jour qui précéda ſa mort, elle avoit éprouvé une tendance marquée à ſon hémorragie ordinaire, & elle s'efforça de combattre cette diſpoſition. Les remèdes qu'elle employa ne furent que trop efficaces pour arrêter l'écoulement du ſang, mais le ſoir en ſe couchant elle fut frappée d'une hémorragie mortelle. N°. 173.

A l'ouverture du cadavre on trouva que les vaiſſeaux ſanguis, ſur-tout du lobe droit du cerveau étoient très-diſtendus, & en les ouvrant on vit s'écouler une grande quantité de ſéroſité. En inciſant la ſubſtance du cerveau, il ſe préſenta un grand grumeau de ſang coagulé qui pèſoit environ

N°. 173. une once & demie, & qui avoit formé une cavité proportionnée à ſon volume. Le lobe gauche du cerveau, non plus que ſes vaiſſeaux, ne paroiſſoient nullement diſtendus.

## ARTICLE V.

*Exemple d'une paralyſie périodique; par M. Muſgrave.*

N°. 242. C'ÉTOIT une fille de 21 ans, d'une complexion ſanguine; elle avoit pris pendant pluſieurs jours moins d'exercice qu'à ſon ordinaire, & après cela elle avoit perdu l'uſage de la parole & de ſes jambes; la ſenſibilité étoit entièrement détruite dans ces parties. La ſaignée qui paroiſſoit indiquée fut ſans efficacité. M. Muſgrave adminiſtra le ſel ammoniac ſuccíné, les martiaux avec la gentiane, l'ambre, le caſtoreum & d'autres remèdes échauffans. On appliqua un véſicatoire ſur le cou. Un bain d'abſinthe & d'autres plantes aromatiques, adminiſtrés aux extrémités inférieures, des onctions faites avec *l'unguentum martiatum* après le bain, rendirent l'uſage de la parole dans trois jours, & dans peu de tems la malade fut en état de marcher avec des béquilles. Les remèdes ayant été ſuſpendus, la maladie ſe renouvela & fut encore

guérie par les mêmes moyens; après plusieurs alternatives de ce genre, la malade s'éloigna du médecin qui n'en entendit plus parler. N°. 242

## ARTICLE VI.

*Convulsion invétérée des muscles du cou; par M. Tuberville.*

UN homme avoit éprouvé depuis longtems des retours d'une grande douleur & d'une convulsion des muscles du cou. En appliquant une ventouse sur l'endroit même, en faisant succéder des scarifications & appliquant un emplâtre de *diapalma*, la guérison fut complette. N°. 164.

## ARTICLE VII.

*Exemple d'un homme qui ne devenoit aveugle que le soir après le coucher du soleil; par M. Parham.*

RIEN n'annonçoit aucune affection de la tête; la maladie étoit la même en été qu'en hiver, & n'éprouvoit aucun changement, soit que le jeune homme se livrât au travail ou non. On ne parle pas qu'on ait eu recours à aucune méthode de traitement. N°. 159.

## ARTICLE VIII.

*Duplicité de la vision & goutte sereine survenue après de grandes douleurs de tête & des convulsions; par M. Briggs.*

N°. 159. DES pillules caphaliques, un électuaire anti-épileptique, la saignée à la jugulaire, l'application des sangsues aux veines hémorroïdales, l'attention de lui raser la tête & d'appliquer des vésicatoires au cou, &c. furent sans effet.

## ARTICLE IX.

*Expérience sur la surdité; par M. Holder.*

N°. 36. ON confia à ses soins un jeune homme qui étoit sourd depuis l'âge de 10 à 11 ans. Après un examen attentif, M. Holder crut voir qu'il n'y avoit aucun vice dans le nerf auditif, & que l'affection consistoit seulement dans un relâchement de la membrane du tympan ou dans le défaut d'action du petit muscle qui sert à la tenir dans un état de tension. D'après ces considérations il conseilla l'usage de quelques fumigations astringentes & toniques. En même tems il fit employer comme moyen subsidiaire l'action d'un son

fort & violent comme celui d'un tambour. Il arrivoit en effet que pendant que le tambour battoit, l'homme entendoit ceux qui lui adreſſoient la parole, & quand le même ſon ceſſoit il n'entendoit plus perſonne. Cette expérience fut ſouvent répétée avec le même ſuccès. L'auteur parle auſſi d'une perſonne qui paroiſſoit être dans le même cas, & qui étoit ſourde dans l'intérieur de ſa maiſon, pendant qu'il entendoit bien dans les rues très-fréquentées de Londres. N°. 36.

## ARTICLE X.

*Exemple d'un polype du nez; par M. Giles.*

M. GILES avoit été appelé pour donner ſes ſoins à un homme qui avoit un polype dans la narine droite. Il l'arracha, en produiſant une vive douleur, mais ſans aucun accident. Après cette extraction on trouva qu'il reſtoit encore dans la fuette une groſſeur ſemblable à celle de la moitié d'une noix, qu'on jugea avec raiſon être une portion du même polype; on en fit auſſi l'extraction. Deux ans après le malade étant mort d'une fièvre maligne, on ouvrit ſon corps & on ne trouva dans le nez qu'une petite maſſe charnue qu'on ſuivit dans ſon trajet, & qui aboutit enfin N°. 226.

N°. 226.

dans le ſinus maxillaire ſupérieur. On rompit cet os, & on trouva dans ſon ſinus une matière claire & gluante du milieu de laquelle s'élevoit un corps qui étoit ſemblable pour la figure, la conſiſtance & la couleur au premier polype du nez dont on avoit fait l'extraction.

Quand les polypes ſont très-rouges & pleins, l'extirpation eſt alors dangereuſe, puiſqu'elle peut cauſer une hémorragie difficle à arrêter; il faut donc alors les attaquer par les cauſtiques.

## ARTICLE XI.

*Preuves en faveur de l'uſage de la laryngotomie; par M. G. Muſgrave*

N°. 178.

CETTE opération doit être appliquée lorſque le malade eſt menacé d'une ſuffocation imminente, puiſqu'elle ouvre promptement un nouveau paſſage à l'air qui ſert à la reſpiration. L'auteur rapporte en faveur de la laryngotomie l'exemple d'un homme auquel des aſſaſſins avoient coupé le larinx en travers & qui guérit très-bien, au moyen d'une ſuture & d'un traitement méthodique.

ARTICLE

## ARTICLE XII.

*Exemple d'un polype des poumons ; par M. Buſſiere.*

UN enfant de cinq ans étoit ſujet à des quintes d'une toux sèche, & à des alternatives d'un léger crachement de ſang. Dix à douze jours avant ſa mort, la femme qui le gardoit dit qu'il avoit craché certaines pellicules épaiſſes. Son médecin en ayant examiné une, il trouva qu'elle étoit de la conſiſtance & de la forme d'un vaiſſeau, ce qui lui fit d'abord fauſſement juger que c'étoit quelque vaiſſeau pulmonaire. L'enfant étant mort, on ouvrit ſon corps & on trouva que l'intérieur de la trachée-artère étoit incruſté d'une membrane viſqueuſe qu'on détacha de cette cavité & de ſes ramifications, en ſorte que cette pellicule imitoit la trachée-artère & toutes les ramifications des artères-bronchiques. Elle adhéroit à la tunique interne de la trachée-artère par de petits filamens qui étoit ſi tendres, qu'ils ſe déchiroient aiſément; ce qui fit juger que ce n'étoit qu'une humeur lymphatique qui ſe dégorgeoit par les glandules de la trachée-artère, & qui s'étant épaiſſie par un état morbifique, avoit été réduite à une ſorte de gelée par le deſſéchement qu'avoit produit l'air reſpiré;

N°. 263.

N°. 263.

ce qui avoit empêché qu'elle ne fût crachée. Elle s'étoit épaiſſie peu-à-peu juſqu'à ce qu'enfin elle cauſa une quinte de toux qui étouffa le malade. Cette membrane contre nature n'étoit point ſoluble dans l'eau chaude.

## ARTICLE XIII.

*Cure infaillible de la dyſſenterie; par M....*

N°. 338.

ON regarde l'ipécacuanha comme un remède infaillible de la dyſſenterie, quelqu'invétérée qu'elle puiſſe être; on doit ſeulement excepter les malades qui ont des affections des poumons, ou des ſymptômes d'hydropiſie, avec des ſignes d'une mort prochaine; & ceux dont les inteſtins ſont frappés déjà de gangrène, ce qui s'annonce par le hocquet, le vomiſſement & la ceſſation d'une douleur vive du bas ventre, &c. L'auteur combine l'ipécacuanha, tantôt avec les martiaux & les aromatiques, tantôt avec les purgatifs.

On voit que ce remède eſt annoncé avec un peu trop d'oſtentation. Il ne diſpenſe pas d'ailleurs de conſulter les auteurs qui ont écrit ſur cette maladie.

## ARTICLE XIV.

*Mouvemens des maladies, naiſſances & morts des animaux dans différentes époques du jour naturel; par M. Paſchal.*

AYANT ſoupçonné pendant quelques mois que les cauſes des marées devoient auſſi exercer leurs actions ſur d'autres parties du globe terreſtre, quoique leurs effets ne fuſſent pas ſenſibles ſur les ſolides & ſur les fluides, je me ſuis livré à des recherches ſur cet objet. J'ai diviſé l'eſpace de vingt-quatre heures, qui eſt la durée du jour naturel, en quatre ſenaires d'heures. Le premier de ces ſenaires comprend les trois heures qui précèdent & les trois heures qui ſuivent le paſſage de la lune au méridien; le ſecond ſenaire comprend les ſix heures qui ſuivent, & le troiſième & quatrième ſenaires comprennent les deux autres quarts du jour naturel. N°. 202.

Je ſuis paſſé enſuite à l'examen des naiſſances & des morts dans l'eſpèce humaine, comme dans les autres eſpèces d'animaux, pour voir indifféremment auquel de ces ſenaires elles paroiſſent correſpondre. J'ai trouvé qu'on ne naiſſoit ni qu'on ne mouroit par les voies ordinaires de la nature

N°. 202.

dans le premier & le troiſième ſenaires que j'appelle la première marée, mais que ces deux opérations naturelles s'exécutoient dans le ſecond & le quatrième ſenaires que j'appellerai le premier & le ſecond reflux.

J'ai paſſé enſuite à l'obſervation des mouvemens des maladies, ce que je pouvois faire d'autant mieux qu'il y avoit dans ma famille quelques perſonnes qui avoient des fièvres intermittentes. J'ai remarqué que l'exacerbation des accès duroient en général durant tout le tems des marées, & qu'ils ſe terminoient enfuite par de douces ſueurs pendant les reflux. D'après des obſervations multipliées, & en faiſant abſtraction d'autres circonſtances acceſſoires de l'état moral & phyſique, de la ſaiſon, &c. j'érablis comme une maxime, que le mouvement, la vigueur, l'action, la force, &c. paroiſſoient avec plus d'énergie durant le flux des marées; & que le repos, le relâchement, la décadence, la diſſolution ont lieu pendant le reflux.

## ARTICLE XV.

*Eſpèce de rumination; par M. F. Slare.*

N°. 193.

UN homme de Briſtol commence à mâcher ſes alimens environ un quart d'heure après ſes repas, s'il a pris quelque boiſſon; s'il n'a point

bu, il eſt plus longtems à ruminer. Cette manière de mâcher après le repas dure environ une heure & demie. S'il ſe couche immédiatement après le repas, il ne peut dormir juſqu'à ce que le tems ordinaire employé à cette ſeconde maſtication ſoit entièrement paſſé. Ses alimens dans ce retour à la bouche lui paroiſſent plus ſapides que dans la première maſtication. Le pain, la viande, le fromage & la boiſſon reviennent à la bouche comme s'ils avoient été mêlés enſemble dans un mortier. Les liquides, comme le bouillon, la bouillie, reviennent à la bouche comme une nourriture ſolide & sèche. N°. 191.

Lorſqu'il eſt privé de cette propriété de ruminer, il eſt malade; il en eſt attaqué depuis l'âge de 20 ans. M. Slare dit avoir connu pluſieurs perſonnes à Londres qui ſentent revenir à la bouche la maſſe alimentaire avec un mauvais goût & une ſenſation d'amertume demi-heure après le repas, & cela eſt très-dégoûtant pour elles; mais dans la vraie rumination les alimens reviennent à la bouche avec un goût agréable, & il ſemble que c'eſt avec délices qu'on les remâche.

*Note du traducteur.* Le terme thecnique de l'eſpèce de rumination dont il eſt ici queſtion eſt le *merycisme*. *Fabricius ab aquapendente* eſt un des deux premiers qui l'a fait connoître, & il en rap-

N°. 193.

porte deux exemples. Il parle d'abord d'un habitant de Padoue qui, environ une heure après ſes repas, ſentoit des portions de ſes alimens revenir de l'eſtomac dans ſa bonche, & qui les mâchoit de nouveau avec une ſorte de délices. Le même auteur rapporte un ſecond exemple qui eſt d'un autre genre & qui paroiſſoit tenir à une hernie de l'eſtomac; c'étoit un moine dont les alimens étoient auſſi-tôt rejetés qu'ils étoient pris, en ſorte que, faute de nourriture, il tomba dans le maraſme & la conſomption. On voit bien qu'un pareil fait ne doit pas être confondu avec le merycifme proprement dit. On trouve d'autres exemples de merycifme dans une diſſertation chirurgicale qui a fait la matière d'un acte public en 1786, & qui a pour titre : *de vomituum diverſis ſpeciebus accuratius diſtinguendis.*

## ARTICLE XVI.

*Sur la réunion du corps de deux fœtus; par M. Parſons.*

Année 1760. Vol. XLV.

CE fœtus double, dont l'accouchement fut très-laborieux, eſt décrit avec ſoin par M. Sherwood qui en fit l'examen anatomique; les deux corps étoient réunis par leur partie antérieure depuis

l'extrémité supérieure du sternum jusqu'à l'ombilic. Chaque fœtus avoit son œsophage, son estomac & son pylore dans l'état naturel; il en étoit de même du *duodenum* pendant une longueur de trois pouces; mais alors ces deux conduits se réunissoient en un seul & aboutissoient au *jejunum* qui d'ailleurs offroit beaucoup d'irrégularités.

Nous ne nous arrêterons point ici aux autres variétés du système vasculaire, mais nous croyons devoir donner un précis des réflexions de l'auteur sur la génération de semblables monstruosités. Il remarque d'abord que le système de la génération qui suppose l'organisation des animaux & des végétaux déjà formée dans leur semence, paroît être le plus sûr garant de l'uniformité des espèces, & qu'elle prévient en général la confusion, & & les écarts contre nature qui pourroient arriver. Tout animal & tout végétal est constant dans son espèce, & il paroît que, dès le premier rems de son développement, sa forme ne peut être altérée que par accrétion ou par compression. Maintenant qu'on suppose que deux ou plusieurs œufs fécondés ou des embrions, parviennent dans la matrice, si les membranes de l'un & de l'autre sont libres & isolées, elles prendront un développement proportionnel; mais si les parties de ces membranes se trouvent serrées les unes contre les autres, qu'elles soient minces & foibles, ou que par une

Année 1760.
Vol. XLV.

réſiſtance irréguliere ou un frottement elles viennent à ſe diſſoudre ou à ſe rompre, alors leurs fluides s'uniront, & les deux petits embryons, n'ayant plus de membrane intermédiaire, adhéreront entre eux, & leurs parties tendres s'aglutineront; d'où il réſultera que par leur tendance naturelle à s'accroître & à prendre du développement, il y aura une coalition réciproque des parties & une confuſion plus ou moins marquée; ce qui aboutira à une production irrégulière & monſtrueuſe.

On peut citer pluſieurs faits pour confirmer cette opinion, & pour montrer que les fibres des animaux & des végétaux ont une tendance ſurprenante pour s'étendre & pour s'inſinuer les unes dans les autres, que les vaiſſeaux ſanguins peuvent contracter une union réciproque, ſe prolonger ou même produire de nouvelles ramifications, lorſque le rétabliſſement d'une partie le demande. N'eſt-ce pas de cette manière que des tumeurs remplies de veines & d'un volume monſtrueux ſe propagent à la ſurface du corps humain? N'eſt-ce point ainſi que les poumons peuvent contracter des adhérences avec la plèvre, de manière à ne former qu'une maſſe & à ne pouvoir être diviſés qu'avec le ſcalpel comme des parties ſimilaires d'un muſcle? Ne ſait-on point que les rejetons des arbres implantés ſur d'autres troncs par la greffe, inſinuent leurs fibres dans celles du tronc

Digitized by Google

ſur lequel ils prennent de l'accroiſſement, en formant enfin une continuité de la partie ligneuſe avec eux? De cette manière les ſutures du crâne & celles des épiphiſes des os, s'oblitérent totalement dans un âge avancé par une inſinuation & une combinaiſon réciproque des fibres? En un mot comment des plaies récentes s'aglutineroient-elles ſi promptement s'il n'y avoit pas une inſertion expéditive des vaiſſeaux, & ſi la circulation ne s'y continuoit.

A la vérité, quand on conſidère cet objet, il eſt difficile de concevoir comment cette union ſurprenante peut arriver, mais nous pouvons imaginer ce qui peut avoir lieu à l'égard de deux petits êtres organiſés très-tendres, & dont les parties les plus éloignées les unes des autres ne ſont pas peut-être à la diſtance d'un cinquantième de pouce, & alors leur adhéſion ne ſera plus regardée que comme très-naturelle. C'eſt ainſi que les deux fœtus, dont il eſt parlé ci-deſſus, venant à ſe comprimer par leurs ventres au premier tems de leur formation, leur tégumens tendres compris entre les muſcles droits de chaque côté ont été amincis & diſſous, & que la coalition des parties a eu lieu telle qu'on l'a décrite ci-deſſus, ainſi que leur intruſion réciproque & leur apparence de confuſion.

Ainſi, ſi le contact & la compreſſion des deux

Année 1760. Vol. XLV.

fœtus eſt uniforme & modérée, leur accroiſſement ſe fera de la même manière; mais ſi la compreſſion eſt très-grande en tout ſens par l'action de l'utérus, il peut en réſulter une confuſion complette, & une maſſe irrégulière & informe. Si leur contact eſt tellement diſpoſé qu'un fœtus ſeul ſoit comprimé, & que l'autre ſoit plus libre, celui-ci prendra ſon développement naturel pendant que l'autre ſera gêné ou interrompu dans quelqu'une de ces parties; il peut auſſi ſurvenir des membres ſuperflus par une exubérance de ſuc nourricier & un développement plus libre.

Les mêmes phénomènes n'ont-ils point lieu à l'égard des végétaux. Les carotes, les navets & autres plantes ou racines qui ont leurs formes déterminées, n'éprouvent-elles point des changemens & des altérations par la compreſſion qui en empêchant les ſucs de ſe porter dans certaines directions, les déterminent dans d'autres. N'eſt-ce point de cette manière que ces productions végétales viennent à contracter des gibboſités & des difformités. Les courges en leur appliquant des ligatures durant leur accroiſſement ne prennent-elles point des formes variées? Les pommes qu'on met quand elles ſont encore très-petites, dans des vaiſſeaux cylindriques, ne perdent-elles point leur forme ronde pour en prendre une cylindrique. C'eſt ainſi que les pommes, les noix, les châ-

taignes, &c. peuvent devenir doubles & s'écarter d'une manière plus ou moins marquée de leur forme naturelle.

Année 1760. Vol. XLV.

## ARTICLE XVII.

*Deſcription d'un monſtre de l'eſpèce humaine dans deux lettres; obſervation communiquée à M. Banki.*

CET article eſt accompagné d'un deſſin de ce monſtre. *Peruntaloo*, lors de la date de cette deſcription, étoit âgé de 13 ans. Son individu propre ou particulier étoit bien fait. Il avoit quatre pieds ſix pouces & demi de hauteur, jouiſſant de toutes les facultés du corps & de l'ame, & donnant même des marques d'un eſprit prématuré. Il eſt né à Popelpahdoo à ſoixante-dix milles oueſt de Maſulipatan. Au Cartilage enſi-forme de ce garçon eſt attachée par la ſymphiſe des os pubis une moitié inférieure d'un autre enfant. Cette moitié paraſite a les cuiſſes & les jambes froides, l'anus imperforé, mais elle rend l'urine par un acte de la volonté du garçon parfait. On y obſerve même que le pénis ſe trouve quelquefois en érection. Vers la partie inférieure de ce demi-corps ſont placées deux veſſies que

Année 1789. Vol. LXXIX.

Année 1789. Vol. LXXIX.

*Peruntaloo* peut enfler à volonté, & l'on voit clairement qu'elles communiquent avec ſes poumons. Ces deux ſujets ont un eſtomac commun, mais le canal inteſtinal ne paroît appartenir qu'à l'individu principal. Celui-ci reçoit les ſenſations excitées dans ſon appendice, ſans toutefois être doué de la faculté de le mettre en mouvement.

## ARTICLE XVIII.

*Maladie très-grave du rein; par M. Cowper.*

N°. 122.

UNE jeune femme avoit éprouvé, environ huit ans avant ſa mort, de légères douleurs dans la région lombaire, & rendu ſouvent des urines noirâtres. Au moindre mouvement la douleur augmentoit beaucoup; après avoir fait uſage de pluſieurs médicamens aſtringens pendant deux ans, la douleur lombaire augmenta au côté gauche, & il s'enſuivit une grande foibleſſe, la perte de l'appétit, & de mauvaiſes digeſtions. Elle ſe rétablit de ces indiſpoſitions, & ſe trouva aſſez bien pendant deux ans: après cela elle éprouva des douleurs violentes, & ſon urine commença à être noirâtre. Quelques mois après, ſes douleurs devinrent inſupportables, & elle croyoit avoir ſenti un corps peſant qui, ſuivant ſon expreſſion, étoit

N°. 122.

tombé au-dedans d'elle. Elle prit de fortes doſes d'opium qui calmèrent un peu ſes douleurs. La poſition du corps qu'elle préféroit étoit de ſe tenir debout, plutôt que courbée, ce qui eſt le contraire de ceux qui ont des calculs dans les reins & les uretères. Elle ſe plaignoit d'un engourdiſſement dans la région gauche des lombes. Les douleurs du pubis augmentèrent beaucoup avant ſa mort, & ſa cuiſſe gauche fut très-engourdie.

A l'ouverture de ſon corps, en dégageant le rein affecté de ſes adhérences avec ſes parties voiſines, ſa membrane extérieure ſe rompit en trois ou quatre endroits, & il en ſortit une grande quantité d'un ſang grumelé. Ce rein peſoit cinq livres, & l'autre qui étoit ſain & d'un volume ordinaire ne peſoit que cinq onces. En coupant la ſubſtance du rein affecté il parut ſquirreux ou comme du foie qu'on auroit fait bouillir. On trouva trois ou quatre cellules pleines d'un ſang grumelé provenu du déchirement de quelques vaiſſeaux ſanguins avant la mort.

## ARTICLE XIX.

*Vers lombricaux & cucurbitains*; *par M. Lyſter. Le lumbricus latus*; *par M. Ed. Tyſon. Le lumbricus teres*; *par M. Tyſon. Remède contre les vers très-vanté*; *par M. Mayern. Vers trouvés dans différentes parties du corps*; *par M. Dent.*

Année 1739. Vol. XLI.

Nous réuniſſons tous ces articles qui ſe trouvent dans les n^os 95, 146, 147, 211, 213, & nous nous bornerons à en annoncer le titre, parce que les connoiſſances poſtérieures qu'on a acquiſes ſur les objets ſont plus exactes & plus étendues. On ſait combien ont été utiles à cet égard les recherches de M. Muller, qui a décrit un grand nombre de nouvelles eſpèces de vers tirés du fond de l'océan, des eaux douces & des inteſtins des animaux. MM. Pallas, Wagler, Zoega, Fabricius, Goetze & Leske ont fourni auſſi des matériaux précieux pour l'hiſtoire des vers des inteſtins: mais tout ce que diſent ces auteurs ne pouvoit être regardé que comme des fragmens ou de recherches iſolées qu'il falloit réduire en corps de doctrine; c'eſt à cette époque que la ſociété royale de Copenhague propoſa

pour ſujet d'un prix, la génération des vers des inteſtins, & les remèdes qu'on peut appeler vermifuges. M. Bloch, médecin de la faculté de Berlin, a remporté ce prix, & la traduction françoiſe de ſon ouvrage a paru en 1788. Nous renvoyons nos lecteurs à ce traité.

Nous nous bornerons ſeulement à parler ici du remède contre les vers, qui eſt recommandé dans le numéro 211 des Tranſactions philoſophiques, & dont le principal ingrédient eſt le mercure doux. On y fait entrer un peu de ſucre pour qu'il ſoit plus agréable aux enfans. Voici la recette de ce remède qui eſt dû à Pontanus.

*Prenez du mercure doux, quinze grains,*
*De la ſcammonée, cinq grains,*
*Deux fois autant de ſucre pour en former des lozanges.*

On en donne deux ou trois, ou même davantage, ſuivant l'âge de l'enfant. Pontanus, auteur de ce remède, dit que cette doſe qui, en France eſt propre à purger les adultes, ne produit en Angleterre aucun effet ſur les perſonnes qui ont plus de quinze ans, & qu'il faut l'augmenter.

## ARTICLE XX.

*Tumeur ſtéatomateuſe extraordinaire dans l'abdomen d'une femme; par M. Hanly.*

Année 1771. Vol. LXI.

UNE dame âgée de 36 ans, & au cinquième mois de ſa groſſeſſe diſoit éprouver une tumeur extraordinaire dans l'eſtomac, qui paroiſſoir du volume d'un œuf de poule, & qui lui cauſoit beaucoup de douleur & d'incommodité, mais dont elle eſpéroit être délivrée à ſon accouchement; elle étoit devenue très-maigre vers le terme de ſa groſſeſſe, & fut obligée de garder le lit.

M. Hanly, en l'examinant attentivement, remarqua une tumeur conſidérable contiguë à l'eſtomac; cette tumeur augmenta enſuite beaucoup, & s'étendit obliquement vers le côté droit, auſſi bas que l'ombilic; elle étoit immédiarement ſous le péritoine & les muſcles abdominaux, & dans ſes progrès on ſentoit autour, d'autres petites protubérances d'une ſubſtance ſolide, & qui par leur diſtribution avoit quelque reſſemblance avec la tête & les extrémités ſupérieures d'un fœtus. Cet aſſemblage étoit mobile de côté & d'autre, ſans cauſer beaucoup de douleur; mais il réſiſtoit & il devenoit ſenſible quand on tâchoit de le pouſſer en

en bas : M. Hanly lui fit adminiſtrer une ſimple infuſion amère avec des poudres abſorbantes, & il attendit, pour lui donner des déſobſtruans, qu'elle eût repris ſes forces après l'accouchement.



Cinq ſemaines après l'accouchement, la tumeur avoit beaucoup augmenté dans toutes ſes dimenſions, & ſes protubérances offroient de plus en plus une certaine reſſemblance avec la tête, le tronc & les extrémités d'un fœtus extra-utérin, autant qu'on pouvoit en juger à travers les muſcles abdominaux qui étoient minces. Cette femme fut examinée par plus de dix, ſoit médecins, ſoit chirurgiens ou accoucheurs, & tous furent d'avis que la tumeur étoit formée par un fœtus extra-utérin. Cependant on ne ſe détermina point pour l'opération céſarienne, parce que la malade étoit trop foible & trop maigre pour qu'on pût conſerver quelqu'eſpoir de la ſauver par ce moyen. On crut donc devoir tout attendre de la nature, parce que d'ailleurs on ne ſentoit aucun mouvement dans aucune partie de la tumeur, quoiqu'elle eût acquis un grand volume.

Les forces de la malade continuèrent à décliner; la tumeur & les ſymptômes augmentèrent durant les mois de Mai & de Juin, & le 23 Juillet ſuivant on ſentit une petite fluctuation d'eau dans l'abdomen, & on l'engagea à donner à une autre

Année 1781. Vol. LXI.

nourrice l'enfant qu'elle s'étoit obſtinée à vouloir allaiter; mais l'aſcite continua avec le dépériſſement. La ſeule poſition qu'elle put ſupporter dans le lit étoit d'être à demi-aſſiſe; elle ſuccomba le 2 Septembre ſuivant.

A l'ouverture de ſon corps on trouva environ un gallon ( quatre pintes ) de fluide dans l'abdomen, & une grande tumeur ſtéatomateuſe au-deſſous du péritoine; elle avoit près de trois pouces d'épaiſſeur & ſept pouces de longueur, depuis l'eſtomac juſqu'à l'angle obtus des côtes; dans quelques endroits elle avoit près de cinq pouces de largeur, depuis le ſternum juſqu'aux vertèbres du dos; elle étoit pleine de protubérances de différens volumes; elle étoit d'une conſiſtance ferme dans ſa partie antérieure; mais plus molle poſtérieurement; elle étoit diviſée en cellules nombreuſes par des membranes minces; elle peſoit ſept livres, étoit d'une forme irrégulière & adhérente à la partie antérieure de l'eſtomac; elle étoit ſi fortement unie à la ſurface inférieure du foie qu'on ne pouvoit l'en ſéparer ſans employer beaucoup de force; elle preſſoit & cachoit le colon, & s'étendoit depuis l'eſtomac juſqu'à l'ovaire droit & les vertèbres du dos. Le lobe antérieur du foie étoit ſi comprimé entre le diaphragme & la tumeur qu'il paroiſſoit applati, & plus petit qu'à

l'ordinaire & dans un état de dépériſſement. Cette tumeur paroiſſoit un amas de graiſſe formé par une production & une diſtenſion de l'épiploon.

Année 1781. Vol. LXI.

## ARTICLE XIX.

*Changement ſingulier qu'a éprouvé un ovaire humain dans ſa ſtructure; par M. M. Baillie.*

LES ovaires des femmes, comme l'obſerve M. Baillie, ſont ſujets à une grande variété de changemens dans leur ſtructure naturelle. Pluſieurs de ces changemens ſont exactement ſemblables à ceux qui ont lieu dans d'autres parties du corps; mais il y a une altération qu'il regarde comme propre à ces parties organiques, & qui juſqu'ici ne paroît point avoir été exactement déterminée; c'eſt une transformation de la ſubſtance naturelle de l'ovaire en une maſſe de graiſſe entremêlée de cheveux & de dents. On voit de pareils exemples de ce genre dans les recueils des obſervations de médecine, mais on n'en a point encore tiré les conſéquences naturelles qui doivent en réſulter ſur leur formation. On les a conſidérées en général comme des eſſais imparfaits du développement d'un fœtus dans l'ovaire à la ſuite de l'union

Année 1789. Vol. LXXIX.

des ſexes. Cette conjecture peut être étayée par des circonſtances d'une grande probabilité; mais il croit qu'on peut lui oppoſer des objections très-fortes. Le cas qui va être expoſé lui fait penſer que les ovaires des femmes ont en eux-mêmes une certaine faculté de ſuivre un procédé qui imite le réſultat de la génération ſans l'approche du mâle.

Le docteur Baillie a eu occaſion de diſſéquer le corps d'une jeune fille de douze ou treize ans, & il a trouvé l'ovaire droit converti en une ſubſtance molle au toucher & du volume d'un gros œuf de poule. En inciſant cette ſubſtance il trouva que c'étoit en apparence une maſſe de graiſſe entremêlée de cheveux & d'une excroiſſance d'os. Il fut d'autant plus ſurpris qu'il avoit été toujours porté à croire que de pareils écarts de la nature étoient une ſorte de conception imparfaite, & comme les circonſtances étoient très-ſingulières, il les examina encore avec une grande attention.

Cette maſſe de graiſſe étoit d'une couleur blanche, jaunâtre, & dans certains endroits d'un jaune plus marqué que dans d'autres; elle étoit très-onctueuſe au toucher, & conſiſtoit en portioncules courtes & ſéparées, ſans avoir la conſiſtance que la graiſſe a ordinairement dans les autres parties du corps. Elle devint très-molle quand on l'expoſa à la chaleur du feu, & en la faiſant tomber ſur

un morceau de papier, elle s'y étendit de manière à le rendre plus transparent. Lorsque le papier ainsi imprégné fut exposé à la flamme d'une chandelle, il brûla avec un pétillement considérable.

Les cheveux avec lesquels cette substance adipeuse étoit mêlée s'élevoient à la surface interne de la capsule qui la contenoit; ces cheveux étoient isolés dans certains endroits, mais dans d'autres ils étoient en petits faisceaux dispersés à des distances irrégulières. En outre on trouvoit des cheveux qui étoient enveloppés librement dans la matière adipeuse. Quelques-uns de ces cheveux étoient d'une longueur considérable, puisqu'il y en avoit de trois pouces de long; ils étoient déliés & d'une couleur légèrement brune. Ils ressembloient beaucoup plus aux cheveux de la tête qu'au poil qu'on trouve ordinairement au pubis, & ils étoient d'une couleur analogue aux cheveux de la tête de la jeune fille.

On voyoit aussi naître de la surface interne de la capsule, quelques vestiges des dents humaines; l'une d'elles paroissoit une dent canine; une autre, une des petites dents mâchelières; les deux autres avoient la forme des dents incisives. On voyoit aussi un essai imparfait de la formation d'une autre dent. Ces dents n'étoient point pleinement formées, puisque les racines leur manquoient; mais

Année 1789. Vol. LXXIX.

le corps de deux de ces dents étoit auſſi complet qu'on puiſſe les trouver dans les circonſtances ordinaires. Chacune d'elles étoit renfermée dans une capſule propre qui naiſſoit de la ſurface interne de l'ovaire, & qui conſiſtoit en une membrane épaiſſe, blanche & opaque. Il y avoit une ſubſtance blanche ſpongieuſe attachée à trois de ces dents. La membrane de l'ovaire elle-même étoit d'une épaiſſeur conſidérable, mais inégale dans différentes parties. Elle étoit unie à la ſurface interne & plus irrégulière à l'extérieur. L'utérus étoit plus petit qu'il n'a coutume de l'être à la naiſſance. Il étoit parfaitement ſain dans ſa ſtructure, & en ouvrant ſa cavité il offroit les apparences ordinaires de l'utérus d'un enfant à cette période de l'âge. L'ovaire gauche étoit très-petit & correſpondoit à l'état de l'utérus. Il paroît par-là que l'utérus n'avoit pas encore reçu l'accroiſſement de volume qui eſt ordinaire à l'âge de puberté. L'hymen étoit dans ſon état d'intégrité, & tel qu'on le trouve ordinairement à cette période de l'âge. Il y avoit une ſorte de poil folet ſur les grandes lèvres, tel qu'on en voit ordinairement à la lèvre ſupérieure d'un garçon de ſeize ans.

Les circonſtances qui viennent d'être rapportées donnent lieu à quelques concluſions naturelles que M. Baillie croit devoir en tirer. On ne peut d'abord

guères attribuer à un état de maladie la formation de cette ſubſtance irrégulière. Elle a lieu dans une partie du corps qui ſert à la génération & où il ſe forme quelquefois un fœtus complet. Il y auroit d'abord lieu de croire que cette production des cheveux & des dents dans l'ovaire eſt une ſorte d'imprégnation imparfaite; mais il paroît auſſi qu'il y a des raiſons également fortes pour croire que de telles productions peuvent naître d'une action dans l'ovaire lui-même, ſans aucun *ſtimulus* de la liqueur ſpermatique du mâle.

Dans le cas qui vient d'être rapporté, l'utérus étoit auſſi petit qu'il l'eſt à la naiſſance, & l'ovaire droit correſpondoit à l'état de l'utérus. Il n'avoit point été ſtimulé, ni ne paroiſſoit capable de l'être par l'impreſſion de la ſemence du mâle; c'eſt ce qui paroît être une circonſtance très-déterminante; car on conſerve encore dans la collection des pièces anatomiques de feu M. Hunter un œuf formé dans une des trompes de fallope, & l'utérus étoit deux fois plus volumineux qu'il ne l'eſt lorſque la femme n'a point été fécondée. M. Baillie en conclut de là que quand l'imprégnation a lieu hors de-la cavité de l'utérus, ce viſcère prend encore part à l'action, & éprouve quelques-uns des changemens de l'imprégnation. Et quant à la concluſion relative à l'action de l'utérus dans la

Année 1789. Vol. LXXIX.

formation d'un fœtus extra-utérin, il eſt porté auſſi à croire, d'après d'autres préparations, ſurtout d'après une pièce préparée & conſervée dans la collection de M. Hunter, où le fœtus étoit formé dans l'ovaire, & dans laquelle l'utérus avoit pris un volume plus que double que hors l'état de fécondation; le même viſcère étoit épais & ſpongieux, & ſes vaiſſeaux ſanguins avoient groſſi de la même manière que dans un utérus imprégné. Mais dans le cas préſent l'utérus n'avoit ſouffert aucun changement.

M. Baillie remarque en outre que nous ne devons pas regarder la formation des dents dans l'ovaire comme plus précoce qu'elle n'a coutume de l'être dans la tête d'un fœtus. Dans cet exemple cependant les dents étant formées comme elles le ſont en général quelques mois après la naiſſance, leur accroiſſement devroit avoir commencé au moins plus de douze mois avant la mort de l'enfant; ce qui dans cette opinion porte leur commencement à un période beaucoup trop avancé pour qu'on puiſſe penſer que l'imprégnation ait eu lieu.

D'après toutes ces circonſtances, M. Baillie eſt porté à ſuppoſer que la formation des cheveux & des dents n'eſt pas la ſuite de l'union des ſexes & d'une fécondation; mais qu'elle provient de

quelqu'action de l'ovaire lui-même, à laquelle l'utérus n'a point participé. Ce qui rend encore plus vraiſemblable cette opinion, c'eſt qu'on a quelquefois trouvé des cheveux dans d'autres parties du corps humain qui n'ont aucune connection avec les organes de la génération. Il s'eſt trouvé quelquefois des cheveux dans des tumeurs enkyſtées, & le docteur Baillie fait particulièrement mention de diverſes préparations de cette nature qu'on peut voir dans la collection de M. Hunter. Toutes ces circonſtances prouvent clairement que les cheveux peuvent ſe former ſans aucune eſpèce de génération.

Mais les cheveux ſont autant une ſubſtance particulière que les dents. Si l'un par conſéquent peut être formé contre nature dans l'ovaire, on ne peut point donner de bonne raiſon pour prouver que l'autre ne peut pas y prendre ſon origine. L'action qui produit les uns n'eſt pas plus difficile à comprendre que celle qui produit les autres. M. Baillie croit donc que les dents peuvent être formées par une action particulière qui a lieu dans l'ovaire comme pour les cheveux.

Pour donner du poids à cette opinion, il ajoute que pluſieurs dents ſe forment après la naiſſance de l'enfant, & que par conſéquent leur formation dépend d'une action qui a lieu dans la mâchoire

Année 1789. Vol. LXXIX.

à une période particulière. Il ſe forme auſſi quelquefois des dents dans l'âge adulte. M. Baillie obſerve que ces procédés ont lieu après que l'animal a été formé, en conſéquence d'une certaine action excitée dans une partie déterminée du corps. Il y a donc moins de difficulté à croire que la même ſorte de procédé peut s'étendre à d'autres parties du corps qui n'ont point cette deſtination naturelle. Et dans cette opinion il eſt raiſonnable de ſuppoſer que les ovaires doivent avoir une plus grande aptitude à ſuivre un procédé un peu analogue à la génération, que d'autres parties indifférentes du corps, puiſqu'ils appartiennent à des organes qui ſont matérialement deſtinés à la reproduction. D'après toutes ces circonſtances priſes collectivement, il regarde comme très-probable que la formation des cheveux & des dents dans l'ovaire, ne dépend pas néceſſairement, comme on l'a cru, de l'approche du mâle, mais qu'elle provient de quelque action particulière au-dedans de l'organe lui-même, & qui imite la génération.

M. Baillie n'oſe point décider juſqu'à quel point un lecteur intelligent peut adopter cette conjecture. Nous devons cependant obſerver que nous convenons avec l'auteur qu'il n'y a point lieu de ſuppoſer que la génération des cheveux

& des dents dans une ſubſtance adipeuſe trouvée dans l'ovaire, ſoit l'effet de l'union des ſexes; mais peut-être qu'on peut former une conjecture plus ſimple ſur cette production. Quoique les dents paroiſſent en général après certaines périodes de la vie & dans une ſucceſſion établie, cependant il eſt très-connu que leurs rudimens ſe découvrent dans la mâchoire du fœtus dès les premiers tems de ſon exiſtence. Les dents, comme l'a obſervé M. Hunter, quoique tirant leur accroiſſement & leur nourriture du ſyſtême, peuvent cependant être regardées comme étrangères au corps. Cette obſervation n'eſt pas moins applicable aux cheveux. Chaque cheveu qu'on trouve ſur la tête ou ſur toute autre partie du corps tire ſon origine d'un bulbe particulier auſſi bien qu'une dent ſe produit de ſon rudiment. Ne peut-on point donc ſuppoſer que les dents & les cheveux croiſſent dans les ovaires, d'après une conformation monſtrueuſe des parties qui y forme des rudimens ou des bulles des uns & des autres? Et cette conformation monſtrueuſe n'eſt-elle point particulière aux ovaires d'après les fonctions auxquelles ils ſont naturellement deſtinés? Quoique la génération doive être conſidérée comme un des plus grands myſtères de l'économie animale, cependant on ne peut douter que les ovaires ne

participent à cette fonction, & qu'ainſi ils ſervent même à la production d'un fœtus complet qui doit poſſéder des cheveux & des dents; mais ce n'eſt que par le rapprochement des faits qu'on pourra confirmer cette conjecture ou toute autre qu'on pourra former ſur cette matière. Il n'en réſulte pas moins que l'obſervation rapportée ci-deſſus ne laiſſe guères de doute ſur l'indépendance qu'a cette production des cheveux & des dents dans l'ovaire, de l'acte même de la génération par l'union des ſexes.

*Fin du Tome ſecond.*

# TABLE
## *ALPHABÉTIQUE*
## DES MATIÈRES.


A

Abcès au foie avec des calculs biliaires, 474
— ſurvenus vers le centre des os longs, 320
Accidens qui ſurviennent à la ſuite des accouchemens, 385
Accouchement contre nature d'un fœtus par l'anus, 102
Affections ſpaſmodiques cauſées par des vers, 245
Anglois dans un état progreſſif de proſpérité. 2
— plus avaucés que les autres peuples ſur les calculs, relatifs à la population, 33
Anévriſme de l'artère fémorale, 304
— incertitude des ſymptômes de l'anévriſme en général, 300
Aſcitique, hydatides trouvées dans ſon abdomen, 108
Attaque d'apoplexie, réſultat de l'ouverture du corps, 475
Avoir-du-poids, meſure Angloiſe, 88
Aveuglement qui n'avoit lieu qu'après le coucher du ſoleil, 477

B

Bandage à dix-huit chefs remplacé par un autre, 315
Bile, ſon uſage dans l'économie animale, 178
— diſtenſion du ventre cauſée par ſon défaut, 182
Bleſſure de la véſicule du fiel, réſultat de l'ouverture du corps, 178
— ſymptômes durant la vie, 180
Bronchotomie, opération telle qu'on la pratique à l'hôpital de Saint-André, 334
— auteurs qui en ont parlé, 336
— précautions à prendre, 339
Bouſſerole (*uva urſi*) employée contre le calcul de la veſſie, 178

C

Calus, obſervations ſur ſa production, 347

Calus, remarques critiques ſur l'emploi de l'oſtéocole, 348
Calculs raboteux trouvés dans la veſſie d'un homme, 283
— volumineux rendu par une femme, 87
— trouvé dans l'urètre, 94
— trouvé dans le rein, 99
— biliaire d'un grand volume évacué, 206
Cataracte, conſiſte-t-elle dans une pellicule membraneuſe ou dans l'opacité du criſtallin, 342
Camphre, ſon efficacité contre la manie, 55
— obſervation ſur ajoutée, 60
— ſes effets ſur l'économie animale, 62
Chances de la vie depuis l'enfance juſqu'à 26 ans, 403
Collyre pour une bleſſure de l'œil, 82
Conception dans une des trompes de fallope, 70
Convulſions, effets extraordinaires qu'elles produiſent, 218
— guéries par une grande évacuation de vers, 200
Conſéquences, pratiques à tirer d'une bleſſure de la véſicule du fiel, 191
Cornée de l'œil droit bleſſée & guérie, 350
— ſa bleſſure avec lacération de l'uvée, 81

D

Déjections, manquent par le défaut de bile, 186
Délire fébrile guéri par le quinquina, 234
Douleurs arthritiques traitées avec l'huile de cannelle, 198
Duplicité des objets relativement à la viſion, 478

E

Eau froide, ſon uſage contre les fiévres, 150
Eſtomac perforé à ſa partie ſupérieure, 91
— deux obſervations ſur ſes bleſſures, 308
Examen chymique du fluide d'un aſcitique, 110
Embryon trouvé dans une tumeur du bas-ventre, 76
Epiderme qui ſe détachoit périodiquement, 354
Epileptiques, réſultat de l'ouverture du corps, 87
Euphorbe pris à l'intérieur par accident, 458
Extraction des reſtes d'un fœtus extra-utérin, 73
Evacuation des calculs biliaires par une plaie de la région de l'eſtomac, 210

F

Fécondité des femmes dans les claſſes inférieures de la ſociété, 400
Fécondité des femmes dans

quelle période de la vie, 400
Fièvre maligne contractée par l'ouverture d'un cadavre, 352
— intermittentes qui règnent à Tunis, 162
Fistule lacrymale, nouvelle méthode de la traiter, 378
— instrument pour porter le mercure dans le sac lacrymal, 380
— procédé à suivre, 382
Fœtus conçu dans l'ovaire & extrait par l'anus, 103
— resté 13 ans dans une des trompes de fallope, 68
— né avec un corps double, 487
— né avec une tumeur à l'anus, qui contenoit les rudimens d'un embryon, 75
Fungus qui végète dans la cavité médullaire d'un os, 327
Fracture de la jambe, instrument pour contenir les os en place, 313
— & dépression du crâne avec perte d'une partie de la dure-mère & du cerveau, 358
— leur traitement & la guérison, 360
— explication de la planche qui représente cette blessure, 363
— du bras, 440
— amputation de ce bras proposée & évitée, 441

H

Hémoptisie peu ordinaire, 469
Huileux, souvent le meilleur antidote, 461
— employés à titre de vermifuges, 247
Humérus, perte de sa tête à la suite de la gangrène, 311
Hydro-enterocelle avec l'apparence d'un hydro-sarcocelle, 317

I

Infection de la petite vérole, exemple remarquable, 131
Inoculation de la petite vérole; procédé suivi dans la nouvelle Angleterre, 112
— premiers essais en Angleterre, 114
— accidens qui l'ont accompagnée dans quelques cas, 120
— ses progrès en Angleterre, 128
— en usage depuis un tems immémorial dans le pays de Galles, 135
Intestin ileum blessé & guéri, 296
— leur mouvement péristaltique perdu par le défaut de bile, 185
— passé du sac herniaire

dans celui d'une hydrocèle, 317
Insectes reſſemblans à des mille pieds rejetés par le vomiſſement, 253

L

Laryngotomie, preuves en ſa faveur, 480
Langue, difformité cauſée par une langue double, 80
Lépreux de l'Iſle de la Guadeloupe, 222
— caractère de cette lèpre, 223
— viſite faite par ordre du miniſtère, 226
Lettre ſur la mortalité de la petite vérole naturelle, 137
— ſur le danger de la petite vérole naturelle, 141
Luxation complette de l'os de la cuiſſe, 427
— remarques ſur ce cas, 429
— de l'os de la cuiſſe (autre exemple), 431
— lettre à M. Huxham ſur cet objet, 438
Lythotomie par le haut appareil, par M. Douglas, 276
— autre exemple, par M. Lecat, 292
— Lythotomie par l'appareil latéral, 288

M

Maladie épidémique, 214
— grave du rein, 492
Madère (iſle de) mortalité de ſes habitans, 18
Mélange de céruſe & d'huile pris à l'intérieur par accident, 202
Mortalité dans différentes villes de l'Europe, 7
— ſa différence entre les villes & les campagnes, 34
Moyen propoſé de tirer la pierre de la veſſie, 272
Muet qui recouvre l'uſage de la parole par un ſonge effrayant, 78
Monſtre de l'eſpèce humaine, 491
Mouvemens des maladies, correſpondans aux différentes époques du jour, 483
Muſcles du cou, leur convulſion invétérée, 477

N

Néphrétiques (affections) par des calculs biliaires, 206
— remède de M. Durande, 211

O

Œil, maladie peu ordinaire de cet organe, 218
— reſté myope à la ſuite d'une bleſſure, 85
Omoplate, ſa perte à la ſuite de la gangrene, 312
Opération à ſubſtituer dans certains cas à la lythotomie, 269
Ouverture du corps de pluſieurs

leurs perſonnes mortes de la peſte, 164
Os d'un poiſſon trouvé dans une tumeur de la feſſe, 349
— trouvé dans le baſſin d'un homme, 448
Oſſification du conduit thoracique, 414
— ſymptômes ſurvenus avant la mort, 415
— examen anatomique après la mort: 416
— continuation du même cas, 414
Ovaire qui contient des dents & des cheveux, 498

P

Paralyſie périodique, 476
Peſte de Conſtantinople en 1758, 38
— ſes ſymptômes, 45
— ſon traitement méthodique, 51
— ſon germe eſt-il répandu dans l'air? 44
— peut-on l'avoir pluſieurs fois? 42
— peut-elle être mortelle au moment de ſon invaſion? 40
— la ſaiſon des chaleurs l'arrête-t-elle? 49
— réſultat de l'ouverture du corps de pluſieurs peſtiférés, 164
Plaie d'arme à feu, mortelle, 449
Peſtiférés, expériences faites avec leur bile, 169
Petite vérole partielle, 132
Population de la ville d'York conſidérée en divers tems, 3
— cauſes générales de ſon accroiſſement, 9
Poiſons pris à l'intérieur; conduite qu'ils demandent, 467
Proportion du nombre des garçons à celui des filles, 11
Polype rendu par l'expectoration, 93
— du nez, ſon origine, 479

R

Régime aqueux; règles de ce régime, 152
— attentions particulières durant ce traitement, 154
Remarques critiques ſur certains calculs de mortalité, 26
Remède contre la dyſſenterie, 482
Rumination ou plutôt méryciſme, 484

S

Sauvages de la Virginie; leurs remèdes & moyens chirurgicaux, 364
— leurs prêtres exercent la médecine, 365
— leurs moyens de traiter les plaies, 367
— exemple de ce traitement, 368
— leurs principes de médecine, 370

Sauvages de la Virginie ; plantes dont ils font uſage, 371
— leur manière de vivre, 374
Scabieuſe employée à Tunis contre les fiévres intermittentes, 163
Structure ſingulière des parties génitales, 105
Symptômes cauſés par une bleſſure de la véſicule du fiel, 189
Spina ventoſa ; obſervation ſur cette tumeur, 313
— cauſée par l'effort critique d'une fiévre, 321
— cauſée par le froid, après un exercice violent, 325
— remarques ſur ſa nature & ſon traitement, 329
— changemens que cette maladie produit dans les os, 331
Surdité ; expérience ſur ce vice organique, 478

T

Tables ſur la mortalité de la petite vérole, 144
— qui montre les chances de la vie à diverſes périodes de l'âge, 387
Tarentule, détails ſur ſa morſure, 472
Tumeur Stéatomateuſe, 496
— extraordinaire ſurvenue au genou, 344
— ſurvenue à la cuiſſe, & ſa deſcription, 355

V

Vaiſſeaux lymphatiques, leurs uſages, 254
— théorie de Boerhaave ſur ces vaiſſeaux, 255
— ils ne reçoivent pas la lymphe des vaiſſeaux ſanguins, 258
— remarques additionnelles, 263
Voies urinaires ; leur conformation remarquable, 101
Uſage des mains perdu en nettoyant du laiton, 445
Uſages médicinaux de l'arbre de la cannelle, 195

*Fin de la Table des Matières.*

675232

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

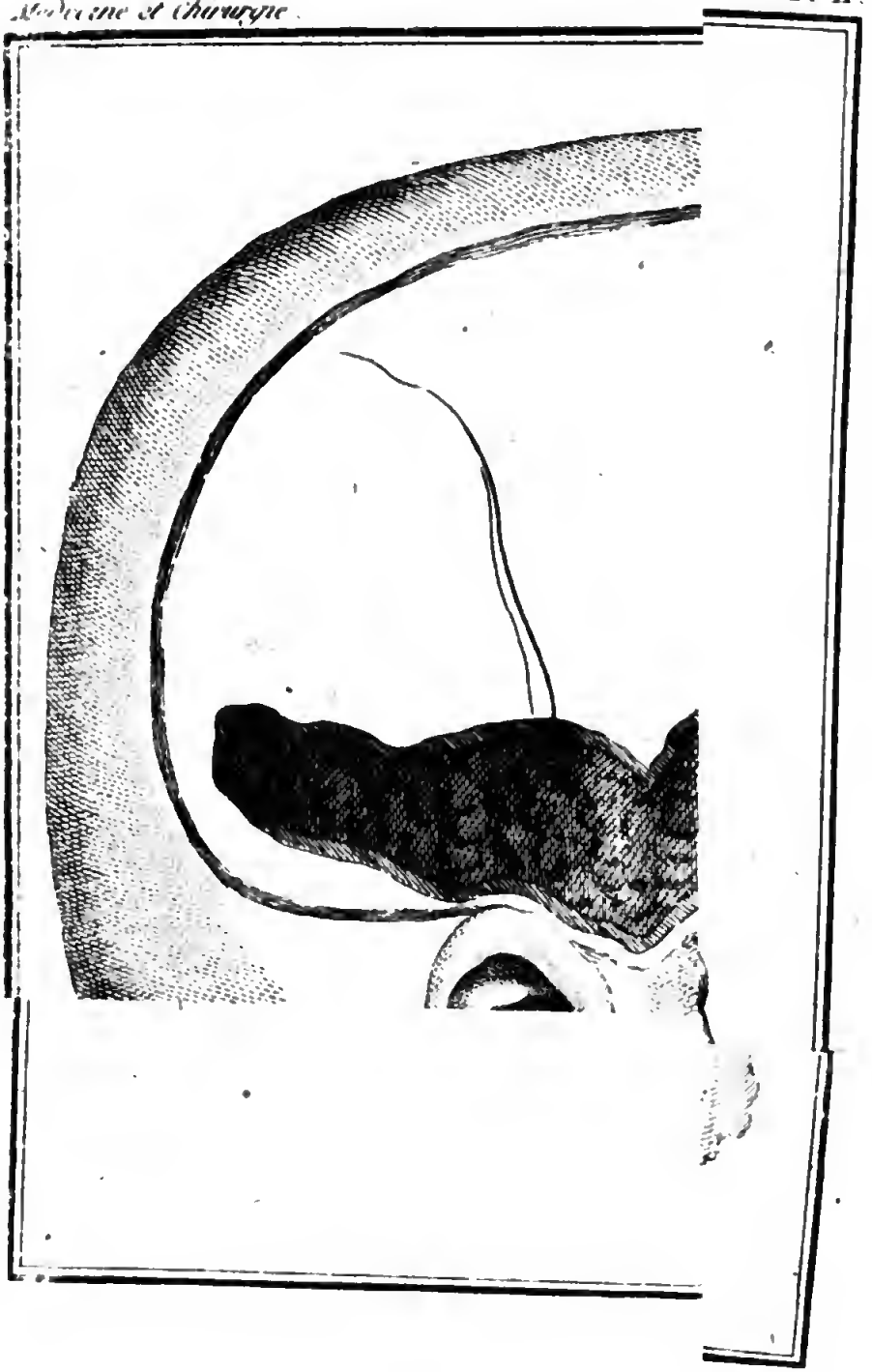

Biblioteca Nacional V. E. III
MADRID